Collection d'autographes, de dessins et de portraits de personnages célèbres, français et étrangers, du XVIe au XIXe [...]

1

Nanteuil se ipsū delineauit.   Edelinck sculp. C.P.R.

Robert Nanteuil
Dessinateur et Graveur ord.re du Roy.

1630 – 1678

Caire le 6 Messidor an 7

Le cheik Mahmed el Geouari, au Général en chef Bonaparte.

Vous m'avez accordé une sauve garde pour la maison que j'habitois à l'Esbequie, afin que personne ne m'en fit deloger, ce qui a été une faveur de votre part. Tous mes effets s'y trouvent, quoique je sois dans la maison d'un de mes parents jusqu'à ce que je sois guéri, & que je puisse m'y transporter. Le commandant de la place ayant demandé cette maison je lui dis que j'étois authorisé à la garder, ayant fait des difficultés je vous en informai, & sur votre reponse je lui envoyai la sauve garde ce qui parut le satisfaire. Le lendemain il m'envoya demander la clef; j'implore votre bonté & votre justice pour que vous fassiés desister ceux qui veulent ma maison, votre sauve garde ne pouvant etre sans effet, d'ailleurs j'ai fourni trois maisons aux français, deux sur la meme rue & une de l'autre cotté de la place sans difficultes, ne me restant que celle la ou sont tous mes effets. Si j'etois en santé je me serois transportés en personne auprès de vous, ce que la maladie m'empecha de faire, Dieu vous conserve & fasse toujours decouler le bonheur par vos mains !

Renvoyé au general Dugua

le 7 messidor

Bonaparte

المعروض على حضرة صاري عسكر الكبير انكم فيما سلف اعطيتم فرمانا بان بيتنا بالازبكيه
محل سكنا لا يعارضنا فيه احد من العسكر الفرنساوي وانعمتم علينا به فابقينا مصالحنا فيه
واقمنا في بيت نسايبنا الي ان يشفينا الله تعالي ونرجع الي منزلنا ثم ان حضرة شيخ البلد
طلبه فاعلمناه اننا محتاجون اليه فلم يرض فارسلنا الي حضرتكم فامرتم بارسال الفرمان اليه
فارسلناه اليه فسكت وفي ثاني يوم ارسل يطلب المفتاح فالمرجو من مكارمكم العليه
دفع من يعارضنا فيه فان فرمانكم لا ينقض وكلمتكم واحده وقد اخذوا منا العسكر
ثلاثة بيوت غير هذا اثنين في الحاره وواحد برصيف الخشاب فسكتنا وسلمنا الامر
لله تعالي ولم يبق لنا الا هذا البيت الذي فيه مصالحنا ولو كان فينا قوة لحضرنا لكم لكن
والله يتولي عنايتكم ويجري الخير علي يديكم والسلام

الفقير لربه
محمد الجوهري
الحسيني

Paris le huit vendémiaire an XII.

Monsieur le Comte de Rumford, j'ai reçu votre mémoire du 15 septembre ; je l'ai lu avec attention. — Les aspérités des Corps non polis sont des montagnes, par rapport aux molécules extrêmement ténues du Calorique ; leur surface totale étant de beaucoup plus grande que celle du même Corps poli, et l'étendue de la surface servant de mesure pour le nombre des issues ou des accès du Calorique, il s'ensuit que ce nombre doit être plus grand, et que par conséquent les changemens de température doivent être plus rapides pour un Corps non poli que pour un Corps qui l'est : voilà les idées que je m'étais faites, et que votre mémoire m'a confirmées. C'est par un grand nombre d'expériences faites avec précision, en vue d'arriver à la vérité, et avec le talent que vous mettez à celles que vous faites, qu'on avance peu à peu, et qu'on arrive à des théories simples, et utiles à tous les états de la vie. Croyez je vous prie, au désir que j'ai de vous donner, dans toutes les circonstances, des preuves de l'estime particulière que je fais de votre personne.

Bonaparte

Lettre écrite par le
Premier Consul
au Comte de Rumford,
Datée à Paris 8 Vendémiaire
An 12.

BUONAPARTE.

1769 - 1821

Déposé à la Bibliothèque Nationale, le 29 Vendémiaire l'an 7 de la République Française.

à Paris, chez A. A. Renouard, rue André-des-arcs, N.° 42.

Napoléon

N.° 2. 21 Xbre 1808.

Mon Cousin, je suppose que vous êtes arrivé à Bayonne, et que les choses vont prendre une autre tournure. Réunissez tous les petits Dépôts dans la ville, et mettez dans tout cela votre activité ordinaire. Des magasins considérables ont été établis à Bayonne. faites en faire l'inventaire et faites moi connaître ce qui reste. Je n'ai pas besoin de viande ni d'avoine de la plus grande partie de ces vivres. Veillez à ce que rien ne se gâte. =

Equipages militaires. = Il est resté à Bayonne un assez grand nombre de caissons des 4.e, 7.e, 8.e, 10.e, 11.e 1.er et 3.e bataillons d'équipages militaires. Vous savez que chacun des bataillons est de 4 compagnies, chaque compagnie de 36 caissons, ce qui fait 144 caissons par bataillon. Je n'ai ici aucun des bataillons qui ait plus de 90 caissons; le reste est à Bayonne. Portez votre oeil attentif sur cette partie; prenez toutes les mesures

Au Maréchal Kellermann.

pour lever les obstacles, & que tous les Caissons partent. =

Habillement. = Depuis le mois d'août, j'ai prescrit des mesures pour réunir à Bayonne des magasins considérables d'effets d'habillement. mes intentions ne sont pas remplies & je n'ai rien. faites vous remettre sous les yeux les ordres qu'a donnés l'Ordonnateur, faites vous rendre compte de ce qui est arrivé et sachez pourquoi le reste n'arrive pas. Prenez les ouvriers de Bordeaux; activez les confections, & concertez vous avec le Préfet des Landes et les Préfets voisins sur les moyens de presser les arrivages. Je n'ai besoin de biscuit ni de vivres, mais de souliers, capottes, chemises.

= Administration des Corps. = Les Corps ont des souliers à Bayonne; ils en ont tous trois ou quatre mille paires envoyées de leurs Dépôts. Prenez les mesures nécessaires pour les faire arriver ici. faites les partir par gros convois en profitant des

escortes et avec des feuilles de route, des endroits où ils sont.
Il faut que les escortes soient composées de compagnies de marche
de 120 hommes. Conscrits. 20,000 hommes doivent être réunis
à Bayonne du dernier [illegible]; plus de 17000 sont déjà
présens. J'ai demandé qu'on fît partir 1.° cinq bataillons
de marche, composés de conscrits appartenant aux 1.er,
2.e, 3.e, 4.e et 6.e corps, formés de 4 compagnies
chacun, ce qui fait près de 4000 hommes; 2.° trois
bataillons de marche composés, le 1.er de tous les conscrits
habillés appartenant au 1.er au 6.e et au 4.e corps & fort de
800 à 1100 hommes; le 2.e de conscrits disponibles des
3.e & 5.e corps, fort de 800 à 1000 hommes; et le 3.e
de conscrits disponibles des 2.e & 8.e corps fort de 800
h.es = 3.° d'un régiment provisoire de Bayonne formé
de compagnies des 114.e, 115.e 116.e 117.e 118 et 120 régimens

d'infanterie de ligne, fort de 1696 hommes. Il est fort important de diriger tous ces détachements bien armés, bien habillés et bien équipés sur les lieux que j'ai désignés. Il ne faut pas confondre avec ces bataillons de marche & ces régiments provisoires les hommes isolés venant de la grande armée ou sortant des hôpitaux. Ces derniers devront être dirigés sur leurs régiments, à mesure qu'on en aura formé une compagnie de 120 hommes d'un même corps d'armée.

= Dépôts de Cavalerie. Le dépôt de cavalerie est à Pau. Celui des équipages militaires est je crois à Auch. Le Général Bourcier vient de passer la revue de celui de Saint Preuil des mesures pour qu'il y ait des selles, & que tout ce qui est disponible parte. Profitez des estaffettes pour écrire là-dessus aux ministres Dejean & Clarke. — Faites passer la revue des équipages militaires du train. Il conviendra

beaucoup de caissons à Bordeaux. Prenez des mesures pour
que ces caissons soient attelés de mulets et qu'ils partent
pour l'armée. J'ai assez de pièces. indépendamment de
celles que j'ai amenées de France, j'en ai pris un grand
nombre à l'ennemi. J'ai besoin de boulets de 24 et par
dessus tout, de caissons d'obus et de 12 ; s'il n'y a pas
de caissons, envoyez moi des munitions confectionnées
d'obus et de 12. Expédiez moi par les premiers chevaux
d'artillerie qui passeront 3000 obus et 3000 coups de 12.
— J'ai donné ordre qu'il fut mis cent mille francs à
votre disposition. faites ~~[illegible]~~ moi connaître ce qu'il faut
que j'ordonne pour lever tous les obstacles, et pour que
je sois abondamment pourvu de souliers. Ce pays n'en
fournit pas du tout. J'attends de votre zèle que avant

le 1er fevrier, les 6000 conscrits qui sont à Bayonne seront en Espagne où ils serviront merveilleusement sur nos derrières pour les garder; mais il faut qu'ils soient en bon état, et qu'il ne leur manque rien. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde. = à Madrid le 21 Xbre 18[illegible]

Rép. le 23 août

22 Août 1812. 9

Mon Cousin, répondez au Baron Bignon que le résultat de tout cela est que le Gouvernement fait peu de choses; que l'organisation n'avance pas; que l'administration est de peu de ressource, et qu'enfin le pays n'est d'aucune utilité;× Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

à Smolensk le 22 août 1812.

que je trouve ridicule tous les différens avec le gouverneur lorsqu'il le doit seconder pour le bien de mon service

N

× que je trouve ridicule tous ces différens avec le Gouverneur, lorsqu'il le doit seconder pour le bien de mon service.

Au Prince Major General.

Séance du Corps-Législatif à l'Orangerie de St Cloud,

Apparition de Bonaparte et Journée libératrice du 19 brumre an 8. (10. 9bre 1799.)

Joachim Napoléon, *Roi de Naples.* — Frédéric Auguste, *Roi de Saxe.* — Jérome Napoléon, *Roi de Westphalie.* — Frédéric, *Roi de Wurtemberg.* — Louis Napoléon, *Roi de Hollande.* — NAPOLÉON, *Empereur des Français Roi d'Italie.* — Joséphine, *Impératrice Reine Couronnée.* — Madame, *Mère de l'Empereur.* — Marie Julie, *Reine des Espagnes.* — Hortense Eugénie, *Reine de Hollande.* — Marie Caroline, *Reine de Naples.* — Frederique Catherine, *Reine de Westphalie.* — Marie Pauline, *Princesse de Borghese.*

Esquisse représentant la réunion des Souverains accompagnans Sa Majesté l'Empereur et Roi au Bal donné par la Ville de Paris le 4 Décembre 1809.

S. M. l'Empereur répondant au Discours de Mr. le Préfet du Département de la Seine.

A Paris chez A. Godefroy, Rue des Francs Bourgeois S. Michel N° 3.

ORDRE ET MARCHE,

ET DÈTAIL EXACT

DE TOUTES LES CÉRÉMONIES,

Qui auront lieu pour le Couronnement de Sa Majesté l'Empereur. — Noms des rues, Places et Boulevards par où passera le Cortège. --- Heure à laquelle partira sa Majesté l'Empereur et le Pape pour se rendre à Notre-Dame, --- Indication de la place où doivent se rendre les Fédérés pour se réunir au Cortège.

SECTION PREMIÈRE,

De la Marche et du Cortege.

Art. I. Le 8 frimaire, à cinq heures du matin, des piquets des six bataillons des Grenadiers et Chasseurs de la garde à pied, et des piquets de la gendarmerie d'élite à pied et à cheval, prendront les postes de l'archevêché, de la cathédrale, et en occuperont toutes les avenues.

II. Le 11, à la pointe du jour, une salve d'artillerie annoncera la fête : cette salve sera répétée d'heure en heure jusqu'au soir.

III. Le grand Maréchal du palais aura le police de la métropole et de l'archevêché : rien ne s'y fera que par ses ordres, et d'après les iustructions que lui transmettra le grand maître des cérémonies. Ils prendront, tous deux de concert, toutes les mesuees nécessaires à l'ordre intérieur de cette solemnité.

IV. Les députations militaires et de la garde nationale se réuniront à la place dauphine à six heures. Les membres de ces députations qui seront désignés pour être placés dans l'église, y seront rendus à sept heures ; les antres se mettront en marche pour border la haie dans l s lieux qui leur seront indiqués par le Gouverneur de Paris.

V. La cour de cassation, la comptabilité nationale, les membres des tribunaux et des tribunanx et des administrations, et ceux des députations électorales, ainsi que tous autres fonctionnaires appelés par lettres closes, seront réunis à sept heures au palais de justice, d'où ils iront à pied à l'église ; ils doivent y être rendus à huit heures.

VI. Le sénat partira de son palais, le conseil d'état des tuileries, le corps législatif de son palais, et le tribunat du sien, à huit heures précises : chacun de ses corps aura une escorte de cent hommes à cheval.

Le préfet de police désignera les rues par lesquelles doivent passer les cortèges de ces antorités ; il se concertera pour cet objet, avec le Gouverneur de Paris et le grand-maitre des cérémonies.

VII. Le corps diplomatique sera invité à se réunir chez un de ses membres pour aller à l'église, et y être rendu à neuf heures dans la tribune qui lui sera destinée ; il sera escorté par cent hommes de troupes à cheval.

VIII. Le préfet de police est chargé de donner les ordres et de prendre les mesures nécessaires pour faire filer sans confusion, toutes les voitures qui n'apartiennent au cortège de l'Empereur et à celui du Pape. Il fera placer convenablement, d'abord les voitures du corps diplomatique, ensuite celles du sénat, du conseil d'état, du corps législatif et du tribunat : il se concertera, pour cet effet, avec le grands écuyer et le grand maitre des cérémonies.

IX. Le cortège du pape partira des tuileries à neuf heures. L'ordre et la marche de ce cortège seront réglés separément ; le grand écuyer et le grand-maitre des cérémonies se concerteront pour cet objet.

X. A dix heures du matin, l'Empereur pàrtire du palais des tuileries pour se rendre à Notre-Dame, au milieu d'une baie de troupes. Une salve d'artillerie annoncera son départ. L'Empereur ira à Notre-Dame, par le Carousel, la rue St-Nicaise la rue St-Honoré, la rue du Roule, le Pont-Neuf, le quai des Orfévres, la rue St-Louis. la rue du Marché-neuf et celle du Parvis notre-dam

XI. La marche du cortège impérial sera ouverte par huit escadron de cuirassiers, huit de carabiniers, et par les escadrons de chasseurs de la garde, entremêlés de pelotons de Momeluks. M. le Maréchal Gouverneur de Paris se placera avec son état-major à la tête de ces troupes.

XII. Le cortège impérial marchera dans l'ordre suivant ;

Les herauts d'armes à cheval.

Une voiture pour les maîtres et aides des cérémonies.

Quatre voitures pour les grands officiers militaires de l'empire.

Trois voitures pour les ministres.

Une voiture pour le grand chambellan, le grand écuyer, et le grand maître des cérémonies.

Une voiture pour LL. AA, SS. l'archi-chancelier et l'archi-trésorier.

Une voiture pour les Princesses.

La voiture de l'Empereur, dans laquelle seront LL. MM. II. et LL, AA. II. les princes Joseph et Louis.

Une voiture pour le grand aumônier, le grand Maréchal du palais et le grand Veneur.

Une voiture pour la dame d'honneur, la dame d'atours, le premier écuyer et le premier chambellan de l'Impératrice.

Deux voitures pour huit dames du palais,

Une voiture pour deux autres dames du palais et deux chambellans.

Trois voitures pour les officiers civils de l'Empereur et de l'Impératrice,

Quatre voitures pour les dames et officiers de LL. AA. II. les Princes et Princesses.

XIII. La voiture de l'Empereur sera attelée de huit chevaux ; les maréchaux colonels-généraux de la garde seront à cheval, près des deux portières de l'Empereur.

Le maréchal commandant la gendarmerie sera à cheval, derrière la voiture ;

Les aides-de-camp, à la hauteur des chevaux ;

Les écuyers, aux roues de derrière.

XIV. Le cortège sera fermé par les grenadiers à cheval de la garde, entremêlés de pelotons de Canonniers à cheval, et par un escadron de la gendarmerie d'élite.

XV. Le cortège impérial, en arrivant sur la place de Notre-Dame, tournera à gauche du portail par la rue du cloître. LL. MM. et leur cortège descendront de voiture à la petite porte de l'archevêché ; se rendront de là, par l'intérieur des bâtimens, dans les appartemens qui seront préparés pour les recevoir, L'Empereur s'y habillera, ensuite il en partira avec son cortège ; dans l'ordre ultérieurement indiqué, pour se rendre à pied à la grande porte de Notre-Dame, par une galerie décorée, qui traversera les cours de l'archevêché, en longeant l'église, et aboutira au portail.

XVI. Les Ecuyés de S. M. veilleront à la marche et à l'emplacement des voitures du cortège impérial, d'après les ordres qu'ils recevront du grand Ecuyer.

XVII. Après la cérémonie, l'Empereur retournera à l'archevêché par la même Galerie et sortira par la petite porte de l'archevêché pour se rendre aux Tuileries, avec le même cortège et dans le même ordre.

XVIII. Le cortège impérial, pour revenir aux Tuileries, suivra la rue du Parvis Notre-Dame, la rue du Marché-Neuf, la rue de la Baillerie, le Pont-au-Change, la place du Châtelet, la rue Sain-Denis, les Boulevars, la rue et la place de la Concorde, le Pont-Tournant et le jardin des Tuileries.

Le carrosse de l'Empereur et du pape, ne sera attelé que de plus de deux chevaux,

Les fiacres ne pourront pas circuler sur les routes des cortèges, à huit heures du matin, aucune voiture, hors celles des cortèges, ne pourra circuler dans les rues par où passeront des cortèges.

Lorsque le Pape sera rendu dans l'église, aucune personne, hors celles qui font partie du cortège impérial, ne pourra y entrer.

Cinq cents torches seront distribuées par ordre de M, le grand maréchal, pour éclairer le cortège impérial et celui du pape, à leur retour.

Le palais, le jardin des Tuileries, les principaux édifices de la ville et les boulevarts, seront illuminés. Des flammes de Bengales seront illuminées sur les édifices les plus élevés.

Le grand Maître des Cérémonies.

L. P. SEGUR.

SECTION III.

De la réception du Pape à Notre-Dame.

Art. Ier. Sa sainteté descendra de sa voiture dans la grande cour de l'archevêché. son éminence le cardinal archevêque de paris se trouvera au bas du grand escalier, revêtu des habits cardinaux, c'est-à-dire de la soutane, du rochet, du manteau et de la mosette, pour recevoir le souverain Pontife et le conduire dans la grande salle de l'archevêché.

II. Les cardinaux, archevêques et évêques français se trouveront réunis dans cette même salle, revêtus de leurs ornemens pontificaux ; savoir : les cardinaux de l'amict, du rochet et d'une chasuble, de l'étole, et sans manipule, avec leur mitre blanche [1], à l'exception du cardinal évêque, assistant qui sera seul en chape, les archevêques et évêques porteront le rochet, la chape et la mitre blanche.

Tous les autres écclésiastiques qui doivent servir à la cérémonie se trouveront également dans cette salle, revêtus des ornemens convenaàles aux fonctions qu'ils doiven, exercer.

III. Quatre taàles seront dressées dans cette même salle.

La première, plus grande que les autres et revêtue d'un tapis qui descendra jusqu'à terre, servira à déposer les ornemens de sa sainteté, ses deux mitres et sa tiare.

Sur une seconde table, placée à peu de distance de la première, seront placés les ornemens du cardinal diacre et du prélat sous-diacre.

Sur une troisième seront déposés les ornemens du diacre et du sous-diacre grecs.

Enfin, la quatrième recevra les sept chandeliers qui doivent servir aux sept acolytes.

On préparera en outre des banquètes revêques de tapis, pour les cardinaux, archevêques et évêques.

IV. Pendant que sa sainteté recevra les ornemens des mains des prélats qui l'entouront, le cardinal archevêque de paris, revêtu de la chape cardinalitiale, se rendra dans son église pour recevoir sa sainteté et le clergé de france à la tête de son chapitre.

V. Sa sainteté s'étant revêtue de ses ornemens, se rendra à l'église elle sera précédée de sa croix, portée par un sous-diacre apostolique vêtu d'une tunique. Deux chapelains secrets du pape porteront ses deux mitres, et marcheront devant la croix : le Thuriféraire portera devant la croix l'encensoir et la navette.

Sept acolytes porteront des chandeliers avec leurs clergés à côté de la croix, quatre seront à droite et trois à gauche.

Le sous-diacre latin marche après les acolytes, il se place au milieu du diacre et du sous-diacre grecs.

Après lui viennent sur deux lignes dans l'ordre de leur institution canonique, et la mitre sur la tête, d'abord les évêques, ensuite les archevêques, puis les cardinaux, vêtus ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

Sa sainteté ferme la marche, elle sera revêtue d'une chape, la tiare sur la tête, et placée au milieu des deux cardinaux diacres assistans, qui soutiendront de chaque côté les bords de sa chape. Devant elle marcheront le cordinal évêque assistant, en chape et le cardinal diacre de l'évangile, en dalmatique.

Une garde d'honneur l'entourera et lui rendre les honneurs convenables.

VI. Dès que la procession sera arrivée à la porte de l'église, le clergé y entrera, et ira, sans s'arrêter prendre les places qui lui seront destinées.

VII. Le cardinal archevêque de paris présentera l'aspersoir au souverain Pontife, qui fera une aspersion sur le clergé et sur le peuple, sa sainteté passera ensuite au milieu du chapitre rangé sur deux lignes, et se rendra au sanctuaire, conduite sous un dais qui sera porté par les chanoines ou par les indults qui servent à l'autel. On chantera en chant figuré ou en musique, pendant l'entrée de sa sainteté dans l'église, l'antienne *tu es Petrus*. Cette antienne se répétera, si besoin est, jusqu'à ce que sa sainteté ait terminé sa prière au pied de l'autel.

Le chapitre ne rentrera dans le chœur que lorsque sa sainteté sera rendue à son trône.

VIII. sa Sainteté, en sortant de l'église, après la cérémonie, sera reconduite dans le même ordre qu'elle sera venue.

Le grand Maitre des Cérémonies.

L. P, SEGUR.

(2] Cette fonction est remplie par un des Prélats de la suite de Sa Sainteté.

[2] Ces fonctions, ainsi que celle de Thuriféraire, sont remplies, à rome par des Prélats de la signature ; et hors de rome, par les chanoines des cathédrales ; qui, pendant la cérémonie demeurent assis sur les marches du trône de Sa Sainteté.

(3) Si le Pape faisoit sa prière dans la sacrist

Londres le 6 Fevr 1847 13

Mon cher Cousin

Je ne vous ai pas répondu plus tôt parceque il m'a été impossible de rencontrer Lord Dudley avant hier il était toujours invisible; Dudley m'a dit qu'il avait envoyé la consultation de votre avocat à son avocat à Rome. voilà tout ce que j'ai pu en tirer d'ailleurs je crois vraiment que vous n'obtiendrez rien de ce côté et le mieux serait de vous entendre avec mon avocat à Rome. Je suis fâché d'apprendre que vous n'ayez pas encore reçu de nouvelles à propos de votre projet, car je suis persuadé que l'Egypte serait un pays où on pourrait employer avec —

fruit votre activité et vos
connaissances.

Recevez mon cher Comte
l'assurance de mon amitié

Napoléon Louis

15

Monsieur le Président de l'Assemblée

Bonaparte (Louis Napoléon)

14

Monsieur le Président

Je désirerais que vous eussiez la bonté d'inscrire mon nom au comité de l'instruction publique

Recevez l'assurance de mes sentiments distingués

Louis Napoléon B

Le Président de l'assemblée nationale ne peut admettre une demande signée d'une initiale. Si comme il le croit cette initiale est celle du nom du représentant Louis Napoléon Bonaparte, il est invité à formuler une nouvelle demande et à la signer de son nom tout entier.

Le Président
A. Bixio

11. 8bre 1848.

Napoléon III

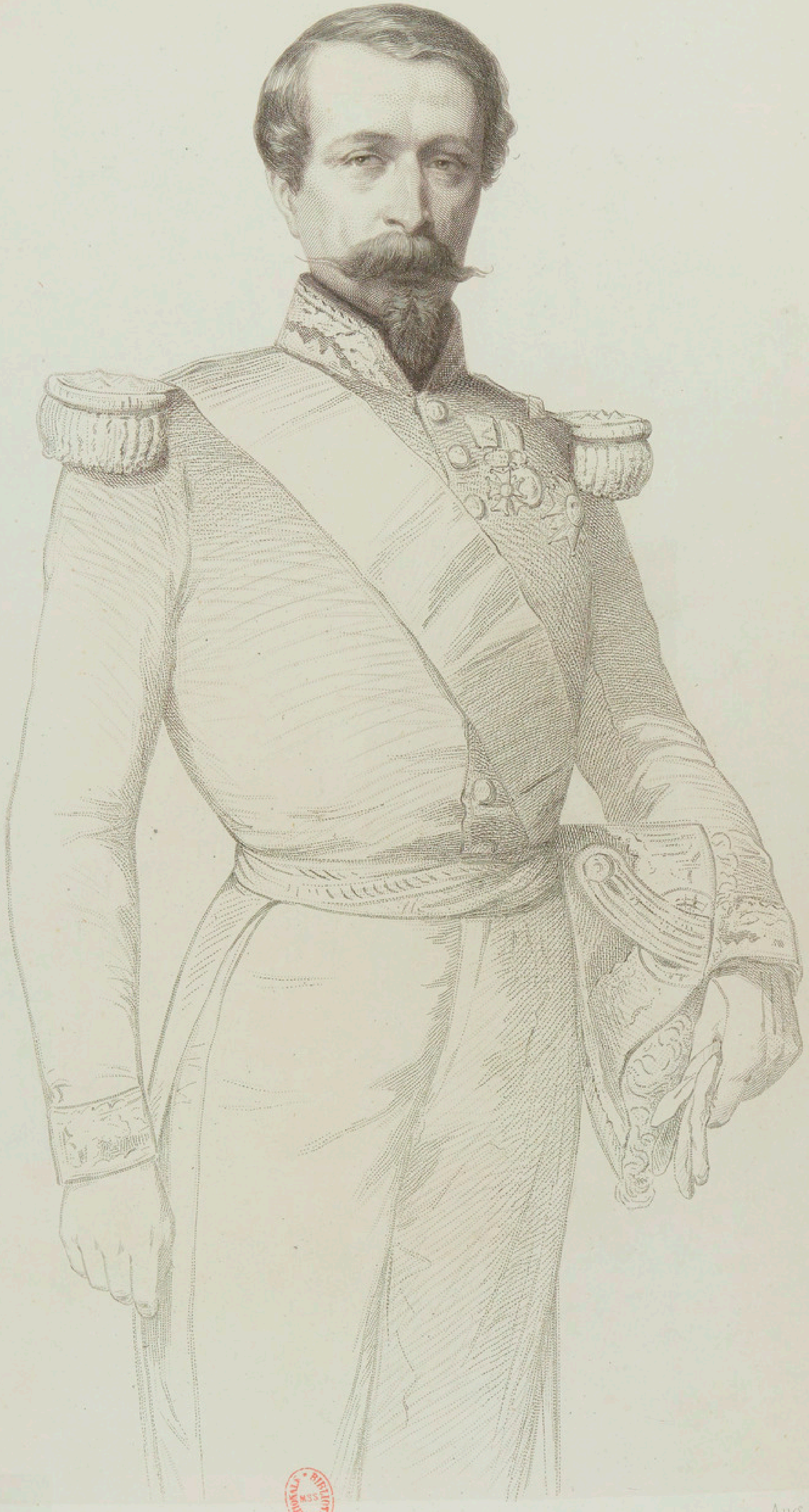

Chs. Ls. Müller pinxt.

Aug. Blanchard sculp.

NAPOLÉON III

Necker

Sept cotte
treize

18

Les occupations accumulés qu'occasione une longue absence m'ont empeché Monsieur de repondre exactement a la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire je vous prie de m'excuser. Je ne doutois point que vous ne fussiez infiniment content de votre sejour a Chanteloup, il est bien peu de gens en france qui n'envisageassent comme une bonne fortune le droit d'approcher de Mr & de Mad de Choiseuil et ceux qui ne le sentiroient pas le feindroient encore pour leur honneur. ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ Je voudrois fort trouver quelque occupation qui vous convint j'aurois beaucoup d'empressement a vous en informer et je ne negligerai aucune des occasions qui pourront s'offrir Il me semble qu'un voyage avec quelque riche seigneur anglois qui vous distrairoit et vous assureroit probablement une rente viagere, seroit ce qui vous conviendroit le mieux, ou du moins ce qui seroit le plus analogue a vos circonstances, j'en ai parlé a votre ami Mr Deluc qui est fort bien auprès du Roy et de la Reine d'Angleterre et je ne doute point qu'il ne s'en occupe. Je n'ai rien trouvé

pendant mon sejour qui put vous convenir.
J'ai l'honneur d'être Monsieur votre
très humble & très obeissant serviteur
Necker.
ce 18 Juillet 1776

Paris 18 juillet 1776.
M. Necker.

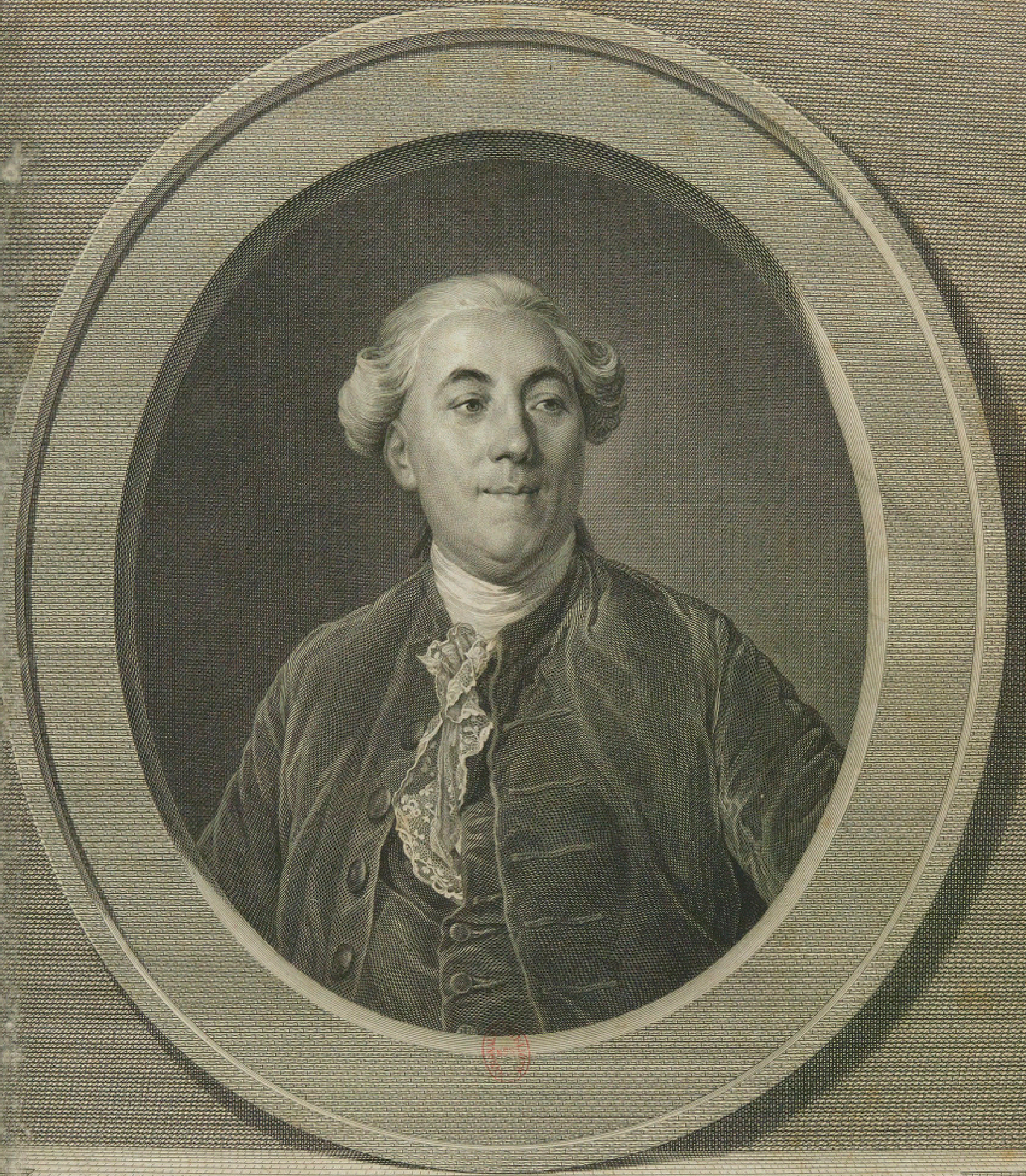

M^R. NECKER

Peint par J.S. Duplessis Peintre du Roi. 1784 *Gravé par Aug. de S.t Aubin Graveur du Roi et de sa Bibliothèque.*

Se vend à Paris chez l'Auteur rue des Prouvaires, la porte Cochere vis-à-vis le Magazin de Montpellier. A.P.D.R.

Naples Sepr. 14th: 1793.

My Dear Sir.

I am here with news of our most glorious & great success, but alas the fatigue of getting it has been so great that the fleet generally & I am sorry to say my Ship much so are knock'd up day after day Week after Week & Month after Month, we have not been two Gun shotts from Toulon, Famine has accomplish'd what force could not have done, not a boat has got into Toulon since our arrival & we ~~liter~~ literally starved them into a surrender, the news here was receiv'd with the greatest satisfaction, the King was so anxious to hear of our success that He came afloat & sent to me, He is to make me a Visit on board to Morrow, and then I dine with him

I have already been to Portici with him, the Prime Minister - (who is an Englishman) Sir John Acton Bart: makes much of us, we are called the Preservers of Italie - I am to carry the handsomest letter that can be penned in the King's own hand to Lord Hood, and Six thousand Neapolitan troops to assist in preserving our possession, please to send the inclosed to Mrs Nelson. Remember me kindly to Mrs Suckling Mr L. Suckling & the Gentlemen and believe me My Dear Sir

Your most affectionate

Horatio Nelson

William Jackling Esqr

Custom House

London

6

William Suckling Esqr.

Custom House

London

Naples Septembre 14 1793

23

Mon cher Monsieur

Me voici avec des nouvelles d'un très glorieux et très grand succès mais hélas! la fatigue de le gagner a été si grande que la flotte en général et je suis fâché de le dire mon vaisseau est très abîmé. Jour après jour, Semaine après Semaine, mois après mois, nous avons été à moins de deux portées de canon de Toulon, la famine a accompli ce que la force n'aurait pu faire, pas un bateau n'est entré dans Toulon depuis notre arrivée et nous littéralement les avons contraint à se rendre par la faim, la nouvelle ici fut reçue avec la plus grande satisfaction. Le Roi était si impatient d'apprendre notre succès qu'il vint au port et m'envoya dire qu'il me ferait une visite à bord demain, et qu'ensuite je dinerais avec lui.

Je suis déjà allé à Portici avec lui, le premier ministre (qui est un anglais) sir John Acton, Baronnet, fait beaucoup de cas de nous, on nous appelle les sauveurs de l'Italie. Je dois porter la plus belle lettre qui puisse être écrite de la propre main du Roi à lord hood et six mille napolitains soldats doivent nous aider à préserver notre possession, veuillez envoyer la lettre ci jointe à Mme Nelson. Rappelez moi amicalement au souvenir de Mrs Suckling, de miss Suckling et des messieurs, et croyez moi, mon cher monsieur

votre très affectionné

horatio Nelson

William Suckling, Esquire

Maison Custom

Londres

Victory July 27th 1805
Off Cape St Marys

I give this letter my dearest Emma to put in the post office at the first Port he may arrive at. I say I am so far on my way to dear Merton and my dearest beloved friend who besides more I have sent your letter of 25th thro' Mr. Marsden but it is possible that this may reach you soonest and then you will know that one is coming as this I suppose will be cut & opened at the Post Office I shall not say all the kind things which may be imagined by you as I trust our thoughts are exactly in unison I am for Ever

Lady Hamilton
Merton
Surry.

PLYMOUTH DOCK

10 o'Clock AU.10 1805

My Dear Emma your faithful &
most affectionate

Nelson & Bronte

Remember me kindly to Mrs. Cadogan
Charlotte and all our friends at
Merton not forgetting Mrs. I have called
the Schooner in Spite for this time for
she had left me the night before Cape Sps
off Cadiz

27

Lady Hamilton
Merton
Surry

26

Vittoria 27 juillet 1803
en vue du cap Sainte Marie

Je donne cette lettre ma très chère Emma pour la mettre au bureau de poste du premier port où j'arriverai, pour vous dire à quel point je suis dans ma route vers ce cher Merton et ma très chère bien aimée amie qui réside là. J'ai envoyé à vous une lettre le 25 par M. Marsden mais il est possible que celle-ci puisse vous arriver plus tôt et alors vous apprendrez qu'une autre est en chemin Comme celle-ci je suppose sera coupée et ouverte au bureau de poste je n'y dirai pas toutes les tendres choses qui peuvent être imaginées par vous comme j'ai la confiance que nos pensées sont exactement à l'unisson, je suis pour toujours

ma chère Emma votre fidèle et
très affectionné

Nelson Bronte

Rappelez moi au bon souvenir de M. Cadogan
de Charlotte et de tous nos amis de
Merton sans oublier H.a J'ai rappelé
le Schooner pour lui donner ces lignes car
il m'avait quitté la nuit avant la dernière pour aller
en vue de Cadix.

Engraved by Ja^s. Heath Historical Engraver to his Majesty, from an original Picture painted by Abbot; in the possession of John M^c. Arthur Esq.

The Right Honble. LORD NELSON, *K.B.* Vice Admiral of the Blue,

DUKE OF BRONTI, &c.

Gal^ie hist^que de Versailles

peint par Healy — Gravé par Frilley

NELSON, (HORACE, VICOMTE)

Vice Amiral anglais.

1805

Diagraphe et Pantographe Gavard

a — ARMÉE DE SAMBRE ET MEUSE.

Flanqueurs de Gauche

Au Quartier-Général à Huckeswagen le 9 Brumaire l'an 5eme de la République Française, une & indivisible.

LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ.

J'ai lu mon cher Buquet, avec la plus vive satisfaction les succès que les troupes aux ordres de notre brave Général Kleber viennent d'avoir sur les autrichiens l'ordre du jour laisse beaucoup de doute sur le passage du Rhin échoué de la part des ennemis, veuille bien mon ami, me donner un détail circonstancié sur cette importante affaire, tu ne dois douter de l'interet que j'y prends. Je suis concentré dans les gorges mon cher amy par conséquent au dépourvu de tout ce qui se passe d'interessant à l'armée, nous aprochons au dénouement précieux qui doit déterminer nos quartiers d'hyver, sur le Mein. N'est ce pas? fais moi part des mouvemens premedités pour cette entreprise, le g.al Kleber, est sans doute informé du plan de campagne? j'espere que les quartiers d'hyver me procureront le plaisir de venir t'embrasser à francfort. encore un coup, et nous seront aux préliminaire de la paix générale, déja l'espagne y coopere pour sa bonne part par sa déclaration de guerre à l'angleterre. Le roy de naples a t'il fait sa paix? qu'il nous reste t'il donc à combattre encore — je pense qu'une descente en angleterre dont il est fortement question, forceraient cette cour à abandonner les autrichiens à leur solde, les subsides feront toujours agir ces automates. mais privé de cette resource ils cesseront bientôt à se battre aussi vigoureusement. le gouvernement qui vient de fixer la solde des off.rs au quart en Numéraire est encore

un stimulant bien précieux. les troupes sont dans les meilleures dispositions — mon petit corps de 2 bataillons et 6 escadrons de troupes legeres est passablement bien ici, — les vivres commencent cependant à manquer : je vis de ma personne en chef de partisan, rien ne manque l'abondance regne meme —.

on m'assure que le general Kleber, doit commander en chef l'armée de Sambre et Meuse, le general Beurnonville, n'ayant pas assez de santé pour une besogne aussi consequente. ah! quelle bonheur, si cela avait lieu, voilà l'homme pour reparer les fautes grossieres commises par le general Jourdan, et de donner encore cette attitude imposante à l'armée, qu'elle avait lorsqu'en avait la direction à Bamberg. je fais des voeux bien ardents pour l'accomplissement de cet objet.

Mrs Beraltet, et Begay — m'ont quitté en arrivant dans ces parages — probablement pour vivre plus à leur aise je desirerois mon ami que tu me procure un bon officier d'Etat major — je le recevray de toi avec la reconnaissance la plus sincere.

Ecris moi quelques fois si tes occupations te le permettent, j'espere que mon absence n'a diminué en rien l'amitié que tu m'a vouée — Tu sais combien je t'aime, et ma sincerité t'est connue car jamais rien n'a pu alterer l'estime et la consideration que je porte à mon camarade Buquet.

Ney.

Ney

Zeckern le 5 Mars 1807 8h du matin

Dispon pour les troupes du 6e Corps pour le 6 mars

Le 6e d'Infrie legere partira sur le champ de Schmolainen pour venir prendre position au débouché du bois entre Peterswalde et Zeckern de manière à fournir l'intervalle du terrain qui se ~~trouve~~ entre ces deux villages

Il laissera des postes aux bords de Schmolainen jusqu'à l'arrivée du 76e qui ira le remplacer à Schmolainen

Le 76e partira sur le champ de sa position en avant de Guttstadt pour venir s'établir à Schmolainen

Le Gal Colbert rappellera sur le champ le 25e legere de Lingnau pour prendre poste à Matteren avec le 1er Baton le 2e à Rosenbeck et le 3e à Gronau Communiquant par sa gauche avec les troupes du Mal Soult par Benern et Freymarckt et par sa droite avec les troupes du Gal Roguet à Peterswalde

Le 39e restera en reserve à Altkirch ~~Le~~

Le

69e a Guttstadt fournissant les deux Compies de voltigeurs et la batterie d'artillerie qui se trouvait au poste du 76e.

Les Dragons du Gal Milhaud s'établiront au village en arrière de Peterswalde avec deux Regiments ; les deux autres resteront en reserve a Schmolainen

Le Mal d'Empire
Ney.

Zechern le
9. mars 1807.

Les troupes continueront d'occuper les mêmes positions le 9 et jusqu'à nouvel ordre

Le 3e Regt d'hussards partira de Peterswalde pour aller a Gronau aussitôt que ~~…~~ les Dragons y seront arrivés

Les Compies de Grenadiers voltigeurs qui sont a Peters. rentreront a leurs Regiments

La Cavalerie legere du Gal Lasalle aura une brigade en arrière de Zechern et les deux autres Peterswalde

F. Gérard Pinx.t ... r. du Fouarre 11. Paris. C. V. Normand Sculp.

LE MARÉCHAL NEY.

(Œuvre de F.ois Gérard)

Nigra

35

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ETRANGÈRES

Cabinet

Turin le 8 Nov. 1860

Cher ami

Je profite de l'occasion de Mr Aynard de Cavour pour vous envoyer à la hâte mes salutations et pour vous dire que Mr. de Cavour a reçu votre mémoire sur les chemins de fer. Malheureusement les occupations du moment l'empêchent de s'occuper lui-même de ces sortes d'affaires. Il a fait lire le mémoire à Mr Jacini, qui n'approuve pas le projet parceque la constitution d'une société aussi puissante que celle projetée par l'auteur du mémoire deviendrait ~~un~~ certainement un véritable danger pour le Gouvt. Ses idées ne lui permettraient ~~de~~ d'accepter qu'une partie du

---

34

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ETRANGÈRES

Cher Monsieur Bixio

Le Comte de Cavour me charge de vous dire qu'il passera chez vous, à l'hôtel, aujourd'hui un peu avant 4 heures pour vous emmener avec lui au Quartier Général. Je vous prie d'agréer à la hâte les sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre t. h. et d. ser.

Turin le 9 Juillet 1859

C. Nigra

projet, soit une Société vaguer pour le réseau Napolitain et Sicilien.

Au reste ces choses là doivent être murement débattues. C'est ce qu'à l'occasion de votre premier voyage en Italie que vous pourrez mettre sérieusement sur le tapis cette question et en causer directement avec Mr de Cavour, qui est le seul homme ici, à mon avis, qui ne se laisse pas effrayer par une idée qui sorte tant soit peu des proportions ordinaires.

Le Roi a fait son entrée à Naples, ayant Garibaldi à ses côtés. J'espère que vos conseils seront suivis en grande partie. En tout cas

cela fait toujours du bien.

Tâchez donc de continuer à vous écrire, et toujours avec la même franchise, même si les réponses vous arrivent très tard, ou si elles n'arrivent pas du tout.

Veuillez présenter mes hommages à ces dames

C. Nigra

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ETRANGÈRES

Cher Monsieur Bixio

Le Comte de Cavour me charge de vous dire qu'il passera chez vous, à l'hôtel, aujourd'hui un peu avant 4 heures pour vous emmener avec lui au Quartier Général.

Je vous prie d'agréer à la hâte les sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre tout dévoué serviteur

Turin le 9 Juillet 1859

C. Nigra

La Gondola Veneziana a Fontainebleau.

Barcarola.

Me battezzò dell'Adria
L'irata onda marina,
Me la fatal regina
Dei Dogi a te mandò.
Ire, speranze e lagrime
D'un popolo infelice,
O bionda Imperatrice,
Ai piedi tuoi porrò.
Il fier leone aligero
D'aspre catene è carco;
La terra di San Marco
Calpesta lo Stranier.
L'infido mar le mistiche
Nozze e l'anello ha infranto;
Più non risuona il canto
Sul labbro al gondolier.
Lenta sull'auree cupole
Passa la mesta luna,
È muta la laguna,
È senza vele il mar.
Sovra il suo letto d'alighe
Posa il leone, e aspetta
Che il dì della vendetta
Lo venga a ridestar.
Donna, se a caso il placido
Tuo lago a quando a quando
Teco verrà solcando
Il muto Imperator,
Digli che in riva all'Adria,
Povera, ignuda, esangue
Geme Venezia e langue,
Ma vive e aspetta ancor.

C. Nigra,

La gondole Vénitienne à Fontainebleau.

Traduction littérale.

J'ai été baptisée
par l'onde irritée de l'Adriatique;
j'ai été envoyée
par la reine fatale des Doges.
Les courroux, les espérances et les larmes
d'un peuple malheureux,
ô blonde Impératrice,
je porte à tes pieds.
Le fier lion ailé
est chargé de rudes chaînes;
la terre de Saint Marc
est foulée par l'étranger.
La mer infidèle
a brisé le mariage et l'anneau mystique;
la chanson ne résonne plus
sur la bouche du gondolier.
La lune passe, lente et triste,
sur les coupoles d'or;
la lagune est silencieuse,
la mer est sans voiles.
Sur son lit d'algues
le lion dort et attend
que le jour de la vengeance
vienne le réveiller.
Femme, si jamais de temps en temps
le taciturne Empereur
ira avec toi parcourant
ton lac paisible,
dis-lui que sur les rives de l'Adriatique
pauvre, nue, épuisée,
Venise souffre et languit,
mais qu'elle vit. et qu'elle attend.

La Gondole Vénitienne
à Fontainebleau

—

Barcarolle

Par l'Adriatique en colère
Je fus baptisée en naissant;
Des doges la fatale mère
M'adresse à toi, comme un présent.

J'apporte, ô blonde Impératrice!
Pour les répandre à tes genoux
Les larmes d'un peuple au supplice,
Ses espérances, ses courroux.

Regarde! quelle rude chaîne
Charge le fier Lion ailé;
De St. Marc l'antique domaine
Par l'étranger reste foulé!

L'anneau d'or, l'union mystique,
La mer a dû tout oublier —
Tout se tait sur l'adriatique
On n'entend plus le gondolier.

Triste et lente, la pâle lune
Passe sur les coupoles d'or;
Triste et ~~muette~~ sans voix gît la lagune;
La mer J. de est plus triste encore!

Dans son lit d'algues sur la rive
Le lion dort son long sommeil,
Jusqu'à ce que le jour arrive
De la vengeance et du réveil.

À l'heure du loisir nocturne
Ô Femme! si tu vas parfois

…in mystique,
…t oublier -
…l'adriatique
…le gondolier -

…pâle lune
…les d'or;
…t la lagune;
…us triste encore!

…ques sur la rive
…g sommeil,
…r arrive
…du réveil.

…nocturne
…s parfois

Avec l'empereur taciturne
Sur ton lac à l'ombre des bois,

Dis-lui que la pauvre Venise
Gémit et pleure à tout instant,
Que son cœur épuisé se brise,
Mais qu'elle vit et qu'elle attend.

40

41

Nodier

Besançon, le 10 May 1793. an 2 de la Rep.

42

Mon cher ami,

Je t'ai écrit bien plus tard que je ne pensais. un petit malheur (dont les suites m'ont ôté la possibilité de satisfaire l'envie que j'en avais) m'est arrivé samedi soir à six heures et demie. j'avais passé dans une barque l'étendue d'eau qui sépare la mouillère de l'abreuvoir. à cinq ou six pieds de terre, je tombai dans l'élément perfide.. je.. je.. Enfin on m'en a retiré et me voila...

à propos, es tu noyé aussi, dis donc? — ou bien, m'as-tu oublié? Oh! non sans doute, mais écris donc.. écris donc...

je te gronderais presque, je te reprocherais si j'en croyais mon impatience ta maudite négligence, mais j'aime mieux écouter l'amitié et je ne te reproche rien.

finette veut à toute force me dicter quelque chose .. allons mon ami prépares toi à son style .. et lis..

Mon bon ami gaume

car fanfan à beau dire je t'aime autant que lui .. (1) aimer moi bien aussi, songe souvent à moi, j'ai mal au doigt mon bon ami gaume, j'y ai eu un panaris, adieu je t'embrasse bien.. à! di donc..! j'ai joué un role — d'amoureuse ... adieu, adieu, gaume..

Ta bonne amie finette.

adieu, vieux fou

(1) Cela est impossible. note de l'éditeur.

Mon bon ami,

notre spectacle à très bien reussi quoique nous n'ayons point eu de guide. On à été assez content de nous. notre recette à été très petite! — cependant la municipalité à reçu — avec plaisir l'excédant de nos — frais qui montait à quatrevingt — — quatorze livres dix sous.

—

43

Conte moral et allégorique et surtout court.

agolau cherchait le bonheur. jupiter lui en avait ouvert tous les chemins. il le chercha d'abord sous des lambris dorés. mais il n'y trouva que les soucis, la crainte, et l'orgueil. il l'alla chercher dans un cloître! mais il n'y trouva que la haine la discorde et la désunion. il le chercha enfin au temple de l'amitié. il l'y trouva.

Non, vous avez tort, m. le moraliste le bonheur n'est point au temple de l'amitié

àh! gaume, reviens reviens, auprès de moi, et le moraliste aura raison;

Ton ami fanfan.

Voilà trois pages, mon cher Gaume, et je n'y trouve pas un seul mot pour moi. sans doute que fanfan a craint de me dérober le plaisir de vous réitérer moi-même les assurances de mon amitié. recevés les, mon cher Gaume, ainsi que les sincères embrassemens de ma grande et de ma petite. fanfan nous a fait une grande peur samedi dernier. tous ses amis ne sont pas aussi sages que vous. recommandés lui d'en croire le plus expérimenté

= Nodier

43

Au Citoyen Gaume
Sécrétaire Du Général
Sparre Commandant
à Strasbourg

Odes d'Horace traduites en vers françois, par un ancien lieutenant général de la grande armée. *littérature* *interligne double.*

Si l'homme de lettres qui publie un livre avoit quelque droit de récusation à exercer contre son
critique, et s'il n'y avoit pas grand mal à cela, je ne m'exposerois pas à rendre compte de la nouvelle
traduction d'Horace, après avoir manifesté si souvent la répugnance invincible que m'inspirent les traductions
des poëtes anciens. C'est que je ne puis m'empêcher d'attribuer à cette déplorable maladie de notre littérature
l'une des plaies incurables qui en ont détruit l'originalité dans son germe, et qui en rendent la décadence
de plus en plus inévitable, c'est-à-dire la manie de l'imitation si malheureusement inoculée depuis trois
siècles à toutes les médiocrités écrivantes, et le délaissement barbare dans lequel est tombée de nos jours l'étude
des bonnes-lettres antiques. À quoi serviroit en effet d'apprendre le grec chez un peuple favorisé des muses
qui a le bonheur de pouvoir lire Homère dans les vers si bien scandés et rimés si exactement de
MM. Aignan et Rochefort, Théocrite dans la prose si éminemment poétique de M. le professeur
Gail, le grand démolisseur de Delphes et d'Olympie, et le ~~fougueux~~ fougueux Pindare dans les versions académiques
de M. de Chabanon, qui jouoit si bien du violon, et qui étoit de si bonne compagnie ? quant
au latin, ne seroit-on pas bien venu à parler de Virgile, aux contemporains de M. l'abbé
Delille qui n'étoit point savant en us, qui avoit l'esprit et la grâce, et dont les vers étoient de
Virgilius même, au jugement de Voltaire qui ne s'est jamais trompé ? Il est vrai que son Enéide
ne ressemble pas du tout à celle de Virgile, mais elle n'en est que plus belle, et vous y trouverez
des centaines d'épithètes plus sonores les unes que les autres dont Virgile ne se seroit jamais avisé,
sans compter une foule d'antithèses fort galantes, et je ne sais combien de ces belles alliances de mots
étonnés du hazard qui les rassemble, lesquelles sont, comme tout le monde en convient, la pierre de
touche du génie. Ironie à part, il est des auteurs qui sont bons à traduire, Columelle et Vitruve, par
exemple, car il n'est pas absolument indispensable pour tout homme qui se mêle de faire valoir ses
champs, ou de donner quelques avis à ses maçons, de puiser la science à livre ouvert dans le latin
comme le bon Dominus Sampson.

Je serois de bonne composition aussi avec les traducteurs des
philosophes, et surtout des moralistes, qui perdent bien quelque chose à être interprétés, quand
ils sont en même temps d'excellens écrivains, comme Platon, Xénophon, et même Antonin, mais qui n'y
perdent pas leur mérite essentiel. La raison et la vérité sont exquises en toutes langues, et il convient que
tout le monde puisse jouir du bienfait de leurs enseignemens, sans la permission de Clénard ou de Despautère.
Il n'en sauroit être de même de la poësie qui est un art de paroles, et qui doit la plus grande partie de
ses séductions à des combinaisons qu'aucune imitation n'est capable de reproduire. Le poëte traduit,
c'est ce papillon d'or et d'azur qu'un écolier maladroit étouffe maussadement entre deux feuillets de papier.
Quand la poudre impalpable qui brodoit de si riches compartimens sa robe éblouissante a tout-à-fait disparu,
ce n'est plus qu'une chenille aux ailes de chauve-souris. Il falloit le laisser vivre et le laisser voler.

Traduire Horace, grands Dieux ! traduire Horace en françois ! le traduire de gaîté de cœur,
pour faire connoître Horace aux gens de lettres qui ne savent pas le latin ! et avec quoi s'il vous
plaît ? avec une langue sans prosodie et sans musique, ou dont la prosodie équivoque et douteuse n'a de
loix que les caprices de la prononciation la plus lourde et la plus prosaïque de l'Europe ? avec une
langue hérissée de pronoms verbaux et d'articles substantifs, complettement destitués de valeur
propre, et qui ne servent qu'à coudre de nœuds grossiers les lambeaux de la période ? avec une
langue sans déclinaisons auriculaires, où le mot cadavre ne participe nulle part de la vie de la
pensée, et ne daigne se prêter à l'expression du pluriel, la seule qui le modifie, qu'en s'allongeant aux yeux
d'une lettre inentendue ? avec une langue soufflée d'e muets insignifiants, qui n'ont pas même le
privilège d'adoucir le moins du monde l'âpre rudesse de ses consonnes disgracieuses, et dont

la mélopée est obligée de changer la valeur pour leur en donner une ! avec une langue non
transpositive, dans laquelle l'inversion est souverainement ridicule, toutes les fois qu'elle n'est pas
aussi commune, aussi triviale, aussi plate que ce qu'on appelle la construction naturelle, et qui n'a pas même
par conséquent l'avantage de l'inversion ? — Il n'y a point d'hiver où l'on n'élève à Pétersbourg des
statues d'Apollon et de Vénus faites avec de la neige. Tenez pour certain, si vous le voulez, que ces
gens-là traduisent aussi à leur manière les chefs-d'œuvre de Polyclète et de Phidias.

On a dit souvent que nous n'avions pas la tête épique. Méprise de pédant ignare qui a confondu l'artiste
avec l'instrument, le peintre avec la palette. Il y a au moins autant d'invention épique dans le *Gargantua*
que dans l'*Iliade* ; il y en a dix fois plus dans le *Dernier homme* de l'obscur Grainville que dans le *Paradis perdu*
de l'immortel Milton. Ce qui nous manque, c'est une langue épique, une langue poétique, et lorsqu'il s'élève
chez nous un grand poète, ainsi que cela est nouvellement arrivé, il comprend si vite et si bien l'obstacle intime
et presque insurmontable qui s'oppose aux développemens de sa pensée, et aux progrès de son art, que la première
chose dont il s'avise, c'est de remuer profondément la versification et le langage, en les rapprochant de toutes
les forces de son industrie, par la construction, par le tour, par le mouvement, de ces langues douées dans
lesquelles la poésie semble s'être incarnée avec la parole. Ainsi avoient fait avant lui Rabelais, Ronsard, —
Corneille, Molière, Lafontaine, André Chénier. Avec une grande puissance d'instruction, un tact exquis et
du génie, il obtient alors quelquefois des résultats que ses émules demandent inutilement depuis quarante ans
à Vaugelas et à Richelet. Il a renouvelé l'œuvre de Dieu, il a donné la vie au Verbe. Efforçons-nous de
ravir comme lui aux anciens le rythme entraînant, le nombre souple et varié, la merveilleuse harmonie de leur
admirable langage pour en enrichir le nôtre ; voilà le secret du style dans les langues imparfaites. Mais ne
tentons pas les hazards d'une comparaison dont le moindre inconvénient seroit de dénoter trop de superbe ou
trop d'humilité. Ne posons pas le mannequin à côté du tableau. N'illuminons pas devant le soleil.

Il n'y a qu'un certain concours de circonstances qui puisse me faire comprendre dans un homme
de goût la nécessité de traduire Horace. Il faut qu'initié de bonne heure par l'étude aux
divins enseignemens de ce poète de l'esprit et de la raison, il se soit accoutumé à s'en faire un
inséparable ami, à chercher en lui dans toutes les occasions de sa vie d'inépuisables sympathies,
à conformer ses pensées et ses expressions à cette pensée, à cette expression toujours présente, qui
a des conseils pour tous les besoins, des effusions tendres et passionnées pour tous les sentimens,
pour tous les événemens des applications familières. Il faut que cette noble intelligence ait été conduite
ou contrainte par la puissance des choses à se recueillir en elle-même dans une solitude rêveuse
et philosophique. Il faut qu'à la vaine distraction des conversations oiseuses ou des lectures stériles
elle ait continué à préférer l'entretien si doux du plus aimable des sages ; qu'elle ait aimé à
multiplier le plaisir de l'entendre en lui faisant parler plus d'une langue ; qu'elle ait ambitionné
de se l'identifier plus étroitement encore en le revêtant de quelque chose de sa propre individualité.
C'est ainsi en effet que cette nouvelle traduction a été composée, et je conviens que ma prévention amère contre les métaphrastes de
profession se sent désarmée de toute sa rigueur par l'expansion d'une ame ingénieuse et sensible
qui n'aspire qu'à jouir de ce qu'elle aime, en variant à l'infini son image.

68

Ce n'est pas tout que d'avoir consciencieusement rabattu ce qu'il y avoit d'outré dans ma colère. On peut me mener plus loin en concessions, et il en est telles que je ferai sans qu'on me les demande, si on intéresse mon coeur, si on échauffe mon enthousiasme en faveur d'un écrivain qui ne partage pas mes doctrines littéraires, fût-il même traducteur ! Je comprendrai qu'il y a des génies modestes pour qui le bonheur d'épancher un sentiment vif et poétique, et de se rendre compte de la portée de leur parole

(3)

en la pliant à la symétrie et à la cadence du vers, est devenu une compensation nécessaire de l'injustice des hommes et de l'oisiveté involontaire de la pensée captive. Je saurai pourquoi ceux-là s'assujétissent de préférence à l'inspiration puissante et sympathique de leur poète favori, pour se rebercer comme le héros le plus fantastique de Schiller dans des rêves de jeunesse et de gloire. Ce que je blâme dans le pédant qui martelle à froid en rimes plates une matière cent fois plus précieuse que l'or, je suis homme à l'admirer dans le guerrier rendu au toit de Cincinnatus, qui n'a plus pour occuper des années encore pleines de vie que la gloire avoit dévolues à son épée qu'une charrue et une lyre, et qui se ~~[illegible]~~ répète les hymnes triomphants de la vieille Rome, dans le silence de ceux qui étoient promis à sa valeur. Oh alors ! un traducteur est un poète, parce qu'il y a une poésie dans son nom et dans son histoire, et que les vers qu'il dérobe à l'antiquité résonnent à mon oreille comme un écho anticipé de sa renommée ! L'ai-je vu se faire ouvrir les portes de Tarragonne, ou sortir ~~[illegible]~~ sanglant de la mêlée, non *parmâ relictâ* comme son lyrique, mais beau de quelque fait d'armes généreux, donnez, donnez-lui des lauriers *manibus plenis*, et ne craignez pas d'y mêler ceux d'Horace qui auroit chanté avec lui, ~~[illegible]~~ qui auroit chanté pour lui, et qui l'auroit chanté !

Je ne sais rien de plus noble et de plus touchant que cet emploi des loisirs d'un grand capitaine qui use, ~~[illegible]~~ en se jouant, à lutter contre les difficultés d'une langue pourvue de tant d'avantages, les restes de l'activité trop tôt réprimée qu'il voudroit déployer encore contre l'ennemi. Cela me fait penser tout de suite à Scipion causant de la poésie des grecs avec son Lelius, ou traduisant à son Térence le pur et classique Ménandre, à Scipion dont les ayeux avoient aussi appris leur nom aux rochers de la Catalogne.

naturellement disposé à beaucoup attendre d'un homme qui lit Horace, qui le sent vivement, avec ardeur, qui en a fait la consolation de ses ennuis les plus amers et le charme de ses loisirs, c'est surtout dans la ~~[illegible]~~ position spéciale où le nouveau traducteur étoit placé. Il existe un lien puissant, une étroite analogie d'ame entre le héros et le poète, et c'est pour cela que les anciens leur décernoient les mêmes couronnes. On rencontre ici de fréquentes preuves de cette conformité sympathique d'organisation dans les odes nombreuses où Horace fait vibrer des souvenirs de guerre, et que son interprète rend presque toujours avec une vigueur d'inspiration qui sent la poussière et le feu des batailles, et qui n'exclut d'ailleurs dans les autres ni la souplesse ni la grâce. Je regrette qu'il n'ait pas suivi de plus près les rythmes que son modèle varie avec une abondance inépuisable, et qu'il n'a certainement jamais adoptés sans motif au thème de ses compositions ; mais il y a plus que du bonheur, il y a infiniment de talent à chercher sans cesse et trouver souvent la délicatesse latine sans tomber dans la manière, et la pompe lyrique sans se perdre dans l'exagération. Les notes qui accompagnent la traduction ont un mérite particulier de convenance. Elles sont parfaitement appropriées au goût général de notre époque, c'est-à-dire marquées du sceau d'une bonne littérature, mais dégagées de tout pédantisme, et faites pour occuper agréablement l'esprit des personnes les plus étrangères aux subtilités plus curieuses qu'utiles de la critique verbale. Enfin, le texte original est imprimé en regard de la version françoise, avec un soin et une correction qui fait honneur aux presses de la province, où l'on fait au moins aussi bien le latin qu'à Paris, de manière que les admirateurs d'Horace pourront le lire deux fois dans le même volume, et le lira-t-on jamais assez ?

Je ne serois pas étonné qu'on me demandât à la fin de cet article le nom d'un poète érudit dont l'illustration se rattache à plus d'un genre de gloires. C'est un mystère qu'il a laissé ~~[illegible]~~ à démêler aux bibliographes, et que je ne me crois pas le droit de dévoiler tout-à-fait, car l'anonyme de la modestie est aussi respectable que celui du libelle est odieux. Tout ce qu'il m'est possible de dire, c'est que le livre vient du Jura, ce qui ne simplifie pas beaucoup la difficulté, cette noble contrée étant assez fertile en grands hommes de guerre pour laisser un champ très-vaste encore aux recherches et aux conjectures. Heureusement une charmante pièce de vers adressée à l'auteur et qui précède son ouvrage, m'apprend que ce nom dissyllabe, et qui a un D pour initiale, rime fort richement en *ot*, et ce renseignement est plus positif. Au reste, si quelque savant s'occupe aujourd'hui de continuer l'utile travail de mon docte ami M. Barbier, il découvrira infailliblement le mot de l'énigme que je lui abandonne dans l'histoire de nos *Victoires* et de nos *Conquêtes*.

Ch. Nodier

de tems en tems ~~quelques mots~~ aux lettres que j'écris à gaumes, quelques mots × dont le seul but sera de vous témoigner mon respect et mon inviolable ~~attachement~~. je profiterais plus longtems de cette liberté qui m'est bien chère, si je ne craignais avec justice de vous enlever des momens précieux à la chose publique et de troubler des occupations intéressantes qui préparent peut être le bonheur et la tranquillité d'une grande ville de la république. je vous prie, citoyen maire, de présenter de la part de fanfan les hommages du respect au citoyen schneider (qui par parenthèse nous oublie) de la part de maman des embrassemens bien fraternels dont elle vous fait participant; papa va vous dire le reste.

je suis avec cordialité, j'ose le dire même, avec un attachement sans bornes,

Le Montagnard, Charl. cam. Nodier

je ne suis ni grec ni rusé, mon cher Gaulme, j'ay cependant quelque ressemblance avec ulysse: mon petit télémaque est dirigé par mentor. que d'obligations ne vous ay-je pas des sages conseils que vous voulés bien lui donner! On a grand besoin à son âge d'un ami sage et éclairé, et vous êtes cet ami en qui il a la plus juste confiance et dont les

avis feront certainement plus d'impression sur son ame, que les réflexions d'un pere en qui il pourrait soupçonner que l'age a éteint toutes les passions. je me souviens en effet que jeune comme lui, je me persuadais qu'il n'était guères possible qu'un homme d'un certain âge put etre un guide sincère et désinteressé. il est facile, disais-je, de s'abstenir des plaisirs dont on ne peut plus jouir; il est naturel de blamer des frivolités qu'on n'oserait plus se permettre. tel est le langage de tous les jeunes-hommes; ils croyent que c'est par envie de leur bonheur qu'on cherche à les prémunir contre ce qui pourrait le troubler. celui de sanfan m'est bien cher: je voudrais le lui procurer au prix de mon sang, et je verrais à regret qu'il se livrât à une dissipation et à des liaisons qui pourraient l'en détourner. il s'adonne à l'histoire naturelle, et cette occupation utile me fait plaisir; mais il a de tems en tems dans le caractère quelque chose de dur qu'il ne tient pas de moi. j'aimerais qu'il s'absentât moins de la maison pour courir, comme il dit, après des papillons, et surtout que son inclination pour

Le théâtre ne dégénérat jamais en fureur.
Continués lui vos sages conseils, mon cher Gaulme.
Le Commerce de Lettres que vous avés la bonté
d'entretenir avec lui me fait le plus grand
plaisir. il serre avec un soin extrême toutes celles
que vous lui envoyés. il a reçu avec transport la
dernière dans laquelle il a trouvé un témoignage
du souvenir de votre aimable Maire.

j'écriray incessamment à ce charmant
Magistrat pour le remercier, et l'assurer
de mon éternel attachement et de celui de
mon Epouse et de ma famille. En attendant,
Dites lui combien je suis reconnaissant
de ce qu'il n'a pas oublié Besançon; Dites lui
que toute notre famille l'aime de tout
son coeur, et lui souhaite les jours les
plus heureux.

Portés-vous bien, mon cher Gaulme. nous
n'avons pas perdu l'espoir de vous revoir
bientot avec notre bon Général que nous
ne cesserons de regretter jusqu'à ce que nous
ayons le bonheur de le revoir au milieu
de nous. Nodier

Adieux.

non, non ! je n'irai pas ! tu ne me verras pas !
je n'irai pas offrir ma honte et ma tristesse
aux regards méprisans d'une indigne maitresse !
mais je veux suivre encor la trace de tes pas.
je veux revoir l'espace où plongea ta pensée,
la ligne aux longs détours que ton char a tracée,
deviner les aspects que tes yeux ont cherchés,
et les sentiers de fleurs que tes pieds ont touchés ;
accompagner l'oiseau ~~suivre l'oiseau rapide au~~ la nue incertaine
qui va t'appercevoir dans sa course lointaine,
demander quels rameaux de ces jeunes forêts
ont versé sur ton front plus d'ombrage et de frais,
et quel zéphir flatteur d'une aile caressante
ouvroit sur ton chemin leur clairière naissante ;
sur quel lit de gazon ton corps s'est reposé,
quel est l'endroit heureux que ton souffle a baisé,
dont ton sein palpitant a pressé la pelouse ;
et quelle jeune nymphe, inquiète, jalouse,
en voyant ton image apparue en ses eaux,
se retira confuse au milieu des roseaux.
je veux vivre dans l'air qu'a respiré ta bouche !
je veux toucher le vent et le jour qui te touche ;
~~caresser sans y croire un prestige vainqueur ;~~
Pour la dernière fois je veux tromper mon cœur,
l'enyvrer d'espérance, hélas, et de mensonges !
Caresser sans y croire un prestige vainqueur,
ne me rien rappeler ! rien, excepté mes songes.
Et puis tout est fini jusqu'à ton souvenir !
Ton nom ne vivra plus ! jamais la renommée
ne dira qu'on t'aimoit et que l'on t'a nommée !
j'ai perdu ~~je n'ai plus~~ le présent. tu perdras l'avenir.

M. CHARLES NODIER

Vorstermann

THOMAS HOWARDVS DVX ET COMES NORFOLCIÆ, COMES SVRRIÆ, DÑS HOWARD, MOVBRAY, SEGRAVE. BRVSE, COMES MARESCALLVS SVM? THESAVRARIVS ET ADMIRALLVS ANGLIÆ. &C:

Cum priuilegijs Reg:

Hans Hollbain pinxit. *Visitur in Ædibus Arondelianis Londini.*

Vorsterman

Gal.rie Histo.que de Versailles

2246

S.on X S.on 5

Peint par Murat

Gravé par Audibran

Elisabeth-Charlotte de Bavière.

(Madame) duchesse d'Orléans + 1722 – Avec ses deux enfans.

– Philippe d'Orléans,
régent du Roy.me + 1723

Elisabeth-Charlotte d'Orléans duchesse de
Lorraine et de Bar (M.lle de Chartres) + 1744.

53

Tuileries 16 Décembre 18[illegible]

Je suis bien sensible Madame la Duchesse à votre aimable souvenir aux vœux que vous voulez bien m'exprimer pour ma fête, je vous en offre tous mes remerciements ainsi que du charmant bouquet que je viens de recevoir de votre part je suis bien fâchée de vous savoir souffrante j'espère que cela n'aura pas de suite, et je vous prie de recevoir l'assurance de tous mes sentiments.

Adelaïde d'Orléans

F. Gérard pinx 1821 — Imp. par F. Chardon ainé 3o, r. Hautefeuille, Paris — C. D. sc. d'après P. Adam

LA PRINCESSE ADÉLAÏDE D'ORLÉANS.

Dessiné par Eugène Lami — Gravé par Dupont

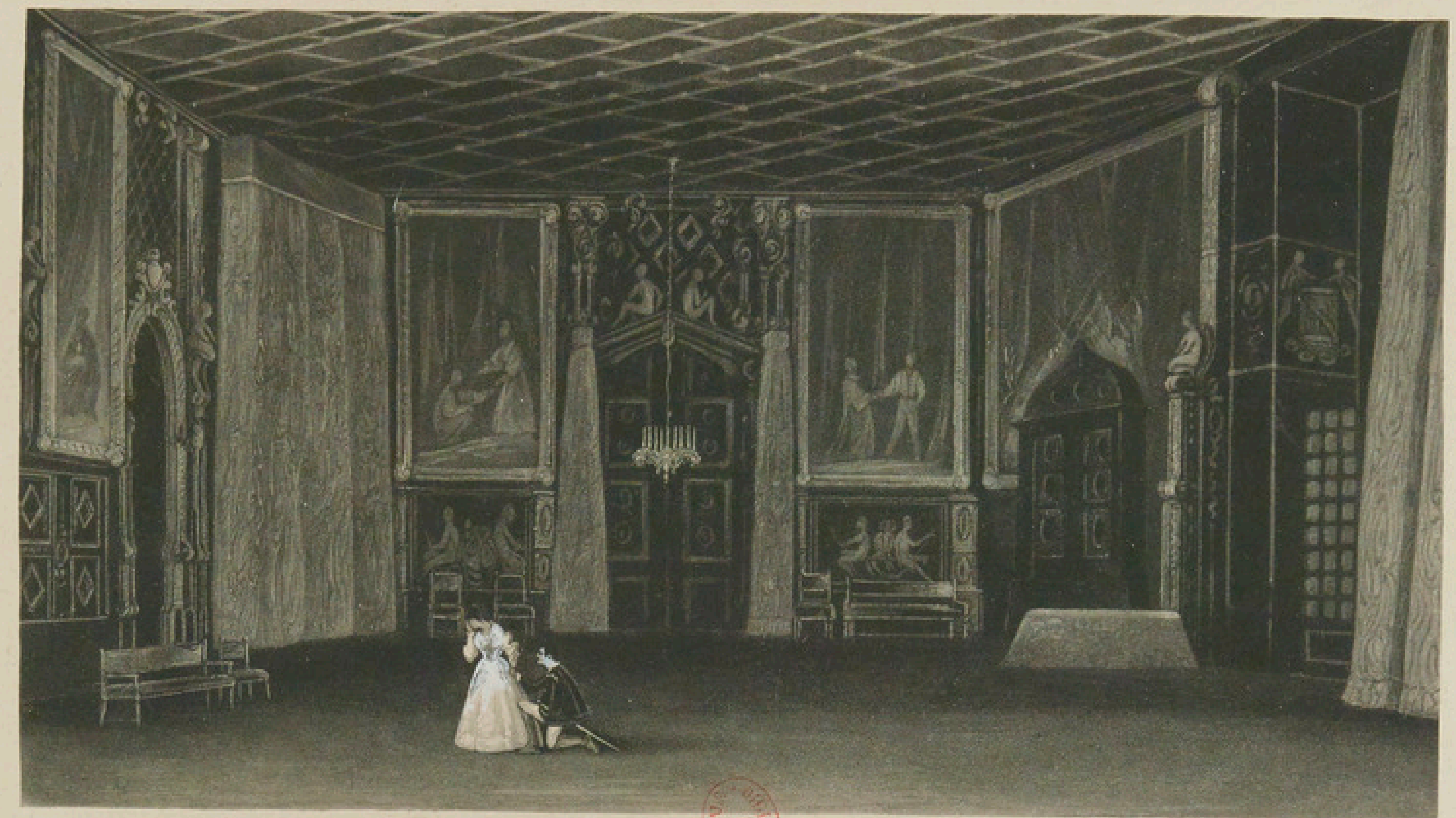

4.ème Acte des Huguenots (Opéra)

M.r Vatout.
Fr. d'O.

J'ai lu avec attention ces observations
si bien expliquées par M. [illegible]
et je ne trouve rien à y ajouter —
je le prie donc de faire remettre
le manuscrit à M. [illegible]

H

PEINT PAR WINTERHALTER DESSINÉ PAR SANDOZ. GRAVÉ PAR ACH. LEFEVRE.

LUDOVICUS DUX AURELIANENSIUM.
Car. Coypel pinx.
P. Drevet sculp.

Mal. Oudinot, duc de Reggio.

N°. 140

61

ARMÉE
DE LA
MOSELLE.

Liberté — REPUBLIQUE FRANÇAISE. — Egalité

Au Quartier Général à trêve
le 28 pluviose l'an 3e de la République

OUDINOT Général de Brigade Commandant à Trêve.

au General ambert command^t en chef L'armée de la moselle

La Sollicitation que tu fais le command^t des 5. Sections reunies de paris, seroit bien Louable, mon cher general, si elle avoit pour motif de Soulager le Bataillon qu'il demande a Relever, mais je ne le suppose pas susceptible d'un tel Sentiment son immoralité qui m'est si connue me deffend de lui faire tant de grace, cependt. je serois bien aise que tu m'en debarassasse, car je te L'avoue je ne le vois jamais de sang froid,

cet homme, san qualité, et on pourroi
le dire plutôt de deffaut a eté sous Lieut.
dans mon Baton de La meme, et en a eté
chassé pour faits déshonorant, il sèst refugié
a paris a La suitte de cette expulsion ou
il sèst fait nommer chef de Bataillon
et ensuitte envoyer a La Vendée ou il á
exercé selon sa Louable coutume de
nouveaux hauts faits pour lesquels il en
resté 18 mois en prison dòu il nèn sorti
que depuis 6 semaines, parceque Lorsquil
a eté mis en jugement il ne sèst trouvé
aucun temoins present, mais il est
constant, et au rapport de La grande
majeure partie du Baton que cèst un
triste sujet, il ne auroit incapable
de faire mourir un ploton, et ivrogne
voila ne pas mon cher aubert un joli
tableau, et bien je tassure quil est flatté,

notre Venerable Moreau, te connoissoit avant que je ne lui eusse Depeint, mais je t'en prie, il ne faut pas que cela t'empeche de m'en deBarasser car je me proposoi de t'en prier instamment.

Il y a tout a croire que tu va etre confirmé dans ton commandement, Neveu, me la laisse esperer, en me Disant qu'il en avoit ecrit au Comitté de Salut public qui indubitablement ne lui opposera aucunes contrarietés, je te voirais mon cher General, avec bien de la Satisfaction arrivé a la place que tu meritte tant, si nous n'en devions pas le devancement, a une mort qui nous afflige tous. il ne faut pas que j'aye grande provision de Bierre, pour en disposer en ta faveur mon cher General, sache donc que je me scaurai toujours tres heureux Lorsque tu voudra bien partager avec moi, je compte t'en envoyer

une 60taine de pots par la premiere
occasion, je ne doutte pas que tu ne la
trouve excellentte. Le petit mal qui m'etoit
survenu au doigt est apeu près gueri.
Ma femme sensible à ton souvenir me
charge de t'assurer de son respectueux attachement

Salut d'amitié

Oudinot

N. C. OUDINOT, DUC DE REGGIO,

Marechal et Pair de France, Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S.t Louis, Grand Cordon de la Légion d'Honneur Commandeur de l'Ordre de S.t Henry de Saxe &.

Major Général de la Garde Royale, Ministre d'Etat, Commandant en Chef de la Garde Nat.ale de Paris.

…al d'après nature par Robert Le Fevre. Dessiné par H. Laurent. Gravé par …

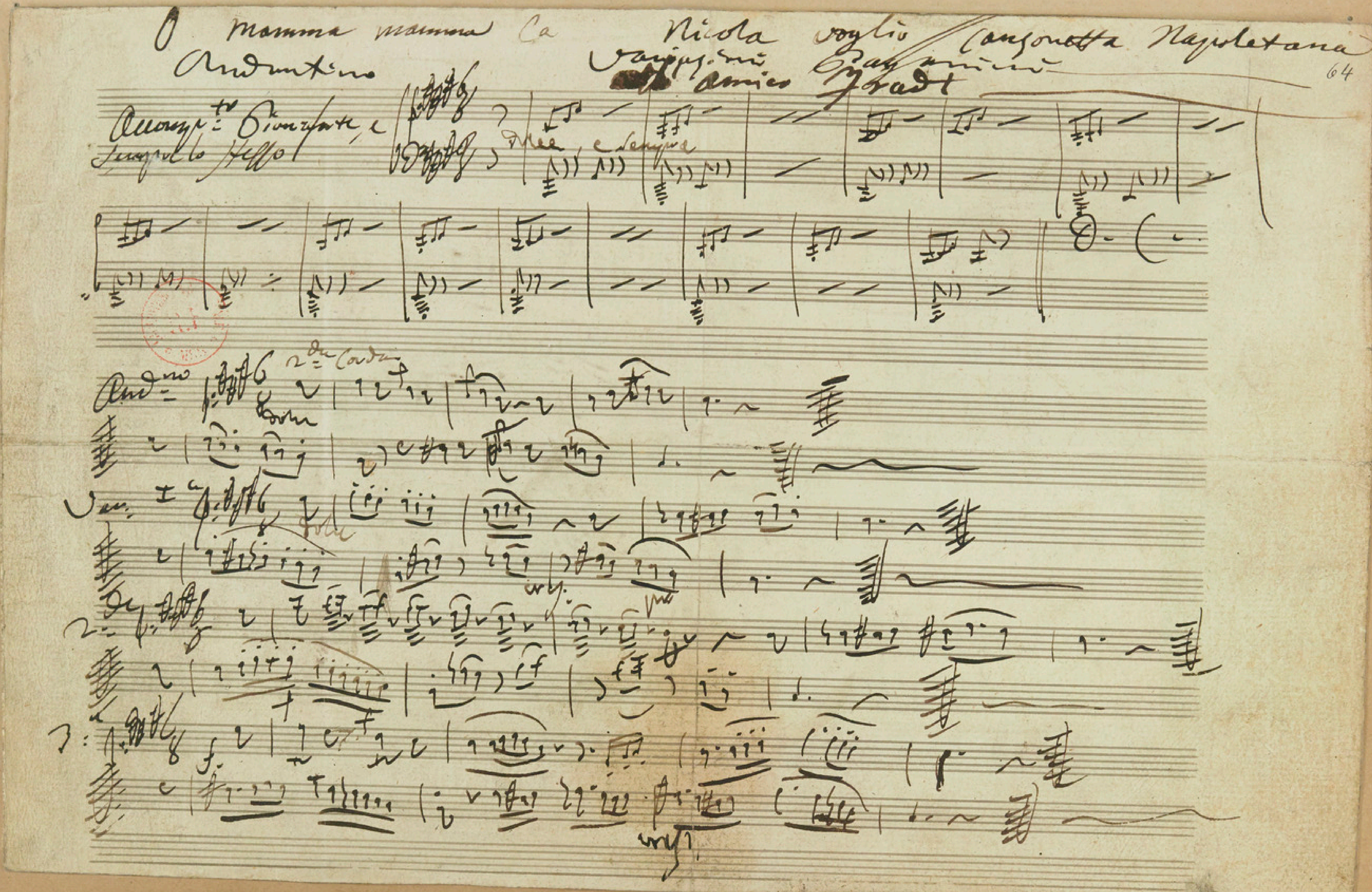
O mamma mamma Ca
Nicola voglio
Canzonetta Napoletana
64
Andantino
Accomp.to Pianoforte, e
dolce, e sempre

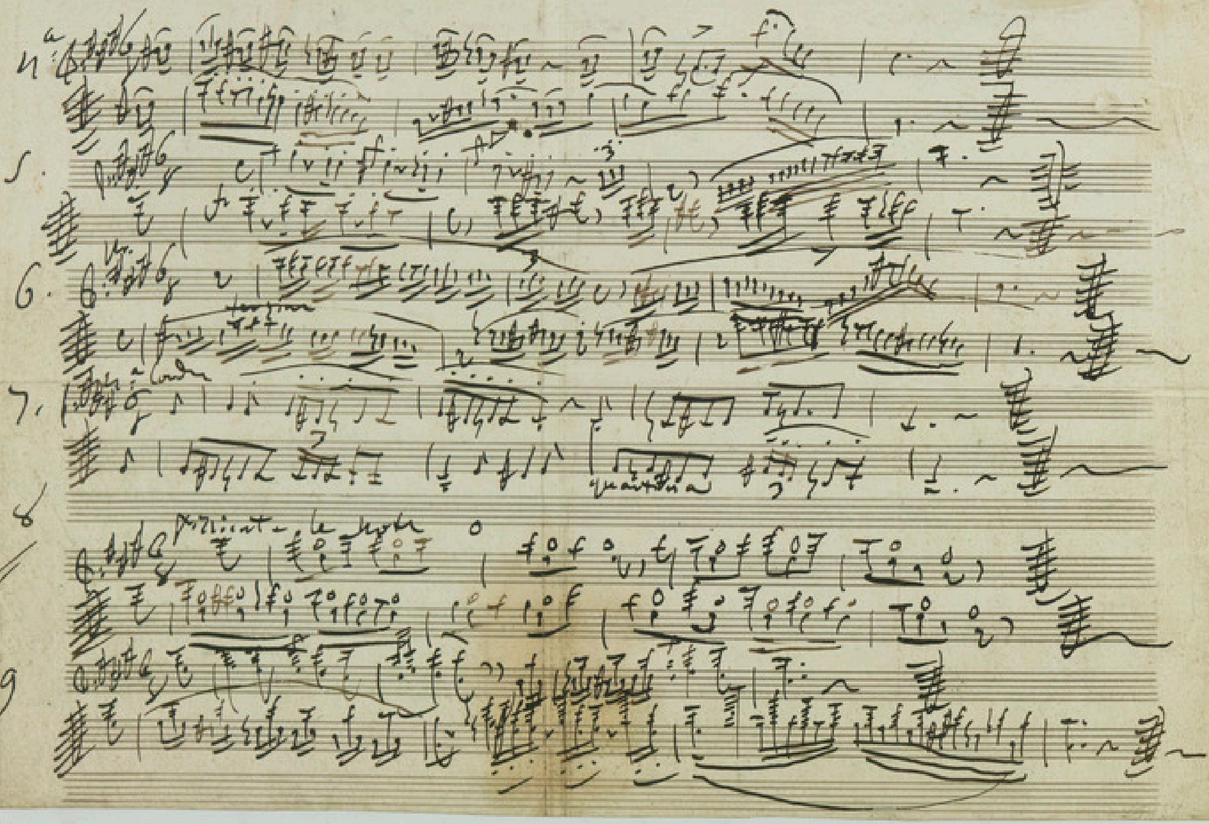

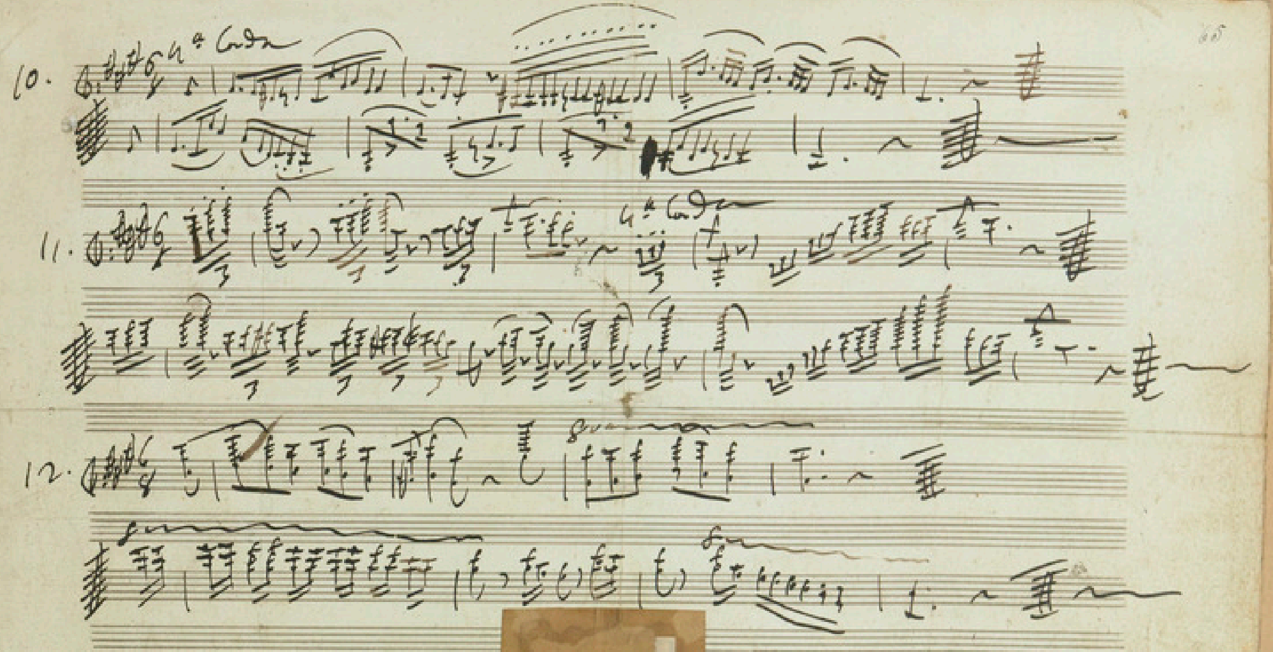

Io certifico che questa è la vera scrittura e le vere invenzioni di Paganini

Camillo Sivori

Carissimo Cognato

Roma 22. Gennajo 1819

L'amico Germi non mi scrive, ditemi voi il perchè — Come stà la vostra Famiglia ? Cosa fà mia madre, ditele che siamo di carnovale per dovere stare vieppiù allegramente. Le Rarità di Roma sono tali da sorprendersi il più ricco d'immaginazione — vi sono molti Teatri apperti, e spero mi sarà permesso di dare in Venerdì delle accad^e.

Ditemi come vanno i vostri affari; e se regna la buon'armonia in Casa. Attendo vostre lettere non che i caratteri del mio caro amico Germi quale pregovi salutarmelo tanto Addio

Vostro Aff^mo Cognato
Nicolò Paganini

P.S. S'intende che saluterete amorosamente mia madre, e tutti di Casa

Al Sig.r Sebastiano Ghiglotti
negoziante Patti in Piazza Sarzana
Genova

Paganini
1784 – 1840

67

Ingres del roma 1818.

Calamatta Sculp.

Paganini

rare

Paisiello

68

Napoli li 3 9bre 1806.

Caro, e Cariss.mo amico mio M.r Lesueur

Ecco che di Nuovo ritorna a Parigi la brava Nostra Sig.ra [struck out], ma ritorna come Contessa [struck out], avendosi sposato con il di S.r Conte [struck out] Capitano di un Regimento di Cavalleria è Nipote del Genera Generale Espluca, comandante della Piazza di Messina, e Cugino del Cavalier Staiti Comandante di Vascello al servizio del fu Re di Napoli Ferdinando IV. Per tale Occasione dunque non ho voluto mancare di scrivervi questa mia, per prova della mia amicizia che ho per la vostra Cara, e stimabile Persona. è vero che vedo di rado i vostri Cari Caratteri, ma qualche volta, e di quanto in quanto ricordatevi che le vostre Care Nuove, mi sono gratissime, come anche alla mia Moglie.

69

A Monsieur
Monsieur Le Sueur
Chevalier de la Legion d'honneur
Très celebre maître de musique
e Directeur de la Musique de
la Chapelle Imperiale
a Paris.

Rue place Vendôme 17

8

Non tralascio intanto di ringraziarvi della stima che vi compiaceste di avere per la mia persona, locchè non ne ho mai dubitato, ma Monsr. Gregoire me l'ha sempre più fatta conoscere, per la premura che vi degnaste di avere in fare eseguire la mia Musica nell'Imperial Cappella.

Mia Moglie, ed io vi preghiamo di far gradire alla Vostra brava Sigra. moglie gli Nostri sinceri e cordiali saluti.

A Monsr. Rey, a Monsr. Persui, a Monsr. Gregoire mille cari abbracci. E credetemi per sempre.

Il Vostro Affmo. vero Amico
Paisiello.

Naples le 3 9bre 1808 70

Mon cher et très cher ami M. Lesueur

Voici que de nouveau retourne à Paris votre brave Madame , mais elle retourne comme comtesse ayant épousé M. le Comte capitaine d'un régiment de cavalerie et nièce du lieutenant général Esplua, commandant de la place de Messine et cousin du chevalier Staiti commandant de vaisseau au service du feu roi de Naples Ferdinand IV. Par cette occasion donc je n'ai pas voulu manquer de vous écrire cette mienne lettre, pour preuve de mon amitié que j'ai pour votre chère et estimable personne. Il est vrai que je vois rarement vos chers caractères, mais quelquefois et de temps en temps souvenez vous que vos chères nouvelles me sont très agréables comme aussi à ma femme.

Je ne laisse pas cependant de vous remercier de l'estime
que vous voulez bien avoir pour ma personne,
bien que je n'en aie jamais douté, mais M. Grégoire
me l'a toujours davantage fait connaître par l'em-
-pressement que vous daignez avoir à faire exécuter
ma musique dans l'impériale chapelle.
Ma femme et moi nous vous prions de faire agréer
à Madame votre brave épouse nos sincères
et cordiales salutations.
à Monsieur Rey, à M. Perier, à M. Grégoire
mille tendres embrassements et croyez moi pour toujours

Votre affectionné et vrai ami
Paisiello

Paisiello
1741 – 1816

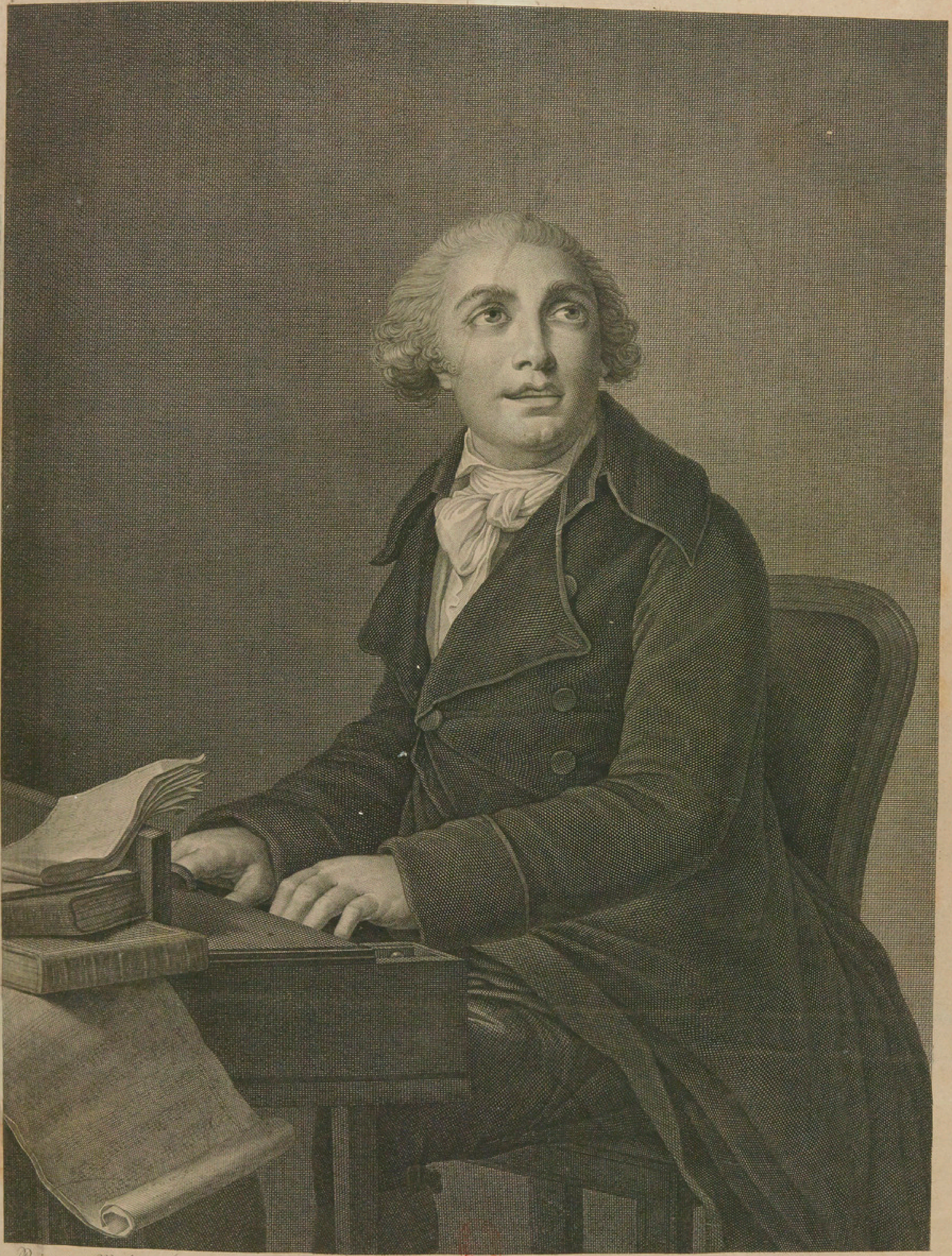

Peint par Madame Lebrun. *Dessiné par Lefort.* *Gravé par E.ne Beisson.*

PAISIELLO.

Palma (Giacomo)

Palmerston 73

Broadlands 30 Oct
1825

My dear Sir,

I have many apologies to make to you for not having sooner acknowledged your letter inclosing the two Notes for 500 £ each to be signed by the Directors of the Cornwall & Devon Mining Company, but I have signed the Notes & sent them to Mr Sullivan that he may

also sign them & return
them to you

My dear Sir

Yrs faithfully

Palmerston

74

Broadlands, 30 oct.
1825

Mon cher Monsieur

J'ai bien des excuses à vous faire pour ne pas vous avoir accusé plus tôt réception de votre lettre renfermant les deux traites de 5000 £ chacune à signer sur les directeurs de la Compagnie des mines de Cornwall et de Devon mais j'ai signé ces traites et je les ai envoyés à M. Sullivan pour qu'il les

Lord Palmerston
homme d'état anglais
1784 -

Signé aussi et vous les retourne ensuite.

Mon cher Monsieur
à vous sincèrement
Palmerston

Corte 11 septembre 77

Très cher Compère

J'ai reçu votre lettre en date du dix et j'ai appris avec un vrai plaisir que vous avez là bas terminé toutes vos opérations avec succès. Par l'administration supérieure vous seront communiquées les déterminations, je ne puis pour le moment vous dire rien de positif sur ce sujet, n'ayant pas encore vu ces messieurs après l'arrivée de votre exprès. Les nouvelles que j'ai reçues de Livourne sont bien consolantes. En France les choses vont au pire. Les armées sont battues de toutes parts, et on dit sacrifiée la famille royale avec six mille autres personnes par le parti de la Convention laquelle, croit on a créé un dictateur dans la personne de Danton député

voici une désagréable nouvelle cependant que nous avons de
Marseille. L'armée républicaine on ne sait comment,
s'étant introduite dans cette ville, a fait un
horrible carnage indistinctement de ces
pauvres habitants. Les Toulonnais redoutant le même
sort, ont reçu les Anglais et les Espagnols et
garnis leurs forts de ces troupes. Les Ré-
publicains ont tenté de les surprendre, mais ceux-ci
unis à tous les habitants ont fait une sortie et les
ont mis dans une déroute considérable. Je vous salue

Pasquale de Paoli

P. S. Les émigrés se disposent
à venir si toutefois à cette heure ils ne sont pas venus,
ils n'ont pas d'argent mais en compensation une malle de cocardes
blanches. On a écrit que où ils se présenteront
on fasse feu sur eux et sur qui pour eux se
prononcera. Je les crois d'accord avec les commissaires, ils ont
comme eux de cruelles intentions.

78

The illustrious Pascal Paoli, Gen.l of the Corsicans in the Military Habit of his Country.

Pl. N.o 38. de l'Œuvre.

79

Le Général Paoli.

N... del. | A. De Marcenay Sculp.

Une Personne de Considération a envoyé de Corse ce Portrait.

A Paris chés l'Auteur rue d'Anjou Dauphine : et chés M. Ville Graveur du Roi, Quai des Augustins.

80

PASQUALE DE PAOLI

General of CORSICA,

Pub. accor.g to act April 6: 1769 by M Darly 39 Strand.

ANNO
ÆTATIS. 72
1582
S. F.
Humanam AMBROSII veré hæc pictura PARÆI
Effigiem sed Opus continet
Hic Fuit Consiliarius et Chirur. Primar. 4r. Regũ Galliæ

FRANCISCUS DE PARIS

Diaconus Parisinus.

Obiit die 1er May 1727. anno ætatis 37.

Gravé d'après le dessein fait sur luy même un momant après sa mort

Approchez de ce tombeau, Chrestiens, et venez reconnoître les merveilles d'un Dieu qui y Ouvre le trésor de ses graces et les y fait éclater à la gloire de son Serviteur Paris, dont il veut ainsi recompenser l'humilité profonde dans la quelle il passa toute sa vie. O Dieu tout puissant, continué d'opérer sur cette tombe respectable le salut et la Santé des fideles. Déja tu en as fait reconnoître la sainteté par la punition d'une profane, qui a été subitement frappée d'une paralysie incurable, et tu t'es servi de la main des hommes pour y châtier l'impiété; en fin tu ne cesses point d'y donner des preuves invincibles de la veritable relligion. le Frere du Bien heureux, qui est un des membres du Corps le plus auguste de France, est venu rendre dans ce lieu vénérable les hommages dûs au glorieux Paris: imitons le et tâchons de devenir aussi ses freres dans l'Eternité.

Paskewitch.

85

Varsovie, le 3/15 Août 1839.

C'est avec bien du regret que j'ai appris, mon cher Prince, que vous êtes constamment malade. Je vous sais du moins gré de vous être soumis à une cure sérieuse, & je vous recommande la patience qu'il faut pour la suivre jusqu'à la fin. Ne négligez rien pour rétablir votre santé. C'est le plus précieux des biens.

Quelque plaisir que j'eusse eu à vous voir à Homel, où je serai libre de mon temps, loin de vous engager à aller à Borodino & dans mon castel, je vous prie au contraire de n'en rien faire. Aussitôt que vous vous sentirez assez bien pour voyager,

N° 57

N° 15

mettez vous en route pour Varsovie. Vous profiterez ainsi des derniers beaux jours de l'automne, & vous auriez même le temps de vous préparer par un régime à mieux supporter la saison rigoureuse.

Je pars après-demain matin pour Borodino; ma santé n'eut pas été mauvaise, si je n'avois eu tous ces jours derniers un accès de fièvre.

Adieu, cher Prince, agréez mes vœux de bonne santé & l'assurance de ma constante amitié.

Prince de Varsovie

Paskewitz
1782 – 1856
général polonais au service de la Russie.

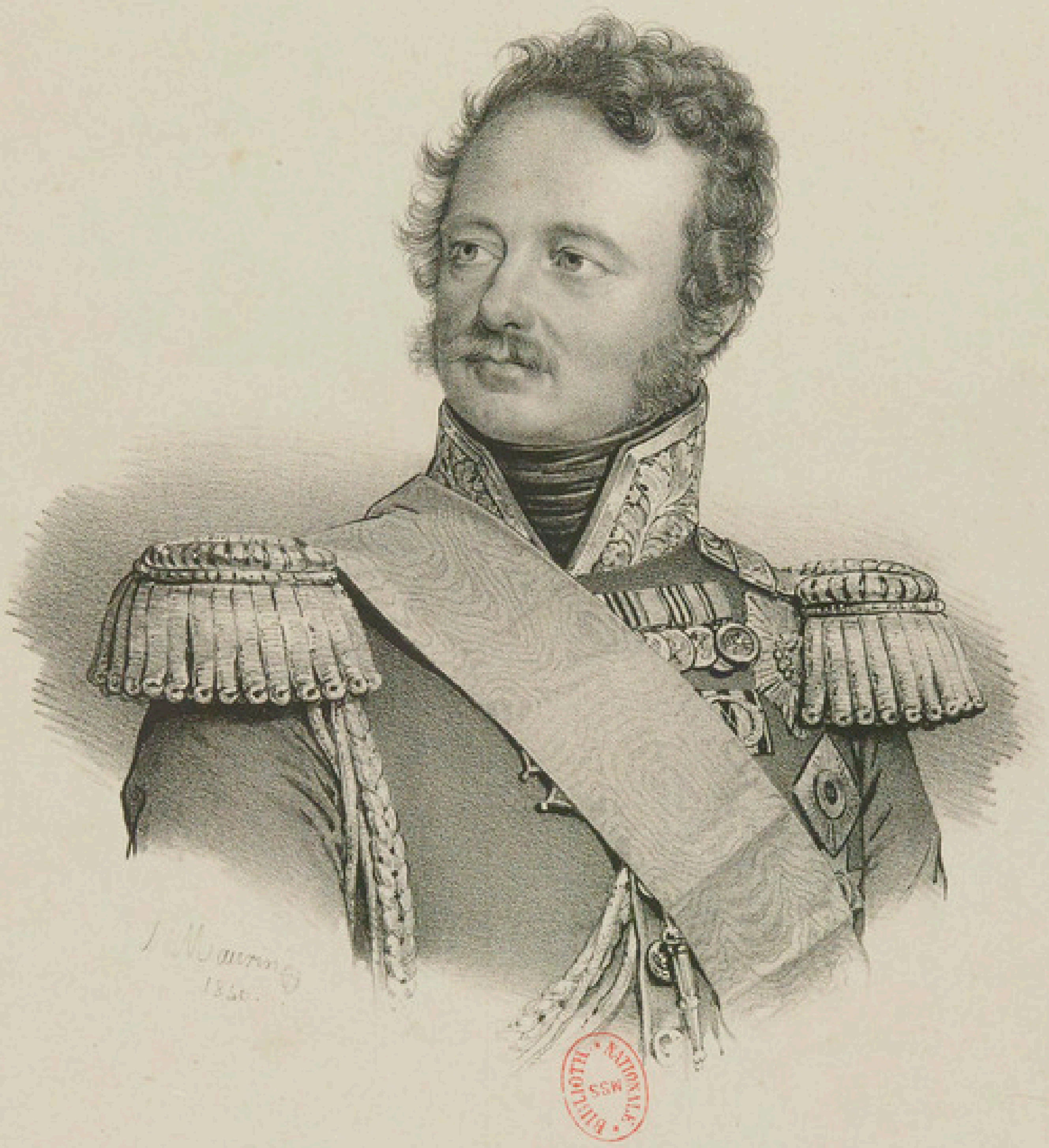

LE MARÉCHAL PASKEWITSCH,

Prince de Varsovie, Comte d'Erivan.

Paris, chez Rosselin, Editeur, 21, Quai Voltaire. N° 149. Lith de Louis Letronne, rue du Bac, 27.

Pastoret

18 aout 1823

87

Monsieur et cher confrère

Nous aurons un grand plaisir, à vous entendre une fois de plus ; mais je crains bien, que nous ne le puissions pas, vendredi prochain. M. emeric david en a pour longtems encore, et M. gail est inscrit pour lire après lui. j'irai de bonne heure, à l'academie, vendredi prochain. je parlerai aux deux lecteurs, nous verrons s'il sera possible de vous entendre, ce jour là même. dans tous les cas, j'aime à compter sur vous, pour

88

A Monsieur

Monsieur Dureau de la Malle,

membre de l'institut,

Rue de la Rochefoucauld, n. 11

D.19

F.6 E

le vendredi suivant.

Agréez, Monsieur et cher confrère, l'assurance de ma haute estime et de mon bien sincère attachement.

Pastoret

Lundi 18.

PEINT PAR PAUL DE LA ROCHE — 1838 — GRAVÉ PAR HENRIQUEL DUPONT

Mort de Paul 1er.

Le comte Pahlen, gouverneur de St Petersbourg et intendant général des postes, jouissait de toute la confiance de Paul 1er. « on conspire contre moi, lui dit un jour l'empereur avec un regard sévère et scrutateur ! – Je le sais, Sire, repondit-il, sans la moindre trace d'émotion ni d'embarras ....., je suis heureusement sur la voie....., mais ..... » – Parle tout-à-l'heure, je te l'ordonne... » fussent mes propres fils ou l'impératrice ! ...... »

Pahlen explique alors à son redoutable maître comment, dans une aveugle imprudence, on a osé lui faire des ouvertures qu'il a cru devoir encourager. Elles compromettent ce qu'il y a de plus élevé dans l'Empire, la femme et l'héritier de l'empereur. « Il le conjure de dissimuler aussi, de lui laisser le temps de pénétrer tout ce mystère. Rien ne peut lui échapper, si sa majesté daigne lui confier son ordre suprême pour agir contre les grands coupables au moment décisif. »

Le czar se laissa persuader de la nécessité d'armer un si fidèle serviteur ; il alla même jusqu'à écrire et signer l'ordre d'arrêter l'impératrice et le grand-duc Alexandre, mais il eut la prudence de ne pas le délivrer à Pahlen ; il le garda sur son bureau, ce qui le sauva pendant plusieurs semaines. Le comte Pahlen n'eut pas de peine à alarmer le grand-duc Alexandre sur les dispositions ombrageuses d'un père trop prompt à sévir. Il le prévint que l'ukase est prêt, pour l'envoyer dans une forteresse et pour enfermer sa mère dans un couvent, deux lieux de mort pour tous les princes, comme pour toutes les princesses qui

y sont entrés. Il n'y a, selon lui, qu'un moyen de conjurer le danger, c'est l'abdication forcée d'un monarque en démence; — mais comme il ne pouvait montrer l'ukase, ainsi qu'il l'avait espéré, le jeune héritier doutait encore, et quoiqu'on lui eût promis de respecter la vie de son père, il hésitait à consentir à une déchéance qui touchait de si près au parricide.

Cependant Pahlen continuait d'abonder dans tous ces éclats de sévérité qui caractérisèrent le règne de Paul.+ Ardent à la recherche des mécontents, suivant pied-à-pied la conjuration, il en révélait à l'empereur ce qui pouvait fasciner sa confiance et exciter son irritation, tout en la contenant; soit qu'il ne voulût que ménager sa propre sûreté dans un choc qu'il voyait prochain, soit qu'au fond il penchât pour les conjurés, mais sans leur laisser de gage, ou pour l'empereur, mais sans se livrer à lui, il empêcha la crise d'éclater jusqu'à ce qu'il eût pris ses mesures et qu'il se crût maître de la vie ou de la mort des acteurs de ce drame, selon l'événement.

Tout resta ainsi en suspens sous les manœuvres d'une profonde dissimulation. Durant trois mois l'affaire couva à St. Pétersbourg. Le Souverain, condamné à mort, restait maître absolu au milieu des craintes et des méfiances, jusqu'à son exécution qu'on préparait dans le silence et la terreur.

+ Les résolutions de Paul 1er devinrent si variables et si bizarres, que bien des gens le jugèrent fou. Une caricature du temps le représent—

c'était comme un de ces jugements des anciens tribunaux secrets ou comme ces sentences capitales qui attendent la sanction d'un pouvoir supérieur ; ici, la sanction était l'adhésion d'Alexandre, complice important, parceque lui seul pouvait garantir l'impunité. On l'obtint enfin, en courant lui montrer l'ukase fatal qu'un familier perfide, le général Orloff, sut soustraire du cabinet de l'empereur pendant quelques instants. Le grand-duc cède à un danger si imminent pour sa mère et pour lui, et c'est les larmes aux yeux qu'il leur permet de sauver sa tête par une couronne, en les suppliant une dernière fois de ne point attenter à la vie de son père.

L'exécution est fixée pour le soir même ; vingt maisons à Petersbourg sont dans la terrible attente ; des avis en viennent à Paul par Koutaïsoff, son favori, par Lindner et Araschieff, deux anciens compagnons de ses disgrâces à Gatskina, avis si souvent donnés à faux qu'on n'y croit plus au jour où ils sont vrais. D'ailleurs il finit par se rassurer sur Pahlen qui savait tout.

Les meneurs se réunissent dans un dîner où sont invités le général Beningsen et plusieurs généraux non initiés au complot, mais jugés propres à ce coup de main. Là, on traite les choses sans mystère ; „il s'agit de délivrer aujourd'hui la Russie de son tyran, de ne plus se séparer & de marcher

/ ~~portant~~ sur une main : ordre ; sur l'autre : contre-~~ordre~~ sur le front : Désordre.

tous ensemble au palais. » Bennigsen surpris d'une pareille communication, déclare que : Bien qu'il n'aime point l'empereur, et qu'il trouve même convenable de le mettre à l'écart, il n'est pas disposé, lui, commandant de la garde du Palais, à prendre part à l'action. » Une menace de mort l'avertit qu'il n'est plus maître de reculer. Le voici donc auxiliaire obligé de ceux qu'il devrait combattre, et, ce qui est bizarre, c'est lui qui va montrer le plus de résolution et d'audace dans l'exécution.

Après le repas, où l'on boit largement, les convives se portent au palais dont ils avaient le plan très détaillé. Ils se présentent à une petite porte du palais ; la sentinelle reconnaît le général Benningsen et les laisse passer. Ils se dirigent alors par les détours secrets que l'empereur avait ménagés pour sa sûreté ; ils arrivent à un escalier caché dans l'épaisseur du mur de la chambre à coucher. Ils y montent sourdement un à un, l'épée dans la main. En ce noir et étroit passage et comme si l'approche de la crise eut dissipé les fumées du vin et les résolutions, Orloff qui les guide, s'arrête, son hésitation est contagieuse. Bennigsen qui monte le dernier, signifie à son tour "qu'il faut marcher ; que puisqu'ils l'ont entraîné dans cette affaire, il recevra sur la pointe de son épée quiconque oserait reculer. » Bientot ils pénètrent dans la chambre de l'Empereur.

A leur apparition, il saute ~~du~~ ~~de son~~ lit et les apostrophe; ils lui représentent, en balbutiant d'abord, les exigences de l'État le vœu public pour qu'il lui plaise de céder le trône à son fils après quoi il vivra tranquille dans un de ses palais. Le prince, tout en s'habillant, entre en explications sur sa conduite, sur ses droits, quand Bennigsen paraît après les autres. Je viens de dire comment il était là & qu'il commandait la garde du palais. Paul le croit étranger au complot. Vois, lui dit-il, quel langage on ose tenir à ton empereur!

Le général lui répond: nous ne sommes pas venus pour pérorer ni pour entendre des discours; il faut abdiquer ou périr!" Ceci fixe le ton et le mouvement de la scène.

Paul appréciant alors l'étendue du complot semble hésiter, puis il s'assied devant son bureau, comme pour écrire son abdication; mais bientôt il refuse la plume et le papier qu'on lui présente, se lève avec impétuosité et reproche fièrement leur audace aux conspirateurs. Aussitôt Bennigsen donne l'ordre de la mort de Paul. On se jette sur lui, on le presse

on le saisit; il se débat, il s'échappe de leurs mains et s'élance vers une ~~petite~~ porte communiquant par un escalier au poste de sa fidèle garde cosaque — son salut est là, mais le bouton de la serrure (Alexandre le montrait avec horreur, peu d'années après à son ~~[illegible]~~ instituteur Laharpe), le bouton, trop poli, glisse sous ses doigts, la porte ne s'ouvre point; il court se cacher derrière des drapeaux français dressés dans un angle de la chambre, près d'un paravent.

Les conjurés troublés le perdent de vue et se croient perdus, mais Benningsen qui avait conservé le sang-froid, aperçoit les ~~bottes~~ pieds de l'empereur que les drapeaux ne couvraient pas; il les montre à ses complices qui sur le champ entraînent avec violence l'empereur au milieu de la chambre, en lui répétant: Signe, ou tu es mort!" Ici s'engage une lutte qui, bien qu'inégale, dure assez longtemps, soit que les meurtriers ne veuillent point employer le fer, afin de laisser à la mort l'apparence d'un accident naturel, soit que, par déférence pour les ~~[illegible]~~ sentiments d'Alexandre, ils soient disposés

à épargner la vie de l'empereur, en remettant à un autre moment l'acte final de cette tragédie. Plusieurs d'entre-eux sont contusionnés ou blessés. L'un d'eux s'arme d'un carré en plomb servant à assujettir des papiers et en assène sur la nuque du prince un coup à plat qui le jette la face sur la table. C'est alors qu'on se met en devoir de l'étrangler. K...... portait sur lui, depuis quelque temps, un cordon de soie, fixé par chaque bout à une poignée en bois, instrument préparé pour faciliter la strangulation; mais il l'avait oublié dans la salle du festin. C'est l'écharpe même de Paul qu'on serre autour de son cou!

Le rôle de Pahlen, dans cette soirée, fut de ne pas intervenir dans cette lutte suprême entre l'empereur et ses meurtriers, et d'en attendre l'issue avec des moyens disposés selon l'événement. Il manda chez lui, ce soir là, tout ce qui, à Pétersbourg, pouvait donner un ordre ou était en position de prendre une résolution. Il les tint consignés dans l'attente d'une importante communication. Si la fortune eut sauvé Paul, cette communication eut été de voler à son secours sans pitié pour les conspirateurs; mais ici, il n'y eut qu'à reconnaître le successeur et à prêter tous ensemble foi & hommage au fils consterné,

pendant que le médecin anglais Rogerson donnait vainement des soins au corps inanimé du père.

Ainsi périt dans son palais, par les mains de quelques courtisans, après un règne de quatre ans et quatre mois, un puissant monarque. Sa mort ne fut pas vengée.

La position du nouvel empereur et celle de l'impératrice veuve ne leur permettait point de mesures dignes d'eux. Le comte de Pahlen, privé de ses honneurs, fut exclu seul de l'amnistie & pourtant ses mains étaient pures de sang. Cette exception confirmerait le rôle étrange qu'on s'accorde à lui prêter.

Une autre satisfaction donnée à la morale publique fut, après la première effervescence du crime triomphant, de faire passer ce meurtre pour un coup d'apoplexie. A cet égard les complices de Berlin (c'est de là peut-être qu'est venue la première idée du complot), n'étant ni dirigés ni reprimés par le sentiment délicat d'Alexandre, donnèrent un singulier spectacle. La relation fidèle de la catastrophe apportée au comte Panin fut dévorée, en comité, par les affidés, avec la précaution de brûler chaque feuillet à mesure qu'il était lu. Ils en répandirent ensuite les détails presque sans mystère, même avec une sorte d'exaltation. Quand arriva la nouvelle version selon l'étiquette, avec le grand deuil de cour, pour le monarque enlevé trop tôt à l'amour de ses peuples et à sa famille, il ne fut plus question de tyran, de vengeance, d'héroïques libérateurs; les figures et le langage changèrent subitement comme la couleur des habits. Je connais un revirement diplomatique du même genre. Quand on sut à Rastadt que les plénipotentiaires français Jean de Bry, Roberjot, Bonnier, venaient d'être assassinés à la porte de la ville par ordre du gouvernement autrichien, il y eut parmi les membres du congrès un cri d'horreur & d'indignation. C'était un attentat inouï dont ils signalaient les auteurs à l'exécration publique. Le soir on en parlait comme d'une maladresse qui allait donner au directoire une levée de 200,000 hommes. Le second jour le meurtre prémédité devint douteux et le lendemain on allait le nier, quand on trouva plus simple de l'imputer au Directoire lui-même; puis on n'en parla plus.

94

Bonneville del. Sculp

PAUL Ier.

Empereur de Russie.

1754-1801 (étranger)

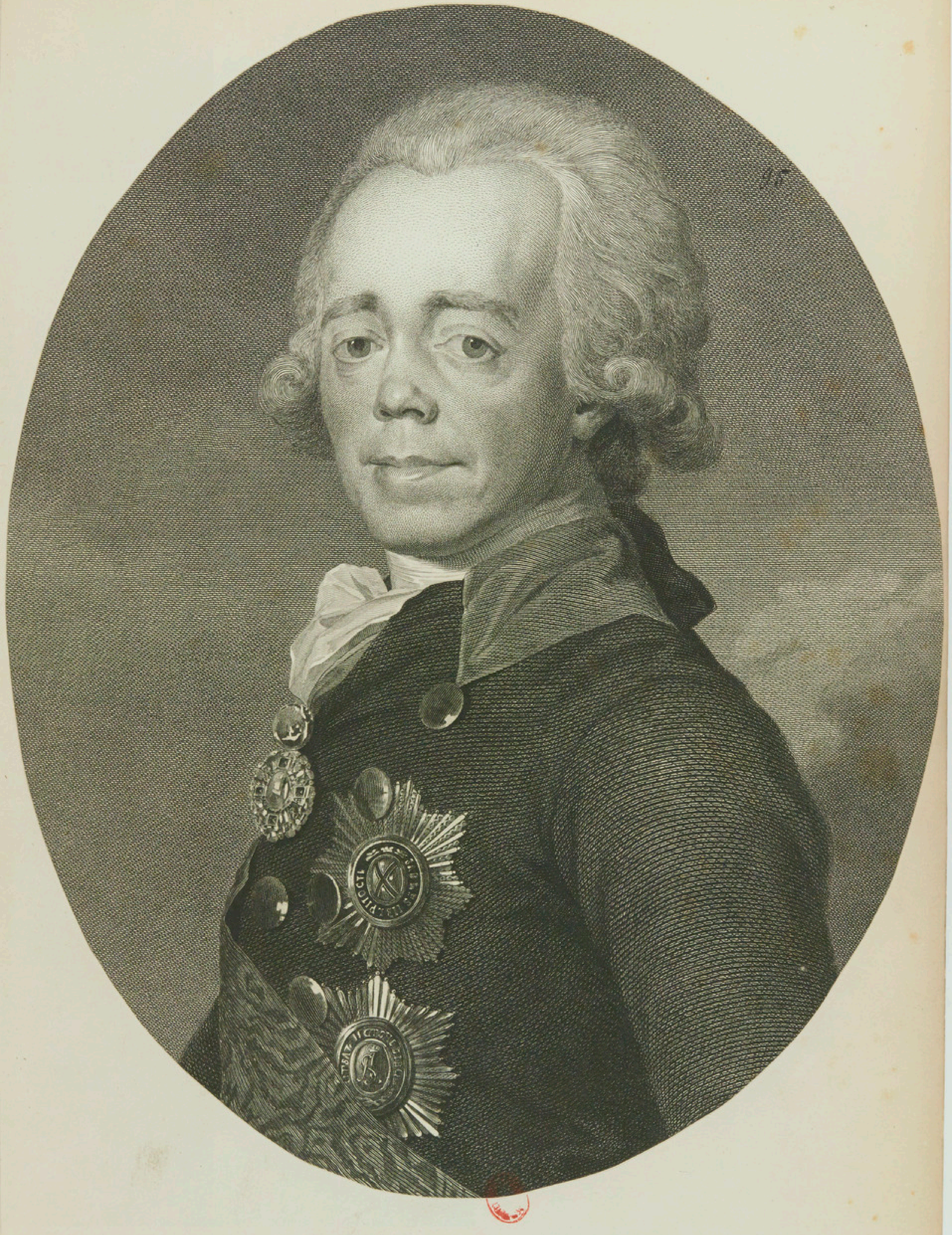

PAUL I[st]

Emperor & Autocrateur of all the Rufsias

96

Whitehall
Jany. 31. 1832

Dear Sir

I thank you for your Letter of the 17. January respecting the State of Ireland, but you must at the same time allow me to observe that every one of the causes of complaint and disturbance alluded to in your Letter has been the subject of constant and of very

recent consideration and discussion by Parliament, and is quite familiar to every one who has paid the least attention to Irish affairs.

If you will read the reports of Committees either on the Question of Tithes — or improvement and draining of Bogs — or Grand Jury assessments —

...ns and
...ment, and
... [illegible]
...least attention
...the reports of
...on the Question
...rovement and
... or Grand Jury
... assessments –

or the question of subjecting the
Owner instead of the occupier of
Irish Land to local burdens.
You will find many considerations
and many difficulties to be
overcome, which I should
infer from your Letter you have
not adverted. I am Dear Sir
Your faithful & obedient Servt
Robert Peel

100

Monsieur

Monsieur de Barbé-Marbois

Silvio Pellico.

Silvio Pellico.

99

Monsieur

Une bien aimable Dame de votre connaissance qui m'honore aussi de son amitié, Madame la Comtesse de Benevello, m'a annoncé de votre part, Monsieur, un témoignage d'estime qui me flatte infiniment. Vous avez aussi connu le malheur; vous avez passé des années à la Guyanne sans consolation, sans d'autre consolation que celle que donnent à l'honnête homme Dieu et sa conscience. Ce que vous avez vu et souffert a été narré par vous dans un journal, et vous avez la bonté de désirer que je voie cet écrit. Il sera précieux pour moi, Monsieur, car mes dix ans de chaînes m'ont fait sympathiser avec ceux qui sont ou qui ont été malheureux, et cette sympathie est bien plus grande encore, quand il s'agit, comme dans le cas actuel, d'un personnage d'un mérite distingué. — Je vous félicite, Monsieur, d'avoir

ainsi que moi survécu à beaucoup de douleurs. Hélas ! je sais que votre vie n'est plus égayée par le bienfait de la lumière. C'est un grand sacrifice ; mais vous avez appris à en faire, et Dieu compense d'une manière digne de lui les privations qu'il demande à ceux dont il est aimé.

Je le prie pour vous, priez-le aussi pour moi.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-ob.t serviteur Silvio Pellico

Turin, 18 juin 35

801

Paris 6. 7bre 1861

Mon cher ami,

Je reçois une dépêche télégraphique de mon frère par laquelle il m'annonce son arrivée à Paris pour demain matin.

Je pense que vous pourrez prendre avec lui un rendez-vous dans la journée pour l'affaire nigra-

Tout à vous

Pereire

Perelle

Perelle

Perino del Vaga

Perino del Vaga
1501 – 1547

Perrault (Charles)

a Paris ce 19 avril 1675

106

Monsieur

Mr. Bouillaud ma remis entre les mains les quatre exemplaires de vostre excellent livre que vous maviez adressez dans la crainte ou vous estiez que les 14 exemplaires dont Mr. de Formont s'estoit chargé ne parvinssent pas jusques a nous. mais comme le premier envoy a esté fort heureux et que tous les exemplaires ont esté distribuez autant bien que vous pouviez le souhaitter ainsy que j'ay eu l'honneur de vous en rendre compte, je distribueray Monsieur ces quatre derniers ey aux personnes que j'estimeray les plus dignes de posseder d'aussy un aussy beau livre que celuy la. cependant Monsieur je vous conjure de vouloir me conserver tousjours l'honneur de vostre souvenir et d'estre persuadé que je suis tres parfaittement

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

Perrault

Charles Perrault.

Tortebat pinxit

de l'Academie Francoise.

Edelinck Sculp. Cum Priuil. R. 1694

A Madame X. Lamentation.

Depuis qu'un demi-siècle a sur mes deux épaules,
Comme un rude lutteur, posé sa lourde main,
Et que j'ai dû quitter les jeunes Premiers Rôles
Pour celui d'Oncle et de Parrain,

Voilà, pour mes péchés, qu'une jeune tigresse
Joue et folâtre autour de ma sérénité
Et s'amuse à rayer d'une griffe traîtresse
Ma peau de lion retraité.

Elle a des trahisons et des douceurs félines,
Des pattes de velours et des ongles d'acier,
Elle montre en riant deux rangs de perles fines
Toujours en quête de gibier.

Égalant de Circé le charme et la malice
La sorcière, féconde en pièges infernaux,
Ne change pas les gens en compagnons d'Ulysse,
Mais elle en fait de vrais agneaux.

Ils viennent sous les noms de Damis ou Clitandre,
À ses petites mains présenter leur toison,
Elle passe à leur cou des rubans d'un bleu tendre,
Et les étrangle sans façon.

De ses enchantemens et de son art perfide,

J'ai bu tous les poisons, j'ai goûté tous les m
Et toujours je reviens, comme un pigeon stup.
Coller ma plume à ses gluaux.

ah! J'en mourrai; j'en meurs. Dans les pâles va
où Dante a répandu ses pleurs mélodieux
J'irai grossir l'essaim des ombres désolées
dont ton amour eût fait des Dieux.

Ton ingrate vertu qui jamais ne succomb
et des tendres pitiés ignore le danger,
en souriant, viendra déposer sur ma tom
un bouquet de fleurs d'oranger.

1859.

L. P.

Pirrot

Perrot (Louis)

Pétion

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

RÉPUBLIQUE D'HAYTI.

Port au Prince le 9 Avril 1809 an 6 de l'indépendance.

ALEXANDRE PÉTION, *Président d'Hayti,*

Autorise Mr Demayre d'introduire dans les ports soumis à la République tous les haytiens & haytiennes de Santo Domingo qui désireraient s'y rendre.

Pétion

RÉPUBLIQUE D'HAYTI. PRÉSIDENT

Pétion (alexandre - Sabès)
adjudant-major dans l'armée française – Président de la république d'haïti.
1770 - 1818

Pétion d'Hayti

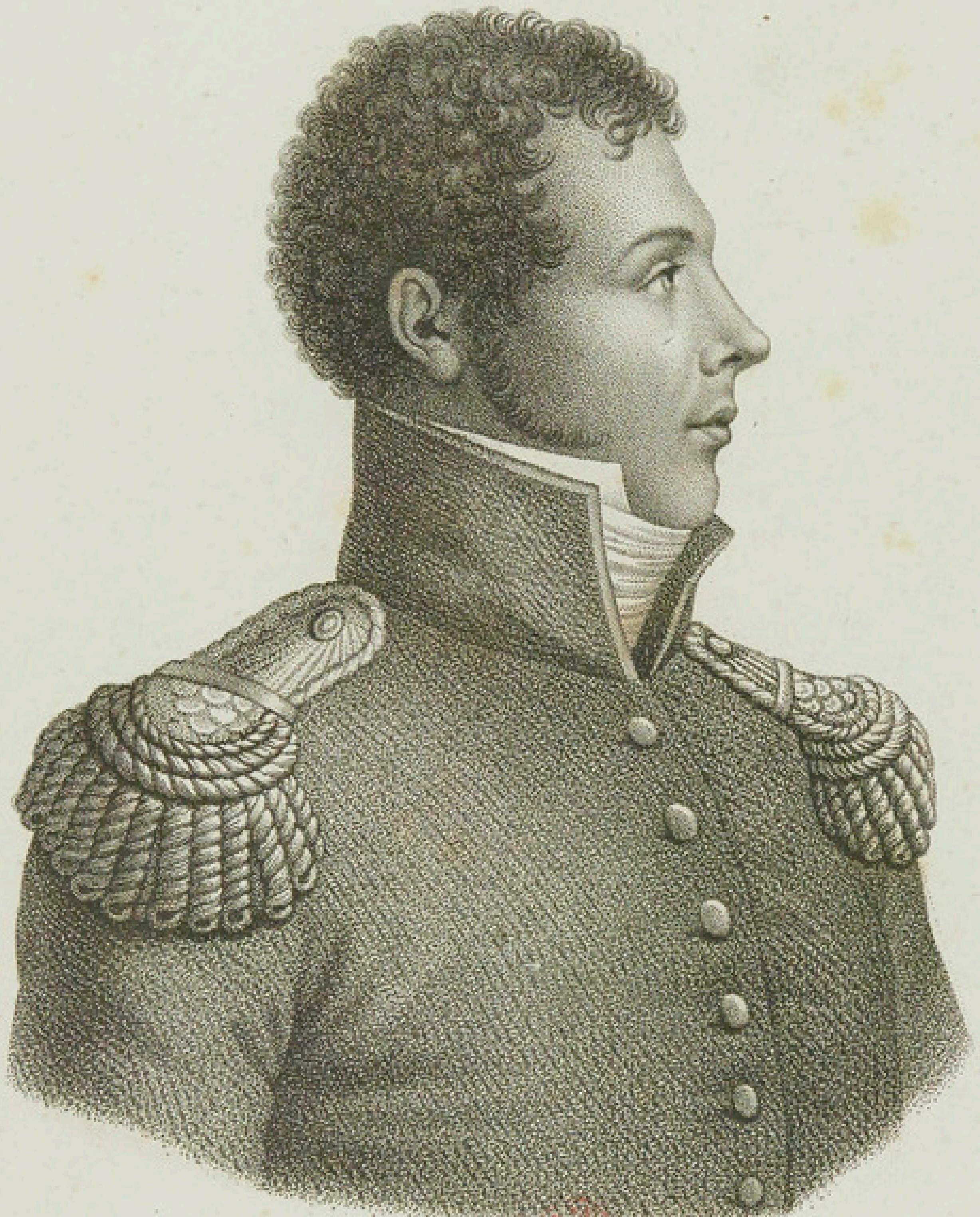

ALEXANDRE PÉTION,

Président d'Hayti,

Né au Port au Prince en Avril 1770, mort même mois en 1818.

Il fut l'Honneur et la Gloire de son pays
le Soutien de la liberté de ses frères...

Pétion

Je ne sais, Monsieur, comment vous exprimer toute
ma reconnoissance. Les sentimens de l'ame n'ont
de récompense que dans la réciprocité. Si vous avez
éprouvé une douce jouissance en m'offrant l'image
d'un ami de la liberté empreinte sur une pierre
arrachée de cet antique et fameux monument du
despotisme, je n'en n'ai pas éprouvé une moins
vive en l'acceptant. on ne se rappellera point
la bastille sans se rappeller votre nom. et
le patriote palloy sera toujours cher aux bons
citoyens. c'est avec ces sentimens de fraternité
que je suis Votre concitoyen

Pétion

Le 2 fevr 1792

Petion de Villeneuve (Jérôme)
avocat - maire de Paris - député à la Convention
né à Chartres en 1759 - Proscrit avec les girondins il se tua près Bordeaux en 1793.

114

JÉRÔME PETION

Député de Chartres
à l'Assemblée Nationale en 1789.
Elu Président le 4. x.bre 1790.

Petit (Le Général), actuellement Commandant de l'hotel national des invalides. Ce fut lui que l'empereur Napoléon embrassa pour tous les grenadiers de sa Garde, lors de son abdication à Fontainebleau

115

L. a. s. au ministre de la Guerre. Paris, 21 Décembre 1814

une page in-f.°

Petit

116

Paris le 19 7bre 1815

Monsieur

En réponse à votre lettre du 16 courant par laquelle vous me faites connaître que S. E. le ministre de la guerre a décidé que les papiers, les instruments de musique, les caisses de tambour, les trompettes, les timballes, les haches de sapeurs, les cannes de tambour major &c &c et généralement tous les objets de luxe des corps de l'ex garde, corps royal des grenadiers de France seraient versés dans un magasin de l'hôtel de la guerre, j'ai l'honneur de vous observer que tous ces objets sont en partie les mêmes que doit faire verser le délégué du conseil d'on. des grenadiers de l'ex garde, qui depuis la licenciement de ce corps a reçu tous ses magasins et tous ses objets de luxe.

Agréez je vous prie Monsieur les sentiments de ma parfaite considération

Le mal. de camp

Petit

à M. Latrobe S. inspecteur aux revues chargé de la liquidation du corps royal des grenadiers de France

118

Rey 3 oct. 1573
M. Re Cath.

A nro muy sancto pe
etc

Phil. II

117

castigaron antes del tiempo de v. s.
q por la una la divina de las religiones
de los generales de las ordenes y el [illegible]
ceder de los cardenales [illegible]

Muy sancto padre, entre las otras muchas
cosas de que se deven grandes gracias a dios
por la cabeça que ha dado en v. s.ᵈ a su yglesia
es una de las principales la consideracion con
que va en lo del hazer cardenales, y por
ser cosa que yo he desseado muy de veras
que se hiziese con este peso no puedo dexar
de loarlo mucho a v. s.ᵈ, ni de supplicar
le muy de veras que todos los que uvie
ren de salir en su sancto pontificado se
an tales que en sus personas se conozca
de que mano salen, pues no va en ello
menos que el acertamiento de los papas que al
cabo se han de tomar del mismo sacro
colegio y elegir por sus votos, confio
que v. s. porna en esto que tanto importa
el cuydado que pide el mayor de los ne
gocios mirandole por esta parte, y ya
que he començado tampoco callare los
que piden mucho remedio de como

R.F.

andanvieron antes del tiempo de v. s. y

y son lo uno la forma delas visitas
delos generales delas ordenes y el pro
ceder delos cardenales sus protectores
q no se contentan con hazer lo q su nombre
denota sino pasan a otras cosas, q lo uno
y lo otro estorva mucho en lugar de refor
mar; la otra los coadjutorias concedidas
a algunos prebendados con q se han hinchido
muchas Iglesias de personas no idoneas,
y como por comprehenderse en esto frayles y
clerigos viene a alcançar tanta parte
deste daño al estado eclesiastico q es el q
ha de dar luz al seglar, ya se vee lo
q importa remediarlo, y pues v. s. me
obliga con creer de mi lo q verdade-
ramente es de mi deseo de servirle y a esta
sta sede por eso selo pongo delante v.
s. lo reciba como de hijo tan obediente,
y crea q no me mueve a todo lo q aqui
digo sino lo q deseo q se haga lo que
tanto conviene al servicio de dios, y v. s. vea
por los ojos lo q es menester el remedio de
las cosas q he dicho, q espero le pondra v.
s. a quien guarde nro señor como deseo, de
S. lorenço a 20. de Abril 1571 [signature]
muy humilde hijo de v. s.

Très saint père. Entre les autres nombreuses choses desquelles se doivent grandes grâces à Dieu pour la tête qu'il a donné en votre Sainteté à son église l'une des principales est l'attention avec laquelle vous agissez dans le fait de nommer des Cardinaux et pour être chose que j'ai désirée depuis très longtemps qui se fit avec cette maturité je ne puis laisser de la louer beaucoup à Votre Sainteté et de la supplier très sincèrement que tous ceux qui seront nommés sous son saint pontificat soient tels que dans leur personne on connaisse de quelles mains ils sortent, car il ne va en ceci de rien moins que du bon choix des Papes qui à la fin doivent être pris dans le même sacré collège et être choisis par ses votes. J'ai la confiance que V. S.te mettra en ceci qui importe tant le soin que réclame la plus grande des affaires la considérant de ce côté et puisque j'ai commencé je ne tairai pas non plus deux choses qui demandent grand remède de commun

elles ont marché avant le temps de votre S.té
ce sont l'une, la forme del visiter
des généraux des ordres et la conduite
des cardinaux leurs protecteurs
qui ne se contentent pas de faire ce que leur nom
indique mais se mêlent d'autres choses et l'un
et l'autre relâche beaucoup au lieu de reformer
l'autre. Les coadjutoreries accordées
à quelques prébendés, de ce fait se sont remplies
plusieurs églises de personnes non aptes
et comme pour comprendre en ceci moine et
clergé il en résulte une aussi grande part
de préjudice à l'état ecclésiastique qui est celui qui
doit donner lumière au séculier, on voit bien
l'importance d'y remédier et comme votre S.té me
impose un devoir en croyant comme assurément
elle le peut à mon désir de la servir elle et
le Saint Siège. Pour cela je lui expose ceci,
qu'elle le reçoive comme d'un fils très obéissant
et qu'elle croie que je n'ai d'autre mobile à tout ce que
je dis ici sinon le désir que j'ai que l'on fasse ce qui
convient tant au service de Dieu et voir ici
par les yeux ce qui est nécessaire pour remède des
choses que j'ai dites, que j'espère le donnera votre
Sainteté à qui Dieu garde notre Seigneur selon mon désir de
San Lorenzo le 10 d'avril 1593

le très humble fils de V. S.té

Le Roi

de votre Sté
visiter
la conduite
tecteurs
ce que leur nom
choses et leur
lieu de reformer
accordées
se sont remplies
non aptes
ceci moinerct
si grande part
qui est celui qui
, on voit bien
mme Votre Sté me
mmes assurément
vir elle et
expose ceci,
très obéissant
mobile à tout ce qui
e l'on fasse ce qui
eu et voir ici
pour remède des
le donnera Votre
Seigneur Jésus mon désir
sté
Roi

a
notre très saint
père

Philippe II
roi d'Espagne
1527-1598

Philippus II. Caroli V. filius Hispaniarum, Indiarum, Neapolis, Siciliæ, Hierosolymæ, etc. rex Catholicus.
Mediolani, Brabantiæ, Geldriæ, et dux Flandriæ, Hollandiæ, Hannoniæ, etc. comes. Ætatis suæ 59.

1586.

A mon frere et oncle
l'Electeur de Bauiere
p.ce du s.t Empire

Mon frére et oncle, j'attendois de vos sentiments pour moy, fondez sur les etroites liaisons du sang, les assurances que vous me donnez par la lettre que le C.te de Monasterol m'a rendüe de vostre part. Mon amitié pour vous ne m'a point trompé, et comme je n'oublierai jamais vostre empressement a me temoigner la joye que vous auez de mon auenement a la couronne d'Espagne, vous deuez croire qu'en toutes occasions je vous ferai connoistre que je suis mon frere et oncle

A Marly le 24.
Nou.bre 1700.

V.re bon frere et neueu
Philippe

Philippe V
roi d'Espagne
1683 – 1746

Philippeaux à Rossignol sur ses deux Lettres insérées au moniteur du 29 nivose

~~[illegible]~~ Tu viens de trouver, Général, qu'on avoit tort d'élever des doutes sur ton courage, puisque tu sçais étouffer tes remords et braver la voix publique. De ce moment la faction qui te protège ne peut plus abbandonner une créature si précieuse et si digne d'elle. Tu réfutes par un démenti sec mon rapport du 28 vendémiaire; c'étoit pas trop de 3 mois pour méditer une réponse aussi satisfaisante. Ce que j'admire le plus est la confiance que tu annonces dans le rapport de la Commission créée par les jacobins le 3 nivose pour examiner ta conduite; mais cette Commission n'existe plus. Tes complices y ayant trouvé des membres trop purs et trop intègres pour trahir leur conscience l'ont fait supprimer le 13, comme ils avoient étouffé dès sa naissance pareille Commission établie par décret du 25 brumaire. C'est à l'une de ces deux époques que tu devois applaudir aux mesures prises pour connoître la vérité: l'homme innocent l'eut fait; mais attendre qu'il n'y ait plus de Commission pour invoquer le résultat de ses recherches! ... Par St Georges M. Sans-culotte ... Tu sçais au fond de ton ame que je n'ai hazardé aucun fait, que tout porte d'une exactitude austère, seize de mes collègues qui eurent été témoins alloient rendre hommage; tes complices eurent peur, c'est alors qu'ils ont fait dissoudre la Commission, qu'ils ont ourdi contre moi un système atroce de calomnies et de perversité pour faire prendre le change à l'opinion publique, étouffer ma voix et torturer ma personne dans tous les sens. Déjà ils aspirent le sang d'une victime qu'ils croyent atterrée. Quand on a assassiné 100,000 patriotes, il en coute peu d'en ajouter un de plus à la liste fatale. Mais jusqu'au dernier soupir de ma liberté j'imprimerai le sceau d'une exécration éternelle sur toi et tes infâmes patrons. Vous avez beau payer d'impudence et de noirceur, toute l'armée et dix départements couverts de cadavres et de ruines savent vos dispositions criminelles

seront nos juges en dernière analyse et mettront chacun à sa place. Choudieu n'a

pas encore distribué son rapport que j'attends avec impatience, il y travaille depuis quatre

mois ; c'est une chose longue et difficile que de mentir à sa conscience et de vouloir pallier

[illegible]. moi qui n'écrivois que avec espoir [illegible] pour la défense de la cause

de la vérité, deux jours m'ont suffi pour mettre au jour le compte rendu qui inspira

une si furieuse colère aux protecteurs du crime ; Westermann vient de publier sa campagne

il y prouve entr'autres horreurs que les mesures ont ~~toujours~~ toujours été désastreuses et que la horde

fanatique n'a trouvé son tombeau dans la ville du Mans que par une désobéissance

formelle à les ordres. aussi Westermann criminel de lèse majesté royale au premier

chef pour avoir sauvé la république a-t-il été destitué sur le champ de la victoire et

les autres généraux coupables d'avoir vaincu la Vendée, et sans un décret exprès de la

Convention nationale qui a mis ce brave homme sous sa sauve-garde, il eut été

arrêté le jour même de son admission à la barre. voilà comme on traite les héros

de la patrie et c'est à la honte du nom françois [que] le crime règne au milieu des cadavres

amoncelés par son impéritie ou sa trahison ./.

Philippeaux

[illegible]

Philippeaux (Pierre)
avocat – député à la Convention
né à Ferrière (Oise) en 17   – Décapité en 1793

F. Bonneville del. et Sculp.

PIERRE PHILIPPEAUX

Né à Ferriere Départ. de l'Oise

Avocat Député à la Convention Nationale

décapité le 16 Germinal l'an 2e de la Rép.

Paris rue S.t Jacques N.o 195.

129
FRANCISCVS. PICCOLOMINEVS NOBILIS. PHILOSOPHVS
ann. aet. 85.
VNO OMNIA
VNICVS PHILOMATHVS
Franciscus Van.s delineauit.
Ioannes florinus. sculp.

INVICTISSIMO COMITI OCTAVIO PICCOLOMINEO DE ARAGONA.

Cæsarei Exercitus in Belgicam Præfecto.

Quod non Barbarico quassata est Belgica ferro
Debuimus gladio Piccolomine tuo.

Officium refero, gladium stylus impiger æquat
Viximus ære tuo: viuis in ære meo.

G Segers pinxit. Cum priuilegio Regium. Vorsterman sculpsit.

Armée de
Rhin et Moselle.

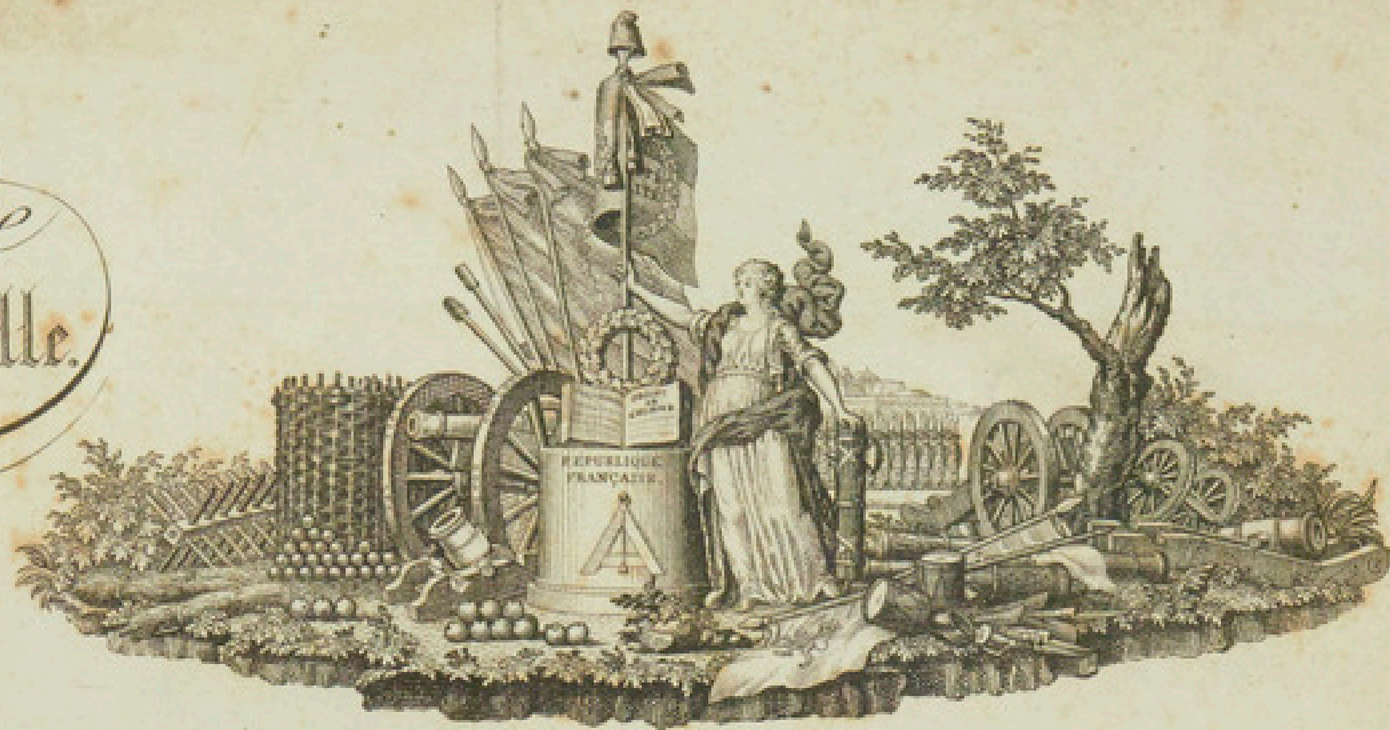

Au Quartier Général à Illkirch

Le 3. fructidor An 3.eme de la République Française

quel B au ... écrit
Cit. milit.
au Inspect.r

Le Général en Chef,

au Citoyen Pille Commissaire des Armées.

N.° 11802
11. f.dor

N.° 11664
7 f.or

Vous m'avez chargé, Citoyen Commissaire, de prendre des renseignemens sur la conduite des Carabiniers que l'on vous a dénoncés comme inciviques et tenant des propos contre le Gouvernement; Vous verrez par la lettre ci-jointe de l'Adjud.t G.al de la Division où ils sont employés, et par les autres pièces qui l'accompagnent que cette dénonciation n'est pas fondée; ce qui prouve d'ailleurs en leur faveur, c'est que depuis un Mois qu'ils sont sur les frontières de Suisse, il ne s'est pas encore manifesté de désertion parmi eux, malgré qu'ils éprouvent pénurie de beaucoup d'objets et surtout de chaussure, et qu'ils soient fréquemment exposés à la séduction des embaucheurs.

1.re extrait fait

Je ne dois pas vous laisser ignorer, Citoyen Commissaire, les plaintes qui m'ont été portées par plusieurs Officiers de Ca

Corps de l'Armée, au sujet de la suppression qui vient
d'être ordonnée de la distribution du sel et de l'eau de
vie pour les Officiers ; ce n'est pas au moment où il ne seroit
pas difficile, je ne dirai pas aux Officiers subalternes, mais
à ceux de tout grade, de prouver que leurs appointements ne
suffisent pas pour ferrer leurs chevaux, que l'on auroit dû
les priver des objets en nature, aux distributions desquels ils
participoient précédemment ; je vous prie de mettre cette
observation sous les yeux du comité de salut public —

Salut fraternel Pichegru

Je viens enfin, ma chère Maman, de recevoir une lettre du Ministre qui m'annonce que l'Ambassadeur en Suisse, et qu'en attendant d'autres dispositions à mon égard le D.re m'a fait comprendre au tableau des G.x de la Div.on employés, pour être payé comme tel, où bon me semblera. — La différence de traitement est sensible non seulement par la somme, mais encore par le monde ; malgré cela il serait bien à désirer que tout le monde fût traité de même.

Je ne vous donnerai pas de nouvelles de nos Armées, car quoique j'en sois au moyen plus près que vous, je n'en sais pas plutôt ce qui s'y passe. Je pourrais cependant presque dire que j'ai fait cette campagne ci, puisque j'ai entendu il y a 8. jours le canon de Kehl. — L'ennemi se tient toujours dans les environs de cette côte dégarnie et gêne singulièrement les communications. Les paysans se mêlent aussi d'attaquer nos détachemens et tous ceux qui marchent isolément ; Les succès d'Italie viennent fort

à propos p.r tirer ces Messieurs de

l'embarras où n'aurait pu manquer de les

jetter leur séparation ou leur éloignement.

Je ne sais pas encore quand je m'en retournerai

je compte vous voir en passant

Bon jour Pichegru

au hoffrat près Wissembourg le 5. Vend.re an 3.e

On m'a mandé hier que le G.al Delalande

ses Aides de Camp, l'Adjud.t G.al Perrin et

le petit Salomon de Molsheim, (on a sans doute

voulu dire Kraus) sont passés au Conseil Mil.re

on ne m'a dit pas pourquoi

Sts le 1er Thermidor an 3e
Rue d'Errancis No. 505.

Il y a bien longtemps que je n'ai pas eu de vos nouvelles Mon cher Gaume; si de mon coté je ne vous écris pas plus souvent croïez pas que vos souvenirs ne m'occupent fréquemment. J'éprouve le plus vif desir de vous être utile et j'en chercherai sans cesse l'occasion. Schérer à qui j'en ai parlé dernièrement m'a promis de faire avec plaisir ce qui dépendra de lui, mandez moi si vous auriez l'intention de reprendre la carrière Militaire, ou si vous avez en vue quelqu'autre place que je puisse vous procurer par son canal; il me peine de vous voir où vous êtes, et j'ai fortement à cœur d'améliorer votre situation.

Faites moi le plaisir de passer à la Municipalité pour demander un Extrait de naissance pour une femme Née Jeanne Louise Rikerth née au Mois de Janvier 69 ou 70. Sur la

paroisse de la Magdelaine, et de
me l'envoyer après l'avoir fait légaliser.

Est-on tranquille là bas? ici nous le
sommes encore assez, mais si l'on doit
s'attendre à du tonnerre lorsque les nuages
s'amoncèlent, on doit craindre d'un mom^t.
à l'autre du tapage à Paris, où il entre
journellement tous les coquins des Départemens:
il y en a un de votre voisinage ou du moins
qui s'est dit, qui m'a volé ma montre il y
a deux jours: la foule était si grande à un
feu d'artifice qu'il me l'a enlevée quoique
la chaîne fut sous le pont-levis; je l'ai pris
sur le temps et l'ai arrêté, il est en prison,
mais ma montre est perdue, parcequ'il l'aura
lâchée dès qu'il l'aura tenue, ou passée sur
la minute à un de ses confrères voleurs;
il a dit s'appeller Gallien et être
Cabaretier aux Chapelais

Bon jour, mon cher Jaume, mille choses
gracieuses de ma part à votre Epouse et à
toute votre famille — [illegible]

La lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, Mon cher V... m'est parvenüe il y a quelques jours. C'est la 1.re que je reçois de vous, et elle m'a fait d'autant plus de plaisir, qu'elle est arrivée au moment où je suis devenu l'objet d'une nouvelle persécution. Vous aurez sans doute lu dans les journaux que quelques émigrés ont été arrêtés à Bayreuth et que j'aurais été compris dans cette mesure, si j'avais été encore dans cette Ville. Sans connaître le Motif de ces arrestations et ce qu'il peut y avoir de commun entre moi et plusieurs des personnes arrêtées à qui je n'ai jamais parlé ni écrit et que je n'ai même jamais vües, j'ai cru ne pouvoir me dispenser de rompre en cette circonstance, le silence que je me suis imposé depuis ma proscription j'ai en conséquence adressé à différens journalistes la réclamation que vous trouverez sur la feuille cy jointe. Je doute que les journaux français la répètent, puisque l'envoyé qui est à francfort n'a pas même voulu permettre qu'elle fut insérée dans le journal français de cette ville. Quelque puisse être le résultat de cette démarche, j'aurai toujours une certaine satisfaction de l'avoir faite, puisqu'elle entre dans les vües de plusieurs de mes amis; Mais je dois vous dire toutefois qu'elle a eu plutôt pr. objet de prévenir et détruire les soupçons que le dire des journaux aurait pu faire naître sur mon compte, que de réclamer une justice à laquelle j'ai trop de justes prétentions pour descendre jamais à les appuyer de sollicitation.

Proscrit, enlevé, déporté par un acte de violence contraire à toutes les lois, j'dirai même par un crime de lèze nation, j'ai du m'attendre que le successeur d'un gouvernement qui abusa si odieusement de son autorité, mettrait au nombre de ses premiers actes de justice, la réparation complette de cet attentat; j'avais d'autant plus de raisons d'y compter qu'il avait à reparer sa propre injustice, puisqu'il est un de ceux qui provoquerent et appuyerent le plus cette mesure. Ne le devait-il pas d'ailleurs pour la justification de sa conduite actuelle, puisque le établissement du culte et la rentrée des émigrés qui furent dans le tems les principaux motifs de notre proscription, sont les bases du système present?

Vous me direz peut-être qu'il s'est énoncé à cet égard en rappelant ceux qui avaient été proscrits avec moi, mais qu'il a dû m'excepter à cause de la correspondance sur laquelle le D.re avait echafaudé une conspiration. un jugement authentique ayant apprécié ce fatras à sa juste valeur, en innocentant toutes les personnes prétendues compromises, de quel poids peut-il être maintenant contre moi seul pour justifier l'exception?

Je sais que l'on me fait un crime de recevoir des secours de ~~[illegible]~~ l'angleterre, celui-cy je ne puis le désavouer, et je conviens franchement que c'est par ces seuls secours que j'existe depuis mon évasion de Cayenne, si j'avais eu d'autres ressources, certainement j'aurais refusé celle-cy mais vous connaissez ma fortune; quand elle aurait été à ma disposition, elle n'aurait pu me substanter depuis quatre ans. un malheureux chassé impitoyablement de la maison paternelle, privé de tous moyens de subsistance loin de ses parens et de ses amis, se rend-il donc criminel en recevant un morceau de pain de la main d'une personne en querelle avec ceux qui l'ont chassé — d'ailleurs mes compagnons d'infortune

ne dédaignèrent pas plus que moi cette main secourable et tous lui ont plus ou moins d'obligations. Je dois dire toutefois que ceux envers qui nous les avons contractées joignant la délicatesse à la générosité, ne se permirent jamais seulement une question indirecte. Ce second grief ne peut donc pas plus que le 1er motiver l'injuste exception dont j'ai à me plaindre et je ne puis l'attribuer qu'à une animosité personnelle qui prend sa source dans l'improbation que je donnai dans le tems à la journée du 13... voilà, je n'en doute pas, mon véritable crime aux yeux de Bonaparte. il en fut vivement piqué et le manifesta plusieurs fois en présence d'officiers qui m'étaient attachés. La haute puissance à laquelle il est parvenu n'a rien diminué de son ressentiment mais elle ne saurait diminuer non plus la conscience de mes droits. si par ses services, il en a acquis à la plus belle couronne du monde, il doit plus que personne trouver étrange que nos récompenses soient dans une si énorme disproportion; sans prétendre établir entre lui et moi la moindre comparaison, j'ose croire que les miens peuvent au moins justifier mes prétentions à un traitement différent de celui que j'éprouve. je les commençai dans le moment le plus critique, pendant toute leur durée, je n'en ai partagé que des fatigues, des dangers et des privations et en les cessant la proscription et l'exil furent ma seule récompense. on ne m'accusera pas d'orgueil, j'espère, pour refuser de prendre une posture suppliante devant ceux qui m'ont si indignement traité. Je suis donc bien décidé à ne faire aucune démarche directe ni indirecte, et je ne puis que vous faire des remerciemens pour les offres obligeantes que vous m'avez faites à cet égard./. il m'en coûte sans doute beaucoup de voir les plus beaux jours de ma vie s'écouler loin de ma patrie, de mes parens et de mes amis; mais plus j'apprécie le bonheur de me retrouver avec eux, plus je tiens à leur être rendu d'une manière qui ne puisse altérer leurs sentimens d'estime pour moi

Pardon, mon cher V... si je vous écris si longuement, je m'y suis crû autorisé par l'assurance que vous me donnez de votre constante amitié et je vous avoue que ce n'est qu'en la supposant inaltérable que j'ai pris sur

moi de Vous écrire, dans un moment où bien des personnes, peut être
vont me croire Coupable, par cela seul qu'il a été question de m'arrêter;
Je compte d'avantage sur votre justice et j'espere que vous me rendrez celle
de croire que c'est une erreur et la suite d'imputations calomnieuses dont
je n'ai pas même encore connaissance.

Agréez l'assurance des sentimens d'estime et d'amitié que je vous ai voué

f. S. Mille choses de ma part à tous nos amis à qui je vous prie de
Communiquer le contenu de cette lettre

Notice sur Pichegru

Jean Charles Pichegru était né à Arbois le 16 février 1761.
Ses parens étaient de pauvres cultivateurs qui
firent cependant tous leurs efforts pour donner à leurs
enfans les premiers soins de l'education. Le jeune
Charles montra des dispositions peu ordinaires.
Un protecteur de cette famille contribua à la suite
de son éducation; il fit de bonnes études au College
et partit ensuite pour les continuer au College
des Minimes à Brienne. Ses parens espéraient
sans doute qu'il embrasserait l'état ecclesiastique
et entrerait dans cet ordre; mais sa vocation
l'en éloignait, il profita de son séjour dans le
College pour se perfectionner dans les mathématiques,
il y devint même répétiteur de cette classe qu'il
ne quitta que pour entrer au régiment de Metz
Artillerie où il s'enrôla en 1783. il fit partie
de l'expédition qui eut lieu sur les côtes d'Espagne
lors de l'attaque de Gibraltar. il ne tarda pas
à se faire distinguer de ses chefs par sa bonne conduite
et son instruction il fut nommé sergent en 1785. et
sergent major en 1789. il travaillait au bureau
de l'état major du Régiment et ~~dans~~ servait souvent
de répétiteur de mathématiques à quelques jeunes officiers
du Corps — La revolution éclata à cette époque
la plupart des officiers d'artillerie émigrerent —
Pichegru simple sous officier sans fortune ne pouvait
que s'abandonner à son sort en poursuivant sa

carrière Militaire. il devint adjudant Major de son regiment et quelque tems après il fut nommé par le prince de Hesse alors commandant la 6.e Dn. Mre Chef du 3.e Bataillon du Gard en garnison à Besançon.

Dans toutes les circonstances difficiles où Pichegru se trouva alors, au milieu de la bourasque revolutionnaire il conserva cet esprit de sagesse et de Moderation dont il n'a cessé de donner des preuves; il était estimé de tous les partis, tant la vertu a d'ascendant sur les hommes, souvent même sur les plus méchans.

Le 3.e B.on du Gard fut envoyé a l'armée du Rhin en cantonnement à l'isle d'albunden

Pichegru y faisait son service avec toute l'exactitude dont il était capable. son corps était un des mieux tenus et des mieux disciplinés de l'armée, chéri de tous les officiers et de tous les soldats dont il était le père son ambition n'allait pas plus loin. un de

m. Godard

ses amis du Régiment de Metz qui avait été à portée de juger ses talens et qui était adjoint au ministère de la Guerre, crut pouvoir mieux utiliser ses services en les employant dans les Bureaux du Ministère. il y fut appelé; il obeit malgré lui, l'autorité militaire lui paraissait préferable au travail du cabinet, il s'éloigna non sans peine mais avec l'espoir de le revoir bientot, d'un corps qu'il regardait comme sa propre famille.

Ce qu'il pressentait arriva, à peine eut-il resté deux mois attaché au ministère que sa santé fut alterée par un travail trop opiniatre et qui n'était

plus dans ses goûts. il demanda avec instance au ministre la permission de retourner à l'armée du Rhin. Le Ministre qui avait été plus a portée de le connaître pendant le tems qu'il avait travaillé avec lui, ne chercha pas a contrarier ses desirs, ~~mais~~ il ~~[illegible]~~ voulut ~~[illegible]~~ seulement les utiliser davantage, en lui donnant le grade de Général de Brigade. il partit aussitôt pour l'armée du Rhin passant par la franche-comté, arrivé à Besançon il y trouva son Brevet de Général de Division qui avait suivi de peu de jours l'expédition du premier et il eut ordre de prendre le commandement de la division du haut Rhin.

Pichegru en acceptant un grade aussi élevé et des fonctions aussi importantes sentit à la fois et leur dignité et l'étendue des obligations qu'elles lui imposaient. La plupart des généraux qui commandaient alors, esclaves des representants en mission auxquels pour sureté pour leur vie, ils ~~[illegible]~~ craignaient de déplaire, etudiaient leurs moindres volontés et s'empressaient d'y souscrire sans calculer les conséquences.

Un de ces généraux commandait ~~[illegible]~~ dans le haut Rhin avant l'arrivée de Pichegru, il avait à coté de lui le representant Lacoste, c'était au mois de 7bre 1793. on venait de tenter sur toute la ligne du Rhin le passage de ce fleuve; ici les mesures ordonnées par le representant et exécutées par le general furent si mal prises que nos troupes éprouverent un échec facheux; Pichegru arriva le soir et trouva les chefs de cette

expedition un peu déconcertés de leur mauvais succès. Nous recommencerons demain, lui dit Lacoste accoutumé à dicter ses volontés. Pichegru lui répondit avec fermeté qu'à lui seul appartenait le droit de commander et qu'aucune nouvelle disposition n'aurait lieu sans ses ordres. Ce langage était nouveau pour le représentant, il voulut essayer mais en vain, l'usage de son autorité, il partit non sans le projet bien formé de se venger d'un tel affront. Pichegru craignait peu l'effet direct de son ressentiment, il arrivait revêtu de la confiance du Gouvernement et de l'amitié du Ministre de la guerre; Lacoste ne pouvait rien seul et il fallait une longue intrigue pour parvenir à ses fins. Je fais connaître cette anecdote avec quelques détails, parce qu'elle n'est pas sans intérêt dans la suite de l'histoire de Pichegru.)

Notre Général resta à peu près un mois dans les environs d'Huningue, occupé à rétablir la discipline dans les corps de sa division et à faire fortifier les points de défense du Rhin; pendant ce tems, les lignes de Weissembourg furent emportées, l'armée française repoussée jusque sous les murs de Strasbourg et exposée à faire sa retraite jusques dans les lignes de Schelestadt, si l'ennemi eut continué ses attaques. Le danger devenait pressant: La Convention envoya un nouveau renfort de représentans. St Just et Lebas arrivèrent avec des pouvoirs extraordinaires du Comité de Salut public et la nomination de Pichegru au commandement en chef que déjà il avait refusé

deux fois. il reçut l'ordre positif de se rendre à
Strasbourg, il obéit, mais dans l'espoir encore
de se soustraire à une charge que sa modestie
lui faisait juger au dessus de ses forces.
St Just insista, Pichegru pressé demanda au moins
de voir l'armée avant de répondre, on en parcourut
les rangs le jour même et dans cette revue, St Just
sans l'en prevenir le proclama General en chef
C'est ainsi que malgré lui, il fut chargé d'un
commandement terrible dans la situation presque
désesperée où étaient les choses.

Pichegru ne voyait à cette époque que
l'envahissement de la france. il ignorait le but
des puissances et le sort qu'elles réservaient à
sa patrie, si elles parvenaient a la vaincre.
rien ne lui annonçait qu'elles travaillaient au
rétablissement de l'autorité légitime; le Prince
de Condé avait bien a la verité un corps d'emigrés
dans leurs Rangs, mais il n'était là que comme
auxiliaire, et peut-être lui même la dupe des
projets des étrangers. ~~il fallait une grande~~
~~circonspection~~ sans approfondir encore la
grande question qui l'a occupé dès lors, Pichegru
s'est occupé de maitriser les évenemens; il a
voulu d'abord préserver ~~le sol françois~~ son pays des maux
de la guerre, sauf à le servir mieux encore, lorsqu'il
en serait tems.

Après s'être appliqué à connaitre les diverses
troupes qui composaient son armée, et les chefs
qui les commandaient, après avoir assigné à
chacun des generaux de cette armée le poste où

l'appellait Le degré de Confiance qu'il avait su Meriter, il s'occupa de son plan de Campagne dont tout Le monde Connait Le succès.

L'armée de La Mozelle était a sa Gauche elle était appellée à Concourir aux operations de l'armée du Rhin, un Corps de 8. à 10,000. h. de cette premiere armée se trouvait à cet effet dépendant des ordres de Pichegru; Hoche venait d'être nommé General en chef de l'armée de La Moselle; Lacoste et Baudot s'avaient aquis en qualité de representans, c'était Ce même Lacoste qui dés Le 1.er jour où il vit Pichegru Lui voua une haine qu'il s'était attirée par ses Mépris et dont il ne tarda pas à sentir Les effets.

Hoche ~~Voulut~~ aidé par ces deux representans chercha à s'approprier La gloire que Pichegru Commençait à acquerir par L'éxécution d'un plan dont Le developpement devait avoir de si heureux succès. il prit Lui même Le Commandement du Corps auxiliaire de l'armée de La Moselle et agissant d'aprés Les instructions de Pichegru sur Le flanc droit de L'ennemi, pendant que ce dernier l'attaquait de front, Le résultat fut La déroute Complette de L'armée qui naguères victorieuse nous avait si rapidement repoussés sous Les murs de strasbourg. Le déblocus de Landau devenait dés lors Certain. Hoche s'attribua tout Le succès de la journée de Wert et par une étrange mesure dictée par La haine de Lacoste, Le Commandement en chef fut retiré par celui cy à Pichegru qui passa sous Les ordres du General de l'armée de La Moselle

Les pouvoirs extraordinaires de St Just et Lebas étaient suffisans pour annuller l'arreté de Lacoste et Baudot, mais Pichegru les supplia de ne point en faire usage, preferant sacrifier en apparence une ~~gl~~ partie de sa gloire aux dangers d'un débat scandaleux qui pourait avoir des suites funestes pour l'armée.
enfin Landau fut débloqué ~~pr~~ c'était le but de la campagne, l'armée du Rhin prit position et resta en observation pendant les operations de l'armée du Nord qui devaient avoir de si brillans succès. St Just et Lebas quitterent l'armée pour se rendre au Comité de salut public où l'arreté de Lacoste et Baudot fut couvré, Hoche destitué et Pichegru solemnellement recompensé par sa nomination de Général en chef de l'armée du Nord.

Mon intention n'est point de le suivre sur ces nombreux champs de Bataille où toujours Vitorieux il a déployé cette tactique inconnue jusqu'à lui et qui dès lors est devenue si funeste à la france en ~~frappant~~ associant la bravoure française aux projets de la plus affreuse ambition. c'est à la vertu militaire plutot qu'au génie des combats ~~que je veux rendre hommage~~ c'est à cette austérité de principes, cette loyauté et surtout cette modestie sans exemple ~~cette franchise et cette loyauté~~ qui l'ont caractérisé, que je veux rendre hommage.
~~c'est surtout cette modestie sans exemple que je veux peindre~~

Pichegru se rendit à l'armée du Nord au mois de février 1794. Cette armée était partout battue et découragée. Condé, Valenciennes et Le Quesnoy étaient au pouvoir des Autrichiens, Landrecies était menacé, Les places de La Somme étaient les seules barrières qui s'offraient à l'ennemi dont le mouvement se dirigeait sur la Capitale. L'allarme était générale ~~dans le Gouvernement~~ Pichegru seul pouvait sauver la france, il accourt. Le Comité de salut public ~~lui~~ lui trace son plan de campagne; il fallait réunir toutes les forces des armées du Nord et de Sambre et Meuse au centre pour ~~empecher~~ repousser l'ennemi ~~et~~ lui reprendre les places dont il s'était emparé. Pichegru fit des observations sur la difficulté d'un tel plan; elles ne furent pas goutées, il fallut obeir; il arrive à l'armée avec les mêmes representans St. Just et Lebas déja un peu mécontens des observations de Pichegru et ombragés de cette reputation glorieuse qu'il commençait à acquerir aux dépens de l'égalité republicaine. Le General fit ses dispositions pour ~~attaquer~~ au centre l'ennemi y était en force, le terrain herissé de redoutes et notre ~~attaque~~ fut sans succès. Pichegru se détermine de lui même à changer le plan de campagne. il brave tous les dangers auxquels il s'exposait par sa désobeissance et pour mieux imposer à ses maitres. il déclare qu'il est sûr de ses succès et qu'avant deux mois le sol de la france serait entierement évacué par l'ennemi et les places qu'il occupait rentré ~~sous notre Domination~~ en notre pouvoir. Ce ton d'assurance dans un homme si modeste persuada le Comité de salut public, on lui donna carte blanche en lui annonçant toutefois qu'il repondait du succès sur sa tête; et chacun sait

qu'à cette époque malheureuse, une telle menace n'était point vaine.

Plus libre dans ses opérations, Pichegru put donner alors carrière à son génie militaire, il fit ses dispositions, réunit la droite de son armée à l'armée ~~de la moselle~~ des ardennes qui se trouvait alors sous ses ordres commandée par Jourdan, fit porter la gauche du côté de Lille et ne laissa au centre qu'un corps d'observation. L'attaque fut vive sur les flancs et sur les derrières de l'ennemi et les succès rapides. Les généraux ennemis avaient d'abord cherché à ne point se déconcerter dans leur plan, ils semblaient persister à avancer par leur centre. pendant que Pichegru battait leur aile droite ils s'emparaient de Landrecies. mais là se bornèrent leurs succès. Pichegru ~~d'un côté~~, de ses deux armées menaçait de leur couper toute retraite, Jourdan avait eu ordre de passer la Sambre et de se réunir sur celle à l'armée de gauche. Le mouvement était pressant, l'ennemi se hâta de retirer toutes ses troupes du centre ~~et~~ pour les opposer au progrès des armées françaises; il ne laissa que les garnisons des villes dont il s'était emparé. Ces villes ne tardèrent pas ensuite à tomber en notre pouvoir et la prédiction de Pichegru s'accomplit à la lettre: en moins de deux mois le territoire français fut évacué et la Flandre et la Belgique conquises.

Mais Pichegru commençait à devenir trop grand pour des républicains; le proconsul St. Just n'était plus pour lui cet homme qui l'avait introduit dans la carrière et qui en avait soutenu les premiers pas Jaloux de cette gloire d'autant plus vive qu'elle paraissait ignorée de celui qui l'avait acquise, St. Just avait quitté Pichegru pour suivre l'armée de Jourdan

il voulut ~~en~~ faire son héros aux dépens du premier. il connaissait bien la modestie de Pichegru, il savait que jamais il ne cherchait à prôner les combats glorieux où il était toujours vainqueur — nous avons battu l'ennemi à tel endroit, nous lui avons fait tant de prisonniers, pris tant d'artillerie et de drapeaux — voilà tout le compte que Pichegru rendait de ses manœuvres savantes dont le résultat était si brillant. — il fallut contrebalancer cette gloire par quelque affaire d'éclat. La journée de Fleurus parut offrir à St. Just les moyens d'exécuter son plan, il présenta cette bataille comme un triomphe inouï jusqu'alors dans les annales de l'histoire, les savantes combinaisons du Général qui commandait, l'audace de son exécution, les pertes de l'ennemi exagérées, les nôtres affaiblies, rien ne fut oublié pour immortaliser la Bataille de Fleurus.

À dieu ne plaise que je cherche à diminuer la gloire de l'Armée française dans cette occasion; mais j'ai oui dire à des Militaires qui y ont pris part qu'elle a été bien moins brillante que le compte qu'on en a rendu et qu'ils se sont trouvés dès lors à 20. affaires plus glorieuses commandées par Pichegru et dont on n'a jamais parlé.

Quoiqu'il en soit, St. Just atteignit en partie son but la ~~partie~~ division de l'armée du nord qui avait coopéré à cette affaire et l'armée des Ardennes, devinrent sous le nom d'Armée de Sambre et Meuse indépendantes des ordres de Pichegru, sous le commandement en chef de Jourdan.

Si je parle avec quelques détails de toutes ces intrigues de Robespierre c'est pour rendre d'autant plus intelligibles la cause des Malheurs de Pichegru.

Sans cesse contrarié par cette horde de représentans qui venaient à côté de lui, tantôt en maîtres, tantôt en espions et toujours en ennemis, il fallait tout son courage et toute son énergie pour persévérer dans le bien

qu'il avait entrepris. Pendant qu'il s'occupait à organiser son armée à y maintenir cette discipline sévère qui l'a honoré aux yeux de l'Europe entière à en écarter cet esprit révolutionnaire qui faisait tant de ravages en France, les conventionnels qui se succédaient venaient y prêcher le désordre et la licence. ils accueillaient avec ~~bonté~~ faveur les dénonciations et les provoquaient au besoin. Pichegru n'était pas épargné, il allait succomber sous les efforts de ses ennemis, Robespierre le dénonce à la tribune le 8. thermidor et heureusement pour lui comme pour la France, ce tyran tombe le lendemain. Le système révolutionnaire s'adoucit alors ~~et~~ Pichegru put jouir avec plus de sécurité de sa gloire et donner un nouvel essor à ses talens militaires.

Mais cette gloire, il la tirait moins du succès de ses armes que des services rendus par lui à l'humanité au milieu des maux de la guerre. toujours attentif à prévenir ou à faire cesser les maux, que de larmes il a fait sécher! jamais il n'a repoussé une plainte, jamais il n'a refusé justice au malheureux habitant qui réclamait son appui. une honorable pauvreté était son partage, loin de rechercher les occasions de s'enrichir il repoussait avec fierté les offres qu'on lui faisait; il n'épargnait pas les ~~fuyards~~ pillards ils étaient impitoyablement livrés par lui à des conseils de guerre sévères qui en faisaient justice sans retard. Son exemple était suivi par les généraux sous ses ordres. aussi pendant son commandement aucun n'a accumulé ces richesses honteuses dont la plupart des généraux français se sont gorgés depuis, qui ont fait pour eux de la guerre un besoin et ont entraîné notre patrie dans un déluge de calamités

Pichegru savait surtout respecter le malheur dans les vaincus; les prisonniers que le sort des armes amenait devant lui, n'étaient plus des ennemis c'étaient des hommes, il ne souffrait pas qu'on leur fit subir aucune espèce d'humiliation ni de mauvais traitemens les blessés étaient soignés avec les mêmes égards que les français. tous benissoient la main d'un ennemi si généreux. il était dirigé dans cette modération non seulement par son amour pour l'humanité, mais encore par le desir d'être utile aux français eux mêmes. il savait bien que les Généraux ennemis useraient de represailles envers ses soldats que le hasard des combats pouvait faire tomber entre leurs mains. Mais tant de délicatesse et de loyauté était étranger aux hommes affreux qui gouvernaient la france. les loix des cannibales formaient leur code militaire; l'assassinat, leur droit de la guerre

Au moment où la vertu de Pichegru avait établi entre lui et les generaux qu'il combattait, ces rapports d'estime et de bienveillance réciproque si favorables à l'humanité la Convention Nationale rendit le Decret atroce de ne faire aucuns prisonniers anglais et hanovriens. Je dois le dire à la louange de cette armée régenerée par Pichegru, ce decret fut reçu par elle avec horreur. Notre héros fit de vives representations à cet égard, il déclara qu'il ne commanderait que des soldats et jamais des bourreaux. il paralysa pendant quelques tems la victoire, dans la crainte d'exposer les jours de quelques infortunés vaincus. un officier de son armée (il n'était pas français, c'était un belge) vint se glorifier un jour en sa presence d'avoir poignardé un officier anglais

Qu'une Affaire d'avant postes avait remis entre ses mains. Pichegru fut saisi d'un mouvement d'horreur; il fallait dissimuler, les ~~representans~~ proconsuls qui l'entouraient épiaient tous ses mouvemens et cherchaient toutes les occasions de le perdre. L'Assassin fut envoyé sur les derrieres pour objet de discipline, Pichegru le fit surveiller, il apprit qu'il s'était rendu coupable de pillage, il fut livré par ses ordres à une Commission Militaire et fusillé.

Un autre decret ordonnait aux Garnisons des places françaises occupées par l'ennemi, d'en sortir dans 24 heures à peine d'être passées au fil de l'épée. Les Commandans repondirent avec dignité que l'honneur leur était plus cher que la vie et ne se rendirent point dans le délai fixé. Pichegru plaida leur cause, on oublia le decret et les Garnisons capitulerent honorablement.

Dans quelle position difficile se trouvait ce brave general entre l'amour de ses devoirs et la marche revolutionnaire, entre l'amour de sa patrie et la haine qu'il portait à ses tyrans, entre le besoin de servir l'humanité et les ordres sanguinaires qu'il recevait chaque jour! Mais son choix ~~n'était~~ ne fut jamais incertain, tout au plus si la prudence venait à son secours pour déconcerter ses ennemis. Combien de malheureux émigrés lui doivent la vie! il en est beaucoup qui pourraient l'attester avec moi. Si les évènemens de la guerre en mettaient quelques uns entre ses mains, il ~~était~~ ingénieux à leur procurer des moyens d'échapper au decret de mort qui les frappait en les faisant passer tantot pr. déserteurs, tantot pour étrangers, ou en facilitant leur évasion. La Ville de Bois-le-Duc en renfermait plusieurs; lors qu'elle se rendit par capitulation, ces malheureux ne savaient comment echapper, ~~[illegible]~~

~~Car La Garnison était prisonnière de Guerre et~~ ils Craignaient d'être tôt ou tard reconnus en se Confondant avec les autres Corps. ils imaginèrent de se Cacher dans des Voitures de foin destinées à la Nourriture des Chevaux de la Garnison et cherchèrent a Sortir ainsi de la place. Quelques forcenés eurent des doutes et enfoncèrent leurs sabres ou leurs bayonnettes dans les Voitures. plusieurs infortunés furent blessés de cette manière et forcés de se découvrir. Pichegru qui ignorait leurs ~~ruses~~, instruit de leur malheur aussitôt, s'informe qui a donné l'ordre de Vuider les magasins, avant d'en avoir fait l'inventaire et fait rentrer sur le champ toutes les Voitures qui en sortaient. Les portes des Magasins furent fermées et pendant la nuit les malheureux proscrits furent évadés.

Que pouvaient Craindre d'un tel général les peuples chez lesquels il portait ses armes? aussi les difficultés ~~Les~~ disparaissaient devant lui, Jamais le moindre Mécontentement, La moindre insurrection n'ont entravé ses projets, il était reçu plutot Comme un protecteur que Comme un ennemi. A peine La Nature lui eut-elle permis de s'introduire en hollande que toutes les Villes lui ouvrent leurs portes; sa marche est plutot une promenade militaire qu'une attaque; Les armées ennemies [après avoir été battues de tous Cotés] embarquées ou retirées derrière L'yssel lui abandonnent La partie. il s'etablit au milieu d'un peuple d'amis plutot que d'ennemis; nulle inquiétude ne vint troubler La sécurité des hollandais. Les proconsuls à la Vérité n'oublierent ni les Contributions ni les requisitions. Mais au milieu de toutes les richesses que le Commerce et l'industrie ont entassées dans le pays, Pichegru est resté dans son honorable pauvreté ~~et~~ Les hollandais lui ont fait des offres considerables qu'il

a refusées. il a accepté seulement des états de Hollande, un attelage de 6. chevaux comme preuve de leur estime.

L'armée continua ses opérations en passant l'yssel et en repoussant l'armée anglaise et prussienne jusques sur les frontières de la Westphalie. La paix conclue a cette époque avec la prusse termina cette campagne à jamais mémorable et Pichegru se rendit à Paris

Cette ville tourmentée par des révolutionnaires plus ou moins exagérés, était dans un état de fermentation qui touchait à l'insurrection. des grouppes de femmes et d'hommes de la lie du peuple se réunissaient dans divers quartiers pour s'exciter au mécontentement La cherté des subsistances était le pretexte de ces rassemblemens, mais les moteurs ne fomentaient ces troubles que pour arriver à cette constitution de 93. chef d'œuvre de démagogie dont les auteurs ont redouté et paralysé l'exécution au moment même qu'ils la décrétaient. Ces rassemblemens devenaient chaque jour plus nombreux et plus allarmans; ils vinrent en foule à la barre de la convention demander du pain et la Constitution de 1793. leur pétition était impérative et accompagnée des menaces les plus violentes. Ce sénat régicide connut à son tour la crainte et n'espera plus son salut que dans le secours des honnetes gens. Pichegru fut nommé au commandement en chef de la garde nationale parisienne, les citoyens paisibles et les propriétaires sentirent que ce n'était qu'en déployant toute leur énergie ~~qu'ils~~ sous un tel chef qu'ils pourraient s'opposer à ce torrent révolutionnaire qui allait de nouveau exercer ses ravages. La garde nationale marcha avec confiance les grouppes furent partout dissipés, les principaux agitateurs arrêtés, de son côté la convention prit des

le 12. germinal an 3.

Mesures pour protéger l'arrivage des subsistances et promit de s'occuper enfin d'une Constitution. tout rentra dans l'ordre au retour duquel Pichegru Contribua si éminemment. il Courut dans cette occasion les plus grands Dangers. plusieurs Coups de fusils partirent Contre lui, des groupes de la place Louis 15. heureusement ils ne l'atteignirent point. sa Destinée lui réservait une nouvelle gloire.

pendant son séjour à Paris, il avait pu voir dans leur véritable ~~point de~~ jour, toutes les intrigues des hommes qui Gouvernaient la France, apprécier l'ambition des uns et des autres, Connaître leurs projets, diverses propositions même lui avaient été faites de part et d'autre; il avait entendu soupirer tout bas après le retour de l'autorité Légitime; ce Vœu de tous bons français, il le partageait depuis longtems; mais le ferment révolutionnaire faisait encore bouillonner trop violemment les têtes, la prétendue philosophie avait encore trop de partisans pour espérer ramener tout-à-Coup les français à ces idées saines qui avaient fait si longtems le bonheur et la gloire de notre ~~Monarchie~~ patrie; le tems n'était pas venu, il fallait préparer les voyes, organiser les Moyens et surtout Connaître au juste les intentions des puissances étrangères.

Pichegru rempli de son projet se hâta de quitter Paris pour se rendre à l'armée de Rhin et Moselle dont on venait de nouveau de lui Confier le Commandement, armée presqu'abandonnée par le Gouvernement, qui n'était devenue qu'un Corps d'observation pendant la Campagne de la Belgique et de la hollande dont elle n'avait fait que suivre les mouvemens. elle était en position sur le Rhin et Cernait Mayence sur la rive Gauche.

Soit que le Gouvernement n'eut point encore résolu

d'attaque, soit que Pichegru lui même eut fait sentir la diffiulté de reussir avec des moyens aussi faibles que ceux qui étaient en ce moment à sa disposition plusieurs mois se passerent dans une inaction presque complette. Le Quartier g.al qui était d'abord près de Mayence fut transporté à Illkirch en arriere de Strasbourg, illkirch dont il est fait mention dans la Correspondance de Pichegru avec les princes français.

dans que le Prestige revolutionnaire a tenu bouleversées toutes les idées et qu'on ne connaissait d'amour de la patrie, que l'amour de la république, c'est à dire de la tirannie et l'anarchie; à une époque où le véritable pere des français et son auguste famille en étaient considerés comme les plus cruels ennemis, Pichegru était présenté comme un traitre pour avoir cherché à sauver sa patrie des maux qui l'écrasaient en essayant d'en rouvrir le chemin à celui seul qui pouvait les guerir. aujourdhuy il est glorieux pour sa mémoire d'avouer une aussi sainte conspiration. oui, Pichegru conspirait contre le Regime des hommes de sang qui désolaient la france, en faveur de ce Roi vénérable, ~~désiré par tous les bons citoyens, et qui~~ après le retour duquel soupiraient depuis longtems tous les bons citoyens, il conspirait contre l'anarchie et l'immoralité en faveur du retour de l'ordre et de la religion et voila l'homme qui a été proscrit comme un traitre, chassé de sa patrie, persécuté et qui a péri victime de son dévouement .... mais n'anticipons pas sur les évenemens.

c'est dans le cours de l'été de 1795. a l'époque dont nous parlions plus haut que commença cette fameuse correspondance qui fit tant de bruit deux ans

après et dont La découverte est une tache a La
Mémoire de Moreau. on chargea Pichegru de
Négocier L'échange des membres de la Convention
détenus prisonniers à Olmutz, Contre l'infortunée
fille de Louis XVI. L'occasion était favorable
il s'établit dans cette correspondance officielle des
rapports d'estime mutuelle qui furent l'effet de la confiance
Le Prince de Condé qui depuis Longtems avait pû juger
Pichegru, Lui fit faire des ouvertures qui furent
d'autant mieux accueillies qu'elles étaient desirées

Pichegru

Notice &

Divers papiers

3. Lettres du Général

Dessiné par Raqueur   Gravé par Tapinois

PICHEGRU

A. Paris chez l'Auteur, Quay des Augustins Nº 91 an 2ᵉ

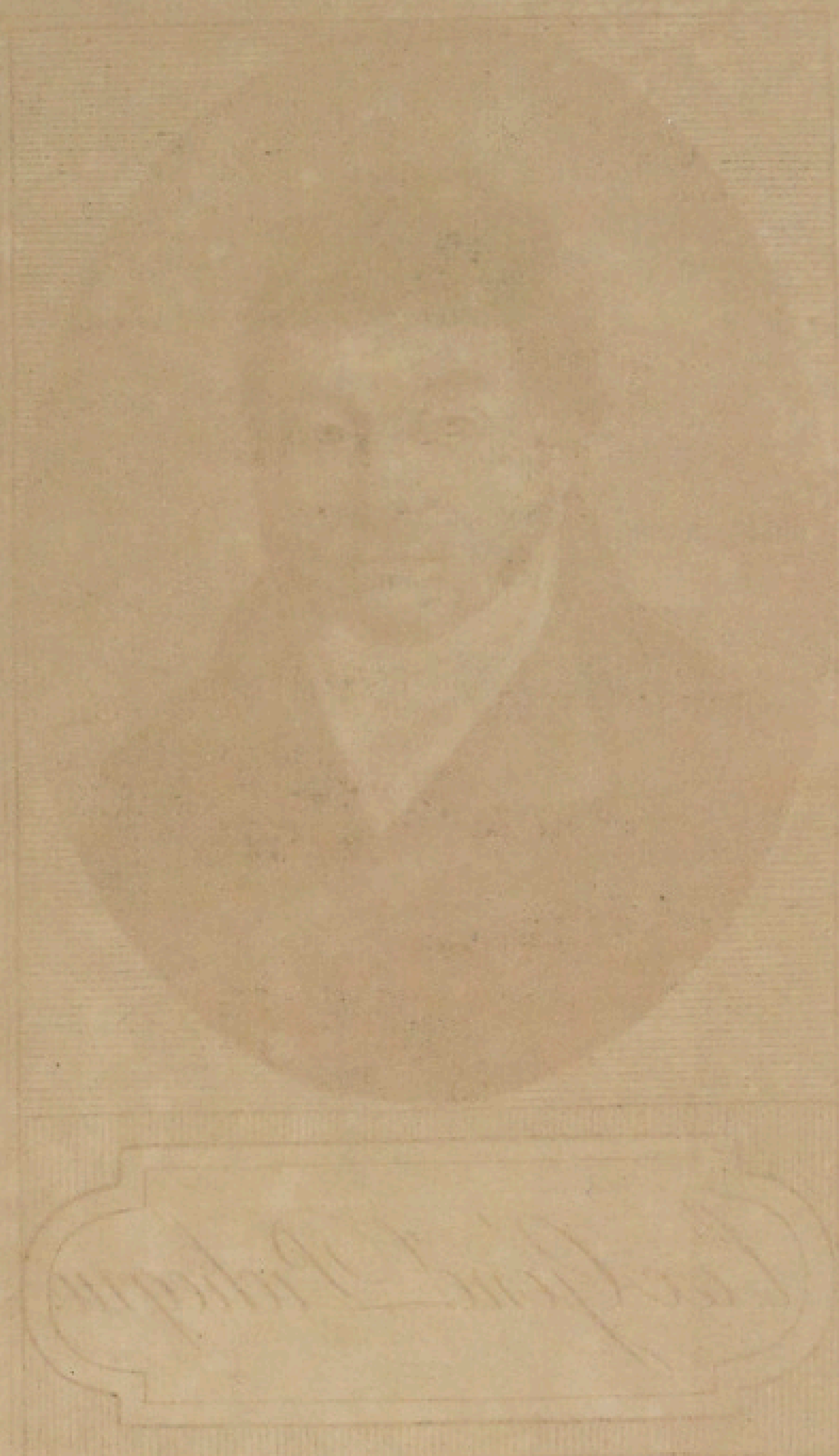

L'ex-Généˡ Pichegru.

Dumontier del. Hubert direx.

149

David Pinx.t

Bourgeois Sculp.

PIE VII.

1788. 151

Castiglioni da Roma

All' Nobil. Uomo
Sig.r Priore D. Andr.e Raffaelli
Cingoli

Gentiliss.o, e stimo S.r Priore A. e P.ne vener.o 150

Roma 9 Luglio 1788

Al primo arrivo del Vetturale le invierò il Giornale Ecclesiastico, che mi commette, e procurerò, che sia legato a doppio. Per i fogli venturi mi significherà, se debba io spedirli Mese p mese dall' occasione, o singolarmente p la Posta. A quest' ora avrà forse ricevuta l'oblazione di M.r Vescovo, di cui mi astenni il darlene immediatamente contezza, perchè la supponevo ancora infermo. Desidero, che sia riuscita di soddisfazione sua, e del Donatore, che se l'ospe giunto pregolo ad ossequiarlo distintamente. Il S.r Ab.e Stuard dovrebbe aver ricevuto la licenza spedita al mio Zio Canco, unitamente a quelle del S.r D. Franco Bassi, io ne vivo all'oscuro. Per l'affare del Serantonj il mio Fratello ci ha mancato di far tutti i passi opportuni, ma dalle relazioni spedite allo stesso mio Zio apparirà, che p le cautele volute costà deesi necessariamente il ritardo. Mi comandi, e con gli ossequj al suo Sig.r P.re, del di cui buono stato molto ne godo, e del mio fratello p Lei sono costantemente

Di Lei

Dmo, ed O. Serv.e, ed Am.o
Saverio Castiglioni

[illegible] Sig.r [illegible] Pron. Col.mo

Roma 9 Luglio 1796

Al primo arrivo del Vetturale le invierò il Giornale Ecclesiastico, che mi commette e procurerò, che sia legato a doppio. Per i fogli venturi mi significherà, se debba io spedirli Mese per mese coll'ordinario, o singolarmente per la Posta. A quest'ora avrà forse ricevuto l'obblazione di Mr Vescovo, di cui mi affermi il darsene immediatamente contezza, perchè la supponevo ancora in Fermo. Desidero, che sia riuscita di soddisfazione sua, e del [illegible], che se ne giunse pregato ed [illegible] distintamente. Il Sig. Ab. [illegible] dovrebbe aver ricevuto la licenza spedita al mio Sig. Canco. unitamente a quella del Sig. D. Franco [illegible]; io ne vivo all'oscuro. Per l'affare del [illegible] il mio fratello si è mancato di far tutti i passi opportuni, ma dalla relazione, [illegible] allo stesso mio Sig. apparirà, che per le cautele volute costà dagli eredi rimarrà il ritardo. Rinnovandoi, e con gli ossequi al suo Sig. Pre., del di cui buono stato molto ne godo, e del mio fratello per Lei sono costantemente

Di Lei

Dev.mo Obbl.mo Servo vero
Saverio Castiglioni

au très aimable, très estimé S.r Primo

Rome 9 juillet 1788.

a la première arrivée du voiturier, je vous enverrai le journal ecclésiastique dont vous me char-
gez et j'aurai soin qu'il soit enveloppé doublement. Pour les feuilles à paraitre vous me di-
rez si je dois les expédier mois par mois par des occasions ou une à une par la
poste. à cette heure vous aurez peut être reçu l'offrande de M. l'Evêque dont je me
suis abstenu de vous donner immédiatement connaissance parceque je vous supposais encore ma-
lade. Je souhaite qu'elle réussisse à la satisfaction de vous et du donateur qui, s'il est
arrivé, je vous prie de saluer particulièrement. M. l'abbé Stuard devrait avoir re-
çu la licence expédiée à mon oncle Carco, conjointement avec celle de M.r B. Francesco
Bassi, je là dessus vis dans l'obscurité. Pour l'affaire de Serantoni mon frère n'a pas man-
qué de faire toutes les démarches nécessaires, mais par les rapports expédiés au même mien oncle
il apparaitra que des précautions exigées là bas provient nécessairement le retard. Donnez moi
vos ordres et avec mes hommages à M. votre père, dont le bon état beaucoup me réjouit et ceux de
mon frère pour vous je suis avec constance

de vous

le très dévoué et obéissant serviteur et ami
Saverio Castiglioni

au noble homme
Ill. Sr Prieur D. Antonio Raffaell.
Cingoli

All'Illmo Sig.
Il Sig.r Cav. Luigi Salina
Bologna

Illmo Sig.re

Obbligantissime espressioni ricevo nel pregiato foglio di V. S. Illma del 18, a cui rispondo prontissimamente per poterle dimostrare la parzialità del gradimento, e riconoscenza. Iddio Sig.re le accordi ciò che il di lei affetto desidera a me che son bisognoso di molto, e a misura della stima che le ho formo anch'io voti per ogni suo bene, e per utile pubblico, a cui la sua prudenza e lumi sono utilissimi. Le sue medaglie e più il possessore oh quanto mi attraggono! ma per ora non mi è conceduto. Godo che la di lei raccolta sempre più cresca, e non essendo qui sì fortunato procuro di venire acquistando de' libri che escono. Secondando tal genio mi prendo la libertà di pregarla per l'intera Opera numismatica di Mionnet che a Milano dovrebbe trovarsi, e così il Manuel du Libraire di Brunet fils che potevo acquistare quand'io v'era ma differii per essere assicurato della 3a edizione accresciuta. il di cui costo sollecitamente farò che sia in sue mani. Non le dirò, che perdoni la confidenza, ma ben che si rivalga dov'io possa, e con parzialissima stima ho il bene di ripetermi

Di V. S. Illma

Cesena 24 Dec 1819

Sig. Cav. L. Salina
Bologna

Servitore
F. S. Card. Castiglioni

Peint par H. Vernet. Gravé par Prudhomme

Le pape Pie VIII

Porté dans la basilique de S.t Pierre à Rome.

J. B. M. Pierre, Ec.
peint par lui même à l'âge de 18 ans.

Müller, Sculp.

157

Autore, 1818 Roma

Pinelli

—18

Pinelli

Piranesi
1707 - 1778

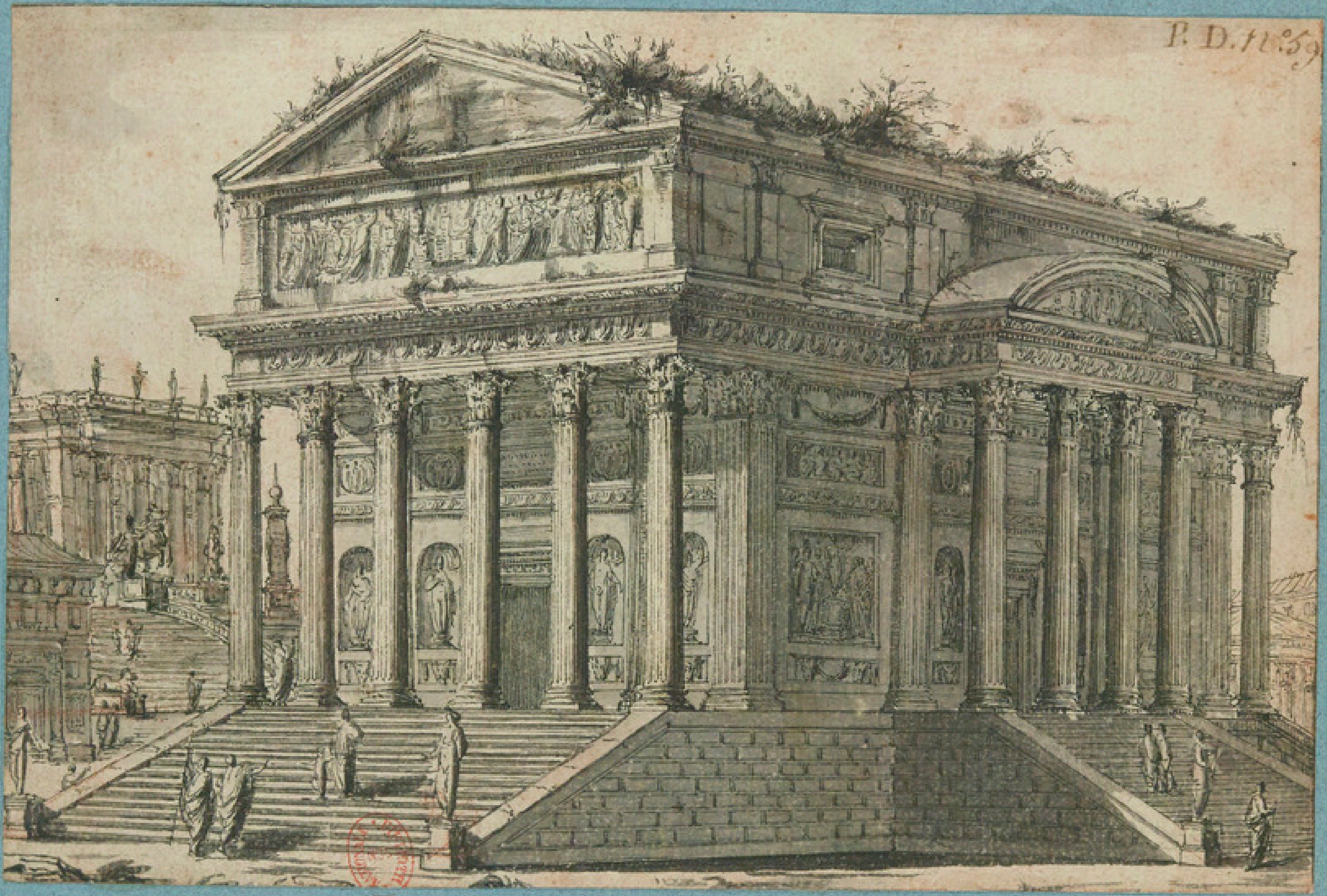

19

Mit vier Pferdt hatman den Poltrot,
Zu Paris zerrißen vnd gebroche zum todt.
Vmb das er den von Guiſe mit liſt.
Als einen Holofernen vom leben erwiſt.
Darzu ihn trang ſein eifferich gemuth,
Den armen vertruckten Chriſten zu guth.
Die der zeit waren in großen trubſall,
Hin der ſtat Orliens vnd vber all.

am XVIII. Mart. In iar M. D. LXIII.

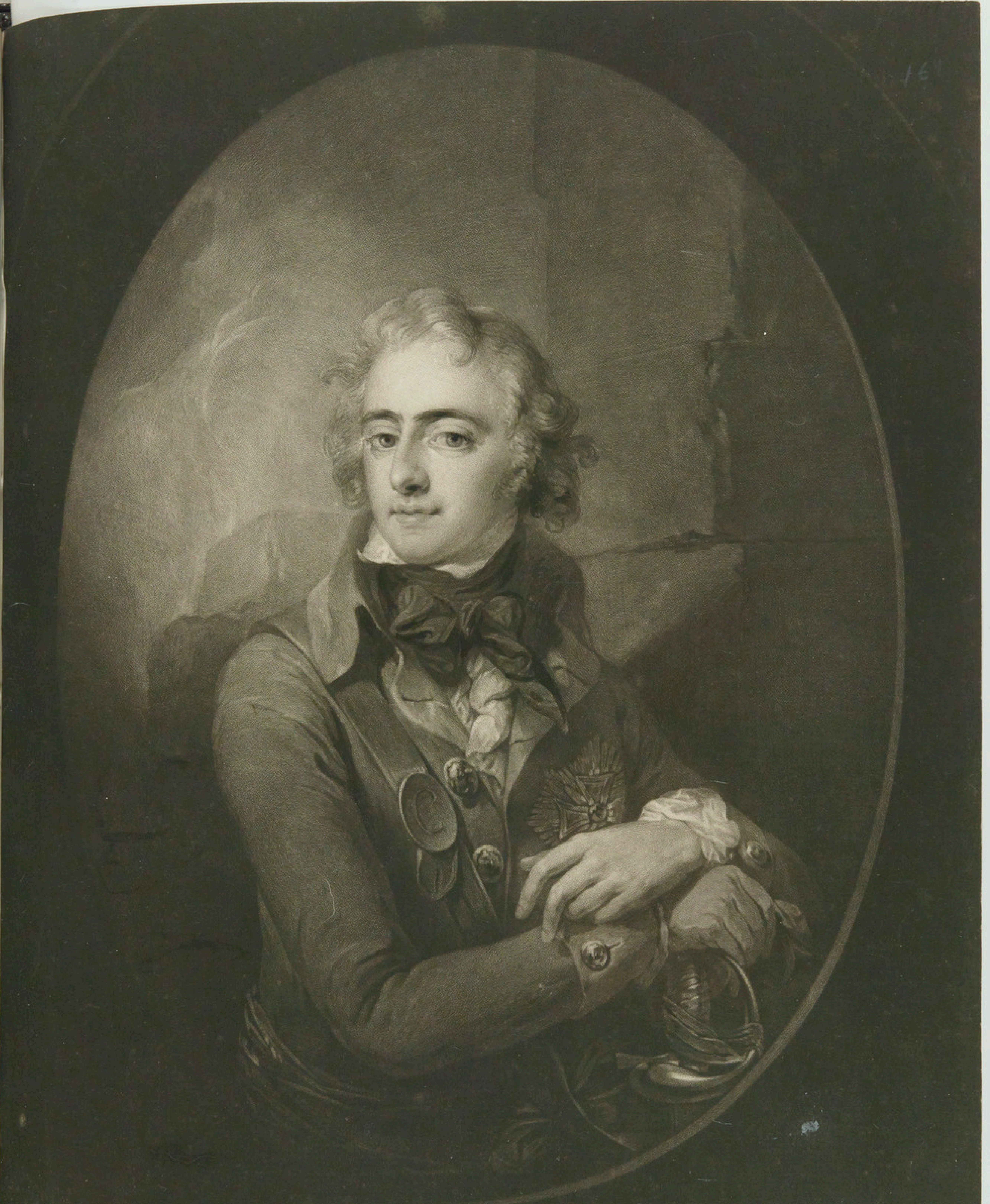

Peint par Joseph Graſsi. *Gravé par Jean Pichler*

LE PRINCE JOSEPH PONIATOWSKY

Ponsard

162

Mon cher ami, il y a
bien long-temps que je veux
aller vous serrer la main.
Chaque soir, je le veux, et puis
mille choses m'en empêchent, car
je ne suis plus si maître
de la tête. — Je ferai tout
mon possible pour aller vous
voir, ce soir.

à vous de tout cœur

F. Ponsard

Ponsard.
1

Acte deuxième

Scène première

un pré sur le bord de la route ; Charlotte Corday ; des faucheurs.

Charlotte à un faucheur

oui, oui, Dieu soit loué ! la saison sera bonne ;
le foin est abondant, et, quand viendra l'automne
si la fleur des pommiers échappe aux vents du nord,
le cidre remplira les pressoirs jusqu'au bord.
Adieu donc, à demain.

(aux autres faucheurs)

faucheurs, n'aiguisez plus votre faux émoussée.
l'heure est trop avancée,
Emportez les rateaux, fauneuses, et demain
aux premières chaleurs, mettez vous en chemin.

Scène deuxième

Charlotte, seule

Le soleil disparaît dans sa couche embrasée ;
l'azur du ciel a pris une teinte rosée ;
après les feux du jour, qui brûlaient le faucheur,
Voici le crépuscule apportant la fraîcheur.
que la soirée est belle, et comme on se sent vivre !
l'herbe coupée exhale un parfum qui m'enivre
et je ne sais pourquoi, mais les soleils couchants
me font comprendre mieux la majesté des champs.
toi seul, dont j'ai toujours le fidèle volume,
Jean Jacques, tu pourrais exprimer sous ta plume
le vague sentiment triste et délicieux
qui me gonfle le cœur et m'humecte les yeux.
toi seul, tu comprenais la nature, ô mon maître !
Seul, tu glorifiais dignement le grand Être.

c'est que tu regardais l'œuvre du Créateur
de l'œil d'un homme libre, adorant son auteur.
Celui qui n'a pas su haïr la servitude
celui-là ne peut pas t'aimer, ô solitude !

Scène troisième

Charlotte, Barbaroux, Louvet, Pétion.

Louvet, à ses compagnons.

Voilà déjà long-temps, amis, que nous marchons ;
nous nous sommes trompés, ou bien nous approchons.

Barbaroux

Nous pouvons le savoir de cette jeune femme.
(à Charlotte)
Est-ce là le chemin qui mène à Caën, Madame ?

Charlotte

C'est le chemin public ; mais vous arriverez
plus vite, citoyen, en passant par les prés.
À quelques pas plus loin, à l'endroit où l'on fauche,
vous prendrez le sentier qui tourne vers la gauche.

Louvet, aux autres.

Notre guide est charmant. Je gage, Pétion,
que Barbaroux va faire une autre question.

Barbaroux

Madame, pardonnez de nouvelles demandes.
Nous sommes étrangers sur les terres Normandes ;
nous avons cheminé long-temps ; il se fait tard ;
pourtant on nous a dit au moment du départ,
(mais on trompe toujours le voyageur crédule,)
que nous serions à Caën, avant le crépuscule.

Charlotte

Ne vous rebutez pas, citoyen. Vous voyez
ce rideau d'arbres verts en ligne déployés ;
quand vous l'aurez franchi, vous pourrez dans la plaine
voir briller les vitraux de la ville prochaine.

Barbaroux

Merci, madame. — Amis, le sort moins rigoureux
marque nos premiers pas par un présage heureux.
Cette rare faveur d'entendre une voix pure
et douce à des proscrits poursuivis par l'injure
rendons grâces aux Dieux, et marchons.

Charlotte

Étranger,
s'il m'est aussi permis de vous interroger
vous vous dites proscrit; vous émigrez sans doute?
on voit tant d'émigrés le long de cette route!
mais nous ne savons pas dénoncer les proscrits;
parlez donc franchement. Venez vous de Paris?

Barbaroux

nous en venons, madame!

Charlotte

Instruisez moi, de grâce.
Nul depuis quatre jours ne sait ce qui s'y passe;
on n'a plus les journaux; on parle vaguement
selon des bruits divers, d'un grand événement;
que font les Girondins?

Barbaroux

Les Girondins, madame!

Charlotte

Sans doute, ils ont enfin triomphé de l'infame,
et ce duel incroyable est enfin terminé
où tous les gens de bien sont contre un forcené?

Barbaroux

Vous dites vrai. Le duel est terminé.

Charlotte

Dieu juste!
on peut donc se fier à votre foudre auguste!
honneur aux Girondins! soyez le bienvenu
ô voyageur, par qui ce triomphe est connu!

Barbaroux

Le duel est terminé; mais c'est d'une autre sorte.
La Gironde n'est plus. C'est Marat qui l'emporte.

Charlotte

quoi ! que me dites vous.

Barbaroux

ce dont je fus témoin,
et ce que mes amis vous diraient au besoin.

Charlotte

Marat l'emporte ! ô ciel ! lui, Marat ! lui, cet homme
dont le nom seul flétrit la bouche qui le nomme.
Mais quels pires malheurs m'avez vous annoncés !
La Gironde n'est plus ! qui vous l'a dit ?

Barbaroux

Je sais
et demain vous saurez, ainsi que tout le monde
que trois jours de tempête ont brisé la Gironde.
Mais l'heure ne sied pas à des récits plus longs.
La nuit nous surprendrait errantes dans ces vallons.

Charlotte

Ne craignez rien. La ville est prochaine, vous dis je ;
puis je vous donnerai quelqu'un qui vous dirige.
Contez moi, je vous prie, étranger complaisant,
ce que vous avez vu, vous qui futes présent.

Barbaroux

Dieu garde que je sois d'humeur assez farouche
pour repousser un vœu sorti de votre bouche
Madame. Vous savez que les conspirateurs
ont juré d'immoler vingt deux législateurs ?

Charlotte

Oui, je sais que Marat, dans son journal immonde,
dénonce chaque jour les chefs de la Gironde.
Je sais que ses clameurs aiguisent les poignards ;
que des brigands vomis par la nuit du vingt mars,
cherchaient les Girondins, et de leur sabre avide
fouillaient les bancs déserts et la tribune vide.
Mais enfin dans leurs plans les meurtriers d'eux
n'ont que le déshonneur de les avoir conçus
et j'ai cru que leur trame, une fois découverte,
allait donner l'éveil et tourner à leur perte.

Barbaroux

Bah ! ce premier échec ne fut aux conjurés
qu'un avertissement d'être mieux préparés.

Les chefs des factions se sont mis en campagne,
Et Robespierre aux clubs, Danton à la Montagne,
Marat à la commune, ont divisé leurs soins
et concerté l'assaut sur les différents points.
Marat surtout charmé de la double fortune
De répandre le sang en servant sa rancune,
Suivi par les faubourgs d'un cortège hideux,
demandait à grands cris la tête des vingt-deux.

Charlotte

mais quoi! Les Girondins avertis à l'avance
n'ont donc rien disposé pour leur propre défense?

Barbaroux

Eh! madame! ils ont fait tout ce qu'on peut tenter
quand ce n'est que sur soi qu'on a droit de compter.
Les vœux de l'assemblée étaient pour la Gironde;
mais quel secours, devant une émeute qui gronde
que les flottantes voix de ces hommes de bien
qui votent librement tant qu'ils ne craignent rien.
Vainement on a pris d'apparentes mesures;
où le cœur fait défaut, les armes sont peu sûres,
et l'appareil guerrier, qui couvre les soldats,
ne donne pas du cœur à ceux qui n'en ont pas.
N'ayant que des amis dont l'air faisait connaître
des gens vaincus déjà par la crainte de l'être,
voyant de jour en jour grossir leurs ennemis
qui pouvaient tout oser, tout leur étant permis,
par le maire trahis, trahis par le ministre
les proscrits attendaient l'événement sinistre.
que vous dirais-je? enfin ce jour est arrivé.
à la voix de Marat le peuple s'est levé;
Le tambour, le tocsin, sonné par la commune,
ont amassé Paris autour de la tribune.
C'est alors qu'on a vu, dans le temple des lois,
le peuple et l'orateur qui parlaient à la fois;
on a vu des canons braqués sur cette enceinte
où le législateur doit ignorer la crainte
et, du sang de septembre encor tout dégouttants
les poignards réclamer vingt-deux représentants.

Voilà les arguments de ces bons patriotes !
Voilà comme on entend la liberté des votes !
C'est à ce résultat qu'on sera parvenu
que nous, vainqueurs des Rois, après avoir connu
des révolutions grandes, pures, sublimes
pour notre indépendance et nos droits légitimes,
nous aurons désormais de par l'assassinat
des révolutions en l'honneur de Marat !

Charlotte

Et le peuple, introduit au sein du sanctuaire
ne s'est pas effrayé de ce qu'il osait faire !

Barbaroux

Le peuple a jusqu'au bout voulu qu'on lui livrât
les vingt deux Girondins condamnés par Marat.

Charlotte

Et qu'est-il arrivé ?

Barbaroux

qu'on les a laissé prendre.

Charlotte

Quoi ! la Convention n'a pas su les défendre !
mais nos représentants sont donc des lâches !

Barbaroux

non ;
ils auraient résisté, n'eût été le canon.
Et même, c'est justice à rendre à leur conduite
ils ont résolument essayé de la fuite.
Deux fois, ils se frayaient un passage douteux,
Deux fois, un mur de fer s'est dressé devant eux.
Cent soixante canons braqués, mèche allumée,
prêtaient leur éloquence à la révolte armée,
Cent mille hommes serrés se montraient de la main
l'écharpe tricolore implorant un chemin
et repoussant partout une instance importune
Criaient : Vive Marat ! et vive la Commune !
De leur approche enfin par deux fois convaincus,
ils sont rentrés muets, consternés, et vaincus.

Charlotte

Si bien qu'ils ont livré les vingt deux !

Barbaroux

oui, Madame.
un docile décret a terminé ce drame,
portant que les vingt-deux, suspects de trahison
seraient par des soldats gardés dans leur maison.

Charlotte

ô lâcheté ! bassesse ! ô suprême infamie
qui vend des compagnons à l'armée ennemie !
ô pour le nom français déshonneur éternel !
plus que les révoltés ô sénat criminel !
lui, qui tient en dépôt l'autorité publique !
lui, l'unique pouvoir de notre république,
qui n'était défendu que par sa majesté,
et qui perd tout prestige, une fois insulté,
c'est lui qui, proclamant sa propre déchéance
dans les mains de l'émeute abdique sa puissance,
et trahit un dépôt qu'il devait à tout prix
restituer intact, ainsi qu'il l'avait pris.
que refusera-t-il à l'émeute plus forte
quand il s'est, à son gré, mutilé de la sorte ?
quel droit prétendra-t-il à nous représenter,
quand vingt départements ont cessé de voter ?
mais lorsque cette honte allait être conclue,
nul n'a donc fait entendre une voix résolue !
nul ne s'est donc levé ! nul n'a dit : citoyens
pour qui veut être libre, en voici les moyens.
Rome fut envahie aussi par les Barbares,
et le pied des Gaulois profana ses Dieux lares.
savez-vous ce qu'alors firent les sénateurs ?
ils vouèrent leur sang aux Dieux libérateurs,
et dans les murs sacrés quand les Gaulois entrèrent
leurs regards, qui cherchaient le butin, rencontrèrent
ces augustes vieillards semblables à des Dieux
tous immobiles, tous graves, silencieux,
assis dans le forum, sur leurs chaises d'ivoire
en habits triomphaux comme aux jours de victoire
qui tous, ayant fait vœu de périr noblement
attendaient la mort et tinrent leur serment.
vous dont d'autres Gaulois envahissent le temple,
ô sénateurs français, donnez le même exemple,

Et puisque vous avez, maîtres de votre sort,
le choix de l'esclavage ou d'une noble mort,
impassibles devant les canons sacrilèges,
attendez la mitraille, et mourez sur vos sièges.

Louvet, se rapprochant de Charlotte avec les autres Girondins

Bien madame, très bien ! Plût à la liberté
que nos représentants eussent votre fierté !

Barbaroux

Mais qui donc êtes vous, jeune républicaine
dont la voix douce parle une langue romaine ?
Vos paroles, votre air, cette scène en plein champ,
en pays inconnu, sous le soleil couchant
semblent nous transporter aux âges poétiques
où les Dieux se montraient aux voyageurs antiques.
Je demande comme eux si vous ne seriez pas
quelque divinité descendue ici-bas
et si la liberté, la Déesse nouvelle
n'aurait pas pris les traits d'une vierge mortelle,
afin d'encourager ceux qui n'ont pas en vain
brûlé le pur encens sur son autel divin ?

Charlotte

Par malheur je ne suis qu'une humble villageoise.
L'habit des Dieux sied mal à ma taille bourgeoise.
Descendons, s'il vous plaît, de l'Olympe. D'ailleurs
j'avais bien mérité vos compliments railleurs.
Une fille des champs en tribune rustique,
dictant aux députés leur devoir politique
c'est un jeu puéril, digne de vos dédains.
Mais je hais les tyrans, j'aime les Girondins,
j'avais compté sur eux pour sauver ma patrie
de ces excès sanglants dont sa gloire est flétrie.
Oui, dans nos jours mauvais je n'espérais qu'en vous,
grand Vergniaud, fier Louvet, généreux Barbaroux,
en vous tous, Girondins, jeune et brillante armée
où la vertu trouvait sa garde accoutumée.
Pleure éloquence, pleure ! et couvre d'un long deuil
la tribune des lois veuve de son orgueil.
Longtemps, en appelant leur parole éloquente,
on tournera les yeux vers leur place vacante.
Mais qui donc osera s'estimer assez haut
pour s'asseoir sur le banc où s'asseyait Vergniaud ?
ah ! perte irréparable ! ah ! qui l'aurait pu croire
que la Convention eût dévasté sa gloire !

que sont-ils devenus ces illustres proscrits ?

Barbaroux

Les uns, comme Vergniaud, sont restés à Paris.
tous auraient pu s'enfuir ; l'émeute satisfaite
a de quelque respect entouré leur défaite.
Mais ils s'étaient entre eux distribué leur sort
les uns pour le combat, les autres pour la mort.
Les uns ont dû prouver que ceux de la Gironde
n'ont pas peur d'un procès à la face du monde
et sauront, ne fuyant ni juges ni bourreaux,
parler en accusés et mourir en héros.
Les autres Girondins ont embrassé leurs frères
leurs frères qu'ils laissaient à des mains meurtrières
et sont partis, non pas pour cacher leurs frayeurs,
mais parce qu'un devoir les appelait ailleurs.
ils vont voir s'il est vrai que la France recèle
quelque orgueil dont on puisse exciter l'étincelle ;
si les départements se croiront insultés
par l'affront que Paris fait à leurs députés,
et se révolteront contre une capitale
qui foule leur mandat sous les pieds de la halle,
ou s'il est entendu que Paris désormais
représentera seul tout le peuple français,
les autres électeurs n'étant que des ilotes
dont il sera permis de supprimer les votes.
Voilà ce qu'ils vont voir, Madame. En attendant,
fugitifs à travers les pays d'occident
alarmés, en plein jour, des rencontres fortuites
comme des malfaiteurs qui craignent les poursuites,
perdus, la nuit, parmi de nouveaux horizons
ils demandent leur route, ainsi que nous faisons,
heureux si quelquefois une voix généreuse
vient ~~enchanter~~ aussi leur course aventureuse !

Charlotte

heureux qui, rencontrant ces nobles pèlerins,
pourrait de leur esprit adoucir les chagrins !
Dites la vérité : vos amis et vous-même,
vous êtes, citoyen, ces Girondins que j'aime.

Barbaroux

Vous avez deviné l'aveu qu'on vous devait.
Voici Buzot, voici Pétion et Louvet ;
moi, je suis Barbaroux.

Charlotte

noms fameux, tous les quatre!
Pétion, qui fut roi de Paris idolâtre!
Buzot, le digne ami de Madame Roland!
Louvet, qui dénonça Robespierre tremblant!
Vous, Barbaroux, le chef des héros de Marseille!
ah! vos noms bien souvent ont frappé mon oreille,
et mon plus ardent rêve au ciel n'eut demandé
que le don de vous voir, comme il m'est accordé.

(s'avançant vers les autres)

Salut vaillants soldats d'une juste querelle!
fils de la liberté, vous qui souffrez pour elle!
j'avais promis un guide, eh bien! ce sera moi.
je n'entends pas céder ce glorieux emploi.
que n'ai-je une chaumière! elle serait la vôtre.
mais le lieu que j'habite est la maison d'une autre;
ma tante, solitaire et pauvre, m'y reçoit.
et cependant je puis vous procurer un toit.

Barbaroux

Nous le demanderons au conseil de la ville
Madame. nous voulons un peu mieux qu'un asyle.
si la ville de Caen n'a pas dégénéré,
nous dresserons à Caen un nouveau Mont-Sacré,
d'où la France réponde à Paris, qui la brave,
par un libre sénat contre un sénat esclave.

Charlotte

Venez donc, citoyens! il me tarde de voir
se lever ce beau jour dont vous m'offrez l'espoir.
il me tarde aussi bien que l'honneur en revienne
à la ville de Caen dont je suis citoyenne.
quelle gloire pour Caen! Paris déshérité
va de ses plus grands noms enrichir ma cité
au point qu'elle peut dire, avec raison pareille,
ce que dit d'un Romain mon ~~[illegible]~~ ancêtre Corneille:
« oui, puisqu'autour de moi j'ai tous ses vrais appuis
« Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis!
Venez.

Barbaroux

Nous vous suivons. Nous comprenons madame
que du sang de Corneille on tienne une grande âme.

(ils sortent)

Peint par Henri Lehmann. — Lith. par Aug. Lemoine.

Poussin
Copie de cartons de Raphaël et Jules Romain

de la Convention

N° (18)

172

Au citoyen Coussaud
Cap.e au 10.e Régiment de
chasseurs à cheval.

N° (18)

Paris 12 germinal an 6e.

171

C. A. Prieur, membre du conseil des cinq cents,

Au citoyen Coussaud cap.e au 10e. Reg.t de chasseurs à cheval.

Je me rappelle très bien que lors de l'arrivée dans le Dep.t du bas Rhin, des commissaires de l'assemblée n.ale, dont je faisois partie, envoyés par elle pour annoncer aux troupes l'évenement à jamais mémorable du 10 aoust et recevoir leur serment de fidélité, ce fût vous, citoyen, qui accompagné de quelques patriotes zélés, vintes nous instruire des dispositions d'un grand nombre de magistrats de Strasbourg et d'une coalition dominante dans cette commune : dispositions telles, que l'autorité du corps législatif etoit par eux méconnue, et qu'il n'étoit pas moins question que de mettre en arrestation ses députés, ou de leur fermer l'entrée de la ville et peutêtre de la livrer à l'etranger ; que vos soins dans ces circonstances critiques furent très utiles à mes collègues et à moi ; et que vous contribuâtes efficacement à nous faire triompher de tous les obstacles, en réunissant autour de nous tous les amis de la Révolution, et veillant avec eux à la sureté des Representans du peuple, jusqu'à ce que le parti opposant fut entièrement abattu ou dispersé.

ce service important que vous rendites à la chose publique est pour vous, citoyen, un titre à la reconnoissance des Républicains, et il a laissé un vif souvenir dans mon ame ainsi que dans celle de mes collègues. ils se feroient sans doute comme moi, un plaisir de vous en donner leur déclaration./

Salut et fraternité

C. A. Vieux

(de la côte d'or)

Prieur de la Côte d'Or

Prieur (de la Côte d'Or)

173

Le comité de salut public Requiere

Le directeur général du dépôt de la guerre, de faire fournir dans la journée la collection entière des feuilles de la grande carte de france composant le territoire de l'armée du Rhin. cette Réquisition lui servira de décharge pour la valeur de ces cartes dans le compte qu'il doit rendre au ministre de la guerre.

Paris le 18 frimaire an 2.e de la République.

Les membres du comité de salut public

Carnot C. A. Prieur

R. Lindet

B. Barere

au citoyen Calon place des piques n.° 17,

174

C.A. PRIEUR.

Auteur du Système Décimal

Né à Auxonne (Côte d'Or) le 22 Déc^bre

Mort à Dijon le 11 Août 183

1763 – 1832

Procacino
1548 – 1626.

+

Sarore ghiringhello

Thomaso dil sartor p fitto livellario — 8 — 3 n 9 d 6

formento mogia doij

Mistura stara n° 5

vena stara vno quarte 3

vino fatto libra vna

Capono vno y mezo

ove n° xiiij.

Et la mitta del vino

Et vna vittura a mito a menar vino —

Guill Cesare

Pre panfilo

lantoni lan

novilode

Guli Ce

lantoni

Procacino

Procacino

Procaccino Pitor

Procacino

Collione anco

Procacino

Johan Maria di belon detto minazo fitto

dil Contino p fitto livell° in dinari — 8 — 2 n 4 d 6

formento mogia n° vno stara vno

vena vno staro

vino fatto Con 19

ove soldate vna

Capono vno

Et la mitta dil vino

Guarulo

panfolio

panfilio nechasolone

agi de un amplisimo stato regolati sempre dela ra
gione et continuamente in driciati come ad ultima
meta de soi realli pensieri al ben publico et alla
... potenza comesi alla ...

12

Raffael Morghen Incise e Dedi.° alla Punta Secca
in segno d' Amicizia per il Sig.r Tommaso Puccini
dell' Arte Amantissimo

Nec Sculpi melius, nec potuit melior.

Peint par son Fils

A Paris chez Jeaurat rue St. Jacques au Livre d'Or.

Gravé par Jeaurat.

Rabaut

178

Mémoire

Rabaut St Etienne, ne pouvant retourner aujourd'hui au Bureau de la Guerre, renferme, dans ce mémoire, les objets sur lesquels il devait faire des demandes au Ministre.

1.° il y a plusieurs mois, que Rabaut & les Députés du Gard, obtinrent du Ministre une sous lieutenance en faveur du S.r ~~[illegible]~~ François Rey, & qu'il n'a jamais reçu son brevet, ensorte qu'il continue de servir à ses frais, dans le neuvième Bataillon des Chasseurs à pied dans l'armée du Centre, au Régiment ci-devant Dauphiné, n.° 38 dans l'armée du Midi. il demande une sous-lieutenance dans le 9.me Bataillon des Chasseurs à pied. Cette demande doit avoir toute préférence, puisque j'atteste que le S.r Fr. Rey avait obtenu un brevet, & qu'il ne l'a jamais reçu. On pourrait adresser son brevet à M. Second, Colonel du 9.me Bataillon des Chasseurs à pied: le 1.er de ce mois, il était à ~~[illegible]~~ Meyrin, près Fernay; et l'on doit savoir aux bureaux

de la Guerre, où est maintenant le Colonel. Mes affaires ne me permettant pas de suivre cet objet dans les Bureaux, je prie le membre auquel ce mémoire sera remis, de vouloir bien me suppléer à cet égard, & de faire rendre cette justice au Sr. françois Rey.

2.° Cet objet rempli, il reste, en faveur du Sr. Chamber Porteur de ce mémoire, la facilité de lui accorder la sous-lieutenance que demande, pour lui, M. Aubry lieut: Colonel au Régiment ci-devant Dauphiné, puisque le Sr. françois Rey & le Sr. Blachier qui ne s'est pas rendu, laissent leurs places vacantes.

Je remercie d'avance la personne qui recevra ce mémoire & qui voudra bien m'obliger en faveur de ces deux jeunes-gens.

J. P. Rabaut

Paris 28. 7bre. an 1er de la République fr.

Dessiné par Guérin — Gravé par Fiesinger

JEAN PAUL RABAUT DE St ETIENNE.

Député de la Sénéchaussée de Nimes et Beaucaire à l'Assemblée Nationale en 1789.
Elu Président le 13 Mars 1790.

A Paris, chez l'AUTEUR, quay des Augustins N.° 71 au 3.e

Rabel

Jean Robert, né vers 1550.

Rachel Félix (Mlle) 181

Mon cher Peintre,

Je suis bien coupable envers
vous, si je n'étais vraiment
fatiguée de ma représentation
d'hier je serais allée vous
demander bien humblement pardon
voulez-vous oublier les petits
griefs que vous pouvez me
reprocher et venir dîner
ce soir chez M. Véron qui
m'avait chargé de vous
inviter depuis avant hier
il a ~~tout~~ une histoire
à vous raconter elle vous
amusera.
Faites moi répondre tout de
suite par le porteur du présent
billet si vous acceptez le

Diner ce soir à 6 heures,
chez le constitutionnel
il demeure rue de Rivoli

Mille bonnes amitiés
on attend autre chose

Rachel

Sa premiere entrée dans cette Maison fut toute pacifique. Il en admira le bon ordre et la regularité, et non content d'en temoigner sa satisfaction de vive voix il leur fit mesme par un acte signé de sa main declarant aux Religieuses qu'il ne trouvoit rien a redire en elles que le refus qu'elles faisoient de signer le Formulaire.

Et sur ce qu'elles luy representerent que ce refus n'estoit fondé que sur l'apprehension qu'elles avoient de mentir a Dieu et a l'Eglise en attestant un fait dont elles n'avoient nulle connoissance, il leur dit et leur repeta plusieurs fois une chose qu'il s'est bien repenti depuis de leur avoir dite, qui estoit qu'elles feroient un fort grand peché de signer ce fait si elles n'en estoient point convaincues, mais qu'elles estoient obligées a en avoir la creance humaine qu'il exigeoit par son Ordonnance. La dessus il les quitta en leur disant qu'il leur accordoit un mois pour faire leurs reflexions, et pour prendre conseil de deux Ecclesiastiques fort sçavans qu'il leur donnoit pour les instruire.

L'un de ces Ecclesiastiques estoit M. Chamillard Docteur de Sorbone

Ennemis tous les moyens de leur nuire. Mais les Religieuses persisterent
toujours a ne vouloir point tromper l'Eglise par des expressions
où il pourroit y avoir de l'equivoque, et de quelque peril ~~respirerent~~
qu'on les menaçast ne purent jamais se resoudre a offrir a M.r
l'Archevesque que les mesmes choses a peu pres qu'elles avoient
offertes aux Grands Vicaires du C.al de Retz c'est a dire un entier
acquiescement sur le droit, et quant au fait un respect et un
silence convenable a leur ignorance et a leur estat. Ce Prelat
par luy mesme n'auroit pas mieux demandé que de se contenter
Mais il avoit a respondre de sa conduite au ~~sur les bras le~~ P. Annat qui luy reprochoit a toute
heure sa trop grande indulgence pour ces Filles. Ainsi apres avoir
tenté inutilement les voyes de la negotiation il resolut d'en venir
a tout ce que l'autorité a de plus terrible. Il se rendit a Port Roy.
et ayant fait assembler a la Grille la Communauté comme il
vit leur fermeté a ne rien adjouster a la signature qu'elles luy avoient fait offrir ~~point donner la signature pure et simple~~
~~qu'il leur demandoit~~ il entra contre elles dans un emportement le plus

+1 Il avoit le mesme eu honneur que de la contredire il luy ferma aussitost
ramasser pour ainsi dire dans la lie du peuple. La fin de ce
et tous deschaussez d'en approcher. M. sortit ensuite avec precip.
l'anglois, leur disant Faisons conceuoir qu'elles n'estoient

Edelinck Sculp. C.P.R.

Jean Racine
de l'Accademie Francoise

Raffet

Marc antoine Raimondi

Marc-antoine Raimondi

RAPHAEL P NXIT IN VATICANO
M

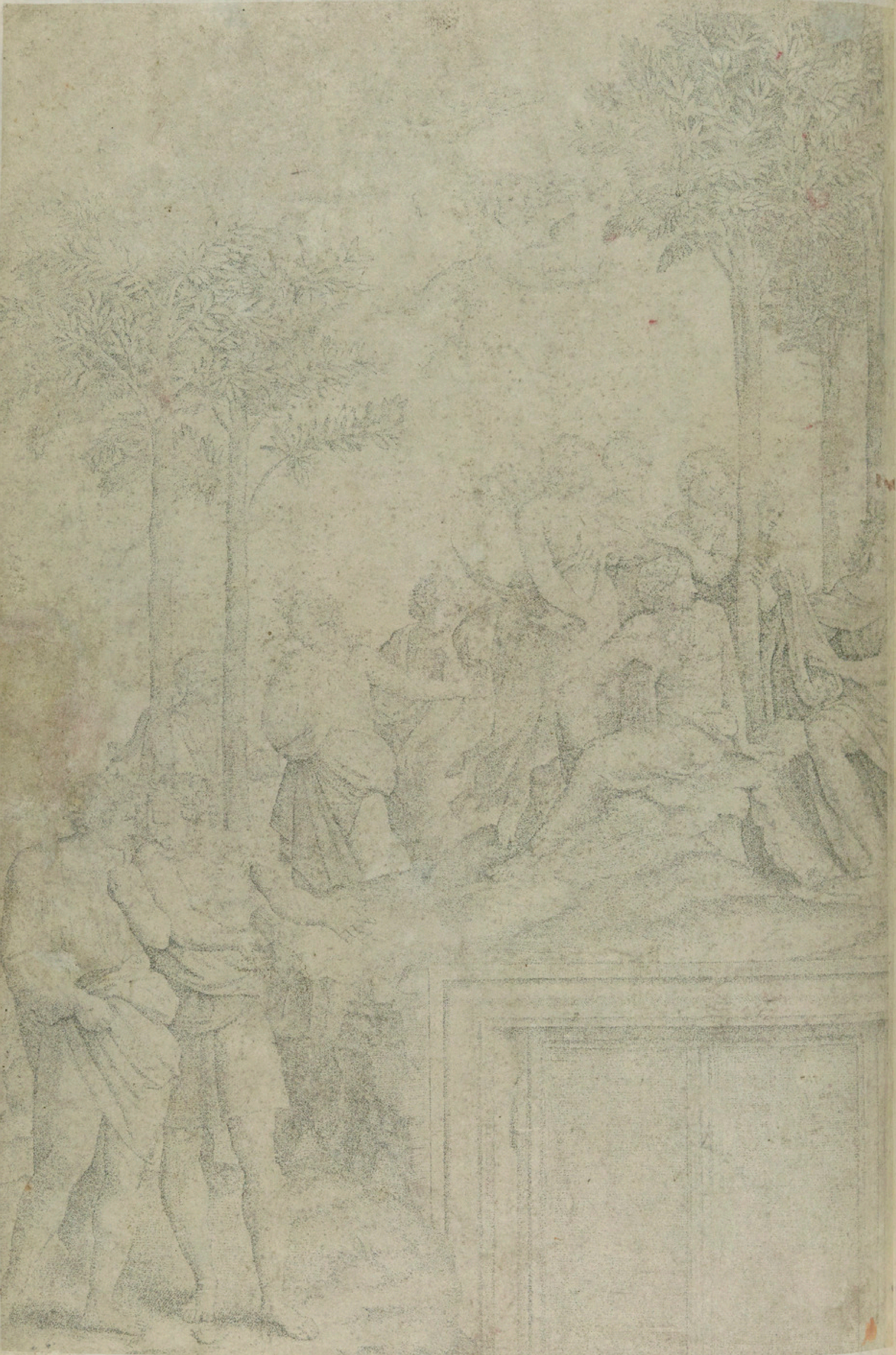

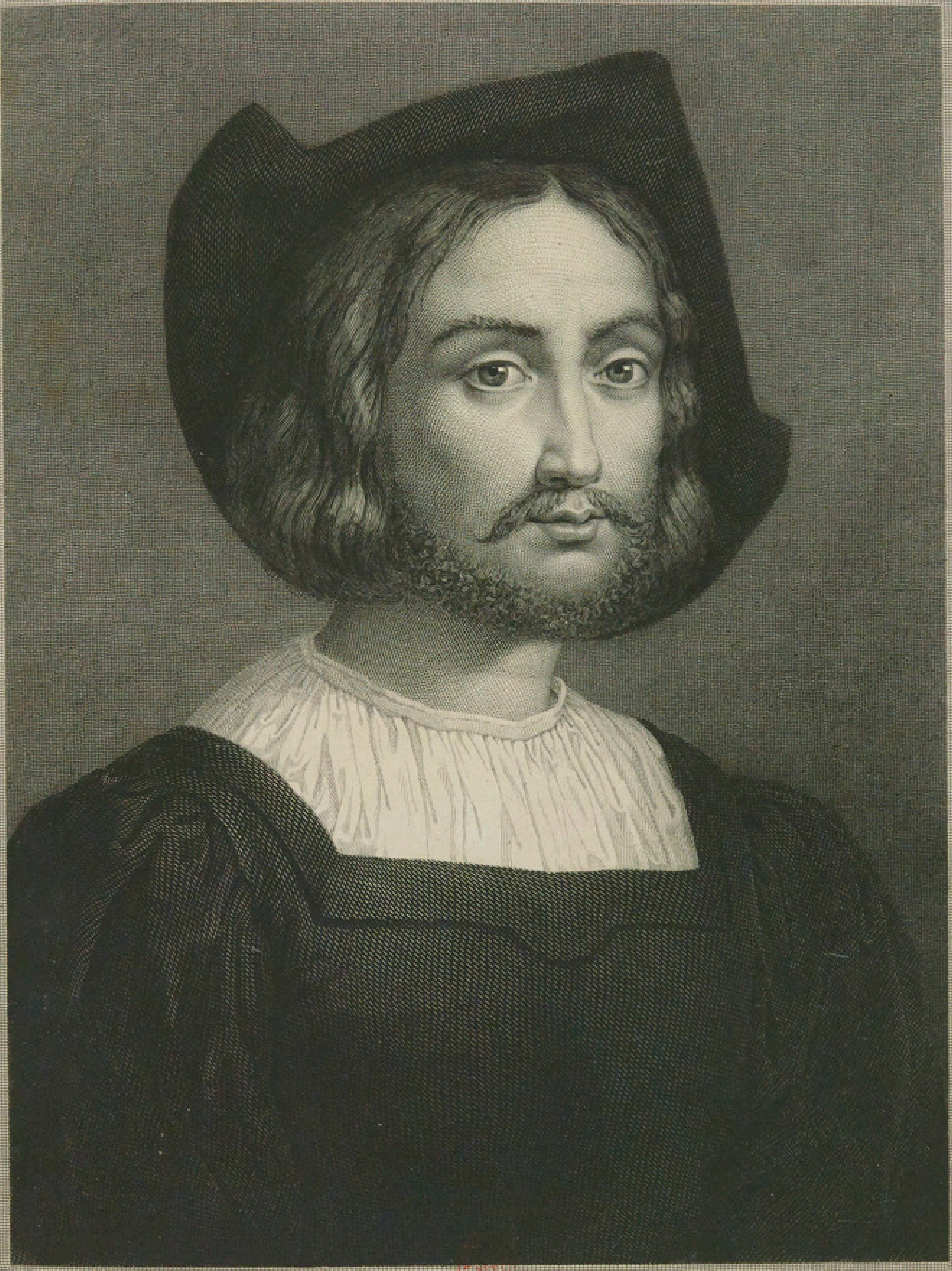

MARC-ANTOINE RAIMONDI

Raphaël pinx.t B. Desnoyers del.t Leisnier sculp.t Paris 1838.

Célèbre Graveur élève de Francia et de Raphaël; né à Bologne en 1488, ou il mourut vers 1550, après avoir séjourné longtems à Rome.

Le Tableau fait partie de la collection de M.r Parade de l'Estang, à Aix.

Jean Baptiste Rameau,
Né a Dyon le 25 Septem.bre
1689.

Gal^{ies} hist^{ues} de Versailles.

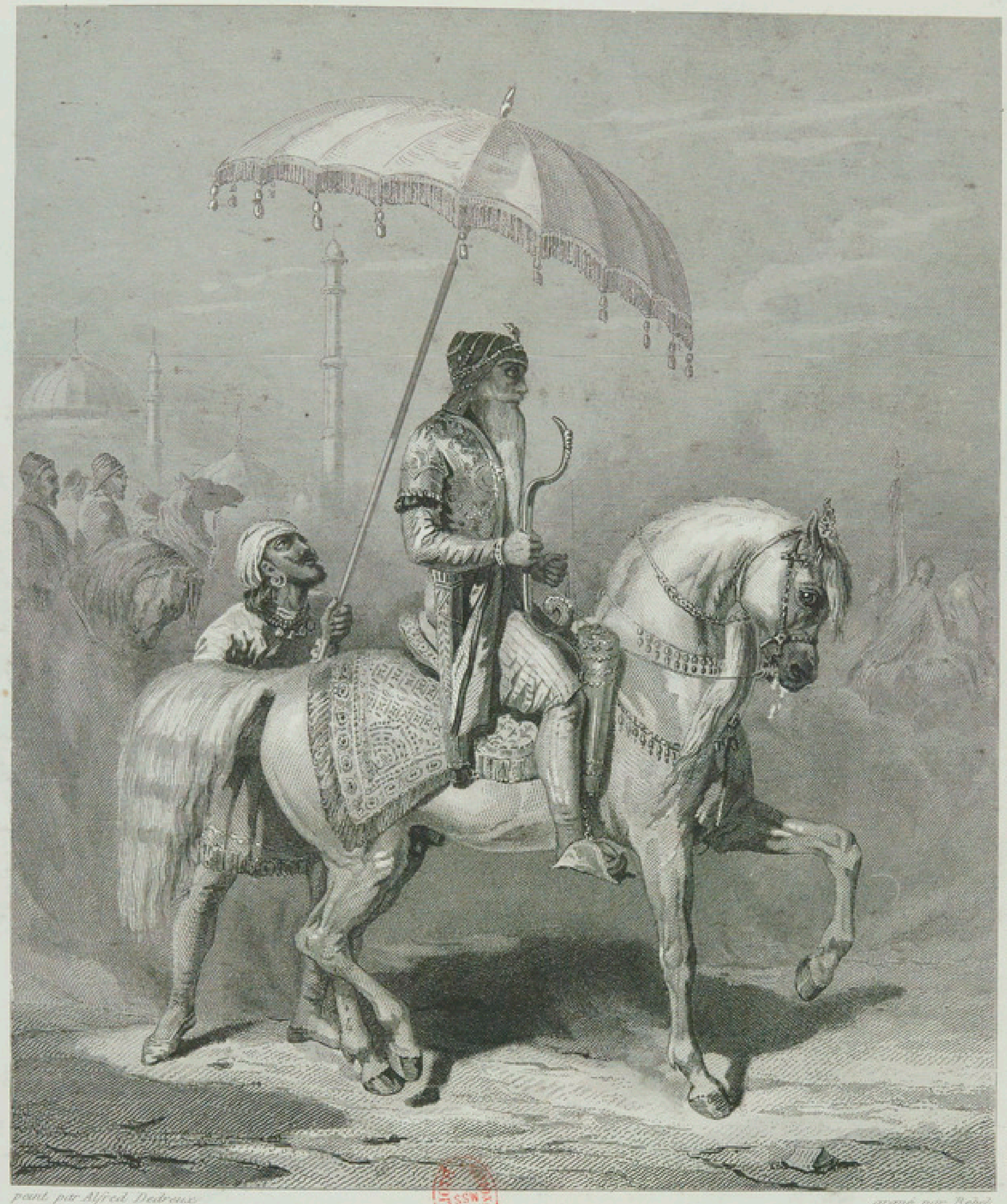

peint par Alfred Dedreux — gravé par Rebel

Randjet Sing Baadour, maaradja de Lahor et de Kachmir.

Diagraphe et Pantagraphe Gavard

Il dispersa partout ses membres et sa gloire
Son sang fut en cent lieux le prix de la victoire
Tout abattu qu'il fut il demeura vainqueur
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur

1404

Peint par Alaux — Terminé par Ruhierre

Josias C.te de Rantzau
le 30 juin 1645 Maréchal de France † 1650

Raphael Sanzio

Raphael Durbin

~~Raphaël Sanzio~~

Raphaël.

(Collection Crozat.)

—

Raffaelle Sanzio dip. Giov. Buonafede inciso.

IL VIOLINISTA DI RAFFAELLE

Dal Quadro Originale esistente nella Galleria Sciarra in Roma.

In ROMA presso L. FABRI Capo le Case N.° 3.

Léonard de Vinci

du Pontius

RAPHAEL DE VRBIN

Vrbinum Vrbs aluit: pinxit sua dextera, nempe
Qui melius quiret pingere, nullus erat.

Sic ipsum præter bene quis pinxisset Apellem?
Eximia eximios pingier arte decet.

Pontius excudit, semel ut qui pinxit in Vrbe
Se, excusus toto, pictus et orbe foret.

Paulus Pontius fecit et excudit

Cum Privilegiis

Ma chère Soeur.

Nous avons appris, ma femme et moi, avec un bien sensible plaisir le retablissement parfait de Mr de Speigel votre excellent mari, il faut que vous ayez la bonté de lui recommander de se menager beaucoup, pour vous, ses enfans et ses amis, peut être qu'un voyage en france lui ferai beaucoup de bien et a nous un bien grand plaisir.

Nous avons appris que la Soeur Louise etoit avec vous, elle a bien voulu me donner de ses nouvelles et je lui ai repondu par le meme courier qui vous apportera cette lettre, je suis bien impatient de faire la connaissance de Louise et de son mari nous voyons quelques fois des personnes qui nous en donnent des nouvelles et

j'apprends toujours avec une grande satisfaction que leur ménage jouit d'un bonheur parfait et d'autant plus heureux que le mari de Mme de Werthern n'est pas sous la pantouffle de sa femme comme de certains maris de Weimar

a propos, en parlant de maris sous la pantouffles, comment se portent Mr et Mme d'Egloffstein.

Il est pourtant terrible de vivre si éloignés sans presque l'espoir de se voir ni se rencontrer, vous devriez, ma chère petite soeur, vous arranger de manière a venir nous voir a Rheinweiller, vous trouveriez votre maison paternelle bien changée et nous aurions une grande joie a vous y recevoir

vous pourriez faire ce voyage avec Louise et son mari et nous amener vos enfans.

Nous avons ici votre Sœur Pauline qui est bien gentille et bien élevée, elle a le malheur de ne pas vous connoître et elle en éprouve une impatience bien vive et bien naturelle, nous vous l'enverrons bientot, ma chère Sœur, il faudrai tacher de lui trouver un bon Baron Allemand, qui ne soit ni fumeur, ni batteur, mais bien aimable comme nos bons beaux-freres, il vous sera bien plus facile de l'établir en Allemagne, en france on veut de l'argent tandis que vos bons Allemands ne demandent que des cartiers.

Voilà Mélanie mariée et bien heureuse

Mr de Trautheu est un parfait honnête homme et plein d'amour et de tendresse pour sa femme, lorsque les Allemands se veulent être tendres ils l'emportent vraiment sur les françois qui sont presque toujours, trister savon.

Lorsque ma petite Sœur Pauline ira vous rejoindre je lui remettrai des petits cadeaux pour mes aimables belles-sœurs, amoureux qui veuillent venir les chercher elles-mêmes.

Adieu, très aimable Sœur, n'engraissez pas trop, je vous en conjure et restez encore belle et fraîche pendant longtemps.

croyez à toute mon amitié

Ele Rapp

P.S.
mes compliments à votre mari et la famille d'Egloffstein.

Paris le 24 janvier 1820.

Munich le 11. janvier 1806.

Rapport du g^al Rapp

Sire

Je suis parti de Pesaro le 1er janvier, le général St Cir a quitté cette ville le meme jour pour se rendre avec son quartier général a Foligno, les avant-postes étoient a mon départ sur le point de se trouver en face de l'ennemi qui occuppoit sa meme position et dont j'ai eu l'honneur de rendre compte a votre Majesté dans ma derniere lettre de Pesaro.

Depuis que le général Lasey a appris le désastre d'austerlitz il a arrêté sa marche malgré les instances de la Reine de Naples qui vouloit absolument lui faire envahir les etats du Pape, le général Lasey attendoit a mon départ de Pesaro de nouveaux ordres de son Souverain.

Les habitans de la partie de l'italie que j'ai traversé ont témoignés une grande joie de la nouvelle de la paix, ils s'y attendoient depuis la bataille d'austerlitz, je crois que jamais le peuple italien a montré plus d'attachement pour votre Majesté, que depuis cette époque.

Les habitans du pays de Venize, malgré les vexations qu'ils viennent d'éprouver cette derniere campagne, détéstent les autrichiens au plus haut dégré, ils sont pénétrés de reconnoisance pour votre Majesté, de ce qu'elle leurs a envoyée le Prince Eugêne pour faire cesser les maux qui pésoient fortement sur eux, ce prince s'est fait

chérir par sa douceur et sa justice non seulement dans ce pays là mais encore dans le reste d'italie, on en parle avec vénération et enthousiasme.

Les vénitiens préfèrent leur réunion, au royaume d'italie, au joug des autrichiens.

Je me suis apperçu en traversant le Tirol que l'attachement de ses habitans a la maison d'autriche est bien diminué depuis ces deux dernieres guerres, on y dit hautement sa façon de penser, on accuse l'Empereur de faiblesse et d'ignorance, on dit beaucoup de mal de sa femme, on se plaint surtout d'avoir été lâchement abandonné après qu'on a fait prendre les armes aux habitans, ces derniers portent une grande haine aux anglais qu'ils regardent comme les auteurs de leurs maux, ils désirent les voir humilier, les noms de Cobentzl et Colloredo excitent la plus grande indignation parmi le peuple, le paysan le plus ignorant connoît leurs intrigues, les Tiroliens sont enthousiastes des haut-faits de votre Majesté, on parle d'elle avec réspect et admiration. Le changement de gouvernement n'a pas paru leur faire de la peine, les nobles et les prêtres seulement n'en sont pas contents, les premiers parcequ'ils jouïssoient de grands privilèges près les autrichiens, les autres parcequ'ils craignent que leur nouveau souverain porte atteinte a

leur Religion ils redoutent l'influence de la reine qui est protestante.

Les commerçants du Tirol espèrent avoir un grand avantage par la réunion de leur pays a la Bavière.

Les Tiroliens étoient effrayés de la forte contribution de guerre qu'ils devoient payer a la France, l'acte de générosité que votre Majesté vient de faire en leur faveur fera une grande et agréable sensation et attachera bien les coeurs a leur nouveau souverain.

J'ai l'honneur d'être

Sire

de Votre Majesté

le très dévoué Sujet

Rapp

1635

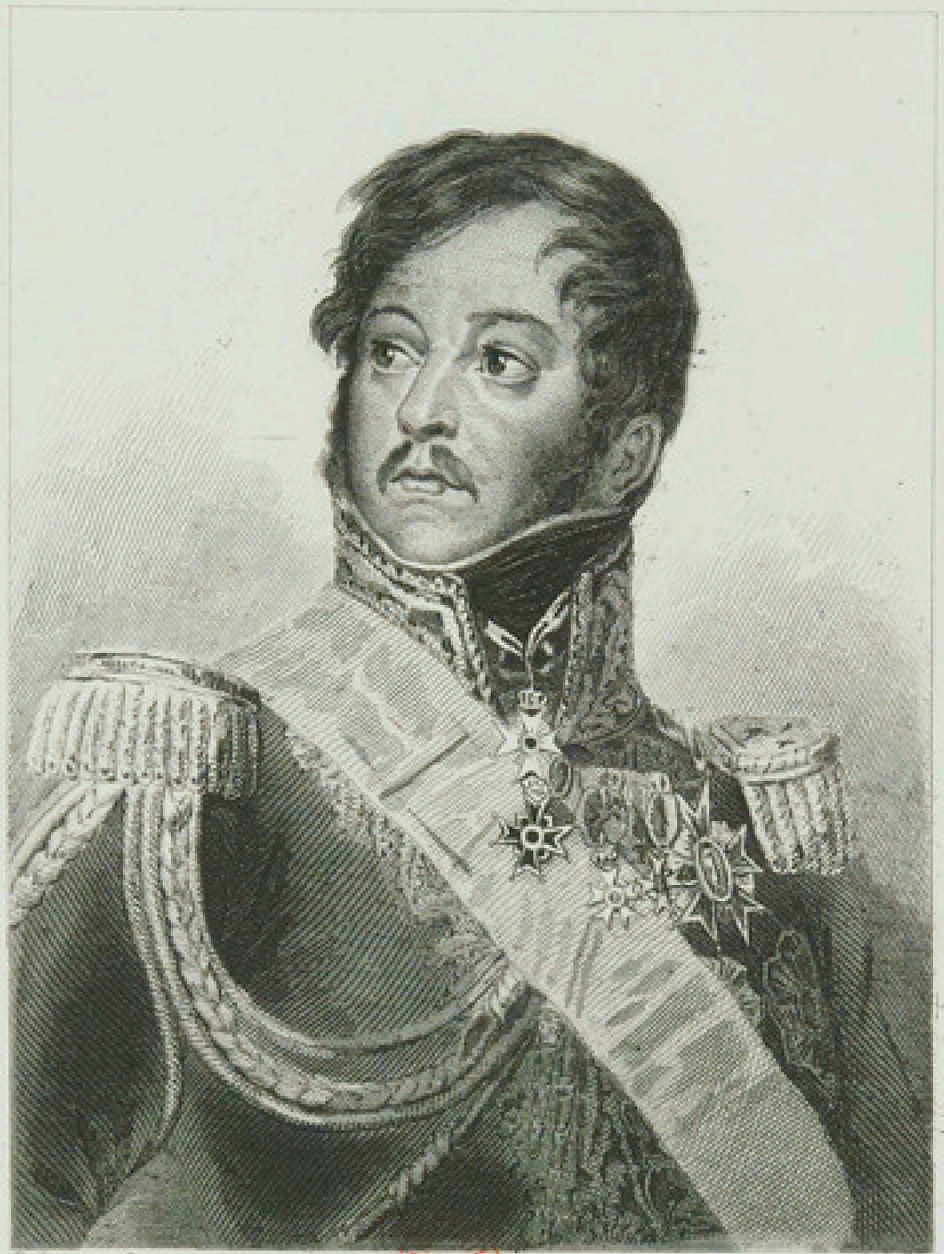

Peint par Gros

Rapp (Jean, Comte)

Général en chef de l'armée du Rhin. + 1821

Ratazzi 202

Mon cher Bixio

Je vous remercie de tout mon cœur de votre aimable lettre,
et je vous assure, que j'ai été très sensible à vos bienveillantes
expressions. Je n'ai aucun mérite pour avoir résigné le pouvoir:
je n'ai fait qu'accomplir un acte de devoir: vous savez mieux que
moi, que dans certains moments le seul service que l'on puisse
rendre à son pays est celui de s'éloigner de la scène politique.
Au reste le pouvoir a toujours eu si peu de charmes à mes yeux,
et il en avait encore moins dans les circonstances actuelles,
que je ne pouvais désirer rien de mieux que de le résigner.
Je vous suis très reconnaissant, mon cher Bixio, pour l'hospitalité
que vous avez la bonté de m'offrir à Paris, et je serais bien heureux
s'il me fût possible de l'accepter, car je pourrais ainsi passer quelques

203

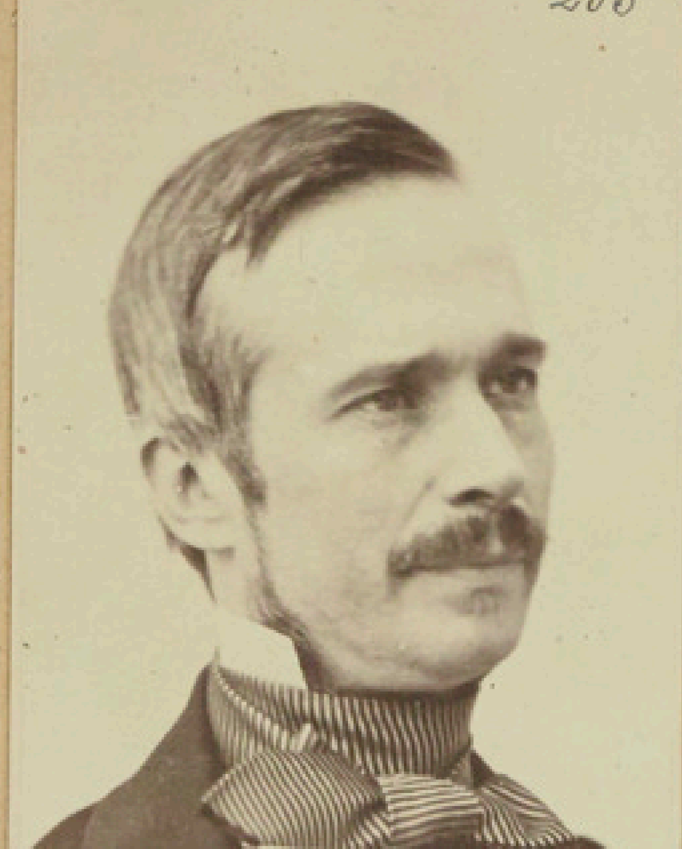

Ratazzi

jours avec un ami sincère, et loyal au quel j'ai toujours eu la
plus grande simpatie _ Mais, malgré moi, il faut que pour le moment
je renonce à toute idée de voyages: dans peu des jours la Chambre
des députés doit se réouvrir: mon congé est bientôt expiré: il
faudra par conséquence que je retourne à mon poste.

Rentré dans la vie privée j'aurai plus de temps pour mes amis, et il
serait pour moi un véritable bonheur de vous pouvoir rendre quelques
services: disposez donc librement de moi, et croyez-moi de cœur

Nice 8. fev. 1858 _

Votre affect.^{né} ami
U. Rattazzi

Ravignan

Monseigneur

Permettez-moi, dans la crainte où je suis de ne pas vous rencontrer chez vous, de vous écrire un mot relativement aux analyses de mes conférences. Mr Dorain qui est venu me voir en sortant de chez vous m'a surpris et peiné en me disant que vous ne vouliez plus consentir à ce qu'une épreuve fut d'avance portée à l'univers. Peut-être, et je l'espère, n'est-ce qu'un malentendu. Vous comprendrez que je veux et que je dois rester étranger à toute querelle entre les deux journaux. Quand il y a 8 ou 9 ans je me décidai avec

l'approbation de mes supérieurs à
faire faire par un de nos Pères ou par
quelqu'autre à qui je communiquerois
mon propre travail, l'analyse de mes pauvres
conférences, Je n'ai eu en vue que d'obliger
à la fois les deux journaux voués à la
défense de la religion et qui si souvent,
si généreusement ont soutenu aussi la
cause de la compagnie. Je ne pouvois,
sans vouloir favoriser aucun journal
au détriment de l'autre. L'ami
composant et imprimant plutôt fut
choisi pour recevoir l'analyse manuscrite,
à la condition par moi exigée et toujours
accomplie depuis dix ans, de transmettre
une épreuve la veille, c. à d. le mercredi
à l'univers. Si l'univers avoit imprimé

assez à temps, je lui aurois imposé le
même service, en lui envoyant le travail
qui m'étoit en quelque sorte personnel.
Comment voulez-vous maintenant que
je consente à le faire faire pour vous
seul exclusivement? Cela n'est pas
possible. Aimez-vous mieux que je
le fasse imprimer à l'Univers pour vous
être transmis à quelque heure que
ce soit? J'y consens; et j'espère pouvoir
y obliger l'Univers. Voudriez-vous
me donner l'embarras d'en faire faire
deux copies à la main? Car enfin
si je prie Mr Dumaine de faire l'analyse
sur mes propres notes, c'est uniquement
pour m'assurer que les deux journaux
reproduiront également ma pensée. Et

Il me seroit pénible de voir l'un des deux journaux faire faire une analyse de son chef.

Voilà tout simplement l'état des choses. L'épreuve envoyée par Leclerc à l'univers a été jusqu'ici toujours regardée comme mon propre fait et comme mon procédé personnel, puisque c'étoit le moyen adopté de faire parvenir également aux deux journaux des extraits fidèles de ma conférence. Je regretterois que vous m'obligeassiez à changer ce mode.

Veuillez croire, Monseigneur, à notre reconnoissance sincère pour le généreux dévouement que vous témoignez à des religieux injustement accusés, et agréez tous mes sentiments de respectueuse considération

Dimanche 22 Février 1846. R. de Ravignan S.J.

Ravignan

206

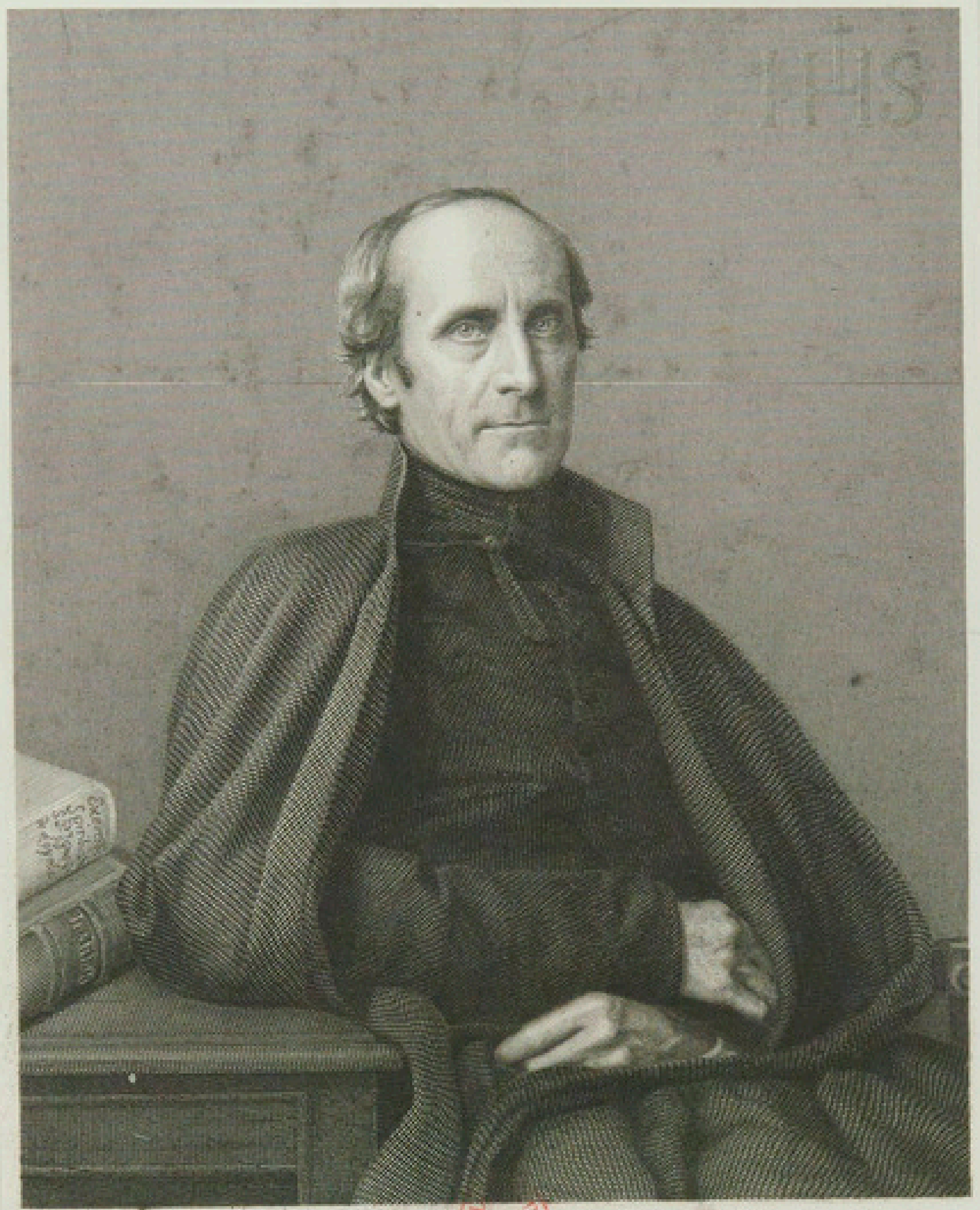

JULIETTE DE BOURGE.　　ACHILLE MARTINET.

LE R. P. DE RAVIGNAN.

Dupuan.

PARIS et DUSSELDORF, chez Auguste Wm SCHULGEN, Editeur

dimanche 10

Je viens de voir ce jeune homme qui est [illegible], monsieur, de l'accueil que vous avez bien voulu lui faire. Je m'intéresse trop vivement à lui pour ne point partager sa reconnaissance, vous avez parfaitement deviné, monsieur, que si la jeunesse est prompte à se saisir d'une idée, elle est prompte aussi à se décourager. Je ne puis savoir en aucune sorte la valeur de l'invention de mon jeune parent, si il y a quelque certitude c'est à cause de l'attention que vous voulez bien lui accorder, et je suis véritablement heureux de savoir cette jeune destinée confiée au savant illustre dont le nom seul est un appui.

Ne me donnerez vous pas quelques moments, monsieur, de quatre à six heures? [illegible] tantôt me l'a fait espérer, et je vous le demande

aussi pour M. de Chateaubriand que vous trouveriez chez moi et qui serait charmé de vous voir.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de tous mes sentiments.

Juliette Récamier

Abbaye aux bois

208

Procédé de A. Collas

209

GERARD PINX. GEOFFROY SC.

MADAME RÉCAMIER

HENRICVS REGIVS ULTRAJECTINVS, MEDICVS, ET PHILOSOPHVS, ET IN PATRIA ACADEMIA MEDICINÆ PROFESSOR.

Qui vera Sophiæ Celebratur REGIVS autor,
Ore sereno oculos sic gerit ille suos.
Virida forma viri est, cæca ad penetralia rerum
Ante alios clarâ qui face pandit iter.
Quid magnetem agitet, refluumque quid æquoris æstum,
Quicquid et obscuri totus hic orbis habet;
Quasqꝫ vetus causas Medicina reliquit opertas,
Prodidit ingenij dexteritate sui.
Ergo sophos inter veteres, interqꝫ recentes
Rex est, et merito nomina REGIS habet.

A. Casellius.

H. Bloemaert pinxit.
T. Matham sculpsit.

Theod. Ackersdijck et Gysb. à Zyll excud.

Vers

non equidem hoc studeo bullatis ut
mihi nugis pagina turgescat dare
pondus idonea fumo

Un home qui auoit epousé plusieurs
femmes d'etat qu'il en cheuetoit une bien

Excutienda damus praecordia

---

mille hominum species et rerum discolor usus
Velle suum cuique est nec voto vivitur uno
mercibus hic Italis mutat sub sole recenti
rugosum piper et pallentis grana cumini
hic satur irriguo mavult turgescere somno
hic campo indulget, hunc alea decoquit ille
in venerem putret, sed cum lapidosa chiragra
fregerit articulos

Sin tu cum fueris nostrae paulo ante farinae
pelliculam veterem retines et fronte politus
astutam vapido servas sub pectore vulpem

Un Interest modere Usure
quincunce modesto

mar.

Non possunt nostros multae faustine liturae
Emendare jocos una litura potest

Corriger par les consultations les
excès de sa bouche et excuser son
tombeau accoses dens

Il y a longtemps que ~~rila~~ la fortune pratique méchante
sur le méchant de votre indifférence. J'approche
de que cela ne prenne en gratin

Le ciel est le four qui environne la terre.
Aristoph. et les hommes les charbons

---

des conceptions accortes

Quand il plait Jupiter juste par un crible
~~quand il pisse~~ Il a la grandeur
vous criez comme si on vous avait coupé

la tête

Les femmes mènent loin que les maris
ne soient pas chaussés.

Le Comte de Ferra ... Cordelier
qui portait un marchand sur ses épaules pour
passer l'eau et le jetta dedans avant
qu'il avait de l'argent

JEAN
REGNAR

Nanteuil

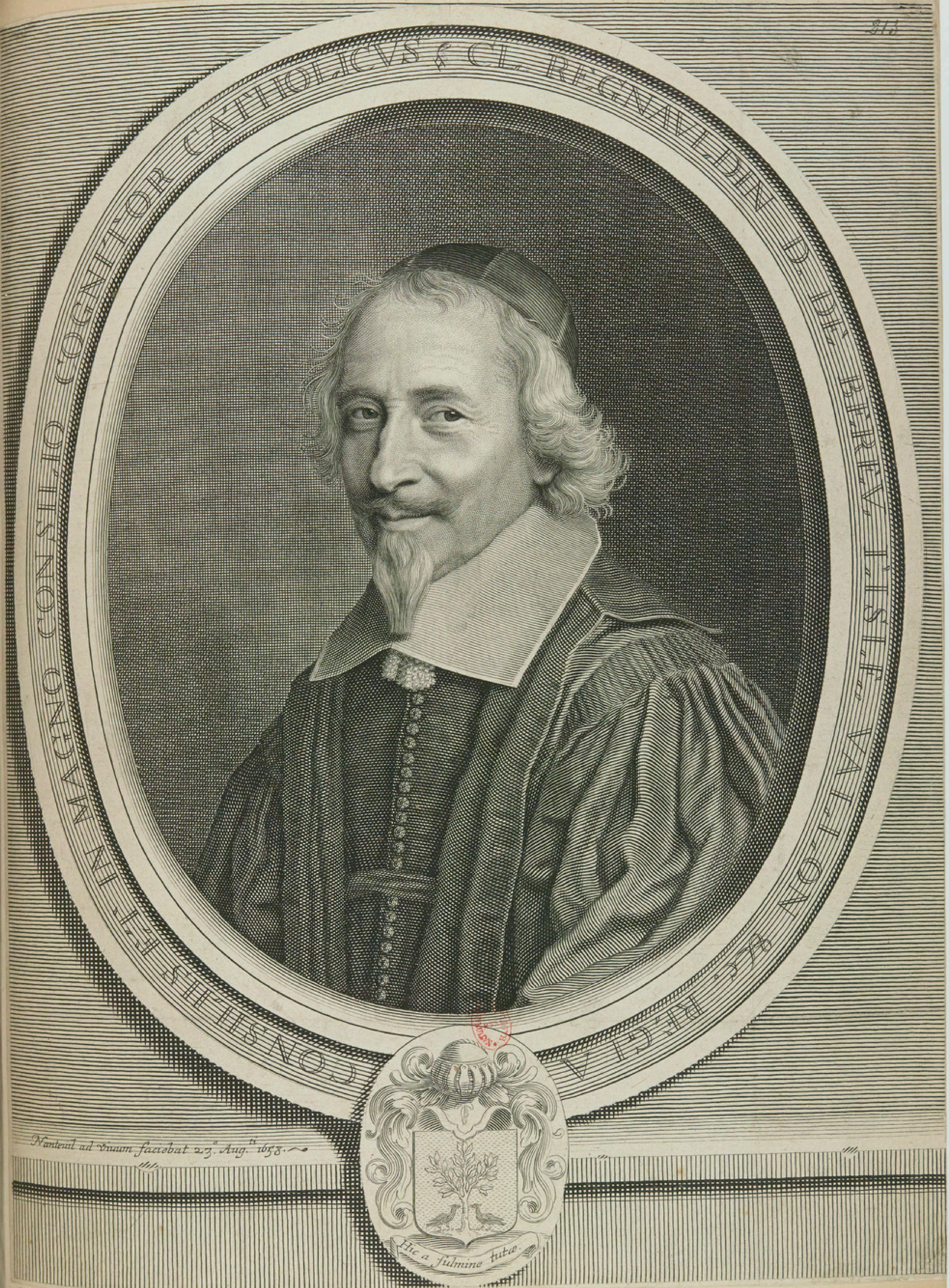
CL. REGNAVLDIN D. DE BEREV, LISLE, VALLON &c. REGI A CONSILIIS, ET IN MAGNO CONSILIO COGNITOR CATHOLICVS.
Nanteuil ad vivum faciebat 23. Aug.ti 1658.
Hic a fulmine tuta

Rembrandt

Rembrandt
né à Leyde
1606-1674

Rembrandt

Rembrandt Pxit
Michelez Phot.

A Monsieur

Monsieur de La Forest.

Retz
le
1er 8bre

A Vienne, ce 1er de Septembre
1669.

Je ne cesse que depuis un mois a
commencé cet comme il ne faut reponse
a peindre par cette raison je vous
prie de ne dire rien a personne que
je vous ai escrit auparavant. J'ai receu
vos deux lettres du 24 et du 28 Aoust.
Je pense comme je doute le jour que
vous prenez de la conversation et je
vous jure que vous n'en doutez pas, Mad
esprit que vous aurez que vous aurez peine a
vous imaginer a quel point est ma
recognoissance ce qui est tout le
jeu.

Vous verrez Mlle de la Princesse Rambouillet
en quelque manière de me venir voir
dimanche en cet vous plaist comme
de vous mesme et dites lui plustost
que je pourrois peut estre aller
pour quelque temps a Paris, ou
bien qu'elle ne me conseille pas
estre par ses parents d'aller en Champagne
de peur d'y aller cet automne. Vous diriez
tout le reste que je ne passerai fort bien
bien que je ne ... cette femme.

de la verité de ... pour
...blez rien de ... mes ... pour
empescher que Mr ... ne traite
avec les chemins. Vous voiés comme
moi que bien peu plus ... a mes
...

Je vous remercie de tout mon cœur des
soins que vous avez eus du procès contre
les Chastellains. Laissez-le, je vous prie
[illegible] pour Mesdames. L'ambassade entre
vous et moi que Champion a rapportée
[illegible] mais. [illegible] et vous [illegible].
[illegible] que conseil dans vous me
parlez ne pourroit [illegible] par toutes
les [illegible].
Je suis tout à vous et de tout mon
cœur.

Cardinal de Retz

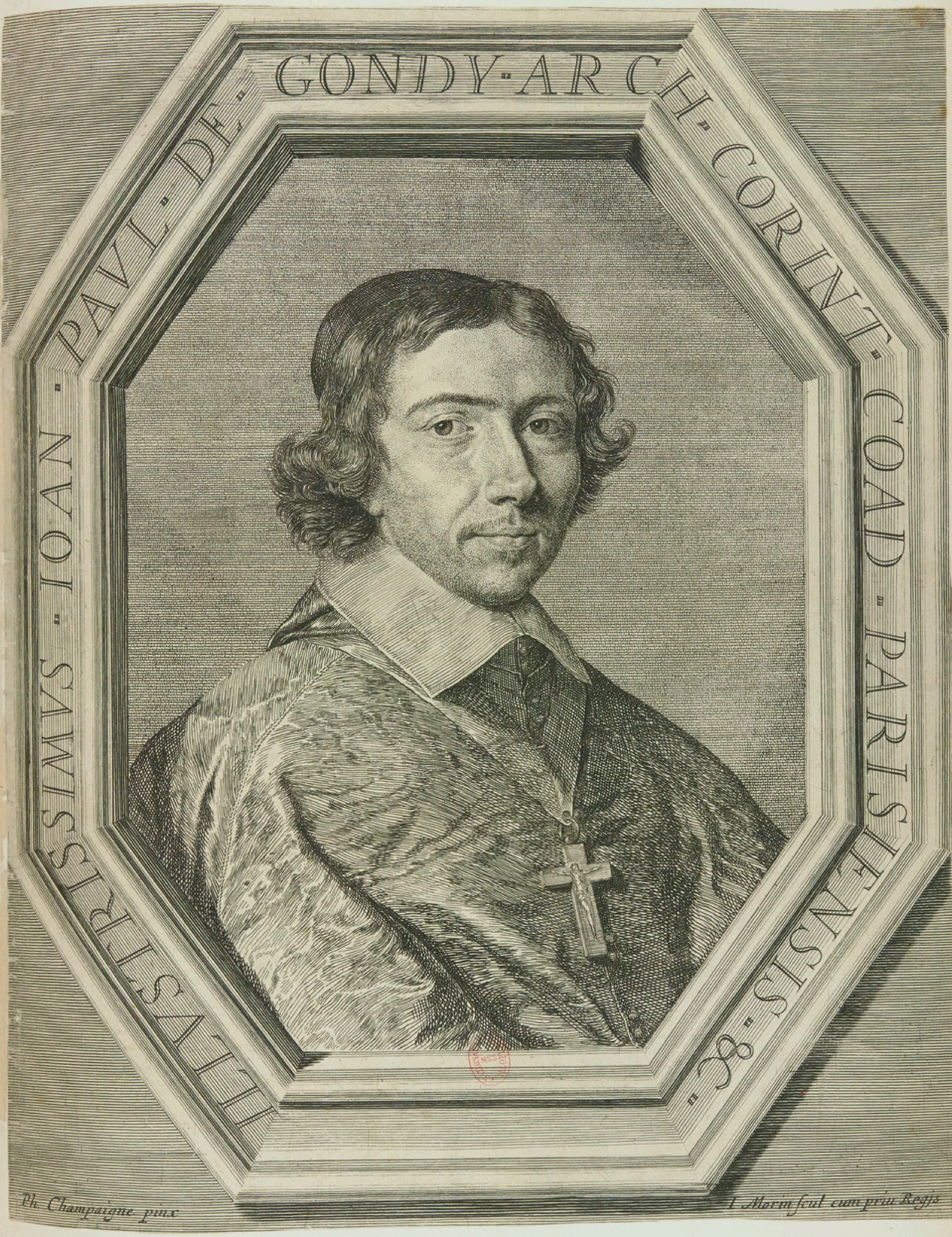

Jean Paul de Gondy, archevêque coadjuteur de Paris.

N°. 46. Reverchon – conventionnel (lettre très révolutionnaire).

Reverchon a ses collegues a commune affranchie le 15 ventose l'an 2 de la Rep. une et indivisible

Citoyens Mes collegues –

je vois avec douleur la perfidie des ou l'ineptie des journalistes qui rendent toujours mal ce qui se dit a la convention Nationale je puis vous certifier que les petitionaires de ville franche et de la commune de porniers n'ont jamais inculpé aucunes autorités constitués de commune affranchie ils se sont plains et ont demandé que l'on Examina leur petition, dont la premiere vous a été renvoye par decret pour que vous la jugiez vous meme apres toutes les pieces qui vous sont parvenues pour les Examiner et y faire droit – mais je ne cesseray de dire que pronneur depuis la Revolution a été un des plus chauds amis de la liberté et du peuple il y a 14 ans qu'il n'etoit plus Garde du corps – du Grand – qu'il n'est

point noble qu'il n'est venu a paris en 1792 —
que pour ses affaires qu'il avoit avec la tresorerie
et qu'il a été le premier qui ay fait brulee
l'Effigie de Roland a la societé populaire
et que si il est son parent il est fait Eloigné —
et qu'a l'instant qu'il a eu Connaissance
que les jacobins avoit declaré Rolland
indigne de la Confiance publique — il a été —
le premier a Eclairer ses Concitoyens sur cet —
homme perfide. C'est ce que j'ay été
temoin dans ma mission pour le Recrutement
des 300 mille hommes — ~~Ce Ce~~
Desarbre le Grand a été le Contraire — reconnu
par toute la ville — pour un aristocrate et denoncé —
au Comité de surveillance a villefranche,
jouit de sa liberté — le procès verbal Existe dans —
le Comité de surveillance de villefranche
j'ay vû, icy l'Extrait qui a été Envoyé au Comité —
de sureté Generale
un vauquenaud — qui jouit, Egalement de sa
liberté — — Ennoblie denoncé Reconnu pour —

1792 –
…entéré
…valeu-
…aine
éloigné –
…ée
…
… été –
… cet –
été
…tement

… reconnu –
… dénoncé –

… été dans –

… comté –

… sa
…eur –

un Ennemi juré de notre Revolution
ses proces verbaux sont Egalement ici –
un Giraud de vaunné Ennoblé parent
d'emigré – dans le meme Cas – &c – &c –
un Roquefort signataire des billets de
siege de Lyon aussi En liberté – &c
je vous laisse ~~[illegible]~~ a toutes les Reflexions
que presente un semblable tableau –
je le repete, les petits maires que je connais –
parfaitement sont d'Excellents Republicains
qui n'ont jamais devié – par quelle fatal[ité]
sont-ils déchirés dans le moment … – pa[r]
la société des ~~[illegible]~~ jacobins de Commune –
affranchie – par des citoyens qui ne les conn[aissent]
pas –
soyez persuadé que la secte d'aristocratie se
monte sous toutes les formes – de l'hypocrisie
des patriotisme – qui ne le sont que depuis 8
jours et si leur civisme depuis la Revolution
Etoit Recherché, vous seriez Etonné d'y trouver
de vices intriguants voleurs – et aristocrates –
salut et fraternité – Reverchon

Conv. Natle.

Aux Representants

Du peuple

de Commune-

affranchie

dept. de Rhône

Reverchon

Député de Saone et loire à la Convention

Revolution

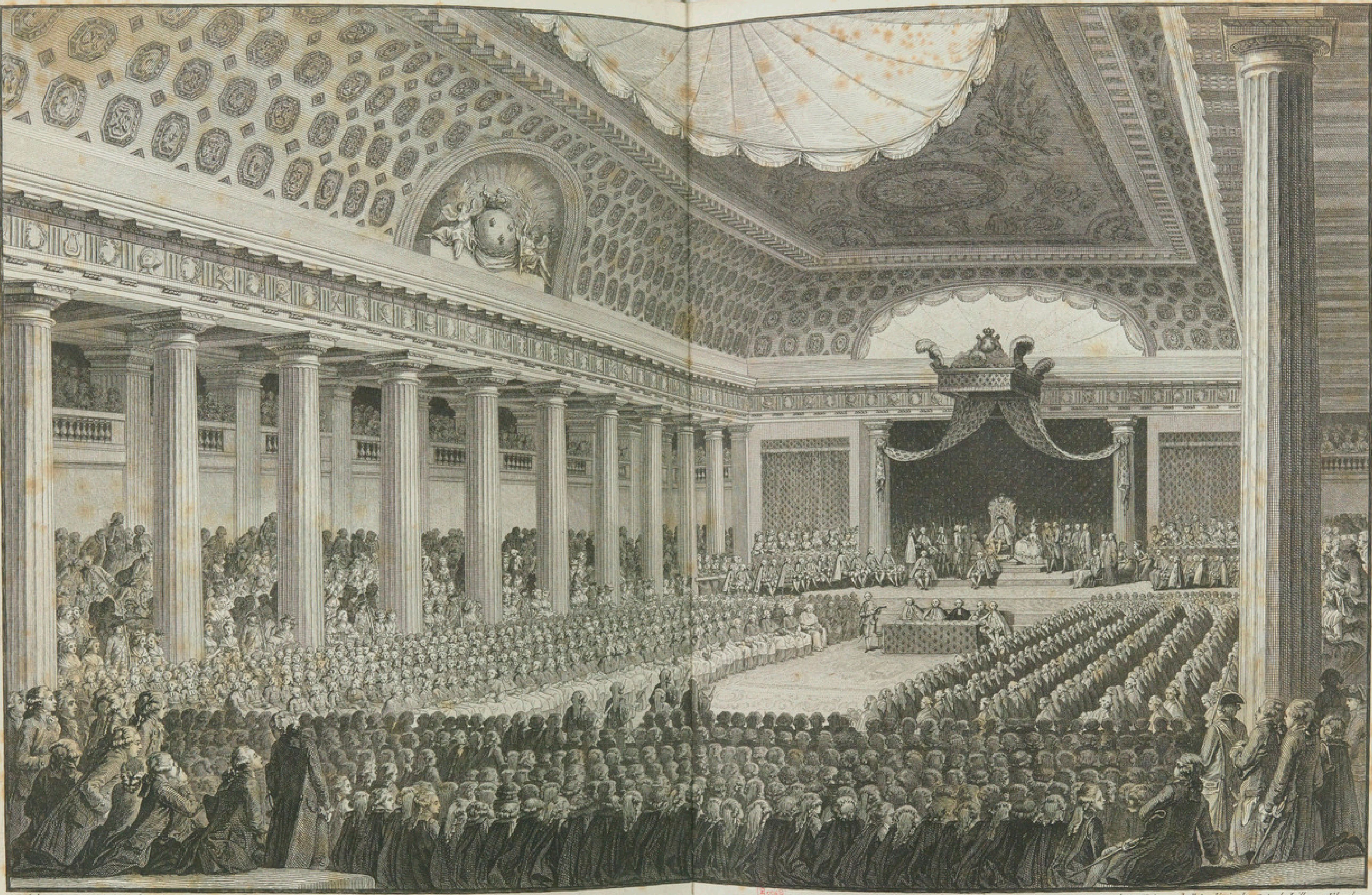

Dessiné par C. Monet, Peintre du Roi.

Gravé par Helman, de l'Académie des Arts de Lille en Flandre.

Ouverture des États Généraux,

à Versailles le 5 Mai 1789.

Paris chez l'Auteur, rue S.t Honoré, la porte Cochere à côté du Coutellier, N°. 1497. et chez Ponce, Graveur, Cloître exterieur du Val-de-Grace N°. 238.

à la mort, & même les agonisans dans les Hôpitaux, pour voir de nos yeux l'état où nous nous trouverons à la mort, & se familiariser avec elle.

2. Donner ordre de bonne heure aux affaires de son salut & de sa famille; faire son testament dans un esprit de justice & de charité, comme si on alloit paroître devant Dieu. Se détacher des choses de la terre, & de tout ce qu'il faudra laisser à l'heure de la mort, charges, dignités, honneurs, biens, famille, amis, plaisirs: y renoncer dès cette vie, & y mourir autant que l'on peut. Se dépouiller & désapproprier tous les jours de quelque chose, pour quitter avec mérite pendant la vie ce que nous quitterons par force & sans fruit à la mort.

Donner plus abondamment aux pauvres, sans craindre la disette & le besoin; comme un homme qui n'a plus guéres de temps à vivre, & qui se fait des amis pour l'éternité.

Faire quelques aumônes chaque jour, pour obtenir la grace de bien mourir. Les aumônes que l'on fait soi-même & de son vivant, sont d'un bien plus grand mérite, que celles que l'on ordonne après sa mort, lorsque l'on ne peut plus jouir de son bien.

User avec retenuë, & comme en passant, de tous les plaisirs permis, selon l'avis de S. Paul: s'en priver souvent par pénitence, pour en avoir trop abusé.

Le temps est court ; il faut donc le ménager. Il est court pour tout le monde, & principalement quand on approche du terme ordinaire de la vie. L'employer sur-tout à l'œuvre de notre salut, aux actions de charité, à la priére.

Faire du moins ses principales actions, comme si elles étoient les derniéres de notre vie, dans l'esprit de ferveur & de pénitence.

Prendre quelques heures tous les mois, & quelques jours tous les ans pour les employer uniquement à cette préparation si necessaire. Voici de quoi s'y occuper. Relire son testament, & en accomplir quelque chose de son vivant. Donner ordre au payement de ses dettes, si on en a. Faire satisfaction à ceux que l'on pourroit avoir offensés. Faire justice à ses domestiques: du moins leur payer ce qu'on leur doit de leurs gages. Si on a besoin, ou si on a dessein de faire une Confession générale, ne pas attendre à la mort, où elle ne peut se faire que très difficilement. Lire les priéres de l'Eglise pour le Sacrement de l'Extrême-Onction, & celles qu'elle a marquées pour les Agonisans.

Faire souvent les actes que nous n'aurons peut-être pas le loisir ni le pouvoir de faire à la mort, principalement ceux de foi, de contrition de nos pechés, d'amour, de confiance, & d'abandon à Dieu, de desir du ciel, d'acceptation de la mort dans l'esprit de pénitence, & de satisfaction de nos fautes.

Dessiné par C. Monnet. Gravé par Helman, l'An 4.

Prise de la Bastille,

Le 14 Juillet 1789.

Paris chez l'Auteur rue Honoré N.° 1497, vis-à-vis l'Etat Major.

Dessiné par C. Monnet, Peintre du Roi.

Gravé par Helman, de l'Académie des Arts de Lille en Flandre.

ASSEMBLÉE NATIONALE

ABANDON DE TOUS LES PRIVILÉGES,

à Versailles, Séance de la Nuit du 4 au 5 Aout 1789.

Présentée et Dédiée à l'Assemblée Nationale,

Le 19 Octobre 1790, Par Helman, Graveur de Madame.

Cette Salle a été construite par Mr. Paris, Chevalier de l'Ordre du Roi, Dessinateur ordinaire du Cabinet de sa Majesté.

A Paris chez l'Auteur, Rue St. Honoré, vis-a-vis l'Hotel de Noailles, No. 315.

et chez M. Ponce Graveur, Rue St. Hyacinthe, No. 19.

Il y aura le jour de la fête, une foule préparée au champ de mars, plusieurs assassins doivent tenter de s'introduire près de Sieyes et Baras pour leur donner la mort.

Si le coup réussi l'émeute sera Générale. une partie des bas officiers des chasseurs. une partie des bas officiers de la ligne qui sont ici.——

un Grand nombre d'étrangers demeurant chez les égorgeurs.----

les chefs du comité qui se tient chez Chrétien, place des italiens.---

plusieurs Bandits du fg antoine.---

plusieurs du fg marceau.----

des officiers réformés.---

tout ça. se rassemble place de la révolution et s'étant reconnu par le signe convenu la marche se dirigera au champ de mars. pour faire la foule et criés à l'oppression du peuple, à l'égalité. si la force s'oppose à l'émeute.

Il est parti, hier a 3 heures de relevé de chez Chrétien, trois particuliers pour

aller dans les environs de paris, disposer les esprits à ce trouble.

le premier mouvement aura lieu à la Grille qui est du coté des invalide et qui tien à l'école militaire.

un autre mouvement, au débouché du Gros caillou.

des hommes doivent faire feinte de se battre sur le bord de la riviere pour détourner l'attention et attirer la Garde par là.

Au citoyen
Courtois
[illegible]
[illegible]

citoÿen représentans.

N°. 194 — 9

Le carpentier, faisant le maître dans les départements de la manche, de L'isle et vilaine, des côtes du nort et du morbihan a declaré suspects tous les prêtres qui ont attendus jusqu'à ce jour a remettre leurs Lettres de pretrise ce cet arretté est contraire aux droits de L'homme, a L'acte constitutionel, au decret de la Ste montagne du dix huit frimaire dernier. ce père de la patrie ~~étranté~~ ou a eté trompé.

en vertu de son arretté je peux perir, je peux être mis en arestation. j'ai ~~tout~~ sacrifié pour

la republique, une et indivisible.

Je reclame la justice de la convention, si je suis obligé de quitter mon poste, si j'ai du mal, j'en appelle a la convention et demande a être appellé a sa Bar. j'ai sauvé ce pays, je suis republicain, on doit me connoitre a la convention. je vous ecris en tremblant, dans une grande crise.

Le curé de la roche-sauvens, [illegible] departement du morbihan
J. M. Bescegeay

5 floreal, an 2 de la rep. une et indivisible

64
LESAU

au citoyen
audrein député du
département du
morbihan, a la convention
nationale
à paris

Paris 27 Prairial l'an 2.d de
la République française

N.o 118 - y

Citoyen, le devoir d'un républicain est
de dénoncer aux autorités constituées tous
les abus qu'il rencontre, et tout ce qui
intéresse la sureté publique. j'ai cru, en
conséquence, de mon devoir de te faire part
des observations suivantes.

Danton et ses complices astucieux ou
mourant un nombre infini de partisans,
il en est qui ont l'audace de manifester
hautement le dessein de les venger. plusieurs
siégent dans les jacobins, où ils gardent
le plus profond silence, depuis l'exécution
des chefs de leur parti. ils recommandent
avec soin aux jacobins qui reviennent de
quelque mission, de ne point parler dans
la société. ils osent dire qu'avant 6
mois, les membres qui composent actuellement
le Comité de salut public
n'existeront plus. ils les calomnient et le

une audace extravagante, ils empoisonnent
leurs meilleures intentions. ils ne rougissent
pas de dire qu'on n'a substitué le culte de
l'être suprême et de l'immortalité de
l'âme au culte du catholicisme, que pour accaparer les suffrages
de la multitude, et s'en faire un parti pour
parvenir plus surement à la domination.
on ajoute que le comité a une indisposition
affreuse; qu'en envoyant nos armées
en italie, il a l'intention de les faire
périr de misère et de maladie. ils debitent
ces scelerats, mille extravagances de
ce genre. ils en sont d'autant plus
dangereux qu'ils sont couverts d'un masque
de patriotisme. le comité ne saurait, je
crois, faire surveiller ces gens là avec
trop de soin. tous ceux qui ont été
attachés au char ~~de la ligue~~ des
danton, des heberts &c ont besoin
d'être surveillés. les bureaux des
administrations sont encore bien gangrenés
en général. ils renferment plus d'un
partisan de coblence; mais les modérés
et les indulgens y pullulent. la
commission de la marine a encore

beaucoup de ces êtres là. Plusieurs femmes d'employés de cette commission affichaient avec une impudeur atroce l'aristocratie la plus dégoûtante, le jour de la dernière décade, en voyant passer le cortège qui se rendait au champ de mars. Les sarcasmes les plus malins, l'ironie la plus amère; voila les propos dont s'égayaient ces dames. oh mon dieu quel mauvais gout dans cet assemblage! quelle confusion indécente. comme tous ces gueux là sont ridiculement melangés! et ces femmes quel burlesque! en vérité ça fait pitié! et la Sainte Montagne la verrons nous bientôt. telle était la conversation de ces élégantes muscadines qui ne vivent cependant que du salaire que leurs maris reçoivent de la république.

il existe dans les fabriques d'armes beaucoup de jeunes gens qui n'ont jamais fait cet état. ils sont très riches, très aristocrates et sont parvenus à force d'intrigues, à s'y faire recevoir pour éviter les réquisitions militaires. ils y ont porté leur aristocratie et sont d'autant plus dangereux, qu'ils y corrompent

faiblement l'opinion des autres ouvriers
à qui ils peuvent souvent payer à boire
et qu'ils amusent par leur babil aisé et
les agrémens que leur a donné l'éducation qu'ils ont
pu recevoir. cette peste là fait plus de
mal qu'on ne pense, et mérite bien de
fixer l'attention du Comité de Salut
public

malgré le decret de la convention qui
a ordonné à tous les jeunes gens atteints par
la 1.ere requisition de quitter les places
qu'ils occupaient depuis 3 mois à la Suite
des armées, beaucoup ont trouvé le moyen
d'éluder la loi. en général il regne un
très grand abus; quantité de jeunes gens
forts et robustes ont trouvé le moyen
par leurs intrigues de se faire retirer de
leur bataillon pour se faire mettre
en requisition dans les differentes administrations
civiles et militaires, où on peut très
certainement se passer d'eux. il est
tant de Viellards ou d'hommes
d'altitudinaires, infirmes, ou faibles qui
conviendraient si bien à ces places
si mal occupées par des jeunes gens robustes!

je citerai à ce sujet un nommé Bossel, Morin, et d'autres commis du bureau de l'envoi des loix du cidevant ministère de la justice. ces jeunes gens bien connus pour n'être pas patriotes sont partis avec la 1.ere requisition. ils ont trouvé le moyen d'intrigues, de revenir à Paris où ils cherchent à se faire mettre en requisition dans des bureaux, sous ce prétexte qu'on ne peut se passer d'eux. cependant en leur absence il est bien constant que le travail n'a pas souffert. il est incroyable combien on abuse de la faculté de se faire mettre en requisition, et par combien d'intrigues on trompe la religion des représentans du peuple. on voit encore un nombre infini de jeunes gens robustes qui, pour les plus petites indispositions qui ne nuisent en rien au service militaire, ont trouvé moyen de s'en faire exempter

des aristocrates à 36 carats occupent des places importantes à la suite des armées. un nommé Lemosse m.d de bois rüe Ville l'évêque fauxbourg honoré homme pourri d'aristocratie

qui execre, ainsi que sa femme et toute
sa famille, la revolution, cet homme qui
a fait 3 banqueroutes frauduleuses occupe
une place importante à la suite de
armée. (je crois dans les hopitaux) est ce
un pareil homme qui ménagera les interets
de la republique. il ~~a~~ avec lui un fils
agé de 15 ans qui a un emploi de ~~[illegible]~~
2400# et sa femme reste à paris où elle
fait un commerce considerable. la
republique ne peut cependant pas faire
de Cresus, elle peut donner du
pain à tous ses enfans. il est desperant
de famille dans l'indigence, excellens
patriotes à qui les places ont eté
pris par des ennemis du peuple souverain et
bien mieux en général l'intrigue
donne encore les places, et le plus
riche obtient toujours la meilleure.
on ne va pas encore assez chercher
l'homme de bien caché sous la
mansarde.

les marchands de paris (et on sait

qu'en général ces messieurs ne sont pas
les partisans les plus zélés de la république
se sont fourrés dans presque toutes les
administrations, ils sont riches, et ils n'y
occupent pas les plus mauvaises places.
malgré leurs clameurs et leurs mensonges
journaliers, en général, leur fortune
n'a point été diminuée par la révolution,
et leur commerce n'en a pas souffert.
ils continuent toujours à éluder le
maximum et à s'enrichir en volant
la républ. sont ce ces gens là qui doivent
occuper les places qui sont dues à tant de braves indigens.
j'ai des parens, moi qui, font un très bon
commerce, et qui cependant n'ont pas
craint d'enlever des postes à l'indigence.
toujours affamés de richesses ils intriguent
de mille manières pour envahir les meilleures
places. appellez sur cet objet, j'ten conjure,
l'œil vigilant du comité de salut
public. vous avez tant de militaires estropiés
à qui les places pourraient convenir. ce serait
encore un moyen de diminuer les pensions.
on soulagerait l'état en payant une dette
bien sacrée.
le riche paye tout au dessus du
maximum. le pauvre par ce moyen, malgré

part de tout. des intrigants se sont nommés commissaires, ils président aux distributions où ils vexent le pauvre ~~et en~~ tout le faisant attendre, et par les traitemens les plus durs. les commissaires en général ne sont pas justes, la faveur la prédilection, le commérage et l'injustice président à leurs opérations. ces moyens sont peut être employés par nos ennemis pour fatiguer le peuple le peuple est disposé à tout ~~les~~ sacrifices. les privations ne lui coutent rien; mais quoi de plus revoltant pour lui que l'injustice dont on paye ses sacrifices, et la préférence toujours accordée au riche, à la boucherie il a les plus belles viandes quand le riche a eu ~~les~~ les meilleurs morceaux. il y a là bien de la faute des commissaires: la plus part sont tirés de la classe marchande c'est à dire parmi les ennemis.
le genie des hebertes et des chaumette leur a survecu il y a encore bien des gens qui contre faisant les patriotes, vexent le peuple par leur morgue, et leur insolence en général dans les sections, on oublie que la franchise l'honnêteté, la douceur, la fraternité, la fierté republicaine, ne sont point dureté, impudence, insolence et propos menaçans. tous ces moyens nuisent à la chose publique. le peuple veut être conduit avec douceur, surtout avec justice. ce mauvais ton a été introduit par Duchêne, ~~[illegible]~~ et malheureusement plusieurs excellens patriotes l'ont adopté sans mauvaise intention
cependant

Lettre à Robespierre

Grand homme

les amis de la Sagesse, ou de la liberté, de l'égalité, doivent dire ce qu'il savent au plus grand legislateur de l'assemblée.

ils ont fait et feront le malheur de la france ils sont les auteurs du fédéralisme. si l'on continue a les nommer aux places ils vont renverseront toutes les année une constitution. J'etais a Bord. le 10 Juin les avocats les procureurs apprenant au Club par les Scelerats Boyer fonde et Du cos que les Scelerats vergniaux Gadet &c. &c. etaient arretés ils disaint dans une lettre qu'il etaient innocents qu'il falait se federé et marché vers Paris. les avocats tonnerent dans la tribune, exciterent le peuple, l'obligerent de se rendre aux sections là ces fourbes bavarts persuaderent le peuple a nommer une commission populaire de salut public. trois jours après je vis dans cette commission populaire les deputations de toutte midi de la france et du Calvados. que composaient les deputations des avocats. frapés donc les avocats les procureurs &c. faites en sorte qu'il n'entrent dans aucune place ni dans aucun Club, ni dans aucune section de France et la constitution sera assurée. les avocats en un mot sont de fourbes masques c'est des valets de pied des pretres des nobles, vous puissiez les maitres prendre leurs role Esclaves.

avocats orateurs Bord. coupables 2

le bavardage oratoire est une arme terrible entre les mains des fourbes voici le nom, le [struck] qui ont seduit, ingone Bord. dont plusieurs ont autant de voix et autant d'art que vergniau.

Desmirail

Joubert

Cholet

Boznazel

Portarieu

Peri

du Vigneau

martignac

Bordela qui a conduit la force dep. a langon

il y en avait plusieurs autres. comme le sindic du depart. etc

mais voila les principaux.

puis venaime

marandon, douanier

du couroneau apoticaire

Comere medecin Empirique Italien, puis a la tete de tous pour l'Empirisme

Sers negt. presiden du depart. bavard qui traita indignement Chobet leboz, Ureliard et mathieu.

Dreignac negt. et Comis de Ducos et Boyer Fonfrede deputés, ce dreignac receivait de Paris toutes les lettres de ses bourgeois, ses sentiments etaient calqués sur leurs, tous les soirs, il bavardait au Club et a la Commission populaire.

Negociants 3

le negt. n'aime que le Jeu des affaires, tout le reste l'inquiete, et puis il tombe dans l'indifference
le peuple ~~les~~ aime les negts parce qu'il a besoin d'eux
est croit aisement ceux qu'on aime

le peuple de Bord. croyait simplement de même que toute la masse de negt.
que Boyer fonfrede, du Cos de paris etaient de bons patriotes de même
que Sers et Deignac de Bord. moi même je l'ai cru jusqu'a l'affaire
du 2 Juin. a cette Epoque je fus dessillé, je parlai je fus mendié de
me faire mettre en prison, etant vieux sans voix et sans talent je fus obligé
d'etre sage, mais non en particulier. pour revenir a ce que je vous
disais grand homme, les Bordelais ayant bonne idée des fourbes
negt. Boyer fonfrede et du cos, ces deux celebrant les vertus, le
patriotisme de verglau, de Gensonné de Gadet. les deux autres
negt. Sers et Deignac celebrant aussi le patriotisme des avocats
de Bord. voila que le peuple et les negts. changent d'opinion et croient
tout bonnement que les avocats oupliviennent a Paris et ceux
qui hurlaient a Bord. sont d'excelents patriotes et tres
sincerement attachés a la Republique la mauvaise idée
qu'on avait autres fois des avocats a Bord. ayant changé, tout
changea sur le compte de Paris et de la montagne. et Bord.
est dans les horreurs du federalisme.

Comment peut on faire revenir les Bordelais dans
la bonne voye?

le moyen de
par plusieurs membres bons du Corps gangrené qui a
trompé et seduit le peuple de Bord. il faut toujours
prendre le remede chez les personnes qu'on aime, et dont
on a bonne idée, l'humeur se calme l'esprit s'adoucit

4

a l'Aspect de la Main bienfaisante, qui y ait ecrit, qui vous porte le remede. il faut que les negt. guerissent les maux que les negt. ont fait: il faut au moins pour 6 mois si vous ne voulez pour six ans que les avocats procureurs notaires de Bord. clercs secretaires Douaniers &c decampent de la municipalité de district du depart. des tribunaux civils, criminels et qu'on nomme a leur place des negts car tout ce qu'il y a de mieux à Bord. est negt. il est vrai qu'ils ne se soucient pas du tout des affaires publiques (car c'est eux qui nomment les avocats pour se decharger de ces affaires mais il faut dis-je attacher ces negt. aux affaires publiques malgre eux. l'homme que l'interest particulier anime trop vivement est un Enfant il faut lui infliger des peines pour le faire rentrer dans l'ordre il faut le punir par l'Endroit qu'il a peché, par l'argent, il faut nommer pour quelques mois, jusqu'a ce que le peuple soit sorti de l'Engouement et des Erreurs ou les orateurs hipocrites avocats, ou operateurs, c'est egal l'avait mis il faut nommer une Commission de negociants pour Conduire la ville de Bord. et leur infliger une taxe de Cent mille Livres a chacun et des peines infamantes s'ils ne veulent pas servir la patrie

pour la municipalité

Maire — Nerac père deputé a l'assemblée Constituante, honnete homme

Officier municipal Boirnasse père homme a grand Caractere il peut avoir commis quelque Erreur sur les affaires de l'amerique, mais qui ne commet pas des Erreurs.

Baour oncle

Julien place du palais

Barteille

Croix

Adresse
Aux amis des deffenseurs de la patrie

N°. 104 — Y

Citoyens — je vous fais part de ce que j'ai envoyé au comité de salut public.

Depuis longtems je souffre avec douleur de voir l'égoïsme triompher: cela n'est pas surprenant — qui est officier municipal dans un département? un fermier, un marchand — croyés vous que cette classe d'égoïstes n'instipulent pas leurs interets de préférance a ceux du bien général? quand ils sont réunis ensembles, ils se démandent entr'eux, as tu bien de danrées? ils se disent, oui; mais je n'ai pas besoin d'avoir du papier, et je ne veux pas aller au marché — hé bien! citoyens, voulés vous faire le bien général de la république? expulsés, et punissés toute cette horde d'égoïstes qui voudroient remplacer les cy devants, et remplacés les par des ouvriers, gens vrais et instruits pour officiers municipaux a la campagne, soldés de 800.# par an, pour 2 ans en activité lesquels seront chargés de faire des perquisitions chez tous les fermiers de leur arondissement pour faire circuler les danrées dans les marchés des municipalités — en fesant leurs visites domiciliaires ils feroient un état des danrées qu'ils ont trouvées chez les differantes personnes, qu'ils obligéroient a porter aux marchés, et ils feroient un état de ce qui seroit destiné pour la vente, ils donneroient une carte aux fermiers de la quantité des danrées dont ils seroient porteurs, qui seroient tenus de réprésenter a la destination de la vente de ces danrées pour en avoir un récépissé de l'officier municipal du lieu —

L'officier municipal, en fesant ses perquisitions, sera escorté par des gardes nationaux, et s'il est prouvé que l'officier municipal ait été de connivance avec les fermiers, ou quelques gardes nationales de son escorte, ils subiront la peine de mort: car je ne vois rien qui empeche d'etre honnethomme — payés bien, punissés bien, la Loy sera respectée, et la république sera bien servie —

Pour ce qui est de la viande; il est surprenant, citoyens, que l'on n'arrette pas cette scélératesse: et pour couper court a toutes ces trames, il faudroit fixer pour chaque individu, sçavoir, pour un homme et sa femme 3. L. par décade, et a propoltion plus ou moins selon le nombre de personnes dans les ménages, excepter

les enfants qui n'ont rien a réclamer s'ils n'ont 18 ans, et qu'il leur soit délivré des cartes de leur section pour la quantité de viande qu'ils sont fixés. l'on trouvera peut-être que c'est bien peu de viande pour une personne mais il faut considerer que nos armées en consument beaucoup, et qu'il faut se preter aux circonstances.

quand au beurre, une demi livre par décade pour l'homme et la femme, et a proportion pour chaque individu, sans les enfants non compris: et dix oeufs a chaque personne indistinctement par décade jusqu'a ce que la production soit revenüe, et que la trame sera étouffée. auquel effet, il sera délivré des cartes a leur section, de la quantité de denrées qu'ils doivent toucher toucher.

j'espere que l'on ne faira pas comme pour les cartes du pain, qu'on ne restera pas six mois a s'y determiner, d'après que j'en eus présenté le plan: car vous dévés savoir, citoyens, que les cartes du pain ne furent pas plutôt en activité, que la sellerotesse a tombé pour la dilapidation et la tranquilité a régné.

citoyens, l'on a remis les assignats au pair. l'on a bien fait d'interpréte la loy; c'est a dire de savoir si nos assignats ont cours dans les pays étrangers, je n'ai rien a dire; mais s'ils n'ont pas cours, il faudroit que les maitres de postes aux frontières mettent par écrit sur les assignats, provénant de tel ou de tel endroit, et le nom de celui qui les met a la poste; et avoir fixé une époque de six mois: dire que tous les assignats ne pourront qu'être employés qu'a des biens nationaux, l'époque fixée étant échue, vous auriés visé tous vos assignats. par ce moyen, a l'époque expirée, vous auriés péché les agioteurs, parce qu'il n'est pas que vous sçachiés que les assignats a face royale ont été accaparés, et les agioteurs en ont fait passer aux émigrés comme croyant rentrer en france. he bien, je dis que si nos assignats n'ont pas cours chez l'étranger, tout ce qui y a passé doit être regardé comme de nul effet et valeur.

dans le commencement qu'il fut venu au pair, bederman banquier alloit presque tous les jours a la poste, il ne commerçoit cependant pas beaucoup en assignats, car il payoit jusqu'a 200.[lt] de port. et si l'on avoit stipulé les interets de la république, que l'on eut fait comme je vous propose, on auroit découvert tous les agens.

rélativement aux banquiers, ce sont des gens qui ont dilapidé et dilapident encore tous les jours la république, et ont acquis des tresors consequents aux depens de tout le monde, et que, certainement, sans trop dire, ils ont vendu de l'argent aux émigrés et aux puissances coalisées contre la france, qui a

servi et sert encore pour nous faire la guerre. je demande donc que, par grace, on leur accorde 1200.tt par personne pour les faire éxister, et sequestrer le surplus du bien qu'ils ont volés a la nation, car certainement ils merittent a tous égards la sainte guillotine.

Citoyens, il y a de personnes qui ont de grandes fortunes de 1. 2. et 3. cent mille livres de rente. dans tous ces individus, en avés vous trouvé quelqu'un de patriote? oui, en apparence. ils portent des petites jacquettes avec les chéveux sur les yeux comme des ours pour l'apparence du patriotisme le plus zélé, he bien! ils font tout le contraire. ils jouent le patriotisme, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement, pour mieux vous tromper.

— D'autre part ils ont peur que la nation sequestre leur fortunes. ils ont bien raison, parcequ'ils voyent bien que ces fortunes sont inutilles, que souvent elles sont employées a des trames pour détruire le patriotisme, qui les conduisent a la guillotine, hé bien! citoyens, pour apprendre a cés individus a fraterniser, il faudroit fixer les fortunes a 1000.tt de rente au plus par an pendant la guerre, et ca expulseroit bien de trames et des complots.

Citoyens, je pense bien que ce que je propose pourra être réjetté des vils modérés coalisés avec nos émigrés et tous nos ennemis, surtout par les egoistes marchands qui se trouvent dans la convention rélativement a leurs interets et leur tete.

La convention avoit bien mal a la tete, elle n'a pris qu'un grain d'émetique. quand on est malade et qu'on veut guerir, on en prend 2. 3. et un grains jusqu'a ce qu'on ait reconquis l'entiére guérison. je demande que tous les prêtres et les cy devants ne soient pas licentiés, mais bien incarcerés. tout ce que je trouve de divin en vous, c'est que vous devés arretter le Banquier Kock holandais, complice du récent complot, et vous l'avertissés a l'avance, ainsi que je l'ai vu dans la feuille de Gorsas du 26. ventose. No. 480.

Je me resume par vous dire que j'ai quantité de reproches a faire.

et si vous trouvés que je suis un vil calomniateur, vous me ferés traduire devant un tribunal. les

ennemis de la République me ménacent journellem[ent]
mais quelles sont leurs menaces? les poignards....
hé bien! les poignards ne m'ôteront ji ne
diminueront rien de mon amour pour la Patrie,
et pour la chose publique. qu'ils apprennent
ces scelerats, que les hommes à sentimens sont
immortels.

Salut, union et fraternité aux patriotes de la
convention, et haine implacable aux Egoistes qui
se trouvent parmi eux. Thiery rue vaugirard n° 17.
section du bonnet rouge.

Paris le 27 ventose l'an 2me de la republique française
une et indivisible.

Les citoyens se plaignent que l'on ne met pas
les décrets en activité.

Dénonciations révolutionnaires.

19.

N.° 175.

240

Feuille de Présence des membres du conseil du 7 thermidor.

N.° 22

1 Jault S.on de Bonne Nouvelle.

2 Jacquotte Section de Lunité

3 Vallin des 15-20

4 Lépire de la fraternité

5. Arnaud S.on Lepelletier

6. Martinet S.on des Tuileries

7 Lenoir de la Cité

8 Legrey de la Montagne

9 Gerny S.on Du finistere

10 Girardin des gravilliers

11 Mercier du finistere

12 Jobert S.on Des marchés

13. Legendre

14 Forestier de l'homme armé

15 Soreard S.on de la Reunion

16. Morel

17 Vaucam

Suite du thermidor

18 Jarrottet Son Bon conseil

19 Allavoine Contrat social

20 Dr Cochois Sect.on Bonne nouvelle

21 Cochefer de la Reunion

22 Charlemagne Son de Bruteu

23 Gaumery des Gardes françoises

24 Aubert Son Poissonnière

25 Naudin Section du temple

26 Robin Son de la Republique

27 Pelletier Section poissonnière

28 Grimmare S Delaboulouteil

29 Chrigny Son Montblanc

30 Lubin des Champs Elisées

31 Chatelain des Lombards

32 Murel Son du Nord

33 Laverre Son Bruteu

34 Bernard Montreuil Son

35 Ravel droits de l'homme

36 Beauvallet Son de Bondy

37 Lauvin Sect Maison Commune

38 Camus Son Guillaume Tell

39 Simon Sexion Marat

N° 40 Combe Sen Lepelletier

41 Tellier Son chalier

42 Jerome Sn des arcis

43 Leleu Son des Invalides

44 Le Comte Son de Lobservatoire

45 Retierre Jeune des Lombards

46 N Guerin

47 Gred section de la fraternité

48 Joyeux Son Lepelletier

49 Aviel Son de la Republique fr

50 Forestier Son des gardes-françaises

51 = Talbot Son Du temple

52 - Corr Son de l'arsenal

171 soullie

54. Palmier, Son des Champs élisées

55 Lorinet section du Pantheon frs

56 Remy Section des Sans-culottes

57 - Crepon de la halle au bled

58 Besancé Son du contrat social

59 - D. E. Laurent de Marat

60 gaunes Son de la maison commune

61 - Grilles

62 - Leuniez Son du muzeum

Suite de la seance du 7 thermidor

63 — Eude

64 — Desboisseaux

65 — Gadeau

66 — — Sillaux de La révolutionnaire

67 — Langlois S.on chalier

68 — LeGrand de la Cité

69 Raïner des Lombards.

70 — Saffet des arcis

71 — Danchou S.on de la Cité

72 — Deltroit S.on du Musem

73 — Grenard S.on Des piques

Signé et paraphé ne varietur au desss du procès verbal de ce jourd'huy vingt cinq frimaire an 3.me par nous commissaire de l'agent national du district près le département de Paris, assisté des C. Dumise et Santin commissaires du Comité civil de la Section de la fidelité qui ont signé avec nous

Dix neuvième

Martin Lesieur Santin Dimie

Comeau

17e –

29

N.o 182 Som. 1.

Liste de presence du corps municipal du nonidi – neuf thermidor, l'an 2e de la republique française, une et indivisible

1 – Talbot

2 Le Clerc

3. … Paquotte

4. – Carmave

5 – Barelle

6 – Evruet

7 jerome

8 Lamier

9 Lauvu

10 Tornullier

11 Arn

12 Jubeau

13 Langlois

14 Forestier

15 – Deltroit

16 Devaux

17 – Minier

18 Renard

19 Brilly

20. Parijot

21. Le Chatelain

22 Paris

Signé et paraphé ne varietur au désir du procès verbal dressé ce jourd'huy vingt cinq frimaire an 3me de la Republique une et indivisible par nous Commissaires de l'agent national du district près le département de Paris, assistés des Cns Denise et Dantin Commissaires du Comité Civil de la Section de la fidelité qui ont signé avec nous. /

Dix septieme.

Denise

Dantin

Marlue

Lesserre

Couvard

Aux Présidents du
Comité Révolutionnaire
Civile et Commandant
de la Section

N° 148 Con 1.

243

7e

COMMUNE DE PARIS.

Le 9. ~~Messidor~~ thermidor

L'an deuxième de la République française,

une et indivisible.

AGENT NATIONAL.

Le Conseil General invite les Commandants de la force armée des Sections et les autorités Constituées de venir dans son sein prêter le serment de sauver la patrie.

Payan

Fleuriot

Signé et paraphé ne varietur au desir de ~~notre~~ procès verbal de ce jourd'hui 25. frimaire an 3me de la Republique françoise une et indivisible par nous commissaire de l'agent nal du District près le departement de paris assisté des Citoyens Denis et

244

Pache
N.° 172

Je vous prie, Citoyen, de vouloir bien faire partir le plutot qu'il vous sera possible et dans cette nuit les 20 voitures, dont vous me mandez que vous pouvez disposer, pour la ville de Chartres, à l'adresse du Citoyen Garreau, Commissionnaire de l'administration des subsistances, chez le S. Berthelot Traiteur au Vert galant.

Je vous serai obligé des soins que vous voudrez bien prendre à ce sujet. Vous savez combien il est important que ce service se fasse avec célérité, et je compte sur votre patriotisme. Comptez, Citoyen, sur mes sentiments de fraternité.

Pache

Suivi le 7. août l'an 2e. Rép.

au Citoyen Boyer, administrateur
des ~~subsistances~~ relais militaires
à l'ancien – Palais Bourbon
Paris.

Le C. Legrand obtient la parole et dit : Citoyens C'est
demain l'anniversaire du 31 Mai 1793. Ce jour est cher ~~aux~~ patriotes
aux amis de la liberté, de l'égalité et de l'indivisibilité de la République.
C'est dans ce beau jour que la Sainte Montagne a terrassé l'hydre
du fédéralisme dont les têtes ont été depuis tranchées par
le Glaive de la Loi. Je demande que ~~la Commune de Paris~~
les membres de la Commune de Paris se rendent demain en
Masse à la Convention Nationale pour féliciter la
République entière dans la personne de ses représentans
de l'énergie avec laquelle ils ont consacré pour jamais
en ce jour l'unité et l'indivisibilité de la République
et consolidé ~~pour jamais~~ ~~par cette [illegible]~~ ~~[illegible]~~
son bonheur et sa gloire

après discussion et l'agent nat. entendu le C. G. passe
à l'ordre du jour motivé sur ce que la Commune de Paris
qui, à cette memorable epoque, n'a fait que son devoir ne doit
pas même s'exposer au soupçon de vouloir partager les

felicitations quelle vous offre à la ~~convention Na~~ et
ala montagne qui seule a bien merité de la patrie
en fesant en ce jour un si digne usage des pouvoirs illimités
que la Nation ~~lui a confiés~~ a reunir en ses mains

Commune de Paris

Listes de présence des membres du conseil
aux séances des 7 et 9 thermidor an II

on y lit au N°. 39
Simon section Marat
c'est le cordonnier Simon gardien de Louis XVII
à la prison du temple.

Presque tous les signataires de ces listes étaient
encore en fonction le 9 thermidor an III quand
le conseil fut mis hors la loi par la convention
d'entre eux périrent sur l'échafaud le thermidor

249
Loi du 23 Mai 1793.
Série 204.
L'An 2.me de la République.
domaines nationaux.
Assignat
de dix sous,
payable au porteur. Guyon
10s
La loi punit de mort le contrefacteur.
La Nation récompense le dénonciateur.

250
Loi du 23 Mai 1793.
quinze sols.
L'An 2.me de la République.
Domaines nationaux.
Assignat
de quinze sols,
payable au porteur.
Buttin
15s
Série 462.
LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR.
LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR.

251
Loi du 23 Mai 1793.
Série 2848
L'An 2.me de la République.
Domaines nationaux.
Assignat
de cinquante sols,
payable au porteur.
Saussay
DROITS DE L'HOMME
50s
LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR.
LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR.

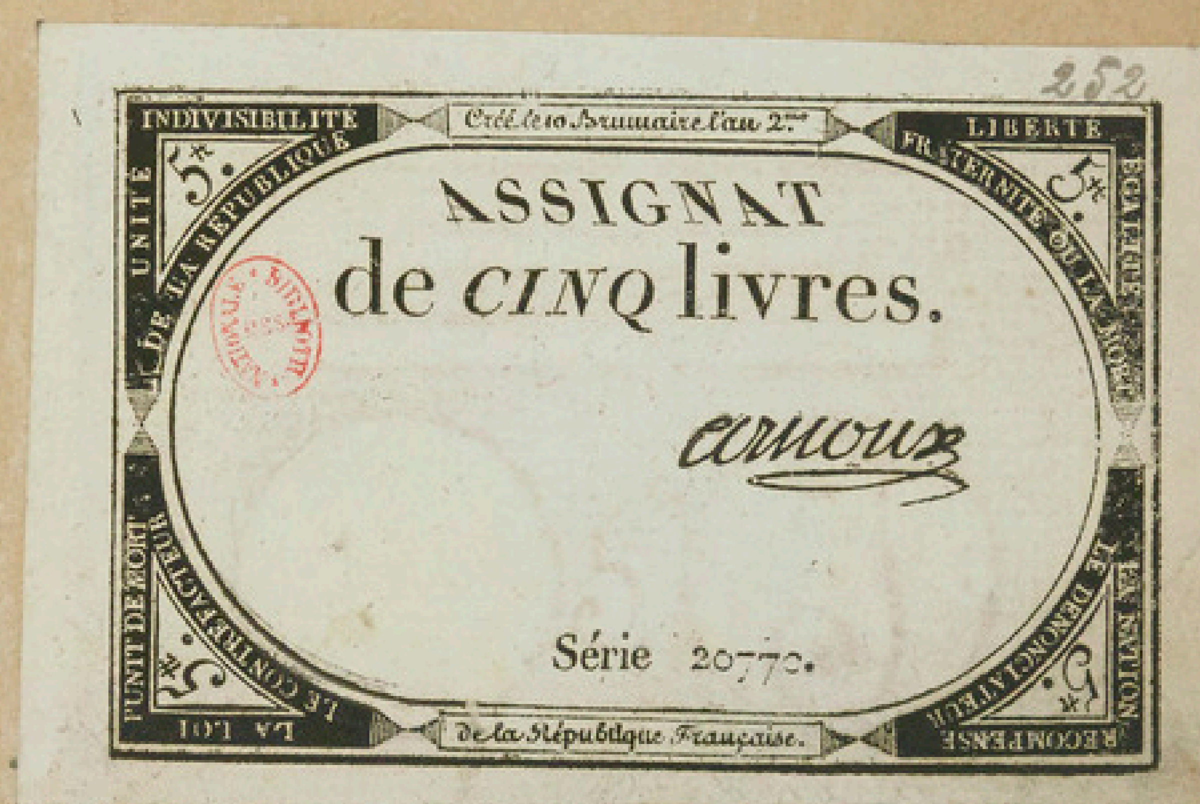
252
INDIVISIBILITÉ
Créé le 10 Brumaire l'an 2.me
LIBERTÉ
ASSIGNAT
de CINQ livres.
Série 20770.
de la République Française.
UNITÉ
FRATERNITÉ OU LA MORT
LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR
LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR

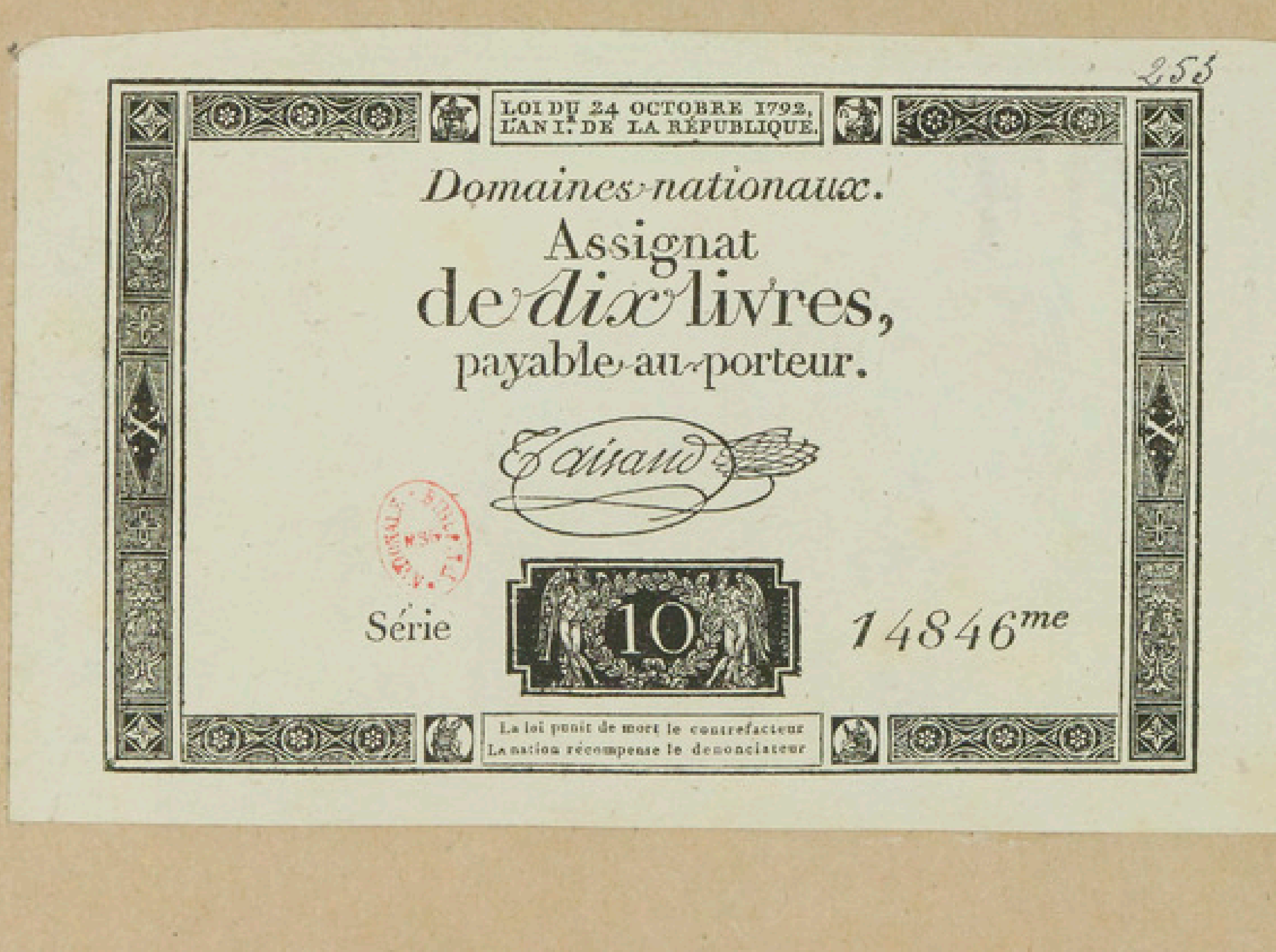
253
LOI DU 24 OCTOBRE 1792, L'AN I.er DE LA RÉPUBLIQUE.
Domaines nationaux.
Assignat
de dix livres,
payable au porteur.
Taisand
Série
10
14846me
La loi punit de mort le contrefacteur
La nation récompense le dénonciateur

254

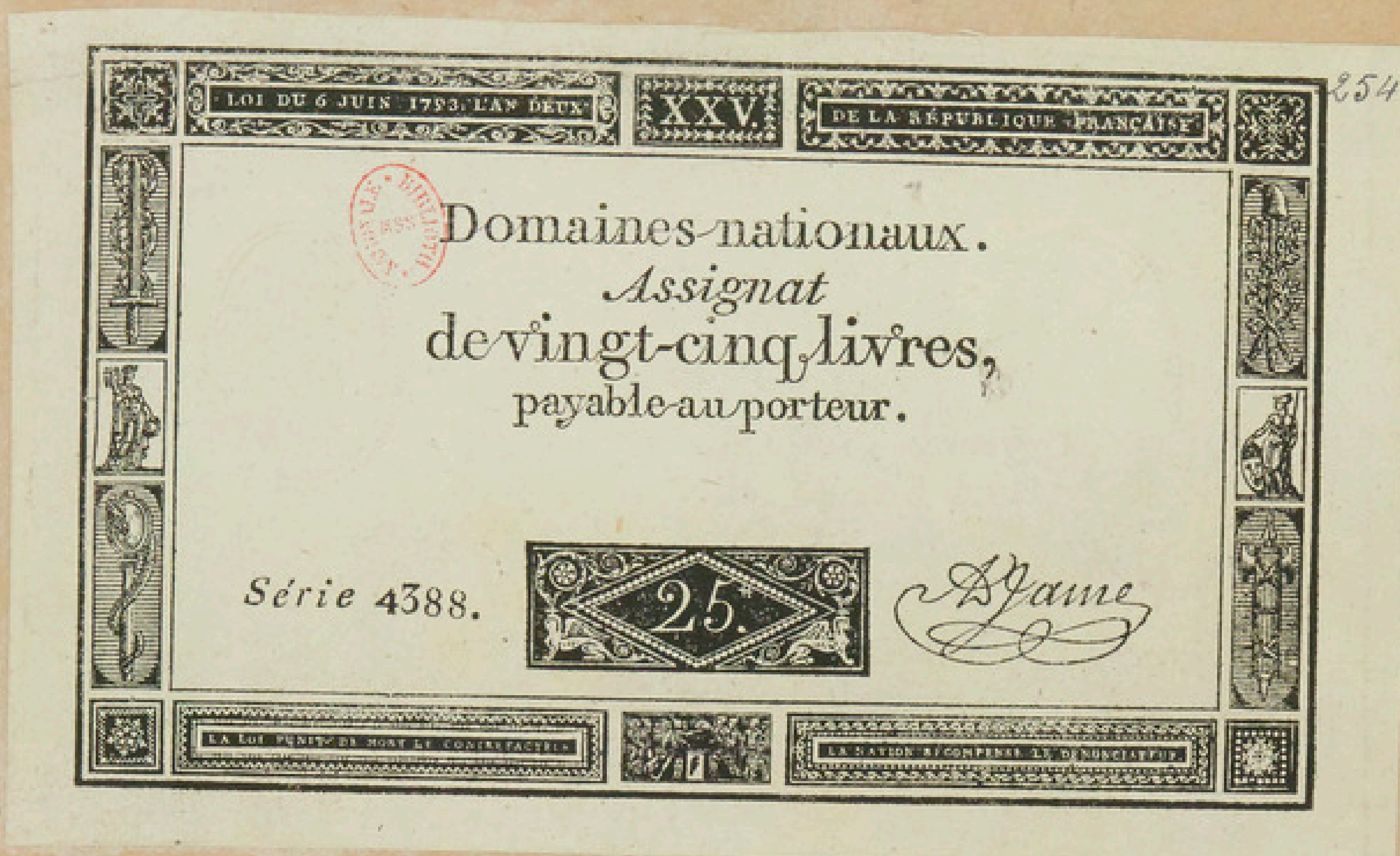
LOI DU 6 JUIN 1793. L'AN DEUX
XXV.
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Domaines nationaux.
Assignat
de vingt-cinq livres,
payable au porteur.
Série 4388.
25.
LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR
LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR

255

série 4667
N.° 832
50.#
République Française.
Assignat de cinquante LIVRES.
De la Création du 14. Décbre 1792.
l'An premier de la République,
Hypothéqué sur les
Domaines Nationaux.
LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR.
LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR.
Couzard
N.° 832
LIBERTÉ ÉGALITÉ
série 4667

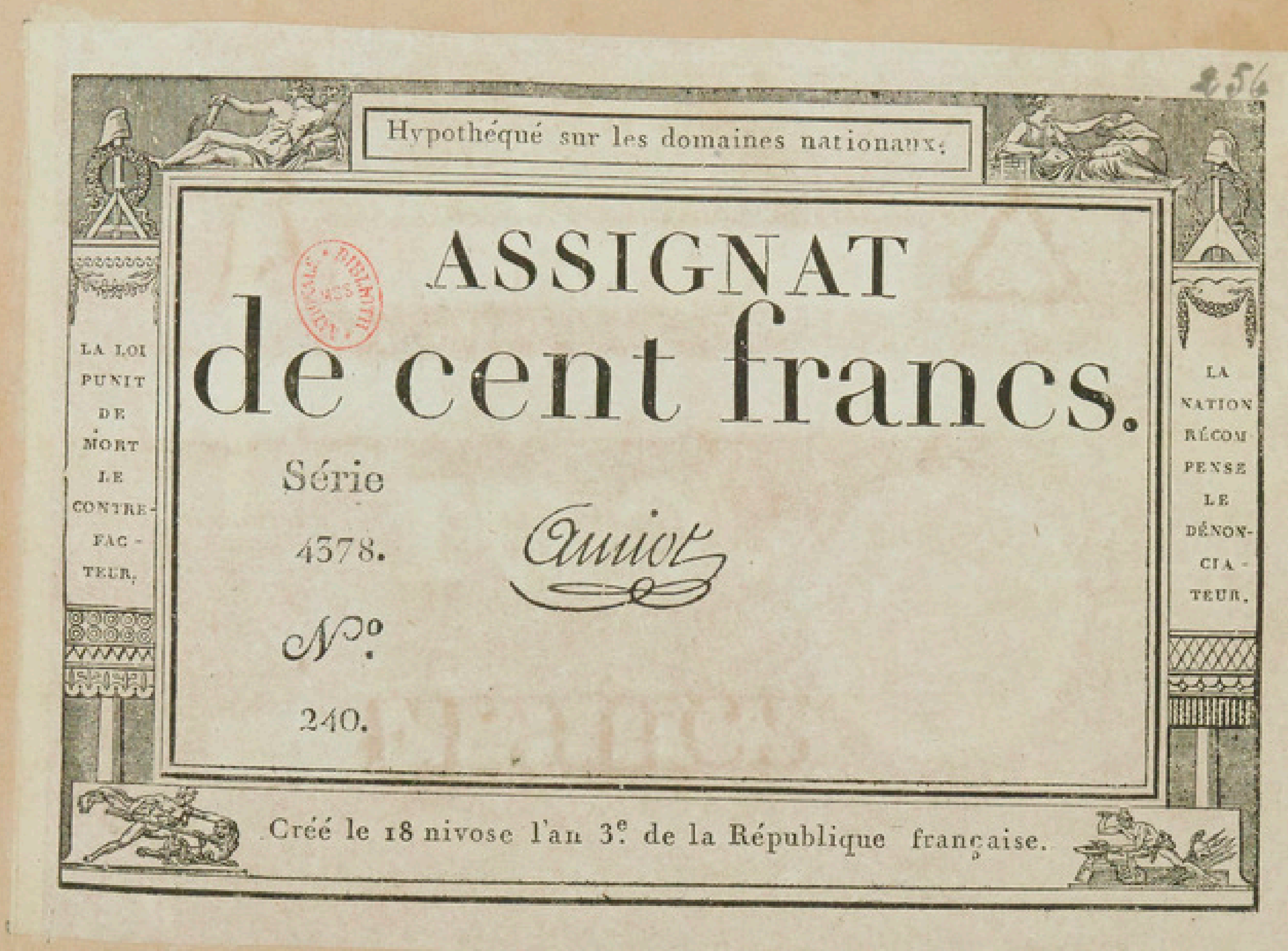
256
Hypothéqué sur les domaines nationaux.
ASSIGNAT
de cent francs.
LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR.
LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR.
Série
4378.
Guiot
N.°
240.
Créé le 18 nivose l'an 3.e de la République française.

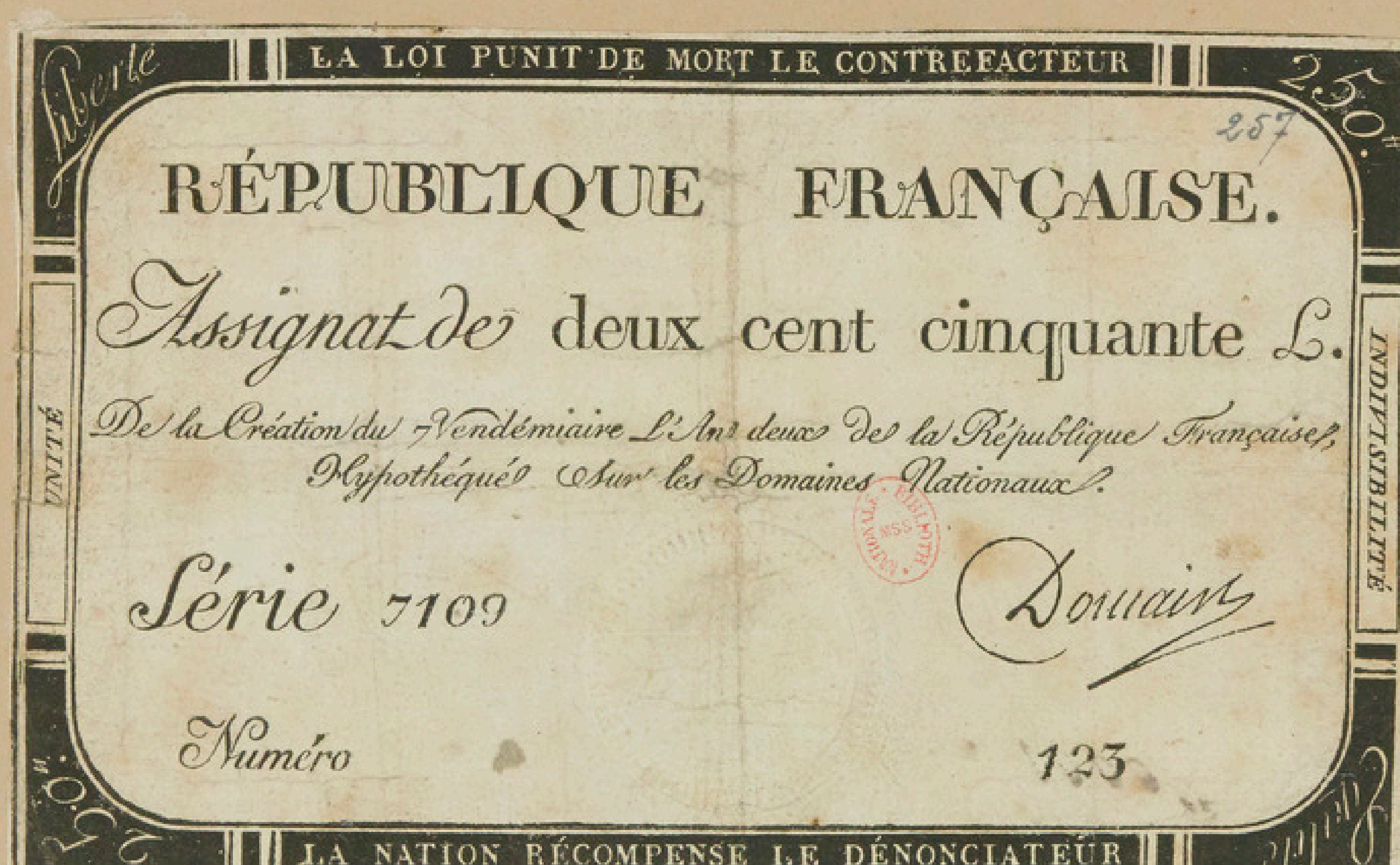
LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR
Liberté
250.#
257
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
Assignat de deux cent cinquante L.
UNITÉ
INDIVISIBILITÉ
De la Création du 7 Vendémiaire L'An deux de la République Française,
Hypothéqué sur les Domaines Nationaux.
Série 7109
Domain
Numéro 123
LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR
Égalité

LA LOI PUNIT DE MORT
LE CONTREFACTEUR
CINQ CENTS
Égalité
ASSIGNAT
de cinq cents liv.
hypothéqué sur les DOMAINES NATIONAUX.
créé le 20. Pluviôse l'an 2eme. de la RÉPUBLIQUE.
Numéro 500.
Série 8299.
LA NATION RÉCOMPENSE
LE DÉNONCIATEUR
500

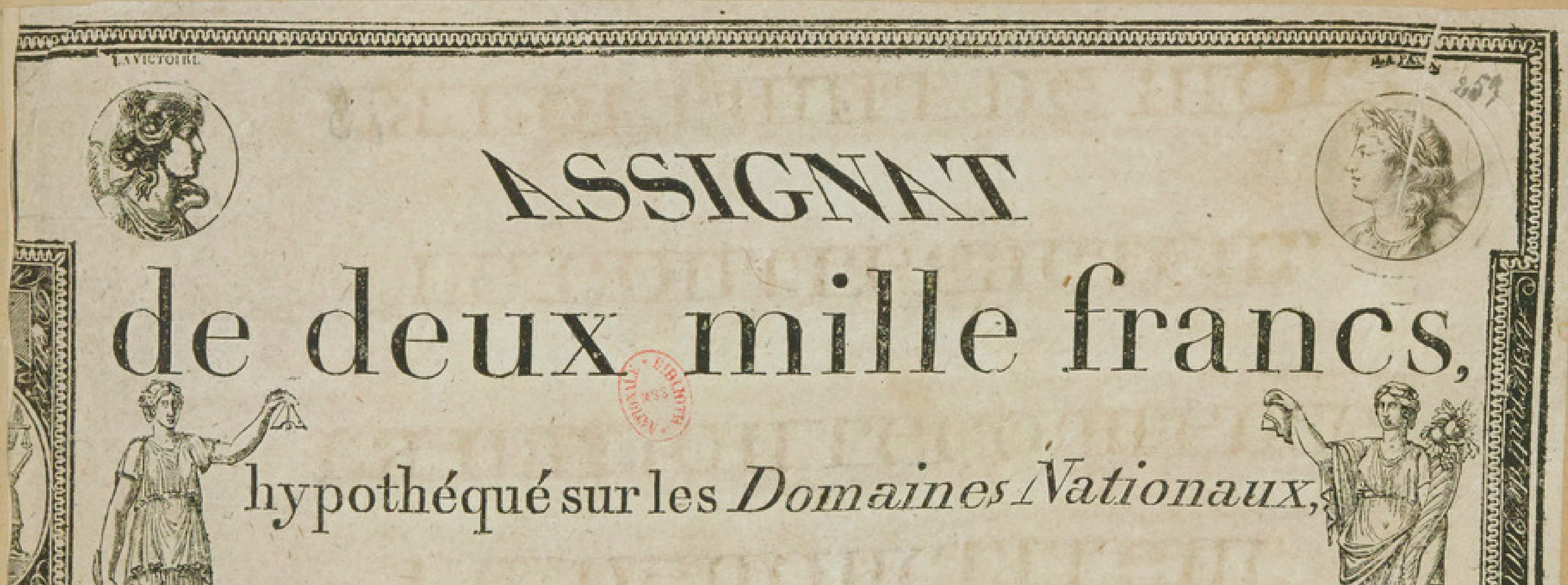
LA VICTOIRE
ASSIGNAT
de deux mille francs,
hypothéqué sur les Domaines Nationaux,
créé le 18 Nivôse l'an 3me. de la RÉPUBLIQUE.
N.o 320
Série 10754.

260

Danse qu'ils Danseront

Pas de Deux entre un Jacobin et un Feuillant

261

Armée Catholique

DE PAR LE ROI.

BON commerçable, de CENT LIVRES, pour objets fournis à l'armée, remboursable à la paix.

Série A   N°. 617.

Stofflet

Cent livres.   Cent livres.

et Royale.

la prison

Les soussignés membres de l'assemblée nationale reclament, aux termes du reglement le scrutin de division, avec insertion des noms au moniteur, sur la question de savoir si on passera à la discussion des articles du projet de Decret relatif à l'etablissement du credit foncier.

10 8bre 1848.

martin-Rey Bourzat

L. Mathieu F. Pézerat

Saône et loire.

Joly

salvat

Les representans soussignés demandent le scrutin de division et l'insertion des noms au moniteur —

Pelletier   Greppo   Ferd. Gambon

David (d'Angers)   James Demontry

Michaud

Terrier   P. Leroux   L. Menand

Madet   Sch.   G. Lafayette

Buvi

Doutre

Benoit

Perdiguier   [illegible]   Joly

Urbain   Ronjat

[illegible]   Ed. Joly

L. Bétous

[illegible]

d'après Bonhomme

Boyer et Willmann, Sc

N° 1.

Paris le 16 Brumaire de l'an 2 de la
République une et indivisible.

Reubell l'un des Representants du Peuple
aux Ceux Representants du Peuple composants le Comité
de Salut public.

Mon frere General de Brigade, Citoyens Representants, a été arrêté
à Nanci, et conduit à l'abbaye, sans votre ordre. sans celuy du
Comité de Sureté Generale, et sans celui du Ministre de la Guerre.
le Comité de Surveillance de Nanci a cru devoir l'arretter et le
faire conduire à Paris, parcequ'il avoit eté suspendu et vous
reconnoitrés par la Lettre ci jointe qui m'a eté adressée de la part
du ministre, qu'il a cru devoir le suspendre, parceque vous luy aviés
fait l'envoi d'une lettre de Levasseur de Sarrebourg dans la quelle
il etoit denoncé. mais Levasseur a reconnu luimeme qu'on l'avoit
cruellement induit en erreur sur le compte de mon frere. sa
correspondance avec le sien qui a lu cette lettre à la Convention en
renferme l'aveu. Levasseur le Deputé m'a offert Loyalement
de vous la Communiquer. en effet la relation d'après la quelle Levasseur
de Sarrebourg avoit ecrit portoit à la verité. que le Camp detaché
de Hederich. ayant eté attaqué. le General de Brigade Reubell devoit
l'avoir abandonné sans coup ferir. mais mon frere. n'etoit pas
alors General de Brigade. et je ne peux assés repeter qu'il ne
commandoit pas le Camp detaché de Hederich. La meme relation
continuoit, que l'Ennemi s'etoit porté du Camp de Hederich
sur le Camp principal sur 4 Colonnes, mais que la bonne
contenance de nos troupes, l'avoit cette fois etonné, et qu'il etoit
retourné à Hederich. or mon frere ne peut encore assés le redire

c'est luy qui Commandoit ce camp principal sous les Troupes firent si Bonne contenance. et rebrousser Chemin a l'Ennemi. et jl ose le dire grace a luy. et c'est cependant sur luy que l'Erreur a fait tomber le Blame qui a entrainé sa Suspension; et tout et maux qui en ont été la Suite, aux quels jl devoit d'autant moins s'attendre qu'on l'avoit fait General de Brigade depuis l'affaire de Medering. Vous avez vous meme, citoien, reconnu dans le tems que la lettre de Levasseur etoit jnexacte, puisqu'a cette occasion, vous avez fait rendre le decret qui deffend de lire des lettres privées à la Tribune. ainsy vous ne pouvez evidemment attacher aucune Importance au renvoi de cette lettre au ministre. et j'ai lieu d'esperer que vous vous empresserez citoien. Representant de faire rendre justice a mon frere. et de faire connoitre incessamment au Ministre de la Guerre que de votre part. rien ne doit l'Empecher de luy procurer la Satisfaction prompte qu'il demande.

Salut et fraternité!

Reubell - conventionnel - Directeur.

Renvoyé au g[énér]al Martigue

Reubell

Copie et renvoyé au [?] l'ordonn[ateu]r

Exécuté selon le vœu

267

N° 123

11 Janvier

Un des grands maux qui affligent nos armées, c'est de voir disparoître tous les soldats qui vont dans les hopitaux. cela vient de la facilité des preposés de delivrer des routes et de leur negligence de prevenir les Chefs des corps de l'entrée et de la sortie d'un malade. Kauffmann mon ancien Collegue de la constituante et du corps legislatif mon ami particulier incapable d'en imposer m'assure que son frere Beaufrère pourroit rendre les plus grands services dans cette partie a l'hopital de Benfeld.

Et si le Ministre de la Guerre pourroit au lieu de le faire rejoindre luy donner ordre de rester a Benfeld. de surveiller l'entrée des volontaires a l'hopital, ainsy que leur sortie.

de prevenir les Chefs de Corps de
l'entrée et de la sortie. de surveiller
les routes delivrées a chaque sortant
de surveiller en outre sa rentrée
a son Corps. et enfin de
denoncer tous les abus qui
favorisent soit la desertion
du soldat. soit la cupidité
des Employés. qui est cause
du denuement où il vegete
dans les hopitaux. cet ordre
de surveillance ne dureroit
quatre ans de tems que
son Dambrun
Reibel seroit un bon
service. car s'il se negligeoit
il y
on pourroit ordonner de

268

rejoindre. je recommande cette affaire au ministre de la guerre pour le bien de la chose car il faut tout employer pour conserver sous les drapeaux les defenseurs de la patrie qui y resteroient avec plaisir, si des suggestions perfides ne les detournoient de leur devoir

Rewbell presid du Directoire Executif

orps de
de surveiller
chaque fortant
la rentrée
lui de
s qui
desertion
cupidité
t cause
regète
ces ordre
ureroit
que
bon
s'il negligeoit
nne de

Rewbell (Jean)
avocat - magistrat - membre de la Convention et du Comité de Salut public
- Directeur

1746 1810.

Rewbell

269

Dessiné par J. Guerin   Gravé par Fiesinger

JEAN REWBEL

Député des Districts de Colmar et Schelestat à l'Assemblée Nationale en 1789.

270

F. Bonneville del.   J. B. Compagnie Sculp.

J. REWBEL.

Membre du Directoire Exécutif.

Regnier

271

j'ai répondu le 7. messidor.

ARMÉE DE RHIN-MOSELLE.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ.

Au Quartier-général à Offenbourg — le 28 Prairial
an 5.e de la République française, une et indivisible.

Le Général de Division, Chef de l'État-major général,

Au Général Dejean.

Ne croyez pas, mon cher Général, que je sois comme ceux qui oublient leurs amis lorsqu'ils n'ont pas besoin d'eux ; je ne vous ai pas écrit, il est vrai, depuis mon départ de la Hollande, mais j'ai toujours chargé le Général Moreau et Poitevin de me rappeler à votre souvenir, lorsqu'ils vous écrivaient. La suspension des hostilités me donne actuellement plus de loisir et je le regarderai comme bien utilement employé, (je ne parle pas de l'intérêt et de l'agrément que cela me procurera) si vous voulez bien m'écrire quelques fois.

Les intrigues des Hollandais dont vous devez modérer les froides mais violentes passions, doivent bien vous ennuyer. J'ai vu par les nouvelles, qu'ils ont adressé leur projet de constitution ; l'acceptation et les élections vont exciter des troubles qui devront bien vous donner de l'embarras.

Poitevin est toujours le même, extrême dans les plaisirs comme dans le travail lorsqu'il s'y met ; il aurait quelques fois besoin des conseils et de la modération du papa Dejean

Je m'adresse avec confiance à vous pour me faire un plaisir. Je voudrais avoir de bonnes cartes des côtes de l'Angleterre. Verrine m'a dit qu'il en avait trouvé de fort bonnes à Amsterdam chez Covens et Mortier. Pourriez vous les faire acheter et me les envoyer par la poste? Le Général Osten qui doit me faire passer quelques louis que j'ai prêtés à mon fils vous remettra ce qu'elles couteront.

Vous avez fait des travaux fort intéressants sur la Hollande, si vous pouviez me les communiquer, vous me feriez bien du plaisir.

Je vous envoye une petite carte de notre retraite imprimée par un procédé très ingénieux, lorsqu'on aura achevé un plan du siège de Kehl que je fais graver, je m'empresserai de vous en envoyer un exemplaire.

Je vous prie de me rappeler au souvenir et à l'amitié de mes connaissances de l'Armée du Nord et de croire toujours à mon sincère attachement

J. E. Reynier

tome IX

272

Dessiné d'après Nature, par J. Guerin & Gravé par Elizabeth G. Herhan.

REGNIER.

1771 – 1814

Déposé à la Bibliothèque Nationale, le 1. Prairial An 8. de la République Française.

A Paris, chez Ant. Aug. Renouard, rue André des Arcs, N.° 42.

Ricasoli

273

Firenze Li 14. Ott. 1860

Caro Amico

Non v'è parola del Re che io qui non coltivi con sommo studio, e non procuri che s'inculchi compiutamente in queste anime così bene accomodate a ricevere del Re ogni pensiero, per valersene a conferma di quel sentimento patriottico che qui è sì fattamente scolpito, che vale a vincere ogni funesta pratica che si tentasse a sviare il senno pubblico.

L'ultimo Manifesto è stato per tre giorni continui affisso alle strade di Firenze, e tutti lo hanno accolto con entusiasmo spinto fino alla commozione.

A S. E. il Ministro
dell'Interno

Il Parlamento ha dato pruova
di alto senno e di una devozione
stupenda alla causa Nazionale.
Se il Prodittatore di Napoli persevera
nella sua via e ci da per il
21 il promesso plebiscito, parmi
che pur questo farà un altro grande
fatto a prò del compimento d'Italia
Crederei che fosse saggio il non ri=
tardare il plebiscito e nell'Umbria
e nelle Marche.
Vi raccomando Roma, che è una
necessità massima per la futura
quiete e grandezza d'Italia. La
battaglia per la conquista di Roma
è tutta civile, ma bisogna che
questa battaglia sia combattuta dalla
Stampa assennata con svolgere feconda=
mente i varj aspetti sotto cui si

... pruova
... una devozione
... Nazionale.
...poli persevera
...ta per il
...oscito, parmi
... un altro grande
...mento d'Italia
...o il non ri-
... nell'Umbria

...e è una
... la futura
...Italia. La
... di Roma
...bisogna che
...mbattuta dalla
...svolgere feconda
...otto cui si

può analittare Roma, e dimostrare come sia d'uopo che Essa entri, quale cuore, nella vita nuova italiana, e come solo da questo fatto la pace politica e la pace religiosa potrà essere instaurata nel mondo.

Vi prego di fare avere questa lettera a mio Fratello Cencio, perchè altrimenti andrebbe smarrita come le altre. —

Vi Saluto di cuore

V.o Aff.mo Amico
Ricasoli

Florence le 14 8bre 1860. 275

Cher ami

Il n'est pas de parole du Roi que je ne cultive ici avec un suprême soin et que je ne m'efforce d'inoculer complètement dans ces âmes si bien préparées à recevoir du Roi chaque pensée pour s'en servir comme confirmation de ce sentiment patriotique qui est ici tellement gravé qu'il est de ~~force~~ à vaincre toute funeste pratique qu'on tenterait pour dévier le bon sens public.

Le dernier manifeste a été pendant trois jours consécutifs affiché dans les rues de Florence et tous l'ont accueilli avec un enthousiasme poussé jusqu'à l'émotion.

Le Parlement a donné une preuve de haut bon sens et d'un dévouement surprenant à la cause nationale.

Si le prodictateur de Naples persévère dans sa voie et nous donne pour le ~~2~~ 21 le plébiscite promis, il me paraît que cela aussi sera un autre grand ~~fait~~ fait pour l'achèvement de l'Italie.

Je crois qu'il serait sage de ne pas retarder le plébiscite et dans l'Ombrie et dans les Marches.

Je vous recommande Rome qui est une

à S. E. le Ministre de l'intérieur.

nécessité suprême pour la future tranquillité et grandeur de l'Italie. La bataille pour la conquête de Rome est toute civile, mais il faut que cette bataille soit livrée par la presse sensée en développant fécondement les différents aspects sous lesquels on peut analyser Rome pour démontrer combien il est nécessaire qu'elle entre, comme cœur, dans la vie nouvelle italienne, et comme seulement par ce fait la paix politique et la paix religieuse pourront être restaurées dans le monde.

Je vous prie de faire parvenir cette lettre à mon frère Vincenzo car autrement elle s'égarerait comme les autres.

Je vous salue de cœur

Votre très affectionné ami

Ricasoli

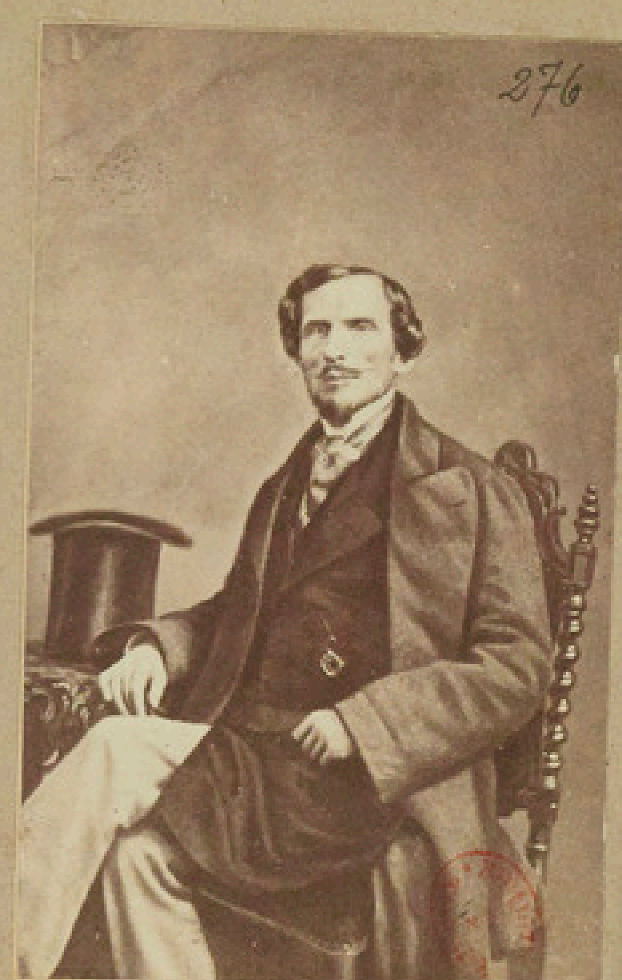

Ricasoli

Mon frere, Je ne vous puis dire le
desplaisir que iay de vostre Mal
et ce que ie voudrois avoir moyen
de contribuer a vostre guerison
Mais puis quapres Dieu elle depend
des remedes et du temps, Il ne me
reste sinon a coniurer sa bonte comme
ie fois de vous la redonner promptement
Et cependant vous prier dapporter
a ceste fin tout ce qui vous sera possible
Vous asseurant que cest vn des plus
grands contentemens que ie puisse recevoir
que de vous voir en la sante que vous
desire

Mon frere

Vostre tres affectionne frere
a vous rendre service

Le Roy est fort content
de vous ~~dont~~ ie suis tres
ayse

Le Card de Richelieu

Ce 18e Apvril au soir

A Monsieur

Monsieur le Marquis de Brezé
Capitaine des Gardes du Corps du Roy
Gouverneur de Saumur

du 18 avril 16[illegible]

EMINENTISSIMVS · ARMANDVS IOANNES · DV · PLESSIS · CARDINALIS · RICHELIEVS · &.
Ph. Champaigne pinx
I. Morin sculp cum priu Regis

1585 – 1642

N° 8 a marseille ce 26 mars 1756

replé 4 avril par le courier délat

a M. le M.al de Richelieu

Je suis arrivé ici hier monsieur pour doner les ordres necessaires pour embarquer lartillerie les munitions et les vivres de toutes especes qui doivent sembarquer ici on pourroit sans mentir dire que cela etoit comencé il y avoit deux jours mais il y avoit une grande quantité de choses a decider et dordre a etablir pour metre quelque ordre a cest ouvrage comencé qui ne comencera que le matin et ne sera bien en train que demain, come il me paroist que le zele de tout le monde est fort grand quil nest question que de le metre en œuvre avec un peu de metode, et que lebosé y est jespere que cela ira fort viste mais je ne puis encore vous dire le jour que je puis esperer que tout soit prest que je naye passé la journee a tout examiner par moy meme, je fis venir hier ici m. de maillebois pour me rendre conte de la situation

ou les choses sont a toulon et bien etabli la relation
de cequi ce fait dans lun et lautre port, une grande
partie de nos batiments dangleterre qui tant ayant
une partie de leur charge ici et lautre a toulon
je my rendrai demain et ce ne sera quapres
avoir tout examiné par moy meme que je vous
dirai cequi je pense sur les choses dont vous deves
avoir dailleurs tant de relations, mais les miennes
a cette egard sont si aporee que je ne ecrits que
cequi je vois, si cependant je doit dire cequi
jentrevois cest qua toulon il ne manquera que des
matelots et que peutestre il yen aura neptiamant dans
le 9 ou lo 6 que tout sera prest et que peutestre aussi
touts les moyens que je vais tacher demployer pour
regagner le tems perdu pourront metre ceci en

etat pour le meme temps et ce sera les nouvelles que
nous aportera le courier que vous maves anonce le
jour de mr. depart de paris et que je conte qui
arrivera samedi qui achevera de decider notre sort
par les nouvelles des anglois dont il me semble
que lon entent point parler ici

je noublierai rien come vous croyes bien
pour hater un moment qui peut estre aussi
glorieux a la nation et a sa majesté et pour vous
prouver monsieur touts les sentiments dattachement
que je vous ai voués Le M duc de Richelieu

M.[r] le garde des sceaux

Dessiné et Gravé d'après Vanloo par Mariage.

LE M.AL DE RICHELIEU

Né en 1696 mort en 1788.

1:

282

Le Lezzioni di Jeremia Propheta:
con vary Instromenti: ut intus:

Lezzione Prima:
per il Mercordi Sto:

Del Sig.ri Francesco Xaverio Richter
Maestro di Capella:

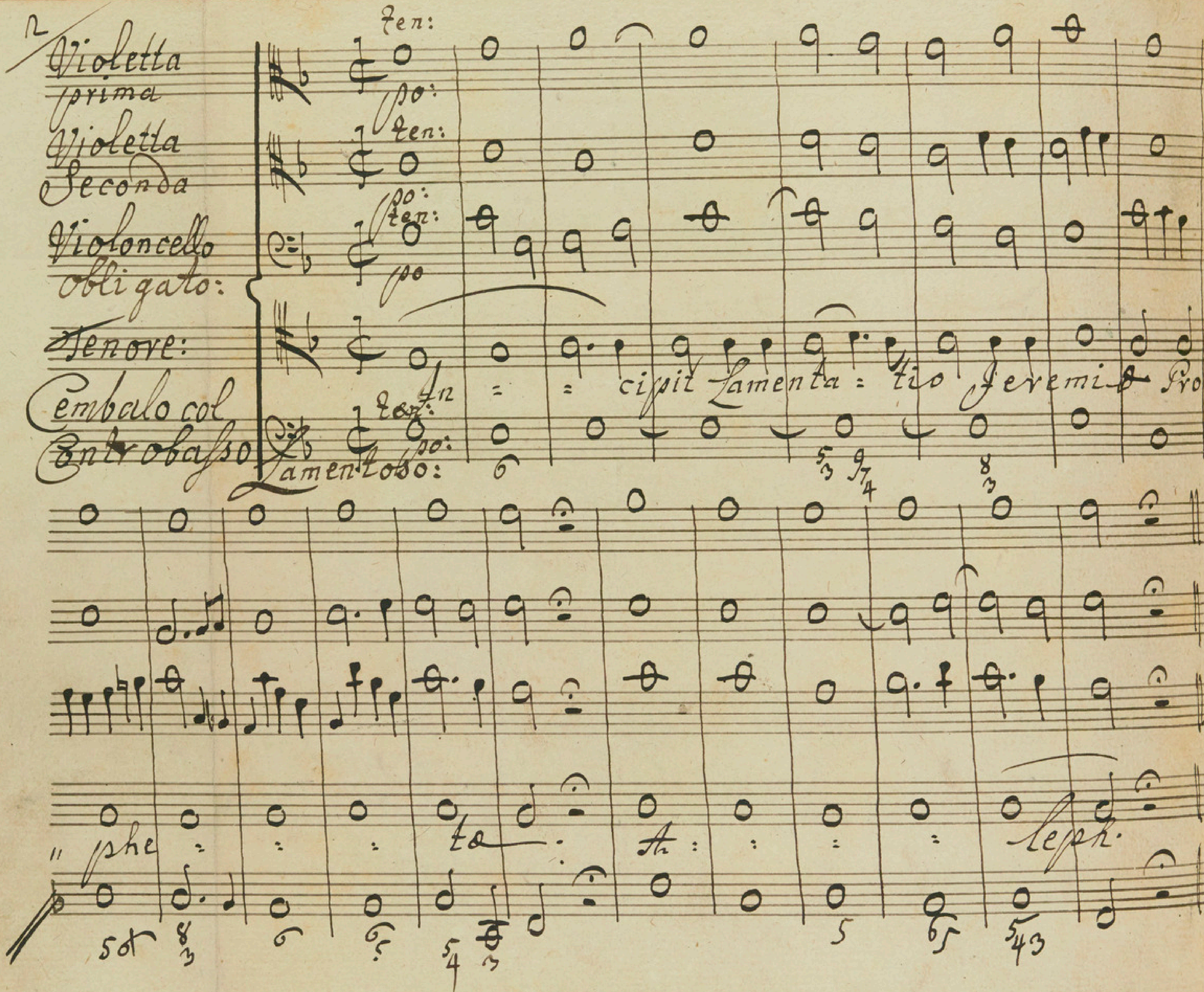

2
Violetta prima
Violetta Seconda
Violoncello obligato:
Tenore:
Cembalo col Controbasso
Lamentoso:
ten:
po:
In = = cipit Lamenta = tio Jeremi æ Pro
phe = = = ta = Al : : = = lephe.

Richter

C. Guerin f. 1785.

FRANÇOIS XAVIER RICHTER,

Maitre de Chapelle de la Cathédrale de Strasbourg.

à Strasbourg chez l'auteur à la Monnoie

Baireut d. 12. Aug.
1818

Die liebevollen Äusserungen Ihres Briefs so wie die wohlthätigen Zwecke Ihres literarischen Plans haben mich sehr erfreuet. Nur kann ich letzte nicht mit erreichen helfen. Denn meine Morgenschrift ~~ver~~schreibt mir willkürlich einen kälteren Freund an ihren Herausgeber, weil ich Beiträge abschlagen muß, ~~wozu~~ zu welchen mir Zeit, Kräfte ~~[illegible]~~ und Spielraum fehlen; und nur für das Morgenblatt mach' ich aus vielen Gründen eine Ausnahme, unter welchen auch seine Zahlfreiheit ist. Die eingesandten Landen, in welche ~~womit~~ die Stanzen, ~~malerischen~~ lieblichen Zauber ~~zarter~~ Form.

Hand schlägt, noch eh' er nur das
Lichtfeuer vom Himmel erholt,
und damit er kaum holen;
würden wir einander war.
sterben auch bei den kleinsten
Tischchen Flügen, wo ich statt
des Feuers auch nur auf ein kaltes
Kaminstück anbringe.

Für die Nachrichten von
meinem edlen Feuerverwandten
Maier kann ich Ihnen nicht ge-
nug danken. Er allein hat
mich richtig gezeichnet, obwol
zu wenigst unter lauter Scherzen
der Sitzstunden. Wo gibt der
Kunst und der Freundschaft
einen solchen liebenden Geist

... eh' er nur das
... Himmel geholt,
... Gottes
... gegangen war.
... mir den kleinsten
... , wo ich stets
... ein Kultus
... Springe.
... Nachrichten von
... Feuerbrünsten
... sehr nicht ge-
... allein hat
... geschenkt, obwohl
... lauter Herzen
Wer gibt dir
... Freundschaft
... liebenden Geist

zurück? – Mög' er nur schnell gestorben sein!

Leben Sie recht wohl! Vielleicht seh ich ~~[illegible]~~ einmal d. Sie dann. Nehmen Sie für ein Zeichen meiner Liebe dieses schriftliche Nein, da ich fast nur ein Stümper mache.

Ergebener
F. [illegible],
Küster.

Bareut le 12 aout
1818

Les aimables expressions de votre lettre, ainsi que les bienfaisants buts de votre plan littéraire m'ont fort réjoui, Mais je ne puis pas ce plan à atteindre sous aider. Chaque nouvelle revue hebdomadaire me vaut peut être un plus froid ami dans son éditeur, parceque je dois refuser ma collaboration pour laquelle temps, force, et espace me manquent et seulement pour le Morgenblatt, je fais une exception, pour beaucoup de motifs parmi lesquels est aussi son affranchissement de la censure. Les liens de fer dans lesquels l'autrichienne censure maint Prométhée

emprisonné même avant que
le feu de la lumière au ciel il ait cherché
et pour qu'il ne le cherche pas,
arrêteraient mon vol
même dans mes plus petits
et plus modestes efforts par lesquels au lieu
vers le feu, seulement vers une froide
cheminée j'irais.

Pour les nouvelles de
mon noble ivre de feu
Meier, je ne puis vous
assez remercier. Lui seul il m'a
bien dessiné, quoique ~~[illegible]~~
trop sérieux au milieu de tous les badinages
des heures de séance. Qui rendra à
l'art et à l'amitié
une aussi aimante âme.
Puisse-t-il seulement promptement
mort être.

Portez vous bien? Peut être
verrai je (Vienne ou Prague) un jour et vous
alors. Considérez comme un
signe de mon affection ce
par écrit, non, car ordinairement
seulement un (non) muet je choisis

votre

dévoué

Docteur Jean Paul Fr.
Richter

Baireut d. 12. Apr
1822.

Endlich, mein guter Reimer, hab' ich wieder Laune an Sie zu schreiben. Der dritte Band unsers Kometen, den mein langes und vom Körper gestörtes Arbeiten nicht für die Oster-~~in der vorigen~~ Messe vollenden ließ, kann zum zu Michaelis erscheinen; und 2/3 davon sind schon copiert, so daß durch Mainz er seiner ~~schon~~ größern Hälfte in Heidelberg anlangen kann. Sie können also auf der Messe die Verheißungen eines ungehinderten Abdrucks leisten.

Vielleicht können Sie mir da auch die Velin-Freiexemplare meiner unsichtbaren Loge mobil machen, denen ich noch immer entgegensehe.

Wie bei den vorigen Kometenbänden werd' ich Sie den und einen Theil des Honorars ~~bei~~ bis nach der Ankunft des Mskpts in Heid. nachsuche.

Wie fleißig oder wie kurz ihr
politisches Leben und Ihr häusliches?
Ich habe in meinem 59ten
Jahre im September das noch
etwas Neues erlebt – und
dieß war ein Schmerz –
der Tod meines 18jährigen
einzigen Sohnes, an Geist u.
Liebe u. Kenntniß und Herz mein
Ideal. Nun wird mir das
Schreiben viel leichter
als das Leben und ich muß
dem Ziel fortleben bis
ans Ende.

Wie geht es Ihnen so!

Ihr

liebender

Frankfurter Küster

wegen der Verlagsinventur 288

... wie stürzt ihr
...nd Ihr häuslich?
...ann 59 [illegible]
... daß noch
...lebt — und
...Schmerz —
... 16 jährig
...n Geist und
... und Herz mein
...mird mir d.
...ral [illegible]
... und ich muß
...lebend bis

...ob Ihnen so!

...liebender
...ergebener Kistner

Richter
12/4 1822.

Herrn
Buchhändler Reimer
frei Gränze
Berlin

Jean Paul Richter

Baireuth le 12 avril
1822

Enfin, mon bon Reimer, ai
je de nouveau des lettres à vous écrire.
Le troisième volume de notre comète
que mon long et dur, a par le corps
troublé travail ne pas pour la foire
de Pâques terminer put, peut vers
la Saint Michel paraître et deux tiers
en sont déjà copiés ainsi que
fin mai il, pour la plus grande moitié,
à Heidelberg arriver peut. Vous
pouvez donc à la foire les
préparatifs d'une non interrompue
impression faire.

Peut être pouvez vous à moi là
aussi les exemplaires gratuits sur vélin
de mon invisible mobiles (m'expédier)
faire, lesquels je toujours encore seulement
attends.

Comme avec les précédents volumes de la Comète
je vous demanderai une partie
des honoraires après l'arrivée
du manuscrit à Heidelberg.

Comment coule ou comment se précipite
votre vie politique et domestique
J'ai dans ma cinquante neuvième
année en septembre pourtant encore
quelque chose de nouveau connu et
ceci était une douleur ——
la mort de mon de 18 ans agé
unique fils en esprit et
amour et savoir et coeur mon
idéal. Maintenant devient à moi
écrire beaucoup plus facile
que vivre et je dois
donc ainsi continuer à écrire jusqu'à
la fin.
que jamais il vous arrive ainsi

votre

vous chérissant
Jean Paul fr. Richter

à Monsieur
Reimer
Berlin

JEAN PAUL. Richter

1763-1825

Verlag von Breitkopf & Härtel in Leipzig.

C.en Guiraudet
inscrire sur la liste
répondre au C.en Roberjot (fait)

Roberjot

Paris 20. Ventose an 5e.
de l'Ere rep.

N.o 51
1.er C.
Cd.

291

B N 4469

Roberjot membre du Conseil des cinq Cent.

Au Citoyen Lacroix Ministre des Relations exterieures.

Permettez, Citoyen Ministre, que je sollicite auprès de vous, une place de Consul, accrédité près les Cours ou puissances du Midi, pour mon ami Auguste Broussonnet ex membre de l'Académie des sciences, ex secretaire de la société d'agriculture de Paris. et actuellement membre de l'institut national.

Vous devez connoitre de réputation ce savant estimable, il a été membre de la premiere legislature,

je ne vous rapellerai pas les services importants qu'il a rendu aux sciences, aux Arts, à l'Agriculture, &c. ses ouvrages sont connus, son zèle égaloit ses talents.

La diplomatie ne lui est pas étrangere, ses voyages dans les pays du Nord, en Angleterre, en Espagne et dans l'empire de Maroc ont été sous ce rapport, très interessants.

je viens donc, par le seul motif de l'interet général, et bien persuadé que le citoyen méritera sous tous les rapports, votre confiance, vous prier de l'occuper.

déjà la Classe de l'institut à laquelle il appartient l'a nommé pour voyager sur les Cotes d'Affrique, n'ayant pas les moyens

de subvenir aux dépenses que nécessitent ces voyages, il a été forcé de renoncer à cette honorable mission.

plusieurs savants ont demandé pour lui au Directoire, une place de vice consul à Mogador, des motifs de circonstance ne permirent pas de la lui accorder.

Les pays qu'il desire le plus de parcourir, et ceux où il serait le plus utile pour le progrès des sciences, et par l'interet de la République, sont les diverses provinces du Maroc. il connait ce pays, il a étudié les moeurs des habitants, il a vu par lui même l'état des arts qu'ils pratiquent, il connait leur procédés dans l'agriculture, et il sait jusqu'à quel point peuvent s'étendre, pour les françois, les relations commerciales avec les habitants, les ressources de leur gouvernement, l'opinion politique qui y règne, enfin les usages les lois qui sont en vigueur. en observateur éclairé, rien n'est échappé à son génie.

il connait aussi les provinces de l'Andalousie, et l'Algarve il les a parcourues avec le même interet, et la même activité, il connait la langue, la diversité des idiomes, et il s'est appliqué surtout à examiner une infinité de plantes utiles, ou propres à l'économie rurale, ignorées dans nos pays, quoiqu'elles puissent y prosperer. cette dernière place surtout serait de son gout, lorsque la paix sera faite avec le Portugal.

Ainsi, il serait complètement satisfait, s'il pouvait avoir une place de consul ou de vice consul dans l'empire de Maroc ou une autre place de même genre dans l'andalousie, ou autres ports d'Espagne, ou à Algarve lorsque la paix sera faite avec le Portugal.

j'ai su qu'un des principaux motifs qui ont éloigné sa nomination à Mogador, était l'inscription de son nom sur la liste des émigrés. sa radiation a été prononcée par le Directoire exécutif. le 17. nivôse dernier.

je vous observe encore que son intention n'est pas de déplacer qui que ce soit, mais si une place venait à vaquer, ou qu'il se fit quelque changement, il sera alors très disposé à répondre à la confiance du gouvernement.

je vous réitère mes instantes sollicitations. vous aurez lieu d'être complètement satisfait, si vous portez votre choix sur un citoyen aussi recommandable par son civisme et ses lumières.

je vous prie de m'honorer d'une réponse.

Salut et fraternité.

Noberjot rue Feydeau No. 223

Roberjot (C
Curé de Macon – député à la convention – ministre plénipotentiaire
assassiné à Rastadt par ordre du gouvernement autrichien le 9 floréal an VII.
1752 1799

293

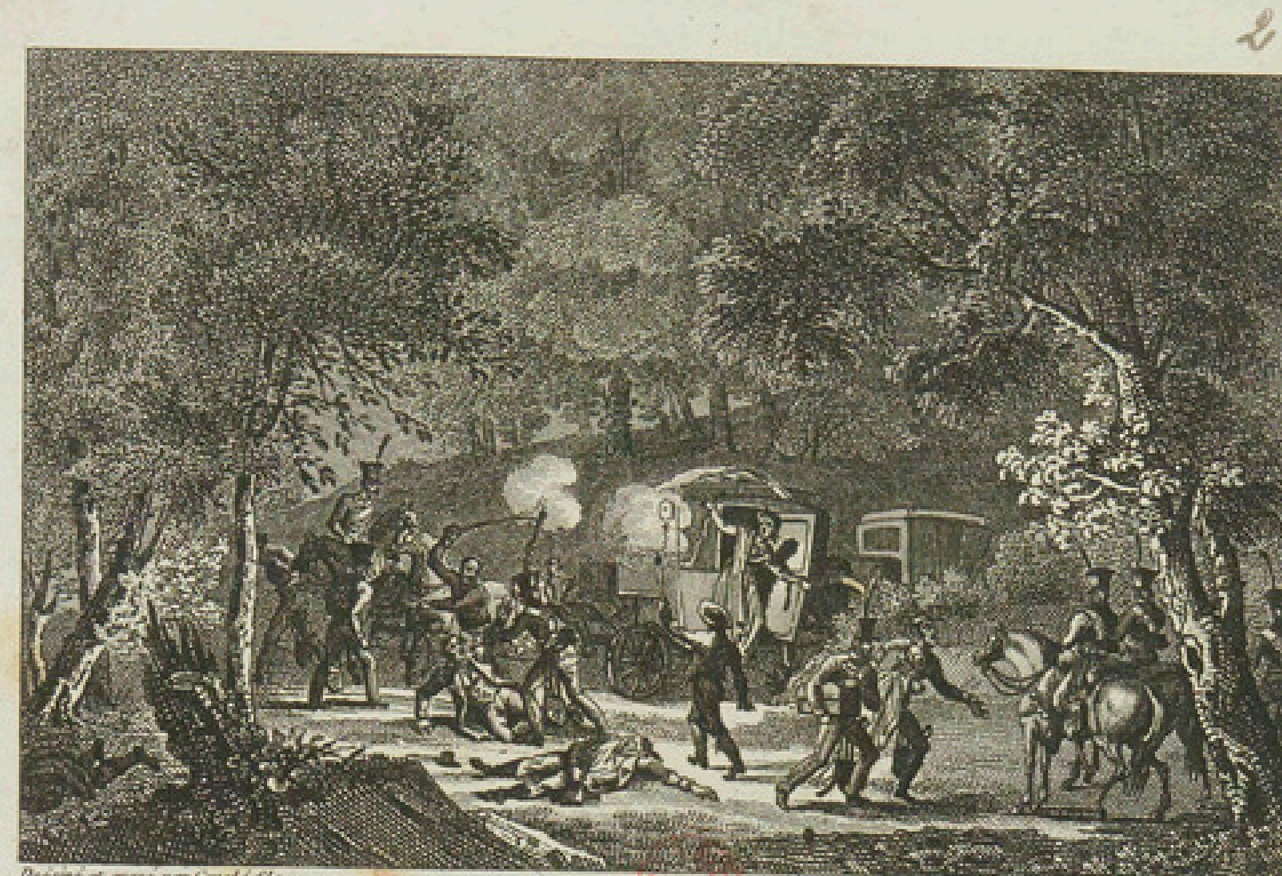

Dessiné et gravé par Couché fils.

Assassinat des plénipotentiaires Français à Rastadt,
le 9 Floréal an 7.

294

Bonneville del. Sculp.

C. ROBERJOT.

Ministre Plénipotentiaire de la Rép. A RASTADT

Né à Macon le 4 Avril 1752.

Assassiné le 9 Floréal An 7.

A Paris chez Bonneville, Rue S. Jacques, N. 195.

Monsieur et cher Ami

Je profite avec infiniment de plaisir de l'occasion qui se présente à moi, pour vous faire bien vite mes remerciments, pour les grâces que vous avez pris la peine de m'envoyer d'après ma demande. Monsieur Desprez me-nil qui est chargé de ces quelques mots sera enchanté de faire votre connaissance et je me pro-mets ~~des remerciments en lui procurant ce plaisir de vous le faire~~ : j'ai eu le plaisir de le voir assez habituellement pendant un

séjour à Vienne ; et son
aimable caractère m'a bien
attachée à lui : j'ai aussi à vous
annoncer la réception de votre
chère lettre dont était chargé
un Architecte : qui me l'a appor-
tée mais que je n'ai pas vu
ne me trouvant pas chez moi
dans le moment — Mon
Époux me charge de vous re-
-mercier de votre souvenir pour
moi — et moi je en attendant le
plaisir de vous revoir, je vous
prie de me rappeler à la
mémoire de la Reine et de
Madame de Villeneuve et de
leur présenter mes respects :
et de ne pas m'oublier auprès

296

de Mademoiselle votre sœur, à laquelle je souhaite une bonne santé, ainsi qu'à vous. — tout à vous votre ami dévoué

Léopold Robert

Venise le 25 Juillet 1833

a Monsieur

Monsieur Jesi
Palazzo Torrigiani —
Ponte alle Grazie — Florence

Robert (Léopold)
né à la Chaux de fond (Suisse)
1794-1836

LÉOPOLD ROBERT,

Lithographié par E. Desmaisons, d'après le dessin original de M. Aurel Robert.

Paris, chez Rittner et Goupil, 15. B.rd Montmartre.

Lith. de Lemercier, rue de Seine S. G. N.° 55.

Léopold Robert Rome 1830.

P. Mercuri dis. e inc. in Parigi 1831.

Imprimé par Chardon aîné.

PEINT PAR L. ROBERT

PHOTOGRAPHIÉ PAR GOUPIL & Cie

LES PÊCHEURS DE L'ADRIATIQUE

Nous avons formé un Club patriotique, cher frere, nous avons pris le nom sacré de <u>société des amis de la constitution</u>. les differentes associations patriotiques ayant le même objet nous avons cru pouvoir nous decorer du titre qui honore votre société, nous ne devons former qu'une même société, ~~comme~~ tu nous devons nous ecrire pour avoir des lettres d'affiliation. je voudrois bien que cela se fit sous ta présidence. je proposerai aussi une affiliation réciproque avec le club de Bethune. nous sommes deja constitués, president secretaire tresorier tout est nommé, le mode d'admission est fixé, il ne reste plus que celui d'exclusion a determiner. les patriotes n'etant plus isolés il est certain que nous serons les plus forts.

Nous sommes au milieu des flammes, le village de fampoux ~~et~~ de Boiry St rictrude en a été la proie ~~des flammes~~, fampoux vient d'etre incendié une seconde fois. et à l'instant ou je t'ecris le Bourg d'avesne le comte est pret a etre entierement reduit en cendre. nous ne pouvons point decouvrir les auteurs de ces incendies, mais on est convaincu que ce sont les ennemis du bien public qui veulent faire des armées d'indi-gens.

nous sommes inondés de libelles, et que ~~l'indolence des~~ on repete des françois, l'inutilité et le despotisme de l'assemblée Nationale. nous sommes malheureux d'avoir des municipalités si indifferentes au bien. tous ces libelles sortent des abbayes. on soupçonne qu'il y a une presse à l'abbaye de st vaast. notre club est encore dans son enfance, ~~et quoique~~ il ne peut pas encor acquerir aucun succès.

voici un fait certain. un entrepreneur des chemins du village d'ain reçut ~~lui~~ la reponse des françois. il vit tout de suite que c'etoit un libelle. il l'apporta a M. de fosseux. ce maire dit vous avez bien fait de me l'apporter cela est assez mauvais. le paysan se retire de retour chez lui il reçoit une lettre par laquelle on lui mande, qu'on lui avoit donné ce libelle pour le lire aux paysans, le leur expliquer et non pour le porter à M. de fosseux.

il faut absolument fouiller nos abbayes c'est parmi ces moines que se trouvent les monstres qui veulent ensanglanter la france.

n'oublies pas mon pauvre françois soldat de vivarais il n'a plus guère jours a rester si tu n'obtiens un sursis a son depart.

nous sommes dans un denuement absolu souviens toi de notre malheureux menage.

derobespierre

Robespierre (jeune) Augustin-Bon-Joseph
député à la Convention
quand son frère fut décrété d'accusation le thermidor
il déclara qu'ayant partagé ses vertus il voulait partager son sort
né à Arras 1764 – décapité le 10 Thermidor an III

302

DESSINE D'APRES NATURE PAR BONNEVILLE

A.B.J. ROBERSPIERRE LE JEUNE

NE A ARRAS DEP^T DU PAS DE CALAIS
DEPUTE A LA CONVENTION NATIONALE EN 1792
DECAPITE LE 10 AVEC SON FRERE.

VIGNERES EDIT 4 RUE DU CARROUSEL PARIS

m^lle robespierre.

La flote ma chargé de vous remettre
ces papiers ci inclu. je ne sais si vous
connoissez ce qu'il ait, mais on ma dit
beaucoup de bien de lui, il est venu voir
mon frere, et il est fort lié avec Sauly
patriote genois qui a traduit la proclamation
des representans qui sont a nice.
je connois particulierement un patriote
vertueux qui est aussi de ces amis.
vous me feriez plaisir de me donner la
proclamation que vous avez donne a m
Lasandrai.

P Charlotte Robespierre
Projet de testament, autogr. signé en tête.

je marie marguerite charlotte, de Robespierre soussignée, jouissant de toutes mes facultés intellectuelles, voulant, avant de payer à la nature le tribut que tous les mortels lui doivent, faire connaître mes sentimens envers la mémoire de mon frere ainé; déclare que je l'ai toujours reconnu pour un homme plein de vertu; je proteste contre toutes les lettres contraires à son honneur qui m'ont été attribuées. et voulant ensuite disposer de ce que je laisserai à mon décès, j'institue pour mon heritier universel ~~monsieur jean charles gustave mathon~~ mademoiselle Reine Louise Victoire Mathon, par lequel je veux que tout ce que je laisserai à mon décès soit recueilli en toute propriété. en foi, fait et écrit de ma main à paris le six fevrier dix huit cent vingt huit

305

Charlotte de Robespierre

Robespierre 20. Frimaire an 2e de la Rep. une et indivisible

10 Xbre 1793. ~~au representant du peuple~~ 306

~~hentz, a Dunkerque~~

au citoien hentz representant du peuple, envoié à l'armée du nord

Cher collegue, il est necessaire que tu examines l'etat des
affaires a lille, a dunkerque et dans l'armée du nord, avec
la plus grande circonspection. en ~~???~~ approfondissant d'avantage
nous croions appercevoir, qu'il faut ~~modifier beaucoup les idées~~
~~donc~~ rabattre quelque chose des premieres idées que nous avions
adoptées. il paroit certain que l'on cherche a ecraser a lille
et dans les autres villes, le parti populaire, pour favoriser les projets de nos ennemis
qui semblent disposés a tenter de grands coups sur la
frontiere du nord. nous avons cru voir des exaggerations,
revolutionnaires, surtout, pour cequi concerne ~~tout~~ les objets
religieux, de la part des [la] sociétés populaires ~~s~~ ~~de~~ de lille,
nous t'avions recommandé de les arreter, si ~~vous~~ [tu] trouvois
que les faits justifiassent nos inquietudes. mais d'un
autre coté, nous voions aussi un systeme de calomnie,
contre les representans du peuple dans le departement
du nord qui ont approuvé tous les actes de la société
populaire, contre cette société, et contre les ~~chefs~~ officiers
qui commandoient dans la place et contre la garnison.
ces hommes ~~sont aujourd'hui denoncés, avec un acharnement~~
~~suspect, par ce~~ sont ceux qui ont lutté contre le parti
de custines et de lamarlier; et ils sont aujourd'hui
denoncés, avec un acharnement suspect, comme ils
le furent au tems ou ils terrasserent la faction des
traitres. nous voions, au nombre de leurs denonciateurs
ceux qui ont defendu custines et lamarlier, et tels que
duhem et les muscadins de lille. on vient de procurer
ici un triomphe a des [riches bourgeois] ~~fictionnaires~~ de lille, envoiés
par eux au tribunal revolutionnaire pour avoir voulu
se reunir en sections permanentes, dans le tems, où l'aristocratie

et le fédéralisme luttoient contre le patriotisme et contre le peuple. nous ne jugeons point le jugement; ~~qui peut être~~ mais nous croions que les efforts que leur a faits pour ériger les accusés en leurs persécutés, et pour perdre les représentans du peuple, et les ~~pte~~ adversaires du gouvernement perfide annoncent des vues dangereuses qu'il faut déjouer nous ~~croions~~ pensons donc qu'il faut se conduire de manière à ~~~~ empêcher les excès du patriotisme, si ~~nous~~ tu en déplores, à ~~arrêter~~ sans ~~faire triompher la cause des modérés et des contrerévolutionnaires, qui faire pendre la balance~~ accabler les ~~pte vrais~~ patriotes, et sans assurer à l'aristocratie un triomphe qui entraineroit celui de l'angleterre et de l'autriche. ~~c'est~~ nous te prions, cher collègue, d'examiner les faits, avec ces dispositions, et de nous rendre compte le plutot possible de tes observations. n'oublies rien, pour sauver lille, doublement menacée; nous les croions véritablement menacés de frontières; nous les croions véritablement menacés de nouvelles trahisons.

paris 20 frimaire l'an 2 de la république

Robespierre

Barere

Carnot

Billaud Varenne

R. Lindet

Robespierre

N.° 100 — Ce.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIB.
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ OU LA MORT
COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

La minute était de la main de Robespierre.

Paris, le 6 Prairéal de l'an II de la République une et indivisible.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

Au Citoyen St Just représentant du peuple à l'armée du nord

Cher Collègue

la liberté est exposée à de nouveaux dangers. les factions se réveillent avec un caractère plus allarmant que jamais. les rassemblements pour le beurre, plus nombreux et plus turbulents que jamais, lorsqu'ils ont le moins de prétextes, une insurrection dans les prisons qui devoit éclater hier, les intrigues qui se manifestoient au temps d'Hebert sont combinées avec les assassinats tentés à plusieurs reprises contre des membres du Comité de salut public. les restes des factions, ou plutôt les factions toujours vivantes redoublent d'audace et de perfidie. on craint un soulèvement aristocratique fatal à la liberté. le plus grand des périls qui la menacent est à Paris. le Comité a besoin de réunir les lumières et l'énergie de tous ses membres. Calcule si l'armée du nord que tu as puissamment contribuée à mettre sur le chemin de la victoire peut se passer quelques jours de ta présence. nous te remplacerons jusqu'à ce que tu y retourner par un représentant patriote.

les membres composant le Comité de Salut Public

Barere Robespierre C. A. Prieur Billaud Varenne Carnot

Robespierre.

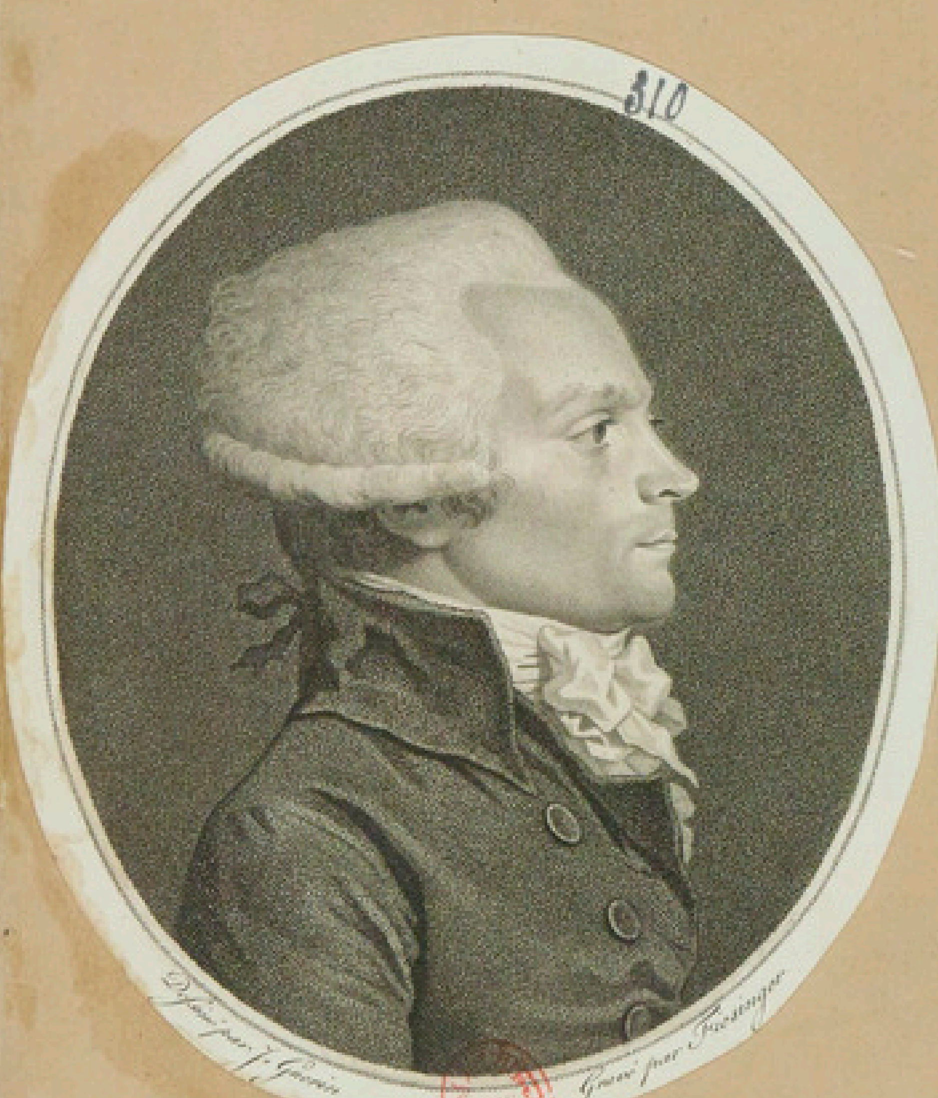

M.M.J. ROBERSPIERRE 312

Député de l'Artois,
à l'Assemblée Nationale en 1789.

N° 301 — Roland

au Comité de finances ~~[illegible]~~ 313

Paris le 15 juillet 1791.

Reçu le 23. dit

Mes chers Collegues,

Tout est retombé dans ce cruel état d'incertitude où nous nageons depuis six mois. Le rapport fait hier au comité des finances, vient de m'apprendre M. Dupont de chez qui j'arrive, il fut décidé que toutes les villes, un grand nombre du moins, étant plus ou moins embarassées, il faloit faire un rapport général, faire statuer dessus par l'assemblée nationale, et renvoyer les affaires de chacune, au comité de liquidation. M. Coudère est membre du comité des finances; il y étoit présent, m'a dit M. Dupont, en m'ajoutant : je suis faché de cet événement, et je ne puis plus rien dire sur, non plus que sur la manière dont vos affaires seront décidées. Je ne doute pas que M. Coudère, ou les députés de Lyon en commun, ne vous fassent part, avec détails, de la tournure que prend cette affaire. M. Dupont m'a dit encore que le décret, relatif à la forme des octrois, auroit lieu incessament et indépendament de la g^de^ affaire. Faut il maintenant travailler au secours provisoire? je vais voir à presser l'affaire des hopitaux et celle des Colleges. je ne sai plus comment m'y prendre avec vos députés. votre journaliste

MM. Le maire et officiers municipaux de Lyon. / .

à qui je n'ai jamais écrit, m'a compromis auprès d'eux : vous jugerez, si vous le pouvez, de leur disposition, d'après les lettres dont je vous envoie copie. Quant à la manière de me répondre de M. Périsse, je ne l'entends point assez pour la caractériser. il s'en faut tout que j'aie cherché aucune justification : je les crois indignes de moi ; mais, je ne voulais entre nous aucun obstacle à la réussite prompte et effective de nos affaires.

Je vous salue, mes chers collègues, avec la sincérité du cœur et la fraternité de l'âme.

J.M. Roland

P.S. On rappelle de toute part ; on arme tout Paris, pour faire passer, à la pointe des bayonnettes, la réintégration du roi, contre le vœu et le cri général de tout le peuple et de toutes les sociétés, à commencer par celle des Jacobins. D'après l'idée commune que le décret se rend en ce moment, je ne serais point étonnée que la loi martiale se publiât aujourd'hui à Paris. Tout est en rumeur. —

Roland (Jean-Marie)
inspecteur général du commerce – ministre de l'intérieur
né à Villefranche (Rhône) en 1732 – Proscrit et fugitif en 1793 il se tua en apprenant le supplice de sa femme

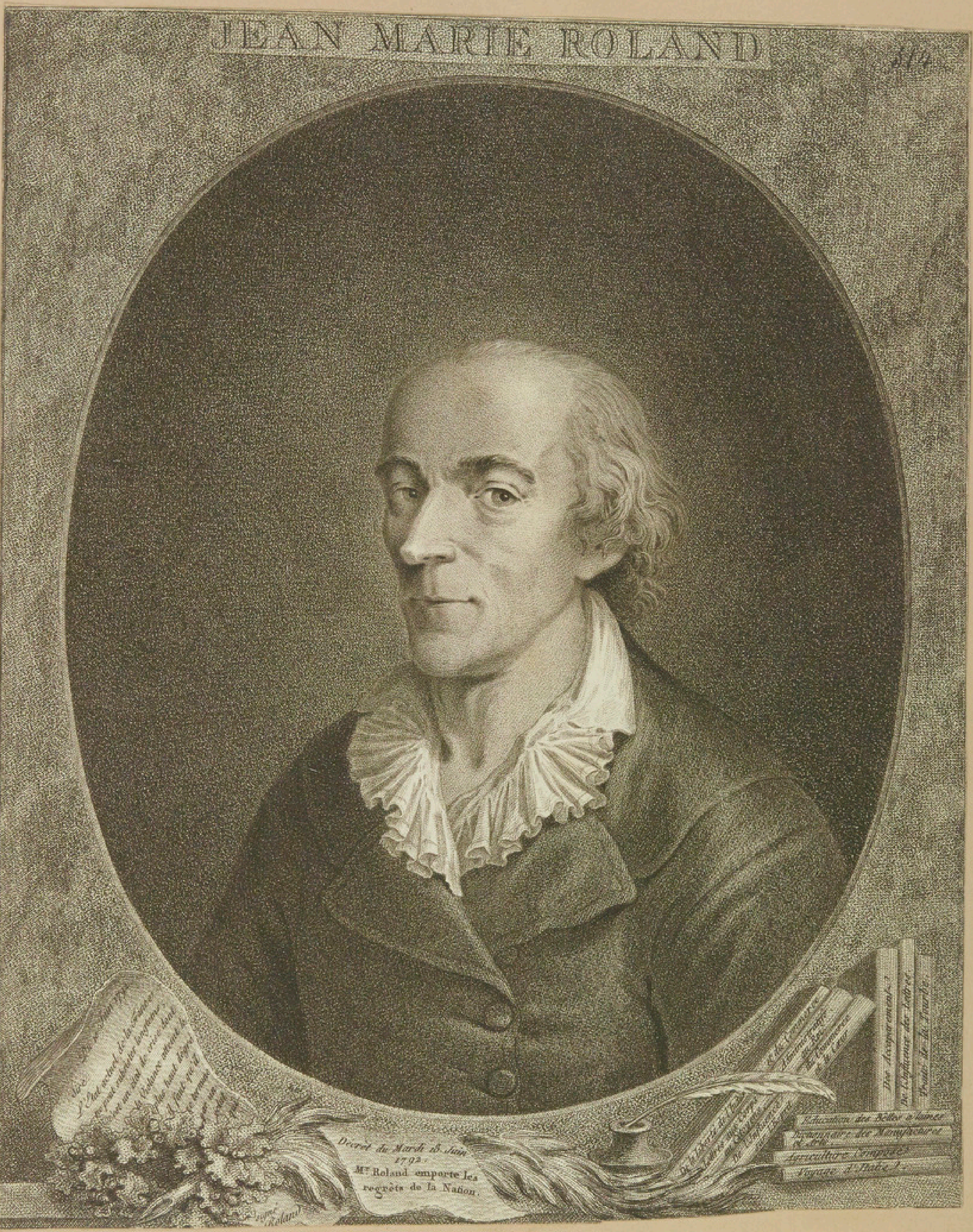

Madme Roland - 2 pages autogr.

Fables orientales, de Saadi.

L'homme vrai.

Un Roi avoit condamné à Mort un de ses Esclaves : celui-ci étant sans Espérance, ne Ménageoit plus rien, et accabloit le Roi d'injures. que dit-il ? demanda le Prince à son favori. Seigneur il dit que les récompenses de l'autre vie sont pour les Princes qui pardonnent, et il vous demande grâce. Je l'accorde, dit le Roi. Un Courtisan, depuis long-tems ennemi du favori, avoit entendu le discours de l'esclave. On vous trompe, dit-il à son maître; ce malheureux vous accabloit d'injures. Le Roi répondit : le Mensonge qu'on ma fait est humain, et ta vérité est cruelle. et puis se tournant vers son favori : oh ! mon ami, lui dit-il, c'est toi qui me dira toujours la vérité.

Maximes.

Le Tigre se cache sous le feuillage paisible; craignez à la Cour le silence de l'envie.

Vous demandez, si la fourmi qui est sous vos pieds a le droit de se plaindre ? oui; ou vous n'avez pas le droit de vous plaindre, lorsque vous êtes écrasé par l'éléphant.

Conduisez le coupable dans les lieux qui rassemblent les plus malheureux, et il ne verra personne aussi malheureux que lui.

Le feu étoit adoré dans Persépolis, et persépolis a été dévoré par le feu; image des Despotes et de leurs favoris.

Les sages ont dit : les agréments sont les vertus des cours, et presque des vices dans les sages : attachez-vous à faire le bien; que vos moeurs soient pures, et laissez les facéties aux Courtisans.

Le Sommeil du Méchant.

Je me Promenois avec mon ami, pendant la plus grande chaleur du jour, sous un berceau d'arbres élevés qui formoient une voute de verdure impénétrable aux rayons du soleil; un ruisseau serpentoit entre ces arbres, et entretenoit la fraicheur d'un gazon épais qui invitoit à se reposer. je vis le Visir Karoun couché sur ce gazon; il dormoit. Grand Dieu ! disois-je, le souvenir des malheureux qu'il a faits ne trouble donc pas le sommeil de Karoun ? Mon ami m'entendoit, et me dit : Dieu accorde quelquefois le sommeil aux Méchants, afin que les Bons soient tranquiles.

L'Erreur.

Un Aveugle avoit une femme qu'il aimoit beaucoup, quoiqu'on lui eut dit qu'elle étoit fort laide. Un Médecin offrit de lui rendre la vue: il ne voulut pas y consentir. je perdrois, dit-il, l'amour que j'ai pour ma femme, et cet amour me rend heureux.

Les troupes de Cosroës furent vaincues le jour d'une éclipse du soleil: les Perses, adorateurs du feu, pensoient que ce phénomène annonçoit de grands malheurs à l'Empire, et cette idée leur ôta le courage. L'ignorance et l'erreur peuvent faire le bonheur d'un seul homme; mais elles sont nécessairement le malheur des Nations.

Le Songe.

Un jour je me retirois chez moi, l'esprit rempli d'observations chagrines; et après avoir fait la satyre de tous les états, de toutes les conditions et de moi-même, je tombai dans un sommeil profond; j'eus un songe. Je me crus transporté dans ma solitude, et loin des défauts qui m'avoient blessé; je me promenois avec une joie tranquille dans la forêt qui protège ma cabane contre les vents d'Arabie; je me dérobois sous ses ombrages aux folies des hommes.

Le soleil venoit de s'élever sur l'horizon; ses rayons doroient la verdure interposée entre lui et moi, et donnoient de la transparence au feuillage. J'entendois les chants d'une multitude d'oiseaux; j'étois attentif à tous leurs accents; j'en observois la diversité, ainsi que celle de leurs formes, de leur vol et de leurs plumages. Le rossignol, le merle, le corbeau, la fauvette, le geai, l'Alouette, l'Aigle, la tourterelle, chantoient, siffloient, croassoient, crioient, roucouloient, sautoient, voltigeoient, voloient ou planoient.

Le Ciel me donna tout-à-coup l'intelligence de leurs différens langages; j'entendis l'Aigle qui railloit le hibou sur sa vue; la tourterelle parloit fort mal des moeurs de l'épervier, qui n'avoit que du mépris pour sa foiblesse; le merle faisoit des plaisanteries sur le cri de l'Aigle; le geai et la pie disoient des injures; ils reprochoient au corbeau sa mine triste, et trouvoient au moineau l'air commun.

Je vis descendre du ciel une figure fort extraordinaire!
c'étoit un jeune homme dont le corps avoit la couleur de la neige, sur laquelle on auroit jetté des feuilles de rose; il avoit de grandes ailes bleues, dont les extrémités étoient dorées; ses cheveux étoient noirs comme l'ébène; ses yeux étoient de la couleur de ses cheveux, et si perçants que l'hypocrite n'auroit pu soutenir ses regards. il se posa sur un platane qui s'élevoit au-dessus des cèdres de la forêt: il appella par leurs noms les différentes espèces d'oiseaux, que je vis s'abattre autour de lui sur les rameaux des cèdres; il leur ordonna le silence, et il leur dit.

Ecoutez ce que j'ai à vous révéler de la part du grand Etre. Vous êtes tous égaux en mérite; vous êtes différents en qualités, parce que vous êtes destinés à des fonctions différentes.

L'aigle est né pour la guerre; son cri, expression de la force, ne peut avoir d'harmonie: le hibou n'auroit point surpris dans les ténèbres les insectes et les reptiles, dont il doit purger la terre, si ses yeux avoient pu soutenir l'éclat du soleil: pour donner au rossignol et à la fauvette leur voix douce et légère, il a fallu leur donner des organes délicats: la tourterelle, née pour l'amour se tient sous les ombrages, où rien n'interrompt en elle les plaisirs d'aimer; qu'ajouteroient à ce plaisir le bec et les griffes de l'épervier? restez ce que vous êtes, sans regret et sans orgueuil; cédez différemment aux impulsions de la nature, et voyez dans vos espèces des différences et non des défauts.

A ces mots, je vis les oiseaux se disperser dans la forêt, et le génie s'élever aux cieux, en jettant sur moi un regard plein d'expression. je m'éveillai, et je me dis: m'arrivera-t-il encore d'exiger dans le cadi la douceur du courtisan, dans l'iman la franchise du guerrier, dans le marchand le désintéressement du sage, dans le sage l'activité de l'ambitieux!

C'est moi que tu as voulu instruire, ô céleste génie!

ses Leçons seront à jamais gravées dans mon Coeur, et mes Livres les répèteront aux hommes.

O! mes freres, nous partons ensemble pour voyager les uns au nord, les autres au Midy; il ne nous faut ni les mêmes vêtemens, ni les mêmes provisions. Nous vivons dans une famille, dont le chef nous a donné des biens de differentes natures. A quoi servent à celui qui taille les arbres du verger, les instrumens du Labourage?

L'exemple.

Un Roi du chorazan disoit à son visir; les peuples de la bactriane sont commandés par un prince foible et sans expérience; ils n'ont pas d'Allié, et je pourois en faire aisément la conquête: rassembler mes troupes, et marcher contre eux. J'obéirai dit le visir; mais de quel droit veux-tu ravir la Liberté à des peuples qui ne sont pas tes ennemis? Cette conquête, dit le Prince, augmentera ma Puissance: est-ce donc un crime de signaler son Courage et d'étendre son Empire est-il donc innocent, dit le visir, de donner à tes sujets et au Monde l'exemple de l'injustice.

Le Despote.

Un Roi vertueux, dans un moment de colère, alloit faire périr un innocent. O Roi, lui dit-il mon supplice va finir avec ma vie, mais le tien va commencer. Le Roi fit grace.

Baron Raschild.

Le fils d'Baron Raschild vint se plaindre d'un homme qui avoit calomnié sa mere, et en demander vengeance. O mon fils, dit aaron raschild, tu vas faire plus de tort à ta mère que le calomniateur; tu vas faire penser qu'elle ne t'a point appris à pardonner.

… mon Cœur,
… …ener .

… pour voyager
…; il ne nous fa…
… provision :
… le chef nou…
…sture .
…les arbres du
…ges ?

…ie ; Les peuples
…es foible et
… pouvoir en faire
…, et marcher
…l droit veux-tu
…par ta ennemis ?
… Puissance : est-c…
…tendue d'un Empire
… à tes sujets et

… de colère,
…Roi, lui dit-…
…e ; mais le
…ace .

…e d'un homme
… vengeance .
…plus le tort à ta
… peuvent qu'elle

Oui, je vous ai parlé en Maître avec un accent que vous avés dû trouver nouveau; mais lorsque je vous ai si bien désigné à quelles occasions se dévelopoient les sentimens qu'il exprimoit, je ne puis m'étonner assés de vous en voir chercher si loin la cause. Cette histoire des comptes est ridicule, et je n'ai songé à rien de semblable; quand à l'époque de votre association, elle fut celle d'une conduite à jamais blâmable en amitié, et, si j'y fus si sensible alors, c'est qu'elle me paroissoit vraiment répréhensible et que je n'accordois point ce procédé avec la franchise d'une ame honnête. Vous l'avés expliqué depuis d'une manière qui, si elle ne compromettoit pas vos intentions, prouve un caractère très particulier. Mais, je ne vous en

aurois jamais parlé si vous
ne la rappelliés. Quant à ces
derniers temps, je ne vois pas de
quelle injustice vous pouvés vous
plaindre ; je vous prouvois de
l'estime, de l'amitié, de la
confiance, et, certainement, si
vous vous étes retiré pour ce que
j'accordois cet [illegible] à qui ne
vous plaisoit pas, vous avés été
le maître, mais vous n'avés pas
droit de le trouver mauvais.

Lorsque votre aveuglement à cet
égard va jusqu'à manifester votre
mécontentement à des tiers, vous
manqués à la confiance que je
vous avois donnée, vous manqués
à la délicatesse, à l'honnêteté ; je
ne vois plus qu'une ame vulgaire
en proye à un sentiment que je
ne veux point qualifier, mais que je

parlé si vous
. Quant à ces
je ne vois pas des
vous pouvés vous
vous prouvois de
l'amitié, de bien
, certainement, de
retiré pour ce que
timens à qui en
ar, vous avés été
vous n'avés pas
trouvé mauvais.
aveuglement à cet
à manifester votre
des tiers, vous
confiance que je
é, vous ne que
, à l'honnêteté; je
n'ai aucun vulgaire
Sentiment que je
alifier, mais que je

méprise. Voilà ce que vous
avés vu ce matin lorsque j'ai été
confirmé dans l'opinion de ce que
vous avés dit, voilà ce que je
confesse aussi hautement que tous
mes sentimens, car, il n'en est pas
un que je ne puisse avouer,
quoique je n'ignore pas combien
le travail et la conception des
méchans peuvent mal les interpréter.

Assurément, je connois trop bien
les rancunes pour n'être beaucoup
de prix à vivre au milieu de lui.
Les Attentions ne me paroissent point
plus redoutables qu'ils ne vous semblent.

J'aurois beaucoup à dire sur votre
propre éloignement ... sur la manifestation de
vos opinions politiques et ce blâme continuel
des autres; je ne sais pourquoi on commence
on peut ... établir des reproches d'abandon
quand on se montre ainsi soi
-même ... mais tout se tient et
rien ne m'étonne plus. / .

Monsieur Laothgerus.

Mme Roland

Toi, que le ciel a conservé
pour le bonheur de ta famille,
Papa, reçois avec bonté
le foible homage de ta fille.

Souris à l'ingénüité
de son age et de sa tendresse;
fait grace à la frivolité
de sa vive et folle jeunesse.

Mme Roland (Manon, Jeanne-Phlipon)
née à Paris en 1754 – décapitée en 1793.

320

J. M. Ph. ROLAND,
Femme du Ministre de l'Interieur,
Née à Paris, en 1756, et condamnée à mort en 1793.

B. A. Nicollet del. — C. S. Gaucher inc. An VIII.

321

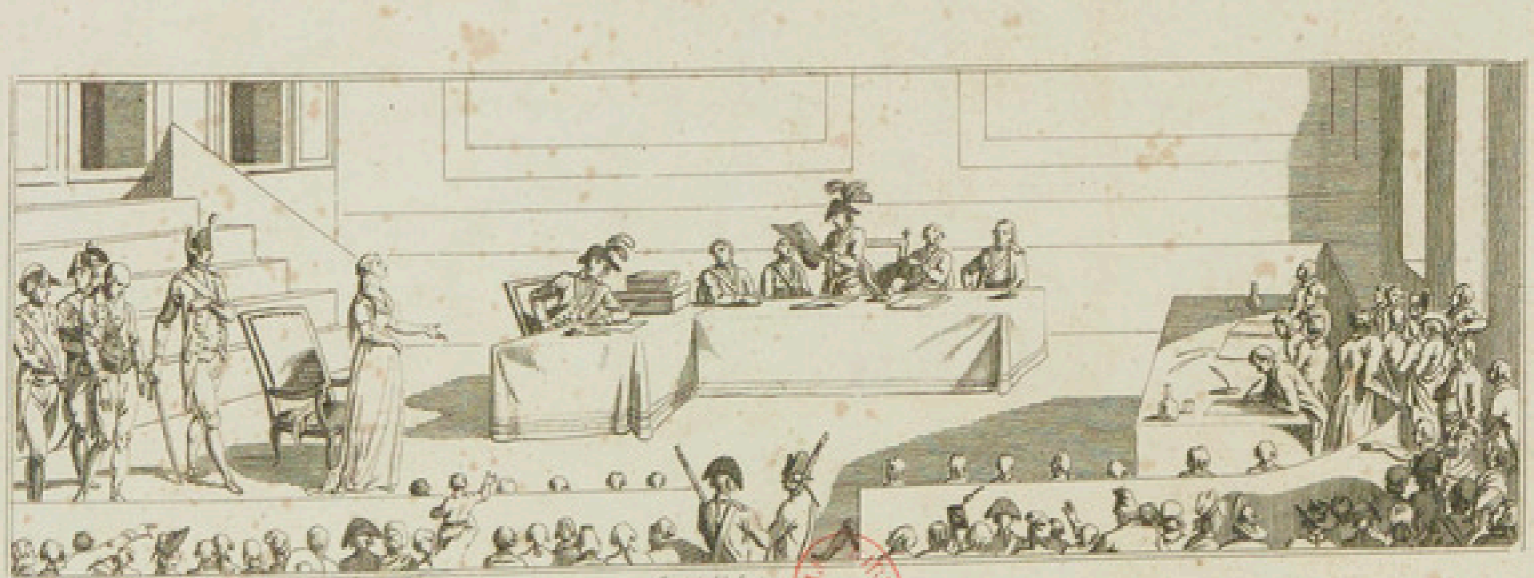

SONNET.

Voicy les deux Amans qui renomment la France,
De mesme qu'ils estoient en la fleur de leurs ans :
Voicy l'object diuin d'vn si riche Printemps,
Où les Dieux auoient mis leur plus chere influence.
» Mais quoy ? rien n'est durable : il faut que toute essence
» Espreuue l'infortune & l'iniure du Temps :
Ils ont fini leur course, & leurs rays esclatans
Ont veu tomber leur gloire au fonds de l'oubliance.
Leur gloire, ha ! qu'ay-ie dit ? tant que les iours seront,
Et tant qu'au Firmament les Astres flamberont,
Elle aura par la Muse vne eternelle vie.
» Le Temps met comme il veut les Empires à bas ;
» Ilion n'est plus rien, sa grandeur est finie,
» Mais le sçauoir d'Homere a vaincu le trespas.

CL. GARNIER.

Salvator Rosa
1615 - 1673

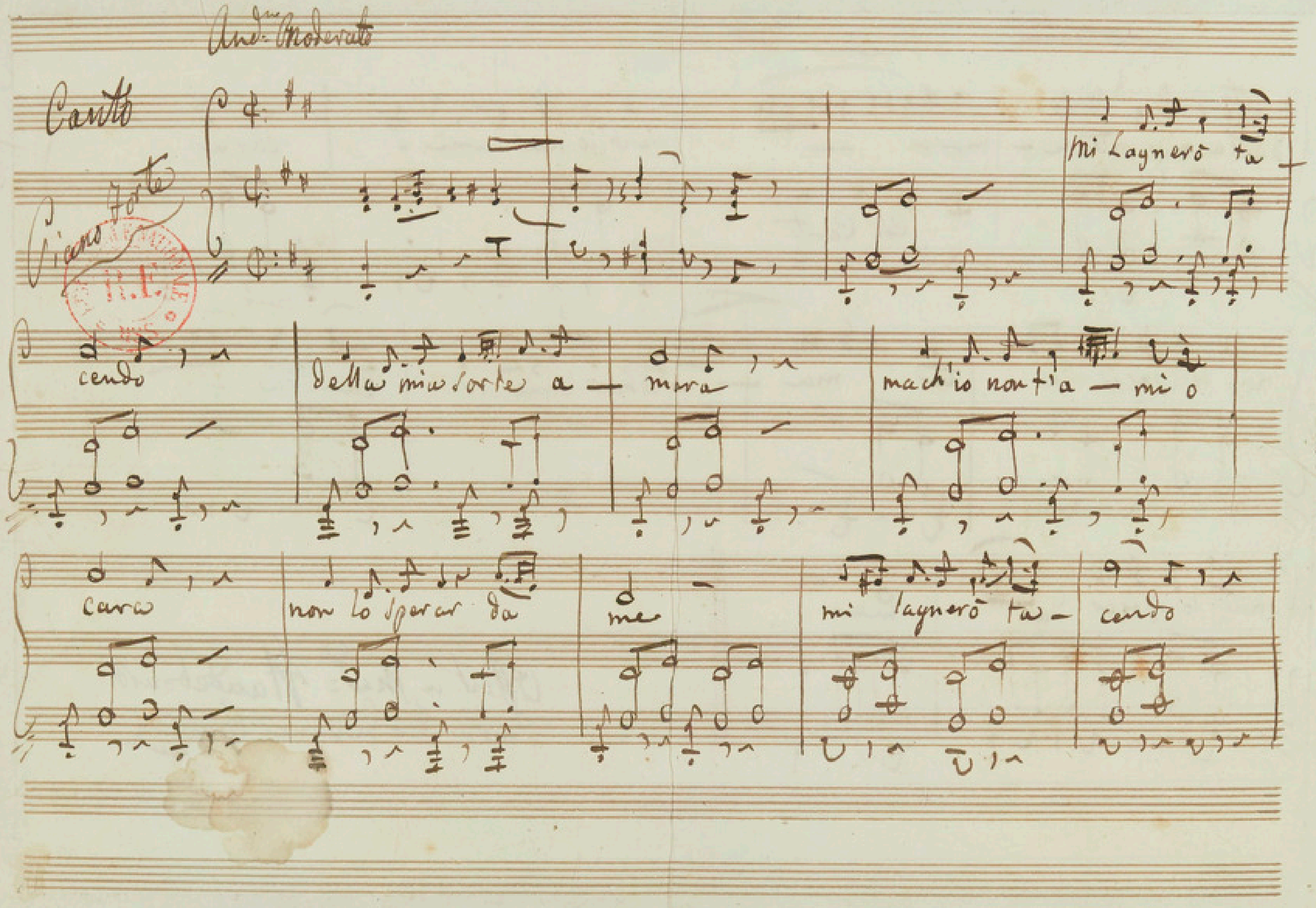
And^te Moderato
Canto
Piano Forte
mi Lagnerò ta
cendo
della mia sorte a
mira
ma ch'io non t'a — mi o
caro
non lo sperar da
me
mi lagnerò ta —
cendo

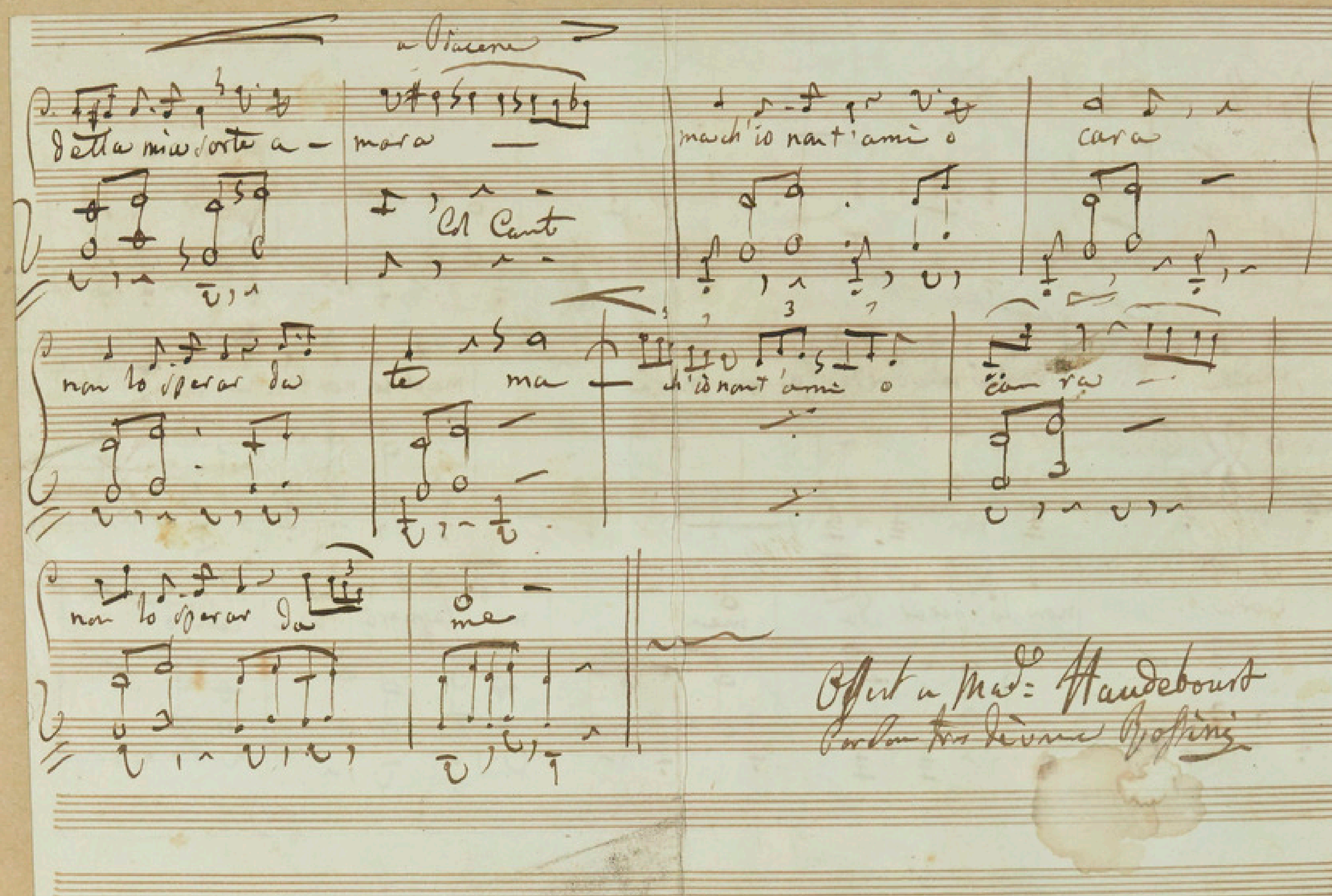
a Piacere
della mia sorte a- mara
Col Canto
ma ch'io non t'ami o cara
non lo sperar da te ma ch'io non t'ami o cara
non lo sperar da me
Offert a Mad: Haudebourt
par son très dévoué Rossini

Rossini

Pregiatissimo Sig.r Barone.

Tutto è convenuto cogli artisti, la sola Grisi mi fece una leggera osservazione ma che ho tolta, e le cose andran benone. Lunedì avrò l'onore di veder V. S. e la buona Baronessa, onde conoscere se è positivamente il 7 D.re che ha luogo la prima serata, e per comunicare la nota dei pezzi di musica, e fare il programma. ho esaminato il programma della Duchessa di Canizzaro del quale m.r Delmar mi sembrava invaghito egli è composto di pezzi di musica tutti conosciuti ed eseguito dal Baron Delmar, a riserva di un piccolo quartettino ossia Canone di Costa. La prevengo che passerò la giornata di domani in Campagna e sarò di ritorno Domenica per esattamente rendermi Lunedì dalla S. V. mi creda Sig. Barone il più sincero e il più affezionato de' suoi servitori

G. Rossini

Li 28 9bre 1834

326

Monsieur

Monsieur Le Baron Desmar.

en sa santé

Paris

327

Très honoré S.r Baron

Tout est convenu avec les artistes, la seule Grisi m'a
fait une légère observation, mais je l'ai rétorquée et
les choses iront très bien. Lundi j'aurai l'honneur
de voir V. S. et la bonne Baronne, afin de connaître
si c'est positivement le 7 D.bre qu'a lieu la première
Soirée et pour communiquer la note des morceaux de
musique et faire le programme. J'ai examiné le
programme de la duchesse de Canizzaro duquel
Mad.e Delmar me semblait éprise, il est
composé de morceaux de musique tous connus, et
exécuté par le Baron Delmar à la réserve d'un
quartettino ou canon de Costa. Je vous préviens petit
que je passerai la journée de demain à la campagne
et serai de retour dimanche pour exactement me rendre
lundi chez V. S. Croyez moi Sig. Baron le plus sincère
et le plus affectionné de vos serviteurs

G. Rossini

Le 28 Nov.bre 1834.

Que la cheminée de la Lingerie soit construite de
manière a y placer precairement un fourneau
I ~~Il n'est pas question de ... du jardinier~~
a troys fers ~~...~~

II Comment le Tour sera-t'il placé ?

III Il n'est pas question de la monture interieure
des cheminées

IIII Que l'on s'oblige a faire les trous pour le
service des sonnettes selon l'ordre
du Tapissier

V Que la chambre a diner des domestiques fut
bien close et parquete

VI Un garde manger !!!

VII Comment Chauffera-t-on L'eau pour
le bain ?

X VIII que l'on soit obligé de fournir les ponts ou échafaudage pour les Peintres Italiens.

VIIII Bouche de Chaleur au Pr. dans Le Laboratoire

Il ne reste plus que le Travail du vérificateurs pour être fixé sur les dépenses et le rabais possible avec les Entrepreneurs.

P. R.

r les
ur les
dans

le
ur être
rabais
neurs,

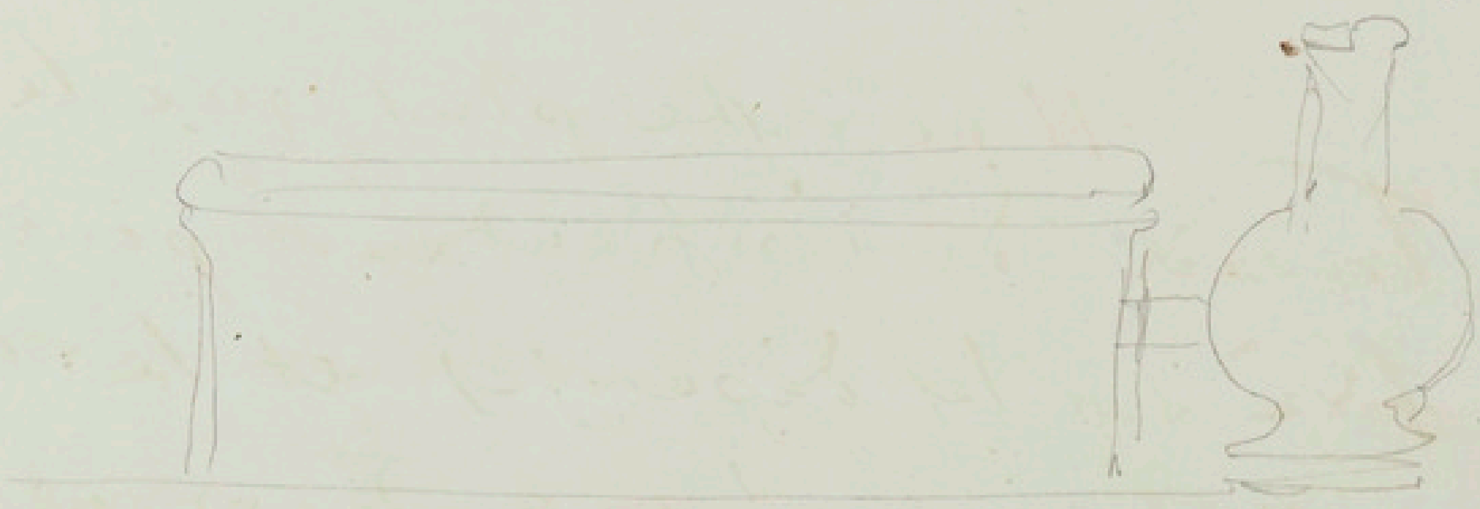

Rossini

330

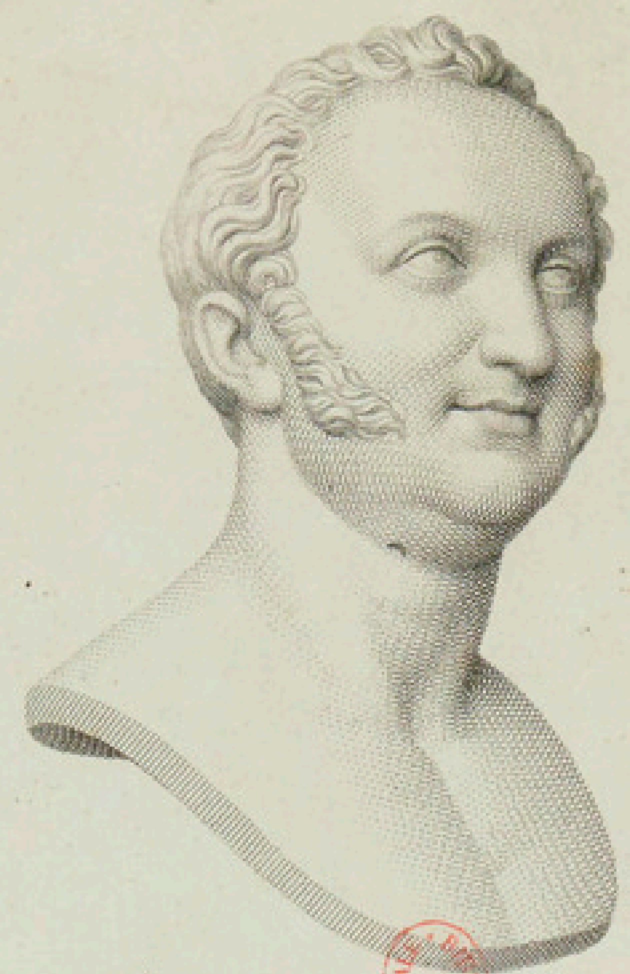

Emidio Catoni dis: Raff.^o Morghen inc: 1822.

Celebre Giovacchino Rossini

Tratto da un Busto in Marmo

eseguito dal Vero presso Alvarez a Roma

331

Procédé de A. Collas

Hymne des Marseillois.

Allons, enfans de la patrie!
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la Tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusques dans nos bras
Egorger nos fils, nos compagnes!
Aux armes, citoyens; formez vos bataillons:
Marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de Rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés?
Français! pour nous, ah quel outrage!
Quels transports il doit exciter!

C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !
Aux armes, citoyens ; formez vos bataillons :
Marchez, &c^a

Quoi ! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers !
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploîraient !
De vils despotes deviendraient
Les moteurs de nos destinées !
Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons ;
Marchez, &c^a

Tremblez, tyrans ! Et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez ! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix.
Tout est soldat pour vous combattre :
S'ils tombent nos jeunes héros,

La terre en produit de nouveaux
Contre vous tout prêts à se battre.
Aux armes, Citoyens; &c.a

Français! en guerriers magnanimes
portez, ou retenez vos coups.
Épargnez ces tristes victimes
à regret s'armant contre nous.
Mais le despote sanguinaire!
Mais les complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui sans pitié
Déchirant le sein de leur mère!...
Aux armes, Citoyens; &c.a

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs!
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs.
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes males accens;
Que tes ennemis expirans
Voient ton triomphe et notre gloire...
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:
Marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Rouget de Lisle

Monsieur Adolphe Laugier

J. ROUGET DE LISLE

Auteur de la Marseillaise.
Né à Lons le Saulnier, 1760.

Vignères, Édᵗ 4, Rue du Carrousel, Paris.

836

J. J. Rousseau

837

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

J.E. Nochez

Nawef 1780

PETRVS PAVLVS RVBENS.

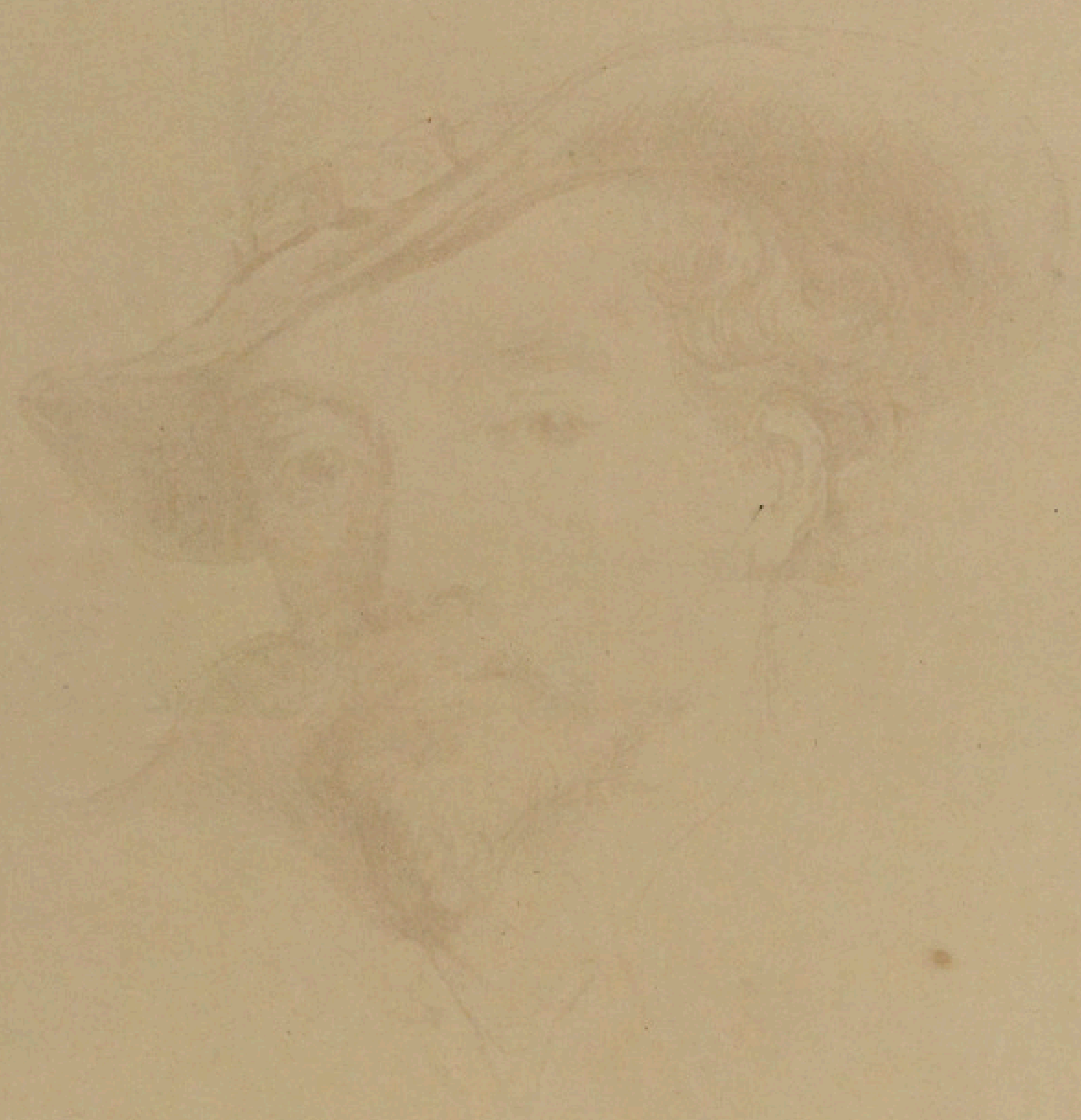

Gravé par Paul Chenay

PIERRE PAUL RUBENS

(DESSINÉ PAR LUI MÊME)

Tiré du Cabinet de M.r le Comte Nils Barck

1577 – 1640

Russell (Lord John)

342

Pembroke Lodge
Dec 6. 1860

M. Le Comte

I beg to thank you
warmly for your letter
of the 16th of November—

You have still a
very difficult task
before you— the
party of despotism, &
the party of disorder

are both very strong,
but I trust the party
of Constitutional Liberty
will prevail over
them, and secure to
Italy the benefits of
good government —

I remain, M. le Comte
yours very faithfully
J Russell

Pembroke lodge
déc. 6 1860

M. le Comte

Je viens vous remercier
chaleureusement de votre lettre
du 16 novembre.

Vous avez toujours une
tâche très difficile
devant vous — Le
parti du despotisme et
le parti du désordre

Au Comte de Cavour

sont tous les deux très forts : mais j'ai foi que le parti de la liberté constitutionnelle doit prévaloir sur eux et assurera à l'Italie les bienfaits d'un bon gouvernement.

Je reste, M. le Comte, à vous très fidèlement

J. Russell

844

Lord Russell
homme d'état anglais
1792 –

COLLECTION
A. BIXIO

AUTOGRAPHES
VII
N - R